

ATLAS

historique du Québec

Le territoire

**CLAUDE BOUDREAU
SERGE COURVILLE
NORMAND SÉGUIN**



**Les Archives nationales du Québec
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publications.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Boudreau, Claude, 1956-

Le territoire

(Atlas historique du Québec)

Comprend des réf. bibliogr.

Publ. en collab. avec : Archives nationales du Québec.

ISBN 2-7637-7550-0

1. Québec (Province) - Géographie historique. 2. Québec (Province) - Administration - Histoire. 3. Aménagement du territoire - Québec (Province) - Histoire. 4. Sol, Utilisation du - Québec (Province) - Histoire. 5. Urbanisation - Québec (Province) - Histoire. 6. Québec (Province) - Géographie historique - Atlas. I. Courville, Serge, 1943- . II. Séguin, Normand, III. Archives nationales du Québec. IV. Titre. V. Collection.

FC179.B68 1997

911'.714

C97-941262-5

F1027.5.B68 1997

Conception graphique et direction artistique :

Norman Dupuis

Infographie et illustration :

Charaf El Ghernati

Photographie de la couverture :

EXTRAIT DE LA CARTE DE BOUCHETTE DE 1831.

Joseph Bouchette,

Archives nationales du Canada, Ottawa, NMC 17998 1/6.

CARTE DU CANADA OU DE LA NOUVELLE FRANCE [...].

Guillaume Delisle, 1703. Archives nationales du Québec, Québec.

P1000, S5, Amérique du Nord, 1703.

© Les Presses de l'Université Laval 1997

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

Dépôt légal (Québec et Canada), 4^e trimestre 1997

ISBN 2-7637-7550-0

Distribution de livres Univers

845, rue Marie-Victorin

Saint-Nicolas (Québec)

Canada G7A 3S8

Tél. : (418) 831-7474

1 800 859-7474

Télec. : (418) 831-4021



Le territoire

CLAUDE BOUDREAU, SERGE COURVILLE, NORMAND SÉGUIN

**Les Archives nationales du Québec
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

Sainte-Foy 1997

Table des matières

Remerciements	xi	Les découpages administratifs internes	32
Introduction	1	L'œuvre de la France	32
		L'œuvre de l'Angleterre	33
		L'intégration des deux systèmes	34
SECTION I : LA CONNAISSANCE ET L'APPROPRIATION	3	De nouveaux découpages administratifs	36
Présentation	5	Les comtés et les divisions d'enregistrement	36
La découverte d'une côte	7	Les municipalités	37
Le temps des légendes	7	Les découpages religieux	37
Les premiers vrais contacts	8	Un enchevêtrement de territoires, encore accru par de nouveaux découpages	38
Cartier et les débuts français	9		
Un fleuve, une porte	10	Le rang, forme dominante du paysage rural québécois	40
Un demi-siècle d'exploration	10		
Les tentatives d'établissement	11	SECTION III : L'EXPLOITATION ET L'AMÉNAGEMENT	43
La reconnaissance des bassins hydrographiques du fleuve	12	Présentation	45
Les autres prétentions coloniales	14	La chasse	47
Une « nouvelle » Europe	14	<i>(collaboration spéciale de Paul-Louis Martin)</i>	
Vers l'intérieur du continent	16	1. Sous les signes de l'abondance et de la liberté	47
La consolidation de l'empire	17	2. Sous les signes du contrôle et de la fragilité des ressources	49
Marquer sa possession	17	La pêche	51
La médiation des religieux	18	<i>(collaboration spéciale de Paul-Louis Martin)</i>	
Intégrer les connaissances	19	Un milieu marin riche et diversifié	51
Centraliser les connaissances	20	Un fleuve nourricier, un réseau de rivières et de lacs exceptionnels	53
		Les sols	55
SECTION II : L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU TERRITOIRE	23	Faire de la terre : coloniser le territoire	55
Présentation	25	L'expansion agraire et la commercialisation de l'agriculture au XIX ^e siècle et durant la première moitié du XX ^e siècle	57
Un empire immense, difficile à défendre	27	L'agriculture contemporaine, depuis 1950 : intégration poussée au marché et contraction du domaine agricole	61
Sous le Régime anglais	28		
L'impact de la Révolution américaine	29		
Les nouvelles structures coloniales	30		

Un paysage agraire original : les aboiteaux de Kamouraska	64	SECTION IV : L'EMPRISE URBAINE	95
<i>(collaboration spéciale de Matthew Hatvany)</i>		Présentation	97
Une denrée précieuse pour les premiers colons	64	Les villes coloniales	99
L'aménagement des grèves	65	L'expansion des XIX^e et XX^e siècles	101
Un diffuseur d'idées nouvelles	65	Par la ville et pour la ville	103
Les aboiteaux	65	La voie d'eau	103
La forêt	66	Le réseau routier	105
Les marchés du bois	66	Le chemin de fer	106
Couper le bois	67	Les liaisons aériennes	107
Transporter le bois	70	Bien d'autres influences	108
L'impact industriel de l'exploitation des forêts	71	Conclusion	109
Les mines	74	Bibliographie	111
La sidérurgie et l'amorce des activités minières aux XVIII ^e et XIX ^e siècles	74		
L'amiante et l'essor minier de la seconde moitié du XIX ^e siècle	76		
Les grands développements miniers de la première moitié du XX ^e siècle : l'amiante, le cuivre et l'or	77		
Le fer et l'activité minière de la seconde moitié du XX ^e siècle	81		
La puissance de l'eau	85		
<i>(collaboration spéciale de Claude Bellavance)</i>			
L'hydraulique jusqu'à la fin du XIX ^e siècle	85		
<i>De la roue hydraulique à la turbine</i>	85		
<i>La propriété de la ressource</i>	86		
L'essor de l'hydroélectricité	86		
<i>L'État et les ressources du domaine public</i>	86		
<i>L'électricité au cœur d'un nouveau système technique</i>	88		
<i>La naissance des réseaux</i>	88		
L'impact industriel	90		
<i>Hydroélectricité et croissance industrielle en Mauricie</i>	90		
<i>L'industrialisation massive du Saguenay</i>	91		
L'ère des mégaprojets (depuis 1950)	92		
<i>Les grands chantiers du nord</i>	92		
<i>Un nouveau contexte</i>	92		

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a bénéficié du soutien financier du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR), du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), des Archives nationales du Québec et de son conservateur, Robert Garon, de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Nous leur exprimons notre sincère reconnaissance.

Professionnels de recherche

*Conception et gestion des fichiers informatiques
et cartographie assistée par ordinateur*

Philippe Desaulniers, Université Laval

François Guérard, Université du Québec
à Trois-Rivières

Collaborations spéciales

Claude Bellavance, Université du Québec
à Trois-Rivières

Matthew Hatvany, Université Laval

Paul-Louis Martin, Université du Québec
à Trois-Rivières

Représentation graphique

Conception graphique et direction artistique
Norman Dupuis

Infographie et illustration

Charaf El Ghernati, Université Laval

Révision carto-bibliographique

Yves Tessier, carto-thécaire,
Université Laval

Nous remercions également de leur collaboration très étroite au projet le responsable de la carto-thèque de l'Université Laval, les professionnels de recherche rattachés au Centre interuniversitaire d'études québécoises, le personnel de secrétariat du Centre et les assistants-étudiants qui ont collaboré à l'édition et à la représentation graphique de l'ouvrage.

Révision linguistique

Jacqueline Roy

Personnel de secrétariat

Ginette Gagnon, Université Laval

Pauline Tremblay, Angèle Montour,
Université du Québec à Trois-Rivières

Assistants de recherche

Jocelyn Morneau, Université du Québec
à Trois-Rivières

Barry Rodrigue, Université Laval

Lynda Villeneuve, Université Laval

Services d'archives

Edward Dahl, Archives nationales du Canada

Céline Villeneuve, Archives nationales
du Québec

Centre d'archives Hydro-Québec

Introduction

La formation du territoire est une formidable production humaine aux enjeux multiples à laquelle concourent toutes les forces à l'œuvre dans la société. Aussi son étude paraît d'emblée l'une des clés indispensables de la compréhension de la vie des groupes et des collectivités et de leur rapport au passé. Car médiateur des échanges humains, le territoire est aussi médiateur du passé et du présent de la société. Le territoire est une construction aux longues racines historiques ; comme on dit familièrement, il est chargé d'histoire.

Faire l'histoire de la formation du territoire ou établir un récit territorial, pour employer une formule plus littéraire, c'est tenter d'éclairer le sens des rapports à l'espace qu'entretiennent dans le temps les acteurs sociaux, pour mieux découvrir ou mieux apprécier les dynamismes qui orientent l'évolution et la transformation de la société. C'est à cette tâche ambitieuse qu'est dédiée la collection de l'Atlas historique du Québec dont l'objectif est d'explorer le devenir historique de la société québécoise. La collection entend offrir divers points de vue dans une série d'ouvrages thématiques dont le premier a été lancé en 1995.

Il s'imposait que nous offrions dans cette collection un ouvrage qui présente à un large public une vision d'ensemble des principaux caractères du territoire québécois, depuis les premiers établissements français implantés sur les bords du Saint-Laurent, il y a près de quatre siècles, jusqu'à nos jours. C'est la fonction particulière que remplit le présent ouvrage sans toutefois porter le regard sur les constructions antérieures, qui feront l'objet d'autres volumes. Au-delà des découpages et des structures apparentes, il donne un premier aperçu, tout suggestif, du long travail de façonnement du territoire par les nombreuses générations qui s'y sont succédées. Ce faisant, il pose les repères généreux sur lesquels s'appuient les autres ouvrages de la collection et il indique le sens de l'exploration à laquelle ils participent.

Raconter le territoire ! On peut le faire de bien des manières et cette collection s'y attache. Mais quoi de mieux que la carte ancienne pour en retracer à grands traits la genèse, et qui plus est, avec les yeux de nos ancêtres. Certes, tout n'est pas dit dans ces vieux documents et bien des réalités y sont passées sous silence. Mais pour peu qu'on s'y attarde, ils sont révélateurs des étapes qui ont conduit à la découverte et à la mise en valeur de l'espace québécois.

Par rapport aux autres volumes de la collection, celui-ci introduit donc une variante importante. D'abord, par sa matière qui provient presque toute des collections de cartes, de plans et d'illustrations conservés aux Archives nationales du Québec. Ensuite, par sa présentation qui est à la fois chronologique et thématique, afin de faciliter la lecture.

L'histoire commence à la fin du xv^e siècle, soit bien après la venue des Norois en Amérique. En effet, si l'on excepte la carte controversée du Vinland, dont on ignore encore si elle représente bien les côtes du Labrador et des terres situées plus au sud, on peut dire que les premières traces cartographiques de cette partie du monde ne datent que du xv^e siècle. Elles sont dues aux Portugais qui, dès cette époque, viennent fréquenter les côtes de Terre-Neuve, qu'ils identifient sur leurs documents. Avec Jean Cabot (Giovanni Caboto) et les explorateurs subséquents, cette cartographie se précise. Mais il faudra attendre l'arrivée de Jacques Cartier dans le premier tiers du xvi^e siècle pour que le territoire québécois entre enfin dans l'histoire, et encore, puisque seule sa partie fluviale est connue.

Aux ambitions françaises de se constituer un empire en Amérique, correspondent alors des objectifs de connaissance, de défense et d'appropriation du territoire, pendant que dans la vallée du Saint-Laurent, on entreprend de diviser le sol en seigneuries et en censives afin de permettre l'établissement des colons. Il en naît une structure originale d'habitat, le rang, qui existe encore aujourd'hui. De la même manière, l'Église, qui s'impose très tôt comme un associé de l'État au chapitre de la colonisation, découpe le territoire en paroisses, afin de desservir les établissements.

La Conquête britannique de 1759-1760 ne change rien aux structures mises en place par la France pour développer sa colonie. Mais la guerre d'Indépendance américaine de 1776 et l'arrivée ultérieure des Loyalistes accélèrent la division des terres de la couronne en cantons. Il en résulte un nouveau territoire, que l'expansion démographique du xix^e siècle aura tôt fait de transformer en un paysage proche de celui des basses terres seigneuriales, notamment dans le plateau laurentien.

L'introduction du parlementarisme britannique vers la fin du xviii^e siècle, puis la série de changements institutionnels du xix^e siècle entraînent l'apparition de nouveaux découpages dont la forme tantôt recoupe tantôt coïncide avec les anciens.

Aux divisions électorales (les comtés), qui partagent le territoire en vastes unités administratives, et aux districts judiciaires, qui deviendront bientôt le site des bureaux d'enregistrement, s'ajoutent, à partir des années 1840, des districts municipaux puis des municipalités de comté et des municipalités locales, dont plusieurs voient leurs limites correspondre, du moins au début, au tracé des anciennes paroisses religieuses, mais que l'État reconnaît, depuis 1831, comme des corporations civiles. Même l'organisation de l'Église catholique se transforme. De nouveaux diocèses apparaissent, pendant qu'en 1854, le régime seigneurial est aboli, entraînant la disparition de la seigneurie comme entité juridique.

De cette époque jusqu'au début des années 1960, le découpage du territoire se poursuit sur cette lancée, accéléré par la confection du cadastre et l'accroissement de l'importance de l'État et des besoins administratifs. Les changements les plus notables cependant se produisent après les années 1960, alors que de nouvelles divisions administratives apparaissent qui sanctionnent les besoins nouveaux de la société. Superposés aux découpages antérieurs, ils accentuent l'enchevêtrement de territoires, d'autant plus qu'aux besoins purement administratifs s'ajoutent depuis longtemps ceux qui nécessitent l'exploitation des ressources.

D'abord limitées en raison de la priorité accordée à la colonisation agricole, ces divisions s'accroissent à partir du XIX^e siècle, avec la montée de l'urbanisation et de la grande industrie. Les plus notables découlent de l'exploitation forestière qui s'amorce après 1815. Elle entraîne un partage du territoire en de vastes concessions forestières consenties à des compagnies qui les exploitent moyennant le paiement de certaines redevances à l'État. Le même scénario vaut pour l'exploitation minière et le développement hydroélectrique qui, dès la fin du XIX^e siècle, commandent eux aussi leur géographie. Quant aux parcs et aux réserves, dont l'origine remonte à la même époque et qui se multiplient après la Seconde Guerre mondiale, ils deviendront plus nombreux encore, avec la montée des loisirs.

Tous ces aménagements marquent le rôle joué par la ville dans l'histoire du Québec. Dès le Régime français, celle-ci contribue à créer et à organiser le territoire, d'abord par ses fonctions administratives et défensives et, par la suite, par son rôle dans le commerce des fourrures et plus tard des grains. Aux XIX^e et XX^e siècles, son influence sera grande encore, reliée cette fois à la montée de l'exploitation forestière et de la grande industrie. Aux petits canaux de l'ère préindustrielle succèdent alors de grands aménagements, fluviaux notamment, que les nécessités de transport du XX^e siècle rendront encore plus imposants. Le réseau routier s'améliore et le chemin de fer apparaît, qui nouent de nouvelles symbioses avec la voie d'eau. Mais ce n'est rien, encore, comparés aux réseaux de transport que susciteront bientôt les grands développements miniers et hydroélectriques du XX^e siècle et l'accroissement massif du transport aérien. Commandés par la ville, ils en feront pendant un temps les principales bénéficiaires, jusqu'à ce que s'affirment les nouvelles concurrences créées par la continentalisation puis la mondialisation des marchés.

Autant de thèmes que cet ouvrage aborde, en une série de grandes fresques consacrées à la découverte et à la connaissance du territoire, jusqu'à son organisation administrative interne et à sa mise en valeur. Et comme l'un des acteurs clés de cette mise en valeur est depuis longtemps la ville, c'est vers elle que se tourne le dernier regard, pour explorer son rôle dans la création du territoire.

*LA CONNAISSANCE
ET L'APPROPRIATION*



TABULA NOVARUM INSULARUM, QUAS DIVERSIS RESPECTIBUS OCCIDENTALES E INDIANAS VOCANT, 1550.

Münster, Sebastian. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Amérique, 1550.

Présentation

Dès le Moyen-Âge, des récits suggèrent une fréquentation hâtive de l'Atlantique-Nord. On sait, par ailleurs, par des découvertes archéologiques, qu'autour de l'an mil les Norois sont venus en Amérique. Toutefois, ce n'est qu'au tournant du XVI^e siècle qu'ont lieu les premiers vrais contacts, préparés par les voyages de pêche et d'exploration inaugurés par les Portugais, les Basques et les Anglais.

Au début, seuls les bancs de Terre-Neuve sont fréquentés, avec des incursions le long des côtes qui révèlent l'existence d'un nouveau monde qu'on n'aura plus de cesse d'explorer. La France entre tard dans l'aventure. Après un premier échec au Brésil et une longue période d'hésitation, elle se dirige vers les côtes nord-américaines. En 1534, Jacques Cartier, un navigateur parti de Saint-Malo, parvient dans le golfe du Saint-Laurent et débarque à la pointe est de la péninsule gaspésienne. L'année suivante, il remonte le fleuve jusqu'à la hauteur de Québec, puis de Montréal. Cette fois, la France peut prétendre s'être dotée d'une nouvelle possession, dont elle espère autant d'or et de pierres précieuses que l'Espagne en avait retirés de ses colonies. Il ne reste plus qu'à y établir une colonie permanente qui affirmera sa juridiction dans les territoires nouvellement découverts.

Caressé par Cartier, qui avait été informé par les indigènes d'une fabuleux royaume au Saguenay, ce rêve conduit quelques années plus tard à une première tentative de colonisation. Mais de nouveau, c'est l'échec ! De cette date jusqu'au début du XVII^e siècle, il n'y aura plus de voyages officiels d'exploration. Seuls des marchands de fourrures et des pêcheurs basques, qui chassent aussi la baleine, s'aventurent dans le Saint-Laurent, avec un certain succès d'ailleurs si l'on en juge par le volume des cargaisons rapportées. La période la plus active se situe dans les dernières décennies du XVI^e siècle et voit même la création d'un poste de traite à Tadoussac (1599).

Le XVII^e siècle inaugure une nouvelle phase d'exploration. Après une première tentative d'établissement sur la côte atlantique, on cherche une situation plus favorable à l'intérieur du continent, qui permettra la reconnaissance plus en amont du territoire. Très vite, on noue des alliances avec les autochtones et, dès 1608, une « Abitation » permanente est construite à Québec. Mais il faudra plusieurs années encore avant que la France ne réussisse à assurer sa présence. Car, en plus de l'immense sauvagerie, elle se heurte aux ambitions de ses voisins européens. L'une de ses principales préoccupa-

tions, durant tout le Régime français, sera donc de consolider sa présence et de défendre ses possessions.

Aux efforts consentis pour établir une colonie durable sur les rives du Saint-Laurent, s'ajoute donc la mise en place d'un réseau de forts et de missions destinés à protéger son empire et à sédentariser les autochtones. En même temps, elle poursuit son exploration du continent, en tentant de plus en plus de centraliser et d'intégrer les connaissances acquises par ses explorateurs. Il en résultera une cartographie originale, montrant sinon sa juridiction réelle en Amérique, du moins ses prétentions.



LA DÉCOUVERTE D'UNE CÔTE

Le temps des légendes

Durant tout le Moyen-Âge, des mythes persistants traversent l'Europe à propos de l'existence d'une grande terre à l'ouest du continent européen. La légende la plus tenace, celle de Saint-Brendan, suggère que dès le VI^e siècle, celui-ci, accompagné de 17 moines, serait parvenu au Nouveau Monde. Durant leur périple, effectué dans une simple embarcation recouverte de peaux, les navigateurs auraient découvert plusieurs merveilles et auraient abordé dans un pays immense qu'ils explorèrent pendant 40 jours, avant d'atteindre un fleuve infranchissable. Là, un jeune homme leur apparut, leur révélant qu'ils venaient de découvrir la Terre des Bienheureux et leur conseillant de revenir chez eux, ce qu'ils firent chargés de fruits et de pierres précieuses.

Le récit de ce voyage fut consigné au IX^e siècle dans le *Navigatio Sancti Brendani*. Mêlant l'aventure et le fantastique, il laisse supposer cependant une connaissance de l'Atlantique-Nord plus étendue qu'on ne le croit, partagée non seulement par les moines irlandais, mais par les Norois, venus autour de l'an 1000 fréquenter les côtes du continent nord-américain. Attesté d'abord par leurs grandes sagas, ce fait a depuis été démontré par la découverte de vestiges archéologiques à l'Anse-aux-Meadows à Terre-Neuve.

On a cru trouver une synthèse de ces connaissances dans la carte de Vinland. Acquis, vers la fin des années 1950, par l'Université Yale, celle-ci aurait été dessinée vers 1440 pour illustrer un vieux manuscrit. L'une des particularités de cette carte est de montrer plusieurs îles à l'ouest et au nord de l'Europe, dont les îles mythiques de Saint-Brendan et de Brasil dans l'Atlantique-Centre, et l'île du Vinland au nord-ouest.

Bien que ce dernier nom figure dans les traités de géographie réalisés à compter du XI^e siècle, on ne l'avait encore jamais vu sur les cartes. Or, celle-ci semblait indiquer que bien avant les voyages de Christophe Colomb vers la fin du XV^e siècle, les Européens connaissaient déjà l'existence de ce littoral. Il n'en fallait pas plus pour attiser le débat. En dépit des conclusions de Yale, les spécialistes doutèrent de l'authenticité du document. Soumis à l'expertise du British Museum (1967), qui constata que le parchemin sur lequel avait été confectionnée la carte semblait avoir subi un traitement chimique, peut-être pour effacer un précédent tracé, puis à celle d'un laboratoire de Chicago (1974), qui s'intéressa surtout à l'encre qui avait servi au dessin, on finit par conclure à un faux, réalisé après 1920. Pourquoi cette date ? Parce que l'encre du document contenait un composé chimique (le bioxyde de titane) encore inexistant avant cette date.

Cette fois la preuve paraissait concluante, d'autant plus que certains détails de la carte paraissaient tout aussi troublants : par exemple, comment expliquer que le Groenland soit présenté sous la forme d'une île alors que ce fait n'est connu que depuis le XX^e siècle ? Pourtant, bien des questions restaient sans réponse. Ainsi, pourquoi utiliser une encre moderne alors qu'il était si facile de reproduire celle de l'époque ? Par ailleurs, se peut-il que le réchauffement du climat observé autour de l'an 1000 ait dégagé les côtes du Groenland de sa gangue de glace ?

Peu fut fait durant la décennie suivante pour résoudre l'énigme. Mais, en 1986, une nouvelle analyse du document fut effectuée, cette fois par des physiciens de l'Université de la Californie qui le soumirent à des tests à l'accélérateur de particules, dont l'un des principaux avantages était de ne causer aucun dommage au document analysé. Appliqués déjà aux manuscrits de la mer Morte, ces tests offraient des résultats bien plus précis que les tests précédents. Ils révélèrent des quantités infimes de titane dans l'encre de la carte, qui se trouva ainsi brusquement réhabilitée. Aujourd'hui, les opinions restent toujours partagées. Mais vraie ou fausse, la carte du Vinland témoigne de l'intérêt que suscite encore de nos jours la découverte de l'Amérique.

Position relative du Vinland, depuis l'Europe et le Groenland.
Illustré et adapté par C. El Ghernati



Les premiers vrais contacts

Dès la fin du ^{xv}^e siècle, plusieurs voyages d'exploration sont entrepris vers l'ouest dans l'espoir de trouver une route maritime vers les Indes. Après le voyage historique de Christophe Colomb en 1492, qui croyait avoir abordé à Cathay (la Chine, telle qu'on l'appelait alors), d'autres explorateurs suivent ses traces. Mais à peine a-t-on pris conscience qu'il existe d'autres terres à découvrir à l'ouest de l'Europe, que le pape doit trancher entre les deux nations rivales. Par le traité de Tordesillas, daté de 1494, l'Espagne et le Portugal voient leurs aires d'influence démarquées par une ligne tirée à 370 lieues (environ 1 800 km) des îles du Cap-Vert.

Au cours des décennies suivantes, l'Espagne continue son exploration de l'Amérique centrale, pendant que le Portugal, doutant que Christophe Colomb ait découvert la Chine, poursuit sa recherche d'une autre route maritime. Il le fera dans diverses directions, en consignait sur des cartes les relevés grossiers de ses explorateurs. L'une de ces directions est l'Afrique. Dès 1497, Vasco de Gamma double le cap de Bonne-Espérance et ouvre pour la première fois une route maritime vers les Indes. En 1502, lors de son deuxième voyage, il fait du Portugal le gardien de l'océan Indien. Une autre direction est celle de l'Atlantique-Sud, où, en 1500, Pedro Álvares Cabral atteint le Brésil. Mais le voyage le plus significatif à cet égard est celui de Ferdinand Magellan qui, moins d'une vingtaine d'années plus tard, entreprend la première circumnavigation. Entré au service de la marine espagnole en 1512, il découvre le détroit qui porte son nom (1520), avant d'être tué aux Philippines. Le voyage ne s'achèvera qu'en 1522, quand un de ses navires, commandé par un de ses lieutenants, accoste en Espagne après avoir contourné l'Afrique. Grâce à ce lieutenant on sait désormais que les Amériques ne sont pas les Indes, mais des terres qui en obstruent le passage. Enfin, on se dirige vers l'Atlantique-Nord, et c'est aux Portugais qu'il revient d'en avoir laissé les premières cartes ainsi que quelques toponymes, dont



CARTE DU MONDE DE BATTISTA AGNESE, CA 1540.

The John Carter Brown Library.

celui de Labrador, qui signifie terre de labour, et qu'on semble avoir utilisé pour désigner les terres situées du côté portugais de la ligne de démarcation du traité de Tordesillas, qu'il s'agisse du Groenland, du Labrador, de Terre-Neuve ou de l'île du Cap-Breton. Et c'est ainsi que, en moins de quelques années, de 1499 à 1502, de nouvelles terres s'ajoutent sur les cartes géographiques européennes (le Groenland, le Labrador, Terre-Neuve), grâce, notamment, aux voyages de Juan Fernândes et des frères Corte Real. L'un d'eux, Gaspar Corte Real, inaugurerâ même le trafic des esclaves, en capturant 57 autochtones, probable-

ment des Béothuks. Enfin, à côté des explorations officielles, il y eut aussi des voyages individuels, tel celui de Joam Alvarez Fagundes qui, vers 1520, fréquente les parages de Terre-Neuve et les côtes de la Nouvelle-Écosse. Il établira même des pêcheries dans le golfe, probablement dans l'île du Cap-Breton. Plus tard, vers le milieu de la décennie, Esteban Gómez viendra à son tour prospecter le littoral de Terre-Neuve, mais cette fois pour le compte du roi d'Espagne.

L'Atlantique-Sud étant sous le contrôle de l'Espagne et du Portugal, les autres nations européennes doivent se chercher un passage par le nord, où, semble-t-il, des pêcheurs fréquentent déjà les bancs de Terre-Neuve. L'Angleterre sera parmi les premières à le faire, suivie de la France et de la Hollande. L'initiative en revient aux marchands de Bristol, avec qui Juan Fernândes est déjà en rapport commercial. L'un de leurs navires serait même parvenu sur les côtes américaines avant le voyage de Colomb. Mais c'est à un Vénitien travaillant à la solde de l'Angleterre, Jean Cabot, qu'on attribue officiellement la découverte de cette île (1497). Cherchant une route vers l'Asie, il explore les côtes du Groenland, du Labrador et de la Nouvelle-Angleterre.

Entrée tard dans la course, la France y participe également, avec un explorateur d'origine italienne Giovanni Da Verrazano. Mandaté par François 1^{er} en 1523 pour chercher un passage vers les Indes, il viendra longer la côte est de l'Amérique du Nord, depuis l'état du Maine jusqu'aux Carolines. Une dizaine d'années plus tard, Jacques Cartier vient à



CARTE DU MONDE PORTUGAISE, 1502 [...] (EXTRAIT).

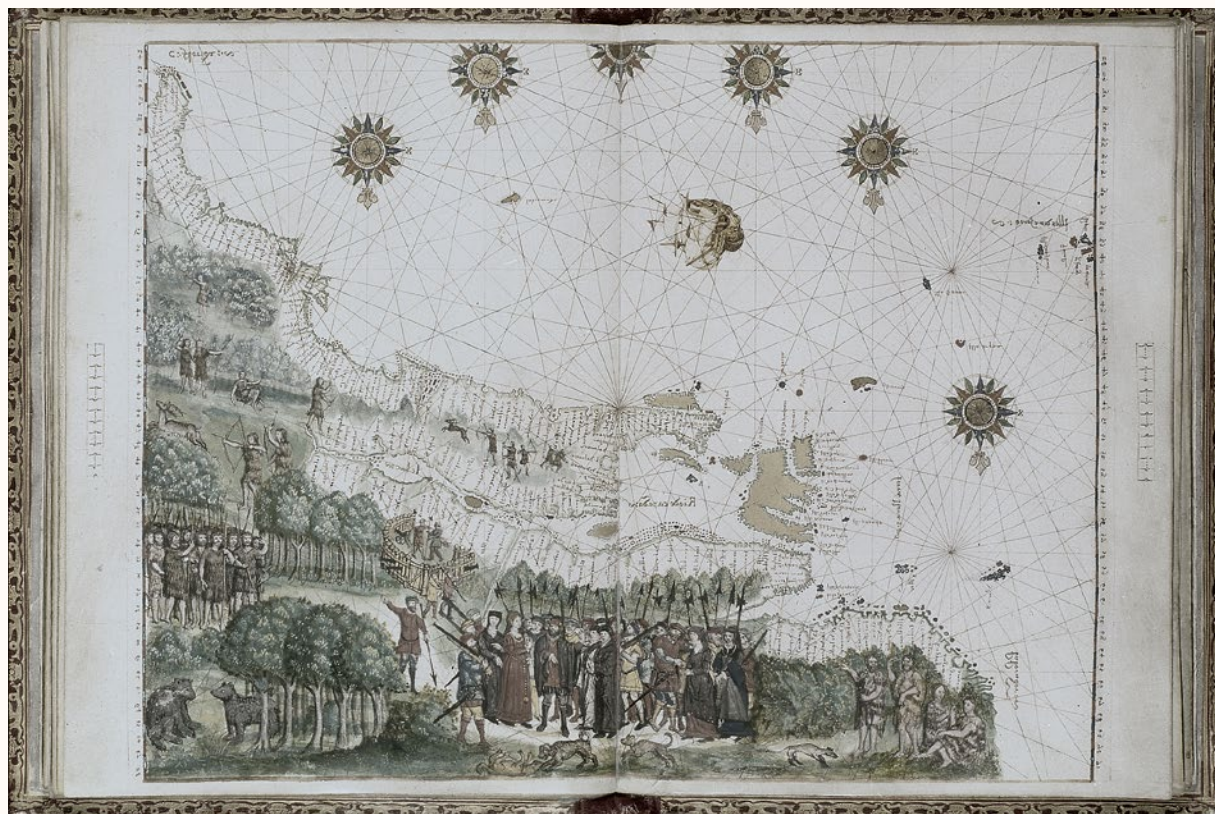
Archives nationales du Canada. NMC 17391.

son tour explorer le golfe du Saint-Laurent. Débarqué à Gaspé, il prend possession du territoire au nom du roi de France. Au cours de son second voyage, il remonte le Saint-Laurent, donnant ainsi à la France sa grande voie de pénétration du continent et un lieu où s'établir. Il y reviendra encore plus tard avec Jean-François de La Rocque de Roberval.

Toutes ces explorations permettront l'éclosion de grandes écoles de cartographie, comme on en trouve successivement à Venise, à Majorque et à Sagres. La France aussi aura la sienne, celle de Dieppe. Elle marquera pendant longtemps les techniques des cartographes français, lesquelles seront très différentes de celles des cartographes antérieurs. Mais si elles se distinguent des portulans notamment, où les directions et les distances de navigation sont indiquées par des lignes tracées

depuis une rose des vents à 16 pointes placée au centre de la carte, on y trouve encore les dessins qui agrémentaient les cartes espagnoles et portugaises : baleines, monstres marins, croquis d'animaux, de plantes, d'indigènes, qui servent surtout à combler les vides de connaissances. Avec le temps, cependant, et la fréquence des voyages, les tracés deviendront plus précis. Il en résultera une cartographie originale qui dominera pendant longtemps la production cartographique européenne.

Cartier et les débuts français



ATLAS DE NICOLAS VALLARD, 1547.

Huntingdon Library. Ms HM 29, copie aux Archives nationales du Canada.

Le voyage de Verrazano en 1524 puis ceux de Cartier et de Roberval en 1542 et 1543 montrent bien l'intérêt du Roi de France pour l'exploration de ces nouvelles terres qu'on croit riches en or et en autres minéraux précieux. Ils stimuleront la production cartographique. Celle-ci reste encore influencée par le style portulan et ses lignes de rhumbs, mais les explorations et la conquête de nouveaux territoires de même que la traversée des océans incitent à des tracés plus précis, qui ne montrent plus seulement les côtes, mais l'intérieur du continent.

C'est à cette époque, à Argues, près de Dieppe, que naît la première école de cartographie en France. Elle est dirigée par Pierre Descelier, le curé du village, qui est aussi un mathématicien. Titulaire d'une chaire qu'il a lui-même fondée, il y enseigne l'hydrographie. Près de lui, on trouve Nicolas Desliens, Nicolas Vallard, Jean Cossin et Jean Rotz. C'est là que, pour la première fois, on cartographia l'ébauche d'un empire français en Amérique.

Leur production cartographique reste encore proche de la cartographie antérieure, mais déjà elle s'enrichit d'informations provenant des rapports de voyage des premiers explorateurs. Ainsi, le nord-est de l'Amérique n'est plus seulement une côte mal définie, mais un trait beaucoup plus précis où l'on reconnaît l'insularité de Terre-Neuve ainsi que l'estuaire et

la partie explorée du fleuve Saint-Laurent. Toutefois, comme la découverte de nouvelles terres stimule encore l'imaginaire des cartographes chargés de les représenter, ces cartes continuent de donner prise aux mythes et aux légendes.

On en trouve d'ailleurs des exemples éloquentes. Certains ne sont que de simples mentions, telle celle d'un royaume au nord-est de Québec, le « Royaume de Saguenay », où Cartier dit avoir été informé par les Indiens de la présence de riches gisements d'or et de métaux précieux. Il n'en faudra pas plus pour stimuler les explorations dont profitera finalement la cartographie. D'autres sont des représentations de bêtes étranges que côtoient d'autres animaux plus communs, l'ours par exemple, ou des personnages réels, tel Cartier ou des Indiens, qu'on trouve aux côtés de chevaliers en armes.

Ces dessins illustrent bien l'idée que l'on se faisait des nouvelles terres : sources de richesses fabuleuses, elles pouvaient être aussi des lieux de danger pouvant même mettre en péril la vie des explorateurs. Mais comme les connaissances progressent, ils marquent aussi les derniers soubresauts de la carte portulane, qui sera bientôt remplacée par une cartographie plus fine et plus détaillée de l'intérieur du continent.



UN FLEUVE, UNE PORTE

Un demi-siècle d'exploration

Le XVI^e siècle est celui de la découverte de la continentalité des Amériques. Le passage du cap Horn par Magellan transforme radicalement la façon de voir des géographes européens. Son voyage confirme la rotondité de la terre et suggère l'existence d'un continent séparé de l'Asie, qui fait obstacle aux voyages vers l'Orient.

Les Espagnols et les Portugais seront les premiers à s'y établir, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Les tentatives françaises seront beaucoup plus modestes et surtout moins réussies.

Après les échecs de Cartier et de Roberval, la France abandonne peu à peu l'idée d'une installation permanente dans la vallée du Saint-Laurent. Seuls des pêcheurs basques, bretons, dieppois, normands et malouins continuent de fréquenter les grands bancs de Terre-Neuve et du golfe Saint-Laurent. Leurs voyages contribuent au développement des connaissances, en plus de favoriser l'expansion d'activités lucratives. Mais, comme le pays est sévère, on lui préfère les mers du sud, que les navires français fréquentent déjà pour le commerce. Cependant, la France n'y possède encore aucun établissement permanent. Une première tentative en ce sens a lieu en 1555, quand Nicolas Durand de Villegaignon s'établit avec 600 personnes sur une petite île à l'embouchure du fleuve Rio de Janeiro (Brésil). Les Portugais les en chassent en 1560, en rasant le fort.

Quelques années plus tard, entre 1562 et 1565, la France tente de nouveau de s'établir en Amérique, cette fois en Caroline et en Floride. Mais, de nouveau c'est l'échec, dû cette fois aux Amérindiens et aux Espagnols.

À cette époque, les pêcheries du Saint-Laurent prennent de l'expansion, mais l'idée d'une installation permanente ne soulève guère d'enthousiasme. À trois reprises, pourtant, Troilus de La Roche de Mesgouez tente de telles installations. Les deux premières tentatives, celles de 1578 et de 1584, échouent, victimes des Anglais et des naufrages. Ce n'est qu'en 1597 finalement qu'il réussit à s'établir sur l'île des Sables, au large de la Nouvelle-Écosse. Peine perdue ! Cinq ans plus tard, l'établissement est abandonné. Au tournant du siècle, une autre tentative est effectuée à Tadoussac par Pierre de Chauvin de Tonnetuit. Il y laisse 16 hommes, bientôt vaincus par l'hiver.

La France n'est pas la seule nation à s'intéresser au nord de l'Amérique. L'Angleterre s'y intéresse aussi et, comme la France, elle y cherche un passage vers les Indes. Toutefois, les marins anglais mèneront leurs explorations beaucoup plus au nord que les Français, convaincus que l'Amérique peut être contournée par l'Arctique.

De 1576 à 1578, Martin Frobisher y effectue trois voyages et laisse son nom à une baie qu'il croit être un détroit vers l'Asie. Même infructueux, les voyages de Frobisher permettent tout de même à l'Angleterre de contribuer à la cartographie du nord-est du continent.

De 1585 à 1587, un autre explorateur anglais, John Davis, effectue à son tour trois voyages à la recherche de la même route. Naviguant vers le nord-ouest, il rate l'entrée de la baie d'Hudson. Ce n'est qu'au début du XVII^e siècle finalement qu'on finit par mieux connaître cette partie du territoire avec les voyages de Henry Hudson, de Thomas Button et de William Baffin. Cette fois, une côte de plus en plus précise se dessine, avec ses caps, ses anses, ses baies, et elle est de toute évidence continentale.

Quant à la connaissance du territoire qui deviendra bientôt celui la Nouvelle-France, elle restera pendant longtemps une affaire de marins. En effet, bien que des contacts aient été établis avec les autochtones un peu partout le long des rives, on ne connaît pas encore l'étendue des terres que l'on commence à pénétrer.

Toutefois, grâce aux pêcheurs qui sont venus sur les côtes du golfe, à la précision de plus en plus grande des cartes marines ainsi qu'aux récits de voyages accumulés depuis le début du XVI^e siècle, la France a maintenant une bonne connaissance des espaces marins du nord-est de l'Amérique. Elle est prête à pénétrer et à explorer le continent.



EXTREMA AMERICAE VERSUS BOREAM [...].

Joan Blaeu, 1667. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Amérique du Nord, 1667.

Les tentatives d'établissement



FIGURE DE LA TERRE NEUVE, GRANDE RIVIÈRE DE CANADA [...].

Marc Lescarbot, 1609. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Amérique du Nord, 1609.

L'exploration des côtes nord-américaines par les nations européennes au xv^e siècle a permis de mieux connaître les abords des nouvelles terres. Les cartographes français, espagnols, portugais, hollandais et anglais ont même rivalisé d'ingéniosité afin de produire une cartographie de plus en plus fine des lieux, fondée sur les informations fournies par les pêcheurs, les explorateurs et les commerçants. Toutefois, comme on ne cherche encore qu'à contourner ou à traverser ces terres qui font obstacle à la route des Indes, il faudra un certain temps avant qu'on y établisse de véritables colonies.

À la fin du xvi^e siècle, la France n'a encore que des échecs à son actif, sans poste ni fort suffisamment établi pour soutenir son rêve américain. Mais ces échecs ne doivent pas faire illusion, car, à l'instar des autres nations européennes, elle souhaite aussi tirer profit du nouveau continent et peut-être découvrir la route des Indes. En outre, par ses pêcheurs et ses commerçants, elle est restée en contact avec le continent, ce qui lui a permis d'acquérir des connaissances qui lui seront utiles plus tard. Ajoutés à la place nouvelle qu'occupe la France sur l'échiquier européen, ces facteurs feront du xvii^e siècle celui de l'établissement colonial français en Amérique.

Au début, cet établissement est côtier. Comme l'exploitation commerciale du nord-est de l'Amérique se limite à la transformation des produits de la mer ainsi qu'à l'échange périodique de fourrures avec les autochtones, on ne sent pas le besoin d'une réelle pénétration vers l'intérieur du continent. Toutefois, il devient vite évident que si l'on veut étendre le commerce des fourrures et découvrir d'autres formes de richesses, tels métaux et pierres précieuses, il faut favoriser l'implantation d'établissements permanents et l'exploration de l'intérieur du continent. La plus grande voie qui s'offre alors aux Français est le Saint-Laurent, qui permettra peut-être, en outre, de trouver un passage vers l'ouest.

C'est à Pierre Du Gua de Monts qu'il revient d'organiser et de financer les premières tentatives d'établissement en Nouvelle-France. Il prend à son service Samuel de Champlain, à qui il confie la tâche de trouver des sites d'établissement. Dès 1603, celui-ci explore le fleuve jusqu'à Tadoussac, où il remonte même une partie du Saguenay. Il explore aussi la côte atlantique, qu'il longe depuis l'Acadie jusqu'au cap Cod.

En 1605, Port-Royal est fondé. L'établissement semble florissant et déjà on enseme le sol autour de l'habitation. Au cours des deux années suivantes, des navires se rendent à Tadoussac pour commercer avec les Indiens. L'échange est rentable. Toutefois, devant les plaintes de marchands qui dénoncent le tort que leur cause le monopole de de Monts, le roi lui retire ses privilèges. Il faut abandonner Port-Royal. Par la suite, le roi renouvellera le monopole de de Monts, mais à la condition qu'il se fixe à l'intérieur du continent. C'est ainsi qu'en 1608, Champlain s'installe à Québec, qui devient alors le premier établissement français permanent en Amérique du Nord.

Champlain aurait produit une carte pour le roi très tôt au xvii^e siècle, mais on ne l'a jamais trouvée. Ce n'est donc pas à lui, mais à Marc Lescarbot, que l'on doit la première représentation cartographique de la Nouvelle-France, où se trouvent cependant quelques références aux explorations de Champlain.

Arrivé à Port-Royal en juillet 1606, Lescarbot réside un an dans la colonie. À son retour en France, il compose son *Histoire de la Nouvelle-France*, qui est encore bien peu loquace sur l'intérieur des terres. Même sa carte est peu détaillée. Toutefois, elle fait déjà une large place au fleuve et elle est la première à indiquer Québec, un an après sa fondation. Il faudra attendre la carte de Champlain de 1612 pour une vue plus complète du territoire. Elle permettra de mieux juger l'ampleur de ses explorations.



LA RECONNAISSANCE DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES DU FLEUVE



CARTE DE LA NOUVELLE FRANCE [...],
Samuel de Champlain, 1632.
Archives nationales du Canada. NMC 51970.

Au début du XVI^e siècle, Marc Lescarbot peut prétendre, comme il le fait dans la préface de son deuxième tome sur *l'Histoire de la Nouvelle-France*, qu'il a produit la carte la plus précise de la Nouvelle-France (1609). Pourtant, il n'aura qu'un rôle secondaire dans la connaissance et la représentation cartographique du territoire. L'œuvre la plus importante à cet égard reste celle de Samuel de Champlain, le fondateur de Québec. Comme explorateur et géographe, il sera le premier à s'engager de manière scientifique dans l'exploration, la description et la cartographie du territoire.

Armé d'un astrolabe et d'un compas, il mesure les distances et apprécie les éléments du paysage, en plus de donner des descriptions détaillées du territoire, de sa faune, de sa flore et de son climat.

Sa production cartographique témoigne d'ailleurs du sérieux de ses opérations. Elle reflète non seulement ses propres observations, mais aussi celles qu'il obtient des autochtones et des Français habitués du fleuve. Persuadé que cette grande voie d'eau traverse le continent, il entame l'exploration de plusieurs bassins hydrographiques, qu'il décrit avec la même minutie. Avec lui, on découvre l'immensité du continent et de son réseau hydrographique. On explore le Richelieu jusqu'au lac Champlain et taouais jusqu'au lac Huron.

total, Champlain laissera près d'une trentaine et de plans de la Nouvelle-France, dont la qualité se démarquent nettement de la production cartographique antérieure. Plutôt que de répéter ses prédécesseurs, il représente des espaces mentalement neufs, qu'il a lui-même visités. Ils comptent de la moitié du contenu des cartes.

1603 à 1617, Champlain se consacre surtout à l'exploration. Par la suite, de 1618 à 1635, année de son décès, son rôle devient plus celui d'un administrateur et d'un gouverneur. Son rêve est d'établir une colonie durable dans le Saint-Laurent. Dès 1618, il adresse un mémoire dans lequel il trace les grandes lignes de son projet. Enthousiaste quant aux ressources du pays, il d'y amener des colons, des missionnaires et des commerçants. Pour que l'économie de la colonie ne repose pas uniquement sur la traite des fourrures, il suggère d'en développer d'autres formes d'exploitation, pour les étendre à l'agriculture, la pêche et à l'industrie.

Visionnaire quant au devenir de la Nouvelle-France, Champlain continue de se préoccuper d'explorer. Un an avant sa mort, en 1634, il charge Jean de Lauson d'une mission de paix et de découverte dans les Lacs. Il en résulte de nouvelles connaissances intégrées, elles aussi, à la production cartographique.

Un an avant sa mort, en 1634, il charge Jean de Lauson d'une mission de paix et de découverte dans les Lacs. Il en résulte de nouvelles connaissances intégrées, elles aussi, à la production cartographique.

Un an avant sa mort, en 1634, il charge Jean de Lauson d'une mission de paix et de découverte dans les Lacs. Il en résulte de nouvelles connaissances intégrées, elles aussi, à la production cartographique.





LES AUTRES PRÉTENTIONS COLONIALES

Une « nouvelle » Europe

Au moment où la France prend possession d'une partie de l'Amérique du Nord, d'autres nations européennes s'intéressent au continent nord-américain. Au milieu du XVII^e siècle, cinq d'entre elles s'y dirigent, en tentant d'y établir des colonies.

La première, l'Espagne, tente déjà d'intégrer la Floride à son empire. Affirmée dès 1513 par Juan Ponce de León, cette prétention est cependant menacée en 1564 quand des huguenots français tentent de s'y établir. Ils en seront expulsés par Pedro Menendez de Aviles, qui fonde la plus ancienne ville des États-Unis, St. Augustine, sur le site même de l'ancien établissement français. La Floride restera sous juridiction espagnole jusque dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

La seconde puissance européenne à se lancer dans l'aventure coloniale nord-américaine est l'Angleterre. Dès les années 1580, elle tente de s'implanter sur la côte est du continent, mais la guerre avec l'Espagne la contraint à abandonner son projet. Ce n'est qu'en 1607 qu'elle finit par s'y établir, avec la fondation de Jamestown en Virginie, par la London Company. Malgré des débuts hésitants, l'élan est donné. Il se traduira par une expansion rapide des colonies anglaises tant en Virginie, qui s'étendait alors jusqu'à la Floride, qu'en Nouvelle-Angleterre, où la ville de Boston compte déjà 2 000 habitants en 1635, cinq ans seulement après sa fondation.

Les Anglais sont aussi très présents dans le nord du continent, grâce aux voyages d'exploration de Martin Frohisher et Henry Hudson. Ce dernier, toutefois, sera aussi responsable d'une autre présence européenne en sol américain, celle de la Hollande. En effet, après avoir remonté le fleuve qui porte aujourd'hui son nom (1609) et malgré l'interdiction du roi d'Angleterre, Hudson informe les Hollandais de ses découvertes, qui le prennent alors à leur solde. Dès 1614, ceux-ci construisent un fort sur l'île de Manhattan et, en 1625, fondent une colonie, la Nouvelle-Hollande, dont la capitale sera New Amsterdam. Ils en seront chassés en 1664 par les Anglais, qui renomment alors l'ancienne capitale New York.



Une autre présence, plus éphémère celle-là, a été celle de la Suède. Elle est due à Peter Minuit, le fondateur de New Amsterdam, qui passera par la suite au service des Suédois. Comme puissance européenne, la Suède désire aussi s'établir dans cette partie du monde. C'est ainsi que, en 1638, un petit groupe de colons guidés par Peter Minuit s'installent à l'embouchure de la rivière Delaware, où ils entreprennent de défricher des terres. Défaits par les Anglais en 1665, plusieurs Suédois demeureront dans ce qui deviendra plus tard l'état du Delaware.

Enfin, en 1620, un marin danois, Jens Eriksen Munk, à la recherche du passage vers l'ouest, prend possession de la rive nord-ouest de la baie d'Hudson au nom du Danemark. Toutefois, comme les expéditions de Munk relèvent plus de l'exploration que de la colonisation, elles n'auront pas de suites coloniales.

La carte de Pierre Duval d'Abbeville de 1653 traduit bien cette présence européenne sur le continent nord-américain. Motivée par des raisons économiques, politiques et religieuses (passage vers l'ouest, commerce des fourrures, pêche, colonisa-

tion, extension des limites de l'empire, évangélisation des Indigènes), elle stimulera l'exploration et la connaissance du continent, tout en montrant à la France l'intérêt de pénétrer vers l'intérieur du territoire, pour affirmer sa présence et s'assurer du contrôle du commerce des fourrures.



LE CANADA FAIT PAR LE SR. DE CHAMPLAIN OÙ SONT LA NOUVELLE FRANCE, LA NOUVELLE ANGLETERRE, LA NOUVELLE HOLLANDE, LA NOUVELLE SUEDE [...]. Paris, Pierre Duval d'Abbeville, 1653. Archives nationales du Canada. NMC 6333.

Vers l'intérieur du continent

Pendant que la France s'installe dans la vallée du Saint-Laurent, par la mise en place de structures administratives et de peuplement, l'exploration continue de façon très active. Tout au long de la seconde moitié du XVII^e siècle, les marchands de fourrures et les missionnaires pénètrent vers l'ouest, contribuant ainsi à accroître et à approfondir la connaissance de l'intérieur du continent. Bien sûr, on cherche encore la route des Indes et des métaux précieux, mais de plus en plus les motifs deviennent impérialistes et liés aux volontés de contrôle des routes de traite. On multiplie donc les explorations vers l'ouest, le nord et le sud, sans qu'il en résulte toujours, toutefois, de comptes rendus détaillés.

Entreprises pour des motifs mercantiles et religieux, ces explorations ont néanmoins permis une meilleure connaissance du territoire. C'est le cas, notamment, des expéditions d'aventuriers tels Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart Des Groseilliers, autour du lac Supérieur (1659-1660) puis à la baie d'Hudson (1670-1675) ou, encore, de celles de missionnaires tels Gabriel Druillettes et Claude Dablon à la baie d'Hudson (1661).

Même si l'État n'est pas insensible à ces expéditions, ce n'est qu'à partir de 1667 qu'il en assume la direction. Parmi les périples qu'il commande, celui de Louis Jolliet, qui a été professeur d'hydrographie, et du père Jacques Marquette compte parmi l'un des plus remarquables. Explorant le Mississippi sur presque toute sa longueur en 1673, ils en rapportent des informations relativement détaillées, qui permettent à la France d'étendre son emprise du nord au sud du continent américain.

Au cours de cette période, plusieurs cartes manuscrites sont envoyées à Paris sur lesquelles l'intérieur du continent devient plus précis. Certaines transmettront une information juste, d'autres, erronée, comme sur la carte de Jean-



Baptiste-Louis Franquelin de 1688, où l'embouchure du Mississippi est indiquée beaucoup trop à l'ouest. Mais avec le temps et les recoupements de sources, elles permettront aux administrateurs d'avoir une image de plus en plus claire du territoire à gérer. D'autres cartes seront encore plus détaillées, telle celles qui sont publiées par Thèvenot ou par Coronelli. Elles témoignent de l'abondance d'informations nouvelles qui affluent en France. À titre de cartographe officiel de Louis XIV, Coronelli dessine ses cartes à partir des rapports et des plans manuscrits adressés au roi. Elles montrent qu'à la fin du XVII^e siècle les Français ont déjà une bonne connaissance du continent nord-américain.

**PARTIE OCCIDENTALE DU CANADA
OU DE LA NOUVELLE FRANCE [...].**
P. Coronelli, 1688. Archives nationales du Canada. NMC 6411.



**CARTE DE L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE [...].**
Jean-Baptiste-Louis Franquelin, 1688.
Service historique de la marine,
Vincennes, copie aux Archives natio-
nales du Québec, Québec.



LA CONSOLIDATION DE L'EMPIRE

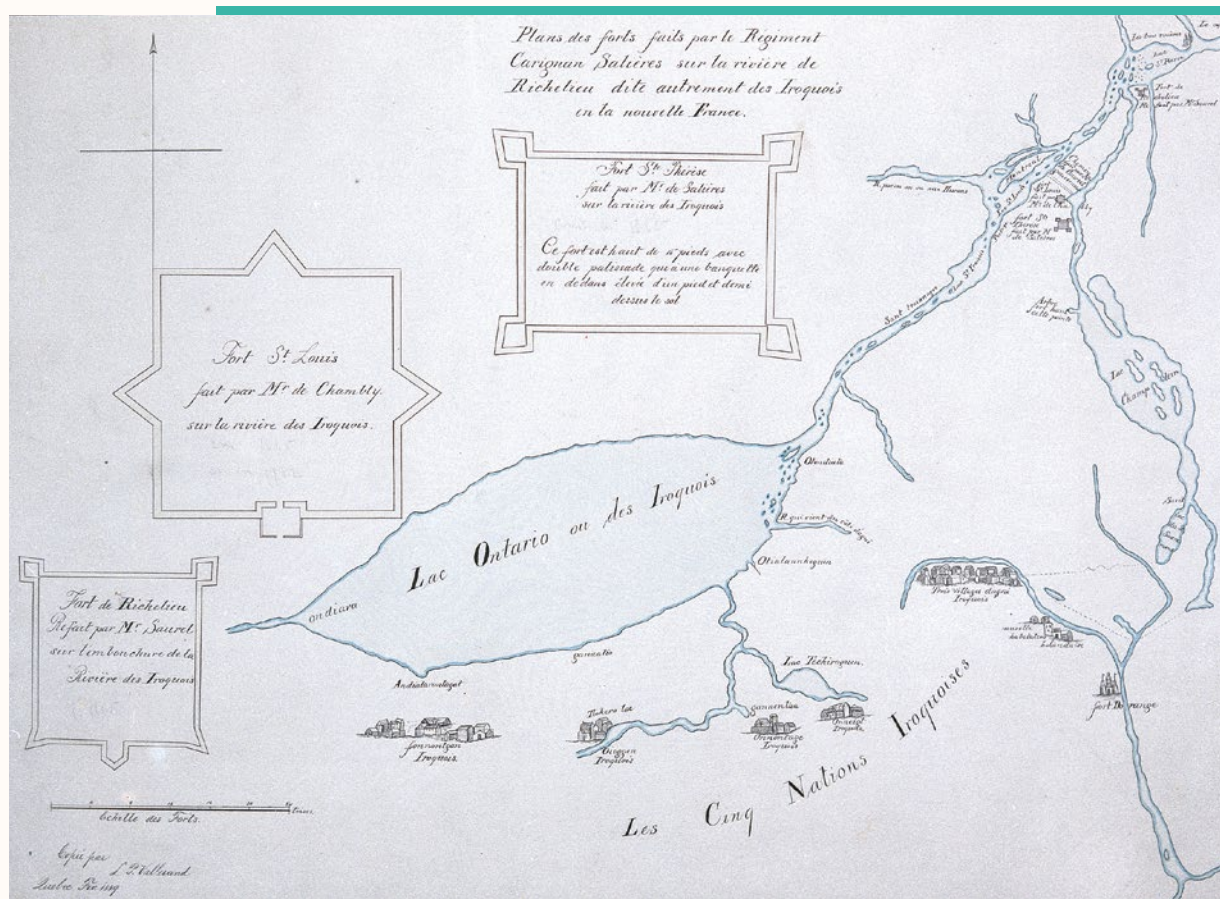
Marquer sa possession

L'immensité du territoire couvert par les explorations françaises et revendiqué par la France rend l'empire fragile. En effet, même si la France agrandit et consolide son rayon d'action en Amérique, les routes des fourrures demeurent menacées. Les Anglais, par l'intermédiaire de la Compagnie de la baie d'Hudson, ont pris pied au nord et tentent graduellement d'accaparer le monopole des routes des fourrures de l'Ouest canadien. Au sud, la barrière naturelle des Appalaches retient l'expansion coloniale anglaise, mais pas les commerçants anglais, qui pénètrent régulièrement dans les territoires de l'ouest.

Afin de défendre ses droits, la France construit un réseau de forts qui s'étend de l'Atlantique aux Grands Lacs et de la baie d'Hudson jusqu'au Mississippi. Ces forts servent à la fois à protéger la colonie contre les incursions amérindiennes et anglaises et à contrôler les routes de commerce. Il n'est donc pas étonnant de trouver un chapelet de forts sur le Richelieu dès 1666. En fait, les Iroquois nuisaient considérablement au commerce des fourrures et leurs fréquentes incursions dans la vallée du Saint-Laurent menaçaient le bon développement de la colonie.

En 1665, le roi de France envoie le régiment de Carignan-Salières afin de mater les Iroquois. Les hommes de ce régiment construisent trois fortins en bois le long de la rivière Richelieu, s'assurant ainsi le contrôle de cette importante voie de communication. Puis, en 1673, Frontenac fait construire le fort Frontenac ou Cataraqui sur l'emplacement actuel de la ville de Kingston au nord du lac Ontario, afin de contenir les Iroquois dans leurs territoires plus au sud. Ce fort est aussi un poste de traite qui servira de point de départ à de nombreuses expéditions vers l'intérieur du continent.

Il en sera de même sur tout le territoire de la Nouvelle-France, où des forts sont progressivement construits sur le Saint-Laurent, les Grands Lacs, les rivières du nord et du nord-ouest des Grands Lacs. Ils serviront à marquer et à protéger les possessions françaises de l'intérieur et le commerce. La structure de ce réseau permet de voir l'étendue des prétentions françaises en sol nord-américain.



PLANS DES FORTS FAITS PAR LE RÉGIMENT CARIGNAN SALIÈRES SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU [...].
Anonyme, 1666, copié par L.-P. Vallerand. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Richelieu, 1666.

La médiation des religieux



CARTE DU DOMAINE EN CANADA [...].
P.-M. Laure, 1731. Service historique de la marine, Vincennes. Recueil 67, n° 17.

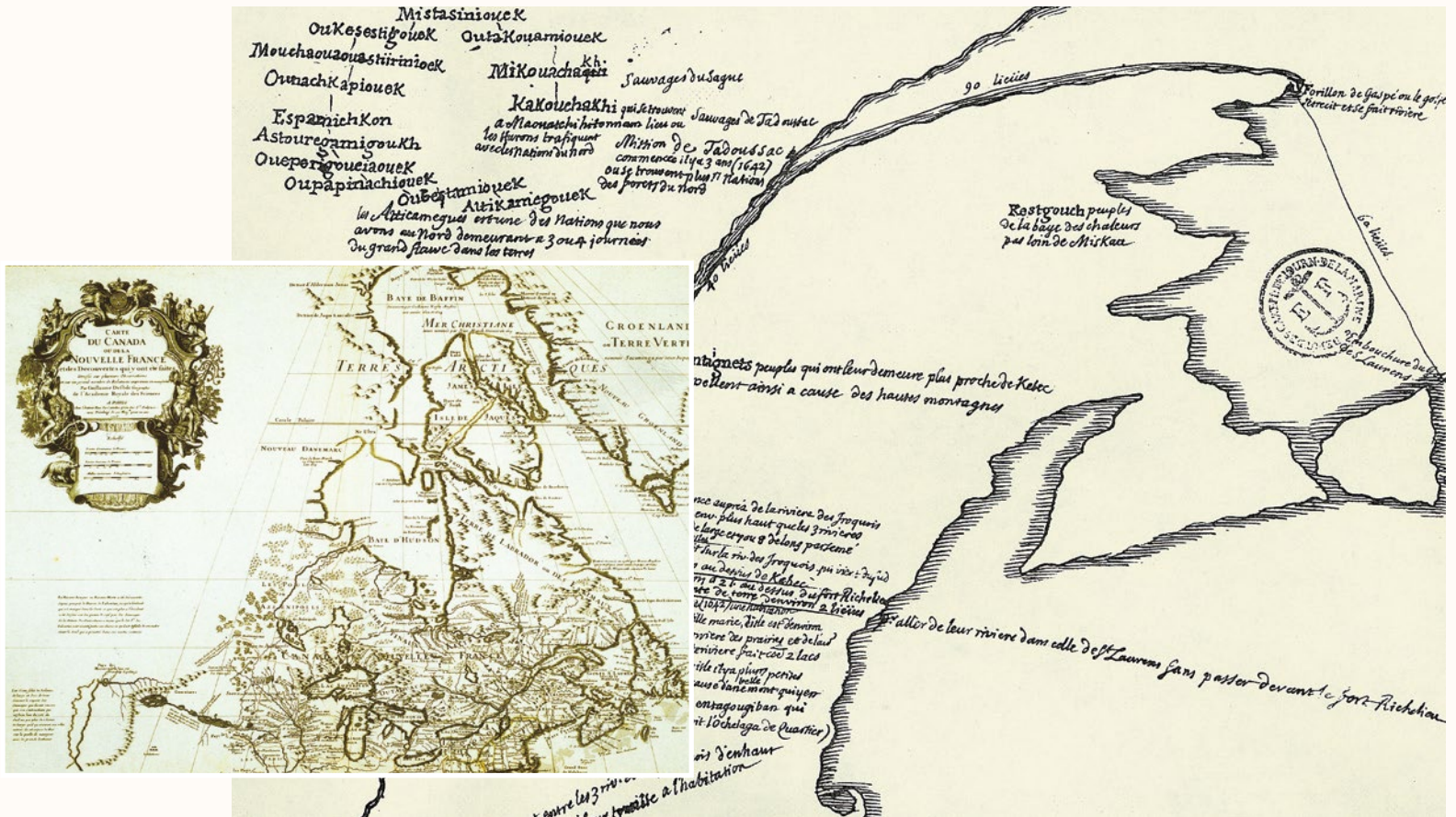
Dès 1615, les récollets arrivent en Nouvelle-France. Les jésuites suivent dix ans plus tard. Ceci marque le début d'une présence religieuse qui ira croissante tout au long du XVII^e siècle. En Nouvelle-France, l'Église est d'abord une église missionnaire. Très tôt, on tente d'organiser des missions. Au début, les résultats sont mitigés. Toutefois, même si l'initiative missionnaire éprouve des difficultés, elle permet aux autorités françaises de mieux connaître le territoire. En effet, comme les missionnaires n'hésitent pas à suivre les groupes autochtones vers l'intérieur des terres, ils en rapportent quantité d'informations sur le pays et ses ressources. Consignées dans leurs relations de voyages, elles seront très utiles aux cartographes, qui les utiliseront pour représenter le territoire. Les Relations des jésuites furent très utiles à cet égard, et les Delisle les utiliseront abondamment dans leurs travaux. Leurs cartes en témoignent. Publiées au début du XVIII^e siècle, elles donnent une image de plus en plus précise de la Nouvelle-France.

Avec le temps, le nombre de ces voyages missionnaires diminue au profit d'une action centrée sur les postes de missions, où l'on pourra plus facilement accueillir les autochtones et les convertir. C'est ainsi, par exemple, qu'à Tadoussac, on tient très tôt un registre des conversions et des baptêmes. Mais là aussi, on continue de se renseigner, en questionnant les visiteurs et en colligeant leurs informations.

L'un des plus beaux exemples de cet apport religieux à la cartographie est sans contredit la carte du Domaine du roi, appelée aussi Traite de Tadoussac, dressée par le jésuite Pierre-Michel Laure en 1731. De 1720 à 1736, celui-ci semble avoir été le seul missionnaire présent dans les missions du Domaine. Se déplaçant principalement de Chicoutimi à Tadoussac, aux îlets Jérémie et, occasionnellement, dans les lieux de rassemblements autochtones tel le lac Mistassini, il en rapporte des informations inconnues jusqu'alors. Ajoutées à sa connaissance des lieux et des langues autochtones, elles lui permettent de dresser une carte détaillée du territoire, abondamment pourvue de toponymes amérindiens. Plusieurs de ces informations seront reprises par les cartographes au cours des décennies suivantes.



INTÉGRER LES CONNAISSANCES



CARTE DU CANADA OU DE LA NOUVELLE FRANCE [...].
Guillaume Delisle, 1703. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5,
Amérique du Nord, 1703.

CROQUIS TIRÉ DES RELATIONS DE LA NOUVELLE-FRANCE
ET DES HURONS EN 1642 ET 1643.
Guillaume Delisle, vers 1700. Archives nationales de France, copie aux Archives
nationales du Québec, Québec.

La quantité d'informations provenant de la Nouvelle-France, sous forme de récits ou de rapports, éveille peu à peu l'intérêt des cartographes français et plus particulièrement des cartographes du roi. Tout les intéresse, tant les cartes générales de l'Amérique, comme celles de Franquelin ou de Samson, que les cartes d'exploration, comme celles de Jolliet, ou les cartes illustrant les premiers aménagements du Saint-Laurent, comme celle des environs de Québec de Robert de Villeneuve. La création de l'Académie royale des sciences en 1666 et de l'Observatoire de Paris en 1667, par Colbert, accentue cet engouement en plus de susciter l'intérêt de l'État pour la cartographie.

Tout ceci donne lieu à diverses réalisations cartographiques, dont la qualité cependant reste variable. La difficulté vient du peu d'intégration des informations contenues dans les récits et les rapports qui proviennent de la Nouvelle-France.

Ce n'est qu'à la fin du XVII^e siècle que cette cartographie s'améliore, grâce aux travaux de Claude Delisle et de son fils Guillaume. Ensemble, ils s'emploient à colliger, trier et intégrer ces informations, en cherchant même à les valider auprès des missionnaires, des explorateurs et des notables de la colonie, quand ils sont de passage à Paris. Il en résulte une cartographie beaucoup plus juste de la Nouvelle-France, qui bénéficiera en outre de méthodes beaucoup plus précises et plus efficaces de représentation.

Dès 1702, Guillaume Delisle publie une carte de l'Amérique, qui tranche nettement avec les productions antérieures. Elle sera suivie, l'année suivante, de l'une des meilleures représentations cartographiques jamais produites de ce qu'on appelle aujourd'hui le territoire québécois. En plus de le représenter dans ses justes proportions, cette carte montre l'étendue des connaissances, encore très partielles, qu'on possède de l'Ouest canadien.

Ces cartes rendent compte de l'étendue des explorations. Quelques années plus tard, en 1709, une autre carte est réalisée, qui marque aussi une date importante dans l'histoire cartographique du Québec. C'est la carte de Gédéon de Catalogne et de Jean-Baptiste de Couagne. Dressée à des fins de recensement foncier, elle témoigne de l'organisation administrative et du peuplement de la vallée laurentienne. Ce qui importe ici ce n'est plus tant le contrôle du territoire que son occupation par les habitants de la colonie.

Cette époque en est donc une de gains importants pour la connaissance du territoire, de sa faune, de sa flore, et surtout de ses riches réseaux hydrographiques. Toutefois, comme l'information relative à la colonie continue d'être disséminée dans les documents de l'État, de l'Église et de la bourgeoisie, elle reste encore fragmentaire et comporte des détails erronés, tels ces références à la Mer de l'Ouest et au Grand Lac salé sur les cartes de Delisle de 1702 et de 1703.



CENTRALISER LES CONNAISSANCES



PARTIE ORIENTALE DE LA NOUVELLE-FRANCE OU DU CANADA [...].
Nicolas Bellin, 1755. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Amérique du Nord, 1755.

La fréquence des conflits entre les Anglais et les Français en Amérique a beaucoup influencé la production cartographique des XVII^e et XVIII^e siècles. Dès le début du XVII^e siècle, les deux puissances rivalisent pour le contrôle des ressources et du territoire. Très tôt, on s'affronte sur la côte est et dans la baie de Fundy. De là, le conflit s'étend à la région du Richelieu et du lac Champlain. Ajoutés à la quantité d'écrits et de cartes provenant de la Nouvelle-France, ces litiges contribuent à la création de lieux de centralisation de l'information. Déjà, l'Académie royale des sciences avait joué ce rôle auprès des scientifiques. Mais, le contexte changeant, l'État souhaite un meilleur contrôle et une meilleure diffusion de l'information en provenance des colonies. Aussi crée-t-il, dès 1720, le Dépôt des cartes, plans et journaux de la Marine, où seront rassemblés désormais la plupart des documents cartographiques produits dans l'Empire.

C'est l'occasion qu'attendaient certains cartographes, tel Nicolas Bellin, pour affirmer leurs talents. Travaillant lui-même au Dépôt des cartes, il profite de sa situation pour produire un très grand nombre de documents cartographiques qui seront largement diffusés, notamment dans les écrits du père Pierre-François-Xavier de Charlevoix de 1744. Comme il le mentionne lui-même sur sa carte de la partie orientale de la Nouvelle-France, Bellin dispose de plusieurs sources d'information, dont les documents conservés au Dépôt des cartes, les Relations des jésuites et, à n'en pas douter, la carte du père Laure, qui semble d'ailleurs avoir joué un rôle déterminant dans son dessin du réseau hydrographique de la rive nord du Saint-Laurent.



A MAP OF THE BRITISH AND FRENCH DOMINION IN NORTH AMERICA [...] (EXTRAIT).
John Mitchell, 1755. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Amérique du Nord, 1755.

Une des principales conséquences de cette centralisation de l'information est donc d'améliorer les représentations du territoire. Une autre est de mieux utiliser cette information, pour n'en laisser paraître que les aspects les plus avantageux afin d'en faire la base des prétentions coloniales. Ainsi, en comparant la carte de Bellin de 1755 avec celle de John Mitchell parue la même année, on constate que si Bellin dispose de meilleures sources pour la cartographie de la partie française du territoire, en revanche Mitchell domine la représentation des colonies anglaises. Néanmoins, les deux représentations se valent puisqu'elles défendent les intérêts respectifs de leur nation. Le tracé du territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson en offre une illustration. Tandis que sur la carte de Bellin ce territoire se limite à une mince bande de terre autour de la baie, sur celle de Mitchell il s'étend loin vers l'intérieur des terres, incluant même les lacs Abitibi et Mistassini. De même, contrairement à Bellin qui arrête la frontière nord de la Nouvelle-Angleterre à la rivière Kennebec, Mitchell la reporte à la rivière Sainte-Croix. Même la toponymie est différente et traduit des prétentions opposées : la baie de « Fundy » sur la carte de Mitchell est appelée « Françoise » sur celle de Bellin.

Avec les années, cette centralisation de l'information deviendra vite une nécessité. On en saisira bientôt toute l'importance, avec les bouleversements provoqués par la Conquête britannique de 1759-1760. Comme il faudra alors réorganiser les cadres de la colonie, c'est par elle que ce travail s'effectuera, et ce n'est pas sans raison que dès 1764 on crée un Bureau de l'arpenteur général, où seront précisément réunies et colligées toutes les informations acquises sur le territoire.

*L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE
DU TERRITOIRE*



TOPOGRAPHICAL MAP OF THE DISTRICTS OF QUEBEC, THREE RIVERS, ST. FRANCIS AND GASPÉ [...] (EXTRAIT).

Joseph Bouchette, 1831. Archives nationales du Québec, Québec. E21, Terres et Forêts, province n° 1.

Présentation

Partie jadis de cette immense Nouvelle-France, la colonie laurentienne se trouve intégrée après 1760 à l'Empire britannique. D'abord limitée à sa stricte portion laurentienne, la nouvelle colonie voit bientôt ses limites étendues à tout le bassin hydrographique du Saint-Laurent et des Grands Lacs, incluant même la vallée de l'Ohio. Elle est connue désormais sous le nom de *Province of Quebec*, qu'on entreprend de protéger par tout un nouveau système de défense.

La Révolution américaine entraîne une réorganisation complète de l'Empire britannique du nord de l'Amérique. Dès la fin du XVIII^e siècle, sous la pression de l'immigration loyaliste, on partage la province de Québec en deux ensembles distincts, le Haut et le Bas-Canada, qui deviendront plus tard l'Ontario et le Québec. La guerre anglo-américaine de 1812, puis la Rébellion de 1837-1838, associées aux changements économiques de la période, ancrent l'idée d'une meilleure organisation politique, qui permettra en outre de mieux assurer la défense et le développement du pays.

Dès 1840, les deux provinces sont réunies à l'intérieur d'un même ensemble, le Canada-Uni. L'année suivante, on fixe la frontière avec les États-Unis et, en 1867, avec deux autres colonies britanniques de l'est, on crée la Confédération canadienne, dans laquelle le Québec entre avec ses anciennes limites territoriales. Celles-ci ne seront modifiées qu'au tournant du XX^e siècle, d'abord par une entente relative à la limite sud de la Terre de Rupert (1898), qui étend la juridiction du Québec au territoire compris entre la ligne des eaux et la baie d'Hudson, puis par la cession, par Ottawa, en 1912, du reste des terres autrefois concédées à la Compagnie de la baie d'Hudson, mais remises depuis par l'Angleterre au nouveau Dominion du Canada. En 1927, cependant, le Québec est amputé du Labrador, au profit de Terre-Neuve. Pour l'essentiel, les limites du territoire québécois étaient désormais fixées.

Pendant que s'effectue cette délimitation des frontières, de nouveaux découpages administratifs internes s'ajoutent à ceux qui sont issus du Régime français. Jusque-là, le territoire québécois se partage en deux grands ensembles : le territoire seigneurial, étendu à toutes les basses terres laurentiennes et à une partie de la péninsule gaspésienne, et le Domaine du roi, ou Traite de Tadoussac, réservé à la traite des fourrures.

Dès les années 1630, le sol des basses terres est découpé en seigneuries, elles-mêmes subdivisées en rangs et en censives. Plus longs que larges, ces découpages donnent un aspect particulier au paysage, que révèlent bien les cartes anciennes. S'ajoutent encore ceux des districts paroissiaux, qui circonscrivent les aires d'établissement. Quant aux villes et aux villages, encore peu nombreux à l'époque, ils s'inscrivent ponctuellement dans l'espace, selon des formes variables qui les distinguent, mais pas toujours, du paysage foncier environnant.

La Conquête britannique de 1759-1760 ne change rien à ce panorama, si ce n'est dans les villes durement éprouvées par les bombardements. Mais, s'agissant de la structure foncière, tout reste en place. Les principaux changements viendront plus tard, à l'extérieur du territoire déjà concédé en seigneuries, dont plusieurs d'ailleurs passent alors aux mains d'intérêts britanniques. Déjà, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, on tente d'établir des *townships*, conformément aux instructions données par le gouvernement de Londres aux premiers administrateurs coloniaux. Il faudra toutefois la Révolution américaine et l'arrivée massive des réfugiés loyalistes pour que le mouvement s'accélère, précipitant l'arpentage des fonds de seigneuries.

Le premier grand secteur à être ainsi arpenté en *townships* est les Cantons de l'Est, où l'on espère établir une population qui viendra freiner les ambitions américaines. Mais très tôt, le mouvement s'étend à tout le pourtour du territoire seigneurial, ce qui nécessite certains ajustements locaux. Car, contrairement à la seigneurie, dont l'aspect est celui d'un long rectangle allongé, le *township* est de forme plus carrée. Cette extension des cantons laissera aux élites canadiennes-françaises une impression d'encerclement, qu'exploitera abondamment le discours nationaliste de l'époque. Avec l'abolition du régime seigneurial en 1854 et l'implantation définitive du régime municipal en 1855, le *township* restera la seule forme de partage des plateaux, subdivisé en rangs comme dans les vieilles seigneuries, mais en lots de 100 acres, ce qui est proche de la superficie habituelle des terres dans les seigneuries, plutôt que 200 acres comme dans les premiers *townships*.

Ce quadrillage forme la matrice de base du Québec habité. Avec le temps, d'autres découpages viendront s'y superposer, dont les limites s'étendront souvent bien au-delà du territoire plus densément occupé. Aux divisions civiles et religieuses qui se multiplient au XIX^e siècle, et dont le dessin change considérablement d'une période à l'autre, s'ajoutent plus tard toutes celles qui naîtront des besoins nouveaux de la société québécoise. Il en résulte un enchevêtrement de territoires qui montre toute la complexité des rapports qui s'établissent désormais avec l'espace.



UN EMPIRE IMMENSE, DIFFICILE À DÉFENDRE



CARTE PHYSIQUE DES TERREINS LES PLUS ÉLEVÉS DE LA PARTIE OCCIDENTALE DU CANADA.
Philippe Buache, 1754. Copiée par P.-L. Morin. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Nouvelle-France, 1754.

Dès sa fondation, la colonie doit faire face aux Iroquois, que Champlain accepte déjà de combattre au début du XVII^e siècle pour honorer ses pactes avec ses alliés et affirmer la présence française dans la vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs. Ils menaceront pendant longtemps la colonie laurentienne et ne seront pacifiés finalement qu'au début du XVIII^e siècle, après de durs affrontements au cours desquels la Huronie sera ravagée.

Une autre menace vient des Anglais qui attisent les rivalités anti-françaises en plus de menacer eux-mêmes les établissements du Saint-Laurent. La prise de Québec par les frères Kirke en 1629 en montre déjà la fragilité. On en prendra encore toute la mesure en 1690, quand l'amiral Phipps vient de nouveau assiéger la ville.

La France n'aura donc de cesse, durant tout le XVII^e siècle et encore au XVIII^e siècle, de protéger ses possessions, par une double stratégie : la sédentarisation des autochtones, à laquelle participent activement les missionnaires dans leurs

missions ; et la construction de tout un réseau de forts, qui doivent servir en outre de points d'appui au commerce des fourrures et aux explorations vers l'ouest.

Aux premiers ouvrages élevés le long du Saint-Laurent et de la rivière Richelieu s'ajoutent bientôt ceux des Grands Lacs, du Mississippi et de la baie d'Hudson, qui tracent les grands axes de la pénétration française en Amérique. Le territoire couvert est immense, mais il reste de juridiction contestée, notamment au sud des Grands Lacs et autour de la baie d'Hudson, où les intérêts français se heurtent à ceux de l'Angleterre et de son mandataire, la Compagnie de la baie d'Hudson.

Ce système de défense n'empêchera pas la prise finale de la colonie par l'Angleterre, d'autant plus qu'il est mal entretenu et insuffisamment équipé. Mais il aura fallu près d'un siècle et demi pour y parvenir et encore, au terme d'une longue guerre qui laissera la colonie dévastée.

Sous le Régime anglais



A NEW AND ACCURATE MAP OF THE BRITISH DOMINIONS IN AMERICA [...].
Thomas Kitchin, 1763. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, C 6009 A.N., 1763.

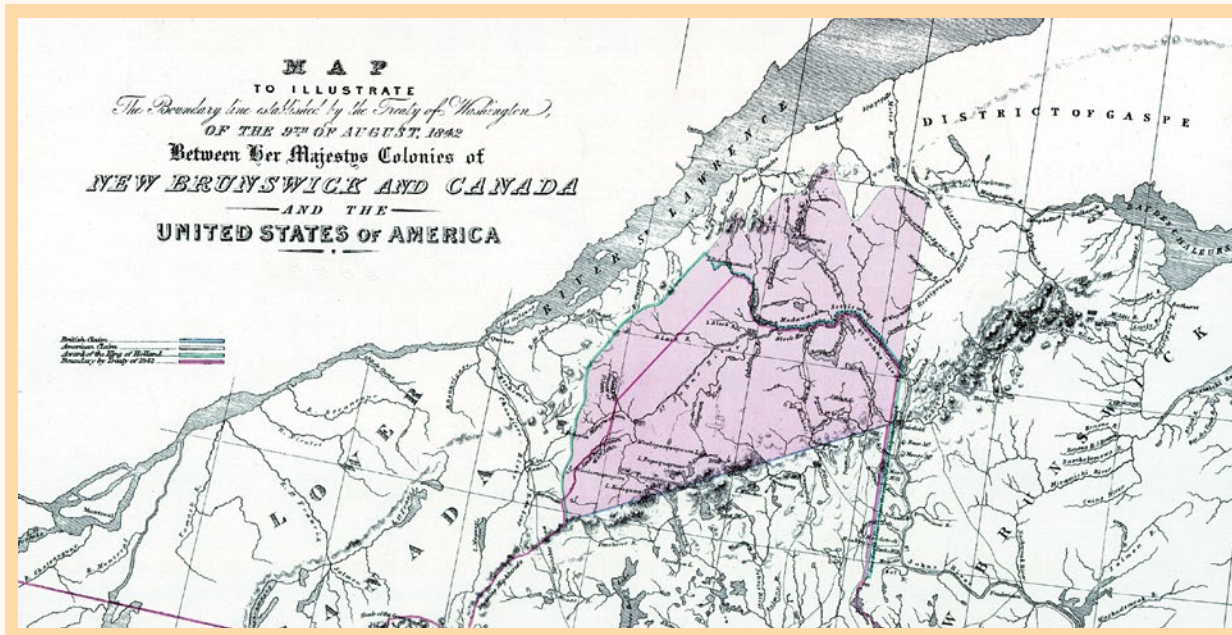
En février 1763, par le traité de Paris, la France cède à l'Angleterre tout le Canada, avec ses dépendances, ainsi que l'île du Cap-Breton et les autres îles et côtes situées dans le golfe et dans le fleuve Saint-Laurent. En octobre de la même année, une proclamation du roi Georges III établit les limites du gouvernement de Québec, qui s'étendront au territoire immédiat de l'ancienne colonie laurentienne, sans les îles du golfe ni la côte nord jusqu'à la rivière Saint-Jean.

C'était réduire considérablement les espaces jadis soumis aux prétentions françaises. Par contre, c'était donner ses fondements à un nouveau cadre administratif, la province de Québec, que l'Acte de Québec de 1774 crée officiellement, en étendant ses limites à un territoire beaucoup plus vaste. Celles-ci iront désormais du golfe Saint-Laurent à l'est, comprenant le Labrador, les îles-de-la-Madeleine et l'île d'Anticosti, jusqu'aux Grands Lacs et même à la vallée de l'Ohio à l'ouest, et du 45^e degré de latitude nord au sud jusqu'à la

limite sud de la Terre de Rupert au nord, incluant l'ancien Domaine du roi, dont le mode de gestion et d'exploitation reste le même que sous le Régime français.

Pour l'Angleterre, qui craint l'agitation des colonies américaines, c'était là un moyen d'affirmer sa présence dans le nord de l'Amérique. Pour l'ancienne colonie française du Saint-Laurent, cependant, ce fut là un gain de courte durée puisque dès 1791, on retranche de la province de Québec tout le territoire situé aujourd'hui du côté ontarien, en laissant en outre grand ouvert le débat autour de sa profondeur vers le nord. L'interprétation la plus couramment admise fixe celle-ci au lac Témiscamingue ou, comme on le prétendra, à la ligne de partage des eaux. Or, un arrêté en Conseil de 1791, auquel se réfère d'ailleurs la Proclamation de 1791, la fixe aux rivages de la baie d'Hudson. Cette ambiguïté prendra toute son importance plus tard quand viendra le temps de fixer la frontière nord du Québec.

L'impact de la Révolution américaine



MAP TO ILLUSTRATE THE BOUNDARY LINE ESTABLISHED BY THE TREATY OF WASHINGTON, OF THE 9TH OF AUGUST, 1842 [...] (EXTRAIT).

Collection of Nineteenth Century Maps of Canada and North America from the British Parliamentary Papers. Cartothèque de la bibliothèque de l'Université Laval, Section des cartes anciennes, 615-1842.

Quand l'Angleterre s'empare du Canada en 1760, elle le fait non seulement à son avantage, mais à celui de ses colonies américaines, à qui elle consent d'immenses territoires. L'insurrection des Treize Colonies en 1774, puis leur guerre d'Indépendance en 1776 allaient modifier complètement le sens de ses intérêts. Non seulement lui faut-il maintenant redéfinir son empire, mais il lui faut le défendre, d'autant plus que le traité de Versailles (1783), qui avait mis fin au conflit, avait laissé dans une imprécision dangereuse la délimitation des frontières avec les États-Unis.

Comme la France autrefois, l'Angleterre craint les ambitions territoriales de ses voisins du sud, notamment dans la région des Grands Lacs où ces derniers souhaitent étendre leur influence. Or, ils se heurtent aux Amérindiens, que l'Angleterre protège et soutient dans leur ambition de constituer une confédération nationale alliée de la couronne britannique. En 1812, une nouvelle guerre éclate, précipitée par les

dommages causés au commerce américain par la marine anglaise. De nouveau, le Canada est menacé. La paix revient deux ans plus tard, mais elle laisse l'Angleterre convaincue de la nécessité de parfaire son réseau défensif non seulement par des ouvrages capables de soutenir un siège, mais par tout un réseau de canaux capables d'assurer l'acheminement rapide des troupes vers les secteurs menacés.

Des sommes énormes sont consenties au projet. Mais, s'il y eut encore des moments d'inquiétude, au milieu des années 1860 notamment, quand les Fénians lancèrent leurs troupes contre le Canada, il n'y eut plus jamais de conflit armé entre les colonies britanniques du nord et les États-Unis. Quant aux frontières entre les deux pays, qui avaient déjà été fixées depuis peu à l'ouest au 49^e degré de latitude nord, elles ne seront définitivement fixées du côté du Nouveau-Brunswick qu'en 1842, par le traité d'Ashburton-Webster, à l'avantage surtout des États-Unis.



PLAN OF GOVERNMENT GROUND AT LAKE TEMISCOUATA, 28 JUILLET 1840. Archives nationales du Québec, Québec. TII-1, CN 301-208, n° 8623.



FORTIFICATION SURVEYS.

Plan of the environs of Quebec. Index f. III et IV. H.S. Sitwell, 1864-1867. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Québec.

Les nouvelles structures coloniales

Une des principales conséquences de la Révolution américaine fut d'entraîner l'immigration au Canada de milliers de réfugiés américains restés fidèles à la couronne britannique. Dès 1783, ils déferlent vers l'embouchure de la rivière Saint-Jean, les Cantons de l'Est et les Grands Lacs, soutenus par le gouvernement britannique qui leur octroie de généreuses indemnités. Leur venue ne tarde pas à changer le paysage social de la province, en le rendant plus anglophone. Et comme il faut aussi satisfaire les demandes répétées des nouveaux arrivants d'être jugés et administrés selon les lois civiles en vigueur dans les colonies britanniques et non selon les lois civiles françaises comme l'avait reconnu l'Acte de Québec de 1774, l'Angleterre se trouve aux prises avec un problème délicat.

La solution vient en 1791, par la division de la province de Québec en deux provinces distinctes, le Haut et le Bas-Canada, dotées chacune de leurs lois et de leur administration respectives, à laquelle s'ajoute une Chambre d'Assemblée, dont les représentants sont élus, comme dans le parlementarisme britannique. Mais comme la nouvelle constitution réservait au gouverneur un pouvoir arbitraire qu'il pouvait exercer avec le Conseil exécutif et le Conseil législatif, elle ne satisfait ni les anglophones ni les francophones, qui eurent en outre maille à partir avec l'évêque anglican.

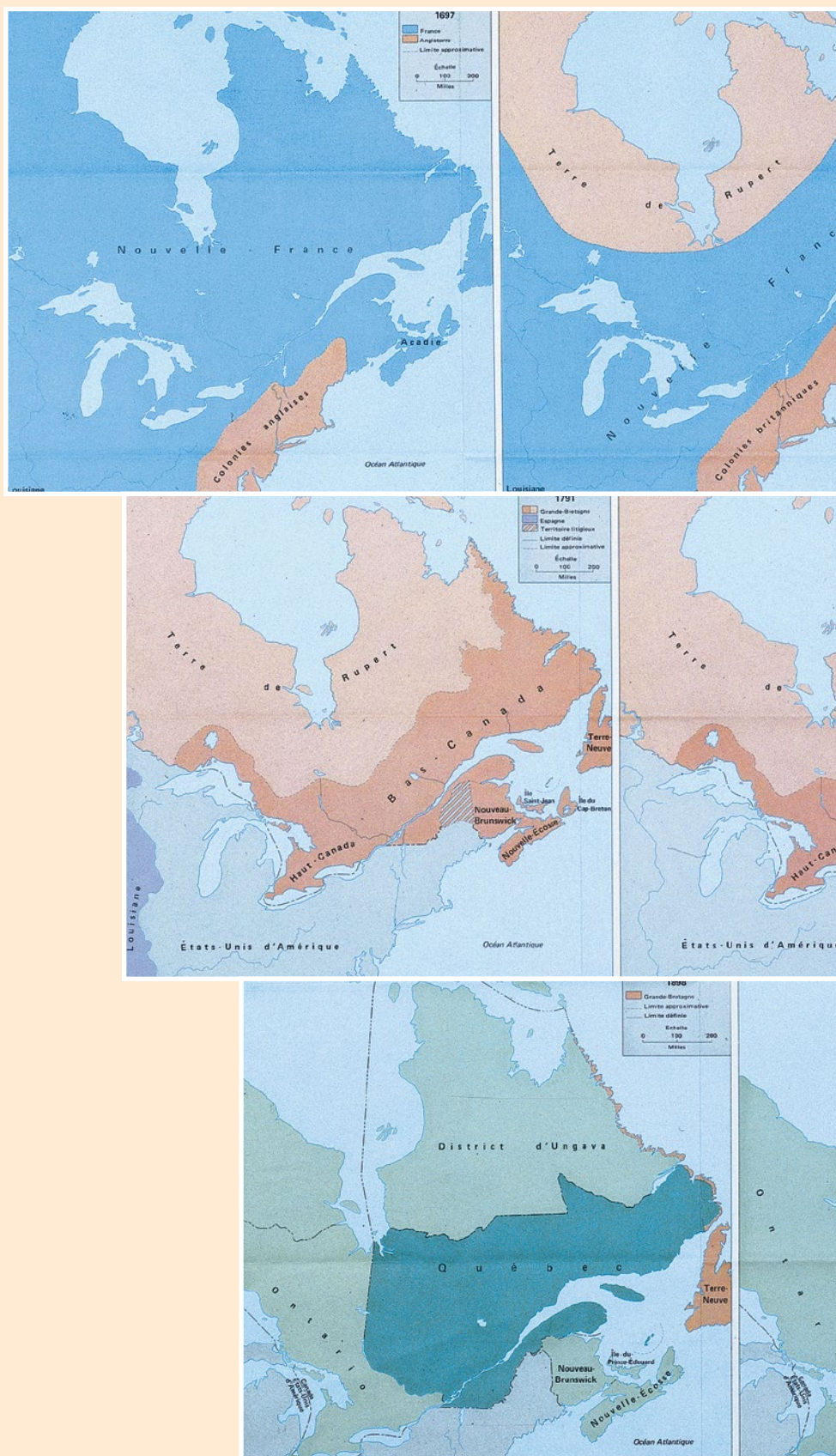
Les difficultés politiques qui suivirent, puis la Rébellion de 1837-1838 dans les deux provinces, hâtèrent la recherche d'une autre solution. Celle-ci sera de réunir le Haut et les Bas-Canada au sein d'un même ensemble politique, le Canada-Uni, tel qu'elle fut suggérée par le Rapport Durham. Plusieurs propositions en ce sens avaient été faites déjà par le passé, mais chaque fois le Parlement de Londres s'y était opposé. Cette fois, sous l'influence de la Banque Baring, désireuse de se faire rembourser la dette du Haut-Canada, le Parlement britannique vote l'Acte d'Union (mars 1840), en imposant en outre l'anglais comme seule langue officielle.

D'abord hésitante et pleine de frustration quant à l'obligation d'avoir ainsi à assumer une partie des frais encourus par le développement du Haut-Canada, l'attitude des Canadiens-Français fut pourtant de tenter de tirer parti de l'Union, en s'alliant aux Réformistes du Haut-Canada pour obtenir le gouvernement responsable. Il leur sera pleinement concédé en 1847. Mais comme l'Acte d'Union n'avait rien changé aux dispositions de l'Acte de 1791 qui prévoyait une représentation égale au Parlement, d'autres difficultés surgirent, reliées cette fois à la forte augmentation de la population dans le Haut-Canada. Au recensement de 1851-1852, celle-ci est déjà plus nombreuse que celle du Bas-Canada, une situation dont profitent les éléments conservateurs du Haut-Canada pour réclamer la représentation proportionnelle. L'instabilité ministérielle qui suit, associée aux difficultés économiques qu'elle entraîne militent en faveur de la Confédération canadienne (1867), d'autant plus qu'avec la fin du Traité de réciprocité signé avec les États-Unis en 1855, il faut recréer de nouveaux marchés. Le Québec entre dans la Confédération avec ses limites territoriales antérieures, c'est-à-dire celles de 1791, telles qu'elles furent amendées par le traité d'Ashburton-Webster (1842) et les quelques précisions mineures apportées par la suite à ses propres frontières avec le Nouveau-Brunswick (1851) et avec le Haut-Canada (1860). Sans doute voyait-il certains pouvoirs lui échapper, au profit du gouvernement central, mais dans ses domaines de compétence son autonomie semblait assurée.

Ce n'est ensuite qu'à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, que les limites de la province sont de nouveau modifiées. D'abord par une entente relative au territoire

ÉVOLUTION DU TERRITOIRE DU QUÉBEC.

J.-P. Ladouceur, 1972, pour l'Annuaire du Québec. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Québec, 1972.



compris entre la ligne de partage des eaux et la baie d'Hudson (1898), qui donne au Québec toute la plaine abitibienne, mais lui fait perdre à l'est une grande partie du territoire que lui avait reconnu l'Acte de Québec, puis par une cession par Ottawa du reste de la Terre de Rupert situé du côté québécois (1912), et enfin par la perte du Labrador au profit de Terre-Neuve, par avis du Comité judiciaire du Conseil privé de Londres en 1927. Pour l'essentiel, les frontières étaient fixées. Mais quand, en 1966, le gouvernement du Québec créa sa Commission d'étude sur l'intégrité du territoire qué-

bécois, on ne manqua pas de rappeler l'insatisfaction créée par cette amputation. Outre cette question, plusieurs autres furent aussi abordées, qui montrèrent tout le poids de l'histoire dans la définition du territoire québécois. Aux débats qu'elles suscitèrent autour des imprécisions de tracés subsistant dans le golfe et entre le Québec et l'Ontario, et des difficultés posées par la multiplication des enclaves fédérales à l'intérieur du territoire, allaient bientôt s'ajouter des débats entraînés par les revendications territoriales autochtones, un sujet qui est toujours d'actualité.





LES DÉCOUPAGES ADMINISTRATIFS INTERNES

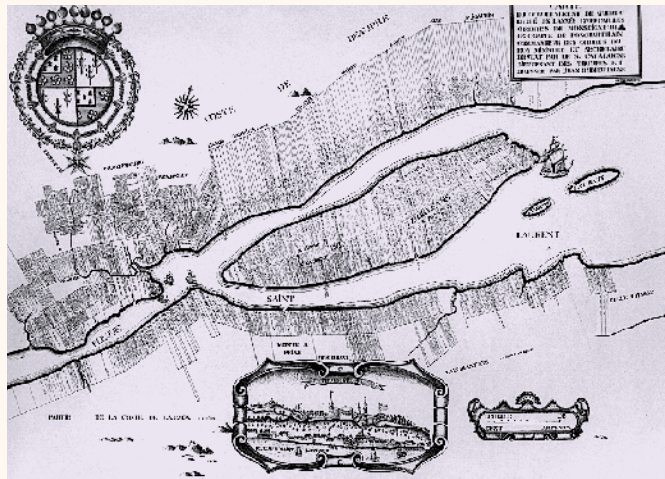
L'œuvre de la France

Un siècle après la fondation de Québec, l'administration coloniale entreprend un vaste recensement foncier qui montre non seulement l'extension du peuplement, mais les structures territoriales de la colonie. En plus d'être partagée en trois gouvernements, ceux de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, celle-ci est découpée en longues bandes de terre perpendiculaires au fleuve, les seigneuries et les censives, qui sont identifiées au nom de leur titulaire. Ces seigneuries ont été concédées à des seigneurs, qui les ont obtenues moyennant certaines obligations envers le roi, puis découpées en rangs et en lots pour les colons, à qui ils ont été octroyés moyennant le paiement de certaines redevances. Ce mode original de découpage des terres subsiste encore aujourd'hui. Il rappelle avec éloquence le rôle de l'espace dans le développement de la colonie.

L'initiative d'implanter un tel système dans la vallée du Saint-Laurent revient à la Compagnie des Cent-Associés, créée en 1627 par le cardinal de Richelieu. Quand elle arrive au Canada en 1633, la Compagnie n'y trouve qu'un seigneur, titulaire de quelques 7 000 arpents de terre répartis en deux fiefs. Le territoire était pour ainsi dire inoccupé et inorganisé. C'est donc aux Cent-Associés qu'il reviendra de l'établir, par une série d'interventions destinées à donner ses cadres à la jeune colonie. En

CARTE DES GOUVERNEMENTS DE QUÉBEC, TROIS-RIVIÈRES [...].

Gédéon de Catalogne et Jean-Baptiste de Couagne, 1709. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Nouvelle-France, 1709.

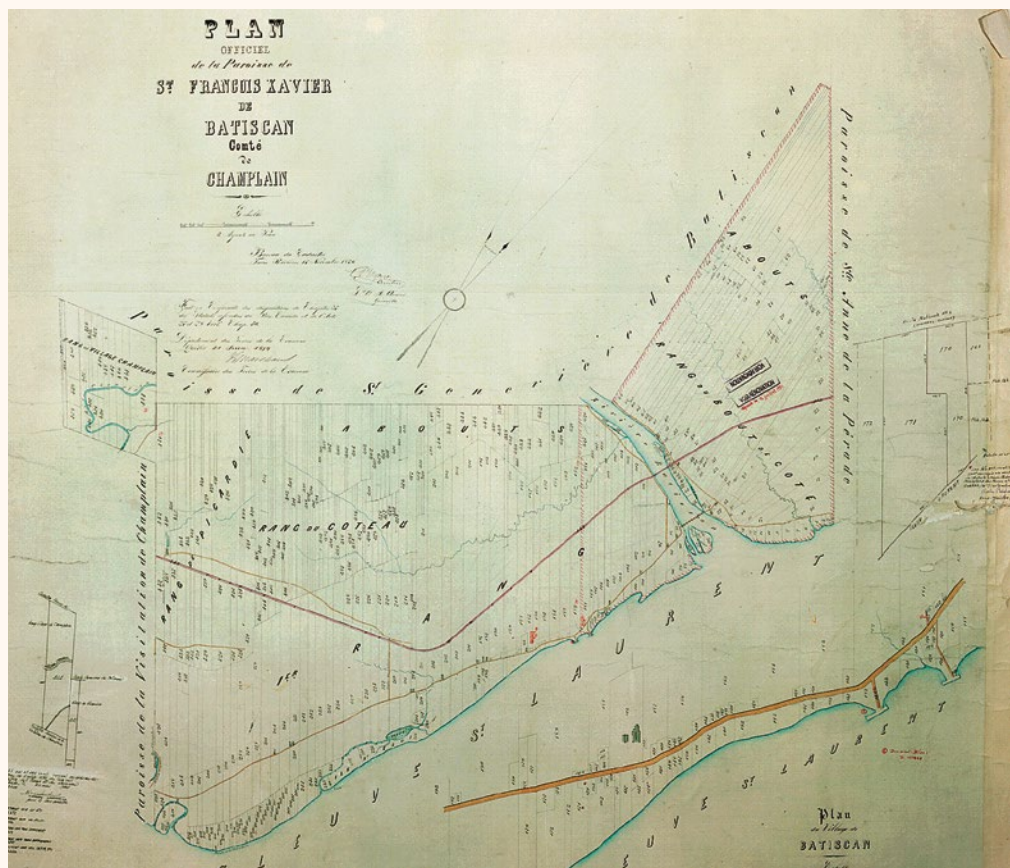


moins de 30 ans, l'univers colonial est structuré par l'implantation d'institutions (la seigneurie, le rang, la Coutume de Paris, celle du Vexin français), qui doivent permettre l'établissement des colons et régir la vie économique et sociale. L'implantation du gouvernement royal en 1663 parachève cette œuvre, en introduisant également l'idée de structures villageoises, qui n'étaient pas interdites sous les Cent-Associés, mais dont on voudrait qu'elles prennent d'autres fonctions, plus défensives et aussi plus compatibles avec la volonté de contrôle du roi. Quelques-unes sont créées dans les environs de Québec, sur le modèle de Charlesbourg mis en place par les jésuites quelques années auparavant. Mais l'expérience est un échec. On s'activera plutôt à réduire la taille des seigneuries concédées par les Cent-Associés (la plus grande, celle de la Cité, s'étendait de la rive sud de Montréal

jusqu'à New York et même dix lieues au large, en pleine mer !). Très tôt, cependant, les seigneuries sont de nouveau agrandies, mais dans des proportions moindres qu'auparavant.

Enfin, contrairement à la seigneurie qui doit surtout servir de cadre à la vie économique et sociale, des paroisses sont implantées, qui doivent régir la vie religieuse. La première, celle de Québec, apparaît dès 1664. Rattachée au seul diocèse existant à l'époque, celui de Québec formé en 1659, elle sera aussi le siège de l'épiscopat canadien. Par la suite, plusieurs autres sont fondées, si bien qu'en 1721 on ordonne une enquête générale sur l'état des affaires paroissiales, dans le but d'en ordonner la croissance. En plus de fixer les limites territoriales des paroisses existantes, on fixe celles des paroisses à créer. En outre, on fixe leurs critères d'érection. Au total, on créera quelque 126 paroisses sous le Régime français, dont une douzaine cependant disparaissent, absorbées par de nouveaux découpages paroissiaux. Les autres resteront des missions.

De création plus récente, la paroisse remplacera vite la seigneurie comme cadre de la vie économique et sociale, d'autant plus que plusieurs seigneurs à l'époque ne résident pas encore dans leur seigneurie. Guidée par le curé et le capitaine de milice, son administration courante repose sur un conseil élu de marguilliers qui forme la fabrique. Cela en fait une institution non seulement plus démocratique, mais plus proche du vécu local. Dans le paysage, cependant, les découpages seigneuriaux s'imposent, contribuant par leur géométrie à définir cette aire culturelle dense que forme désormais la vallée du Saint-Laurent.



PLAN OFFICIEL DE LA PAROISSE ST FRANÇOIS XAVIER DE BATISCAN COMTÉ DE CHAMPLAIN.

Archives nationales du Québec, Québec. E21, Cadastre paroisse, 06.2820.

L'œuvre de l'Angleterre

Un des premiers gestes posés par l'Angleterre au lendemain de sa victoire contre la France est d'effectuer un grand relevé topographique, à traduire sous forme de carte et qui doit l'informer de l'état du pays et de sa population. Réalisée par James Murray, qui en confie l'exécution aux ingénieurs de l'armée, cette cartographie donne une vue détaillée du territoire et de ses principaux aménagements. Routes, ponts, habitations, moulins, églises, hameaux, villages, villes, tout y est minutieusement consigné, ce qui en fait aujourd'hui encore une des principales sources d'information sur le paysage de cette époque. Surtout, elle montre le caractère étriqué de la colonie, qui se résume à une longue bande riveraine à l'arrière de laquelle il reste encore beaucoup de terres à exploiter. Pour les Anglais, habitués à un autre droit foncier, il est évident qu'elles ne peuvent être divisées qu'en **townships**, selon le mode de tenure en vigueur dans les autres colonies britanniques, c'est-à-dire libres de redevances.

Dès 1763, l'ordre vient de faire arpenter de tels **townships**, qui remplaceront désormais la manière française de partager les terres. Mais comme la plus grande partie du territoire est déjà concédée en seigneuries, dont plusieurs passent alors aux mains des Britanniques, c'est à l'arrière de celles-ci et dans les secteurs encore inoccupés qu'il faudra les créer, à l'exception du Domaine du roi qui reste interdit aux colons. Dès 1765, le gouverneur annonce les nouveaux règlements et déjà on implante quelques **townships**, en Gaspésie notamment, où l'on dessine le plan de Paspébiac. Toutefois, comme il reste encore beaucoup de terres inoccupées dans les seigneuries, d'ailleurs mieux situées que dans les **townships**, l'initiative tourne court. On continuera plutôt d'attribuer des seigneuries, peu nombreuses il est vrai, mais qui montrent toutes les difficultés posées par l'implantation du nouveau système foncier.

PLAN OF CANADA OR THE PROVINCE OF QUEBEC FROM THE UPPERMOST SETTLEMENTS TO THE ISLAND OF COUDRE AS SURVEY'D BY ORDER OF HIS EXCELLENCY GOVERNOR MURRAY IN THE YEAR 1760, 61, 62 [...] (EXTRAIT).

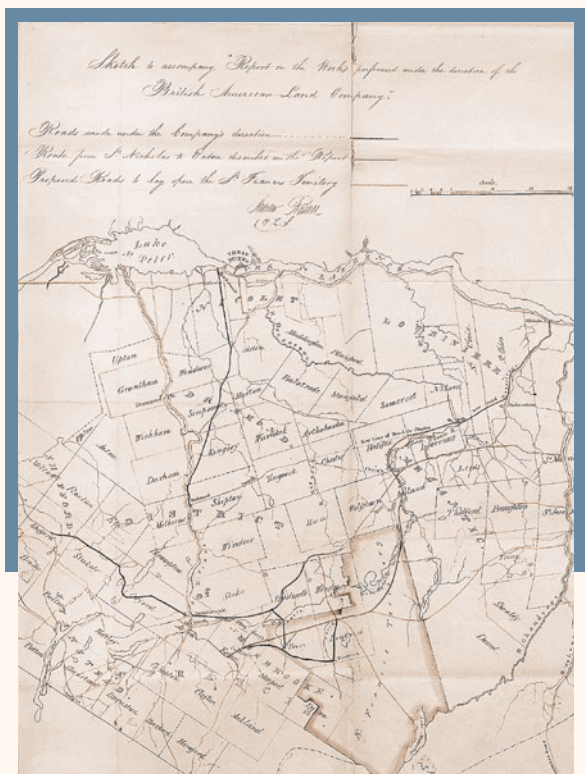
Collectif, 1762. Archives nationales du Canada. NMC 17350.

La Révolution américaine et l'arrivée des Loyalistes allaient changer considérablement la situation. Dès 1791, un nouvel ordre arrive de ne concéder qu'en cantons. L'année suivante, une proclamation confirme la nouvelle orientation, suscitant une foule de pétitions en provenance de marchands, de fonctionnaires et de Loyalistes qui veulent s'organiser selon le système des chefs de **townships**. Débordée par la demande, l'administration met plus de trois ans à préparer la concession du premier **township**. Mais, vers 1815, on aura concédé plus de 2,2 millions d'acres, soumises cependant à une intense spéculation foncière. Il faudra attendre plusieurs années encore avant d'en arriver à un mode plus équitable d'attribution des terres, et encore, ce n'est pas avant la seconde moitié du XIX^e siècle qu'on y parvient, après bien des débats et même après avoir créé quelques nouvelles seigneuries, notamment au sud de Montréal, dans la région de Sherrington.

Amorcé dans les Cantons de l'Est, le découpage des cantons s'étend bientôt à toutes les basses terres, depuis l'Outaouais jusqu'en Gaspésie, et de part et d'autre du fleuve, à l'arrière des seigneuries. Il laissera l'impression d'un vaste encerclement, partagé surtout par l'élite nationaliste de l'époque, qui voyait dans le caractère anglais et protestant des cantons un frein à l'expansion territoriale des Canadiens français. Mais pour la population seigneuriale habituée depuis longtemps à résoudre ses tensions démographiques par la conquête de terres neuves, ce ne sera pas longtemps un obstacle. C'est par vagues, bientôt, qu'elle envahira les **townships**, en y recréant d'ailleurs le paysage caractéristique des basses terres.

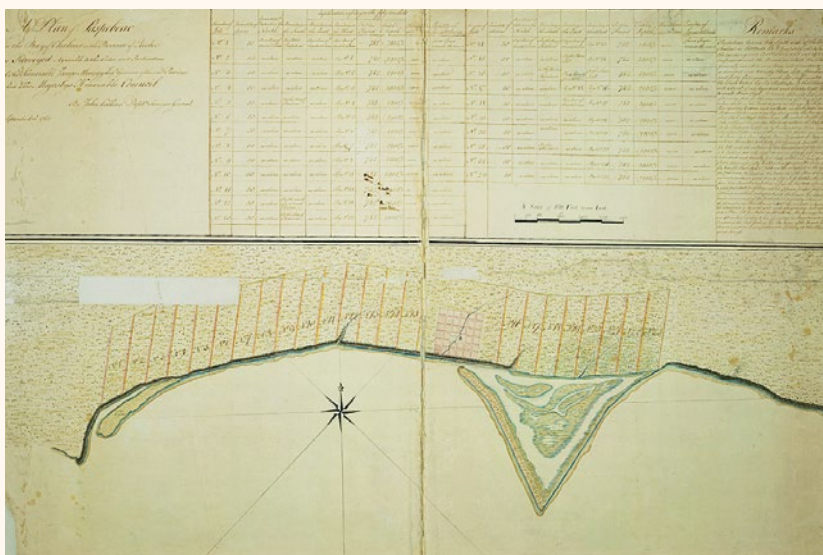


Enfin, quand plus tard s'amorcent les dernières grandes pulsions colonisatrices, celles-ci s'effectuent dans des territoires découpés en cantons. Cette fois, le système est bien en place. Du Saguenay-Lac-Saint-Jean jusqu'à la Haute-Mauricie, et du nord de Montréal jusqu'au Témiscamingue et, de là, à la lointaine Abitibi, c'est sur cette base que progressera désormais l'écoumène, sur des lots non pas de 200 acres comme dans les premiers cantons, mais de 100 acres, ce qui est une dimension proche de la terre de 90 arpents si habituelle dans les vieilles seigneuries. C'est ce qu'on a appelé la « seigneurialisation » des cantons, consécutive au rôle que prendront les arpenteurs francophones dans leur découpage.



SKETCH TO ACCOMPANY « REPORT ON THE WORKS PERFORMED UNDER THE DIRECTION OF THE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY ».

Andrew Russel, 1838. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, B-307, Cantons de l'Est, 1838.



A PLAN OF PASPEBIAC [...].

John Collins, 1765. Archives nationales du Québec, Québec. E21, Villages, P.3.

L'intégration des deux systèmes

Pour arpenter le domaine public en cantons, il fallait d'abord connaître les limites exactes du domaine privé, c'est-à-dire du territoire seigneurial. Or, même au début du XIX^e siècle, celles-ci restaient ambiguës, en raison du mode de concession pratiqué sous le Régime français et qui n'avait pas toujours précisé la profondeur réelle des seigneuries. C'est donc à cette tâche énorme qu'il a fallu d'abord se consacrer pour préparer l'arpentage des cantons et les arrimer correctement au territoire seigneurial. Outre les difficultés posées par cet arpentage lui-même, se sont ajoutées aussi les difficultés inhérentes à l'inégale profondeur des fiefs, qui a imposé divers ajustements au modèle théorique des cantons. La cartographie de l'époque donne des exemples saisissants. On peut en prendre la mesure en la mettant en rapport avec la description que donne des *townships* l'arpenteur général du Bas-Canada, Joseph Bouchette, dans sa *Description topographique de la province du Bas-Canada* de 1815 :

Le contenu le plus exact de dix milles carrés, dimension ordinaire d'un township intérieur, telles qu'elles sont prescrites par les ordres d'arpentage, est de 61 000 acres, non compris l'octroi ordinaire de cinq acres par chaque cent pour les grands chemins. Cette quantité est renfermée dans une étendue de dix milles et cinq chaînes de longueur, sur dix milles, trois chaînes, et cinquante chaînons de largeur perpendiculaire ; ou de telles autres longueur et largeur qui peuvent y être équivalentes. Un township rectangulaire de cette dimension contient onze concessions ou rangées de lots, chaque lot ayant 73 chaînes et cinq chaînons de longueur, et 28 chaînes, 75 chaînons de largeur. Chaque rangée est divisée en 28 lots, en sorte que chaque township contient 308 lots de 200 acres, avec l'octroi pour les grands chemins. De ces lots 220 sont accordés aux habitants, et les 88 autres sont réservés pour la couronne et le clergé protestant.

On peut de même observer que la quantité qui approche le plus du contenu de neuf milles de largeur, sur douze milles de profondeur, dimension ordinaire d'un township de rivière, est de 67,200 acres, non compris l'octroi pour les grands chemins. Ceux-ci renferment une étendue de 728 chaînes de largeur, sur 969 chaînes et 60 chaînons de longueur, ou toute autre longueur et largeur équivalente. Un township rectangulaire de cette dimension, contient douze concessions ou rangées de lots, chaque lot ayant 80 chaînes et 80 chaînons de longueur, et 26 chaînes de largeur, et dans chaque rangée 28 lots, faisant en tout 336 lots de 200 acres, avec les grands chemins. Dans ce nombre 240 sont accordables aux habitants, et les 96 autres sont réservés comme nous l'avons dit précédemment.

Ce sera la première forme d'intégration des deux territoires. Il y en aura bien d'autres, reliées celles-là aux autres découpages administratifs du territoire. Certains, plus anciens, reproduisent dans les cantons le mode d'encadrement des seigneuries. D'autres, entièrement nouveaux, se superposent aux deux systèmes ou étendent à tout le territoire de nouveaux types d'entités dont la logique de distribution dans l'espace est très différente de celle qui avait donné naissance aux seigneuries et aux cantons.

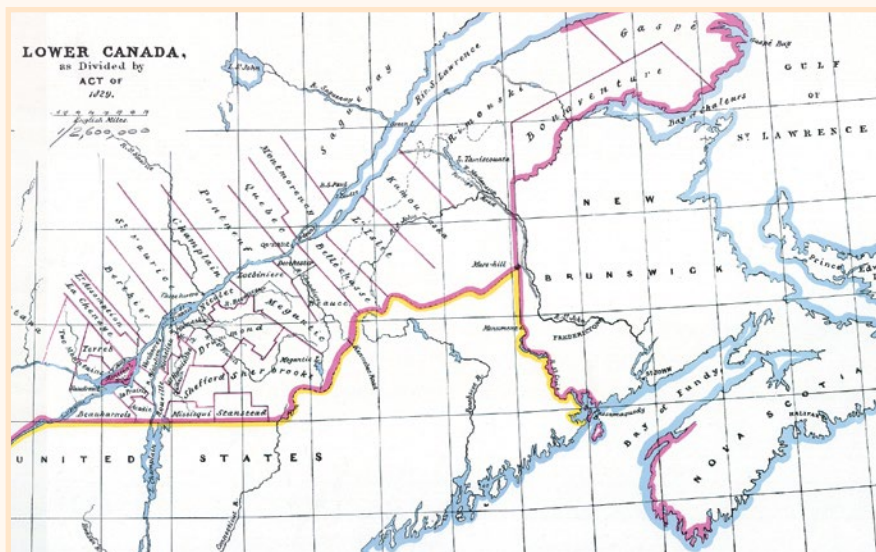


FIGURATIVE PLAN [...] OF THE RIVER ST. LAWRENCE [...] FROM KINGSTON TO ANCE BLANC SABLON [...] (EXTRAIT).
 William Sax, 1829. Archives publiques du Canada. NMC 0019110.





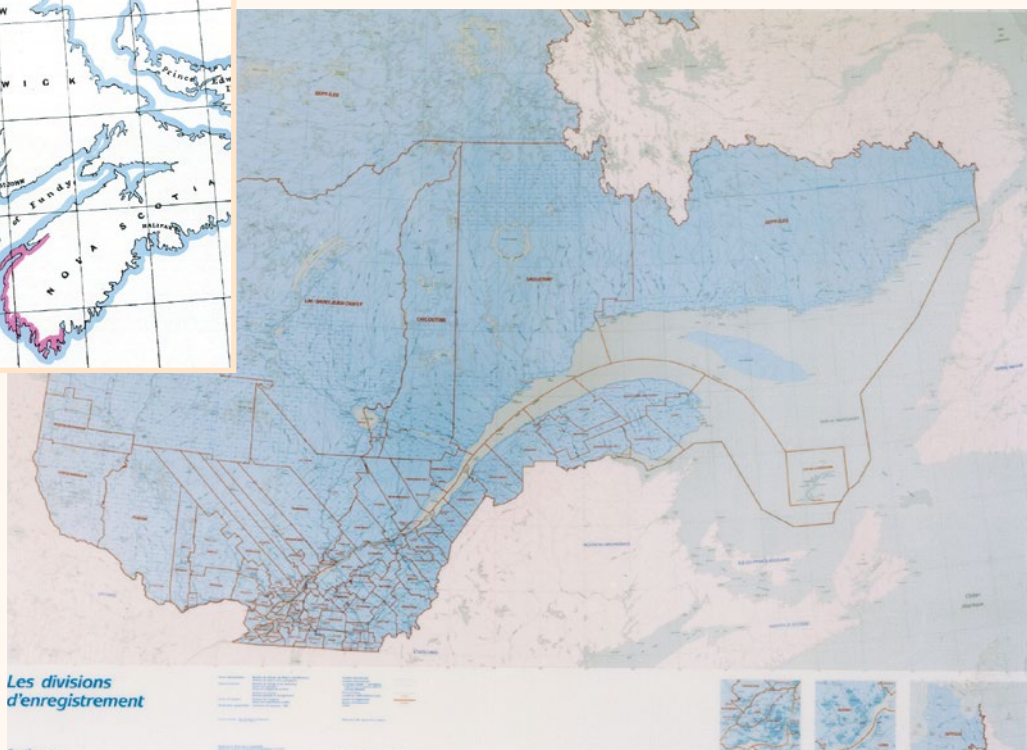
DE NOUVEAUX DÉCOUPAGES ADMINISTRATIFS



LOWER CANADA IN COUNTIES AS DIVIDED BY ACT OF 1829.

Collection of Nineteenth Century Maps of Canada and North America from the British Parliamentary Papers. Cartothèque de la bibliothèque de l'Université Laval, Section des cartes anciennes, 615-1829.

LES DIVISIONS D'ENREGISTREMENT, QUÉBEC.
Ministère de l'Énergie et des Ressources, 1989.

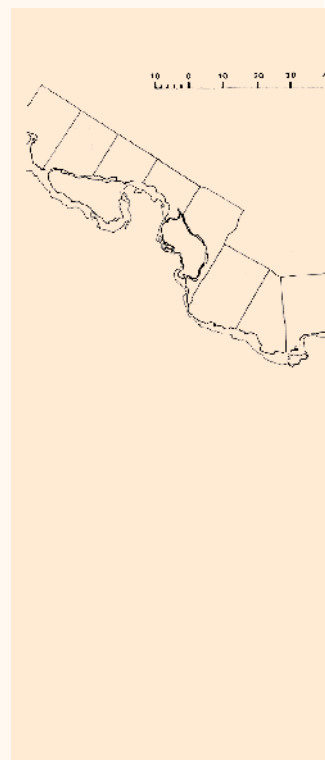


Les comtés et les divisions d'enregistrement

En introduisant le principe du parlementarisme britannique en 1791, la nouvelle constitution imposait le partage du territoire en comtés, découpés sur une base démographique comparable et pouvant élire chacun leur représentant à la Chambre d'assemblée. Définis dès la fin du XVIII^e siècle, ceux-ci verront leurs limites redessinées périodiquement par la suite pour tenir compte des changements de population survenus entre les différentes élections. Comme tel, le comté n'élimine pas les autres formes de découpage administratif du territoire, il s'y superpose, en adoptant même souvent leurs limites. Fait notable, à cet égard, sa forme rappelle pendant longtemps celle des vieilles seigneuries, dont il prolonge le dessin bien au-delà du territoire seigneurial.

À cette division en comtés s'ajoute celle des districts judiciaires, qui allait bientôt servir les fins de l'enregistrement obligatoire des titres de propriétés et les privilèges rattachés aux biens fonciers. Cette question est reliée aux difficultés posées par le vieux droit coutumier français qui, par son souci de pro-

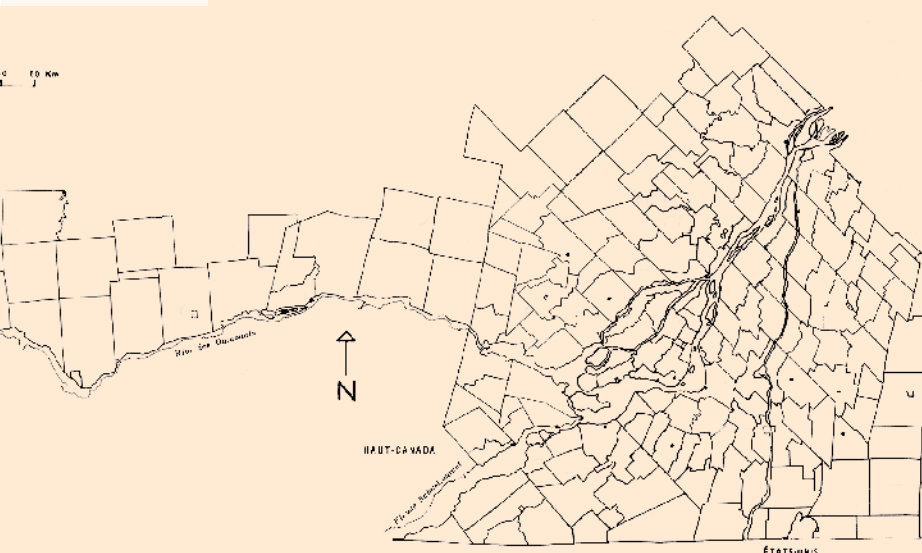
téger les intérêts familiaux, permettait la pratique des hypothèques secrètes. Jugée nuisible au commerce par la bourgeoisie d'affaires britannique, cette disposition avait conduit à une première loi en 1829, destinée à favoriser la disparition de ce genre d'hypothèques. Au cours de la décennie suivante, quelques bureaux d'enregistrement avaient même été établis dans diverses régions du Bas-Canada en vue de faciliter l'enregistrement des titres. Toutefois, ce n'est qu'en 1841 qu'ils deviendront obligatoires, avec l'implantation d'un régime universel de publicité des droits réels, qui prévoit aussi l'établissement de tels bureaux dans chaque district judiciaire de la province. Avec l'abolition du régime seigneurial en 1854 et la confection du cadastre dans les années 1860-1870, ces bureaux prendront un rôle accru, et aujourd'hui encore, ils forment un rouage essentiel de la gestion des données foncières au Québec.





Les municipalités

Dans son rapport de 1839, lord Durham constate la faiblesse sinon l'inexistence de cadres municipaux, à laquelle il attribue en grande partie les difficultés de la province. Il souligne notamment l'état des chemins, dont le mauvais entretien nuit aux échanges. Dès 1840, le Conseil spécial ordonne la division du Bas-Canada en districts municipaux placés sous la juridiction d'un préfet nommé par le gouverneur. Impopulaire, cette disposition fut remplacée en 1845 par une autre qui prévoyait l'institution d'un conseil municipal électif. Mais les craintes suscitées par le pouvoir de taxation de cette nouvelle institution, ajoutées aux craintes dues à la mise en place d'un système scolaire assorti lui aussi des mêmes pouvoirs, suscitèrent tant d'opposition qu'on finit par abolir ces premiers districts municipaux, pour les remplacer par des municipalités locales (1845), elles-mêmes abolies deux ans plus tard et remplacées par des municipalités de comtés. Seuls étaient maintenus les municipalités de villages, les cités et villes déjà existantes et les territoires scolaires, dont plusieurs étaient calqués sur le territoire des municipalités locales. Ce n'est qu'en 1855, finalement, que le régime municipal est officiellement réimplanté, par l'abolition des lois précédentes et l'adoption de l'*Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada*. Cette fois, l'élan est donné, confirmé par l'*Acte municipal du Bas-Canada* de 1860, qui refond la loi de 1855. La municipalité devenait le cadre administratif courant de la province.



LES MUNICIPALITÉS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL EN 1861.
Laboratoire de géographie historique, Université Laval.

Les découpages religieux

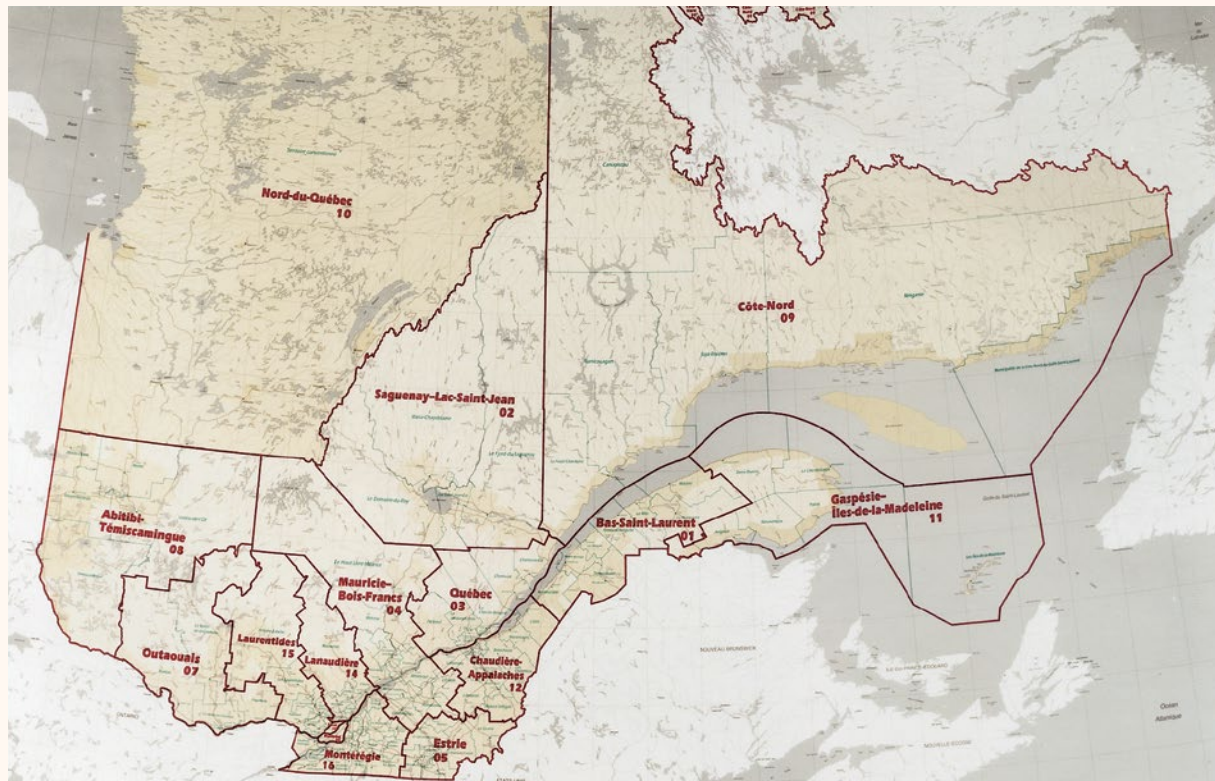
Une des principales conséquences de la Conquête britannique de 1760 fut d'interdire à l'Église catholique du Québec d'ériger de nouvelles paroisses. Lentement reconquis, ce pouvoir lui est finalement consenti en 1831, par une loi autorisant non seulement l'érection canonique des paroisses, mais leur reconnaissance civile. En regard de leur situation sous le Régime français, où leur entretien dépendait avant tout du roi (selon la formule : « C'est à Dieu de faire prier, mais au Roi de faire payer »), c'était là un acquis indéniable, puisque les paroisses devenaient alors des corporations de plein droit, capable d'acquérir, d'aliéner ou d'hypothéquer leurs biens. Plusieurs sont alors créées, qui dépendent toutes du diocèse de Québec, le seul existant, du moins jusqu'aux années 1830, alors qu'un nouveau apparaît, celui de Montréal. Au milieu du XIX^e siècle, on en fonde deux autres, ceux de Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe et, par la suite, plusieurs autres apparaissent, formés comme précédemment, à partir des territoires démembrés des premiers.

Dans l'espace, la paroisse occupe un périmètre précis, dont les limites sont déterminées par l'évêque au terme d'un long processus d'enquête destiné surtout à s'assurer de sa viabilité. Elle déterminera une géographie dominée par les faits d'implantation humaine, où l'église apparaît en position plus ou moins centrale, flanquée de son presbytère, du cimetière et des maisons d'enseignement, qui se multiplient. Présente partout où le nombre de catholiques le justifie, la paroisse quadrille bientôt tout le territoire seigneurial et même les cantons, où se dirigent de plus en plus de francophones. Et on la trouve aussi à la ville, où l'arrivée de plus en plus massive de ruraux en stimule la croissance.

Bien que la fonction première de la paroisse soit avant tout religieuse, son influence sera énorme dans la géographie civile de la province. On la trouve non seulement dans le dessin des premières municipalités, mais dans celui des subdivisions de recensement et du cadastre. Elle ne sera pas la seule, bien sûr, à influencer cette géographie. Les paroisses protestantes le feront également. Toutefois, comme leur population se concentre dans des secteurs géographiques précis, périphériques principalement et peu nombreux, c'est la paroisse catholique surtout qui servira d'assise à cette géographie.

Un enchevêtrement de territoires, encore accru par de nouveaux découpages

LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.
Ministère des Ressources naturelles,
Service de la cartographie, 1994.



Quiconque s'intéresse à la géographie administrative du Québec ne peut manquer de constater l'enchevêtrement de territoires créé par plus de quatre siècles d'évolution. Loin d'être achevée, cette division du territoire se poursuit encore aujourd'hui. Aux enclaves autochtones créées sous le Régime français et confirmées par les législations du XIX^e siècle, qui leur octroient un statut particulier, s'ajoute bientôt toute une série d'autres découpages effectués souvent par réaction et dont le but est de répondre aux besoins créés par l'évolution de la société.

Une des périodes les plus actives à cet égard s'amorce avec la Révolution tranquille. Aux grandes régions administratives créées dans les années 1960 pour décentraliser l'administration publique et favoriser un développement plus harmonieux du Québec, sont venus s'ajouter celles qui sont requises par la *Loi sur la protection du territoire agricole* (1978) et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (1979), qui regroupent les municipalités rurales et urbaines du Québec dans des Municipalités régionales de comtés (MRC) à l'exception de celles qui sont déjà comprises dans les communautés urbaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, et dans la région de la baie James.

Tout aussi connues sont les parcs, les réserves et les Zones d'exploitation contrôlées (ZEC), créés pour protéger la ressource faunique et forestière et en favoriser l'accès au grand public. Dès le tournant du siècle, on avait adopté différentes mesures de préservation des habitats fauniques, par la création de parcs et de réserves dans les régions montagneuses. Toutefois, ce n'est qu'avec les années d'après-guerre et la montée du loisir qu'un nouveau pas est franchi, bientôt accéléré par les récriminations du public contre les clubs privés et les compagnies forestières, qui interdisent les activités de chasse et de pêche sur leur territoire. La forêt étant publique, son accès devrait l'être également ! Et comme on devient aussi plus sensible aux problèmes environnementaux, on s'attache à une meilleure gestion de la ressource, à laquelle on souhaite d'ailleurs de plus en plus participer. Les ZEC sont nées dans ce contexte. Leur gestion est confiée à des corpora-

tions locales, qui ont aussi pour responsabilité de les aménager. Un des plus récents concepts dans ce domaine, et aussi un des plus originaux, reste le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, créé conjointement par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, et qui doit en outre associer les gouvernements locaux. Là, c'est toute une richesse ichthyologique qu'on veut protéger, par des aménagements qui intègrent à la fois les domaines marin et riverain.



LA SEIGNEURIE DE PIERREVILLE, 1823.
Archives nationales du Québec, Québec. E21, Terres et Forêts, seigneurie, P. 56.

D'autres exemples pourraient aussi être évoqués pour confirmer la variété de fonctions dévolues aujourd'hui à l'espace québécois. Mais s'ils peuvent être nombreux à témoigner de l'évolution récente de la société québécoise, ils sont tout aussi nombreux à rappeler son histoire, car, en dépit du temps qui s'est écoulé depuis l'implantation des premiers découpages, c'est encore eux souvent qui servent de cadre à l'aménagement du territoire, indépendamment des changements survenus depuis dans la géographie administrative de la province. Le rang en offre un exemple. Apparu au XVII^e siècle pour servir de cadre à l'établissement rural, il reste toujours une entité bien vivante, dont le dessin influence le plan de zonage des municipalités. Et elles-mêmes, pourtant apparues au XIX^e siècle, déterminent celui des MRC. Dans cette continuité, c'est toute l'expérience historique de la société québécoise qui se profile, marquée à la fois par des faits de permanence et de changement, dont le territoire finalement porte la trace.

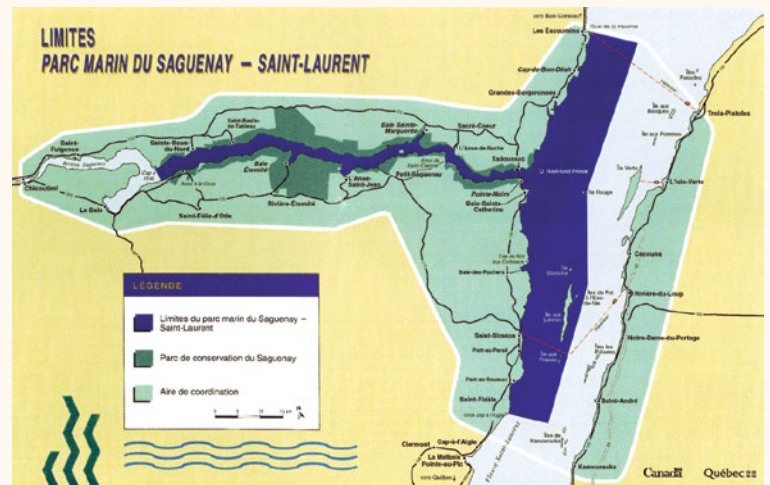


LES TERRITOIRES RÉCRÉATIFS ET PROTÉGÉS AU QUÉBEC.
Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, 1985.

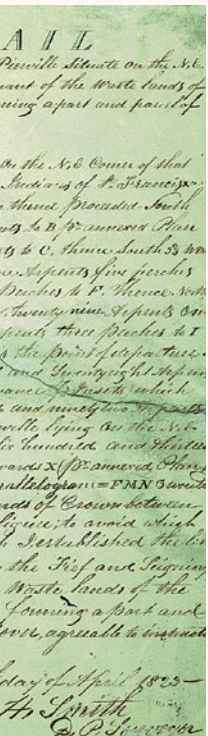


TOPOGRAPHICAL MAP OF THE DISTRICT
OF MONTREAL [...] (EXTRAIT).

Joseph Bouchette, 1831. Archives nationales du Québec, Québec.
P1000, S5.

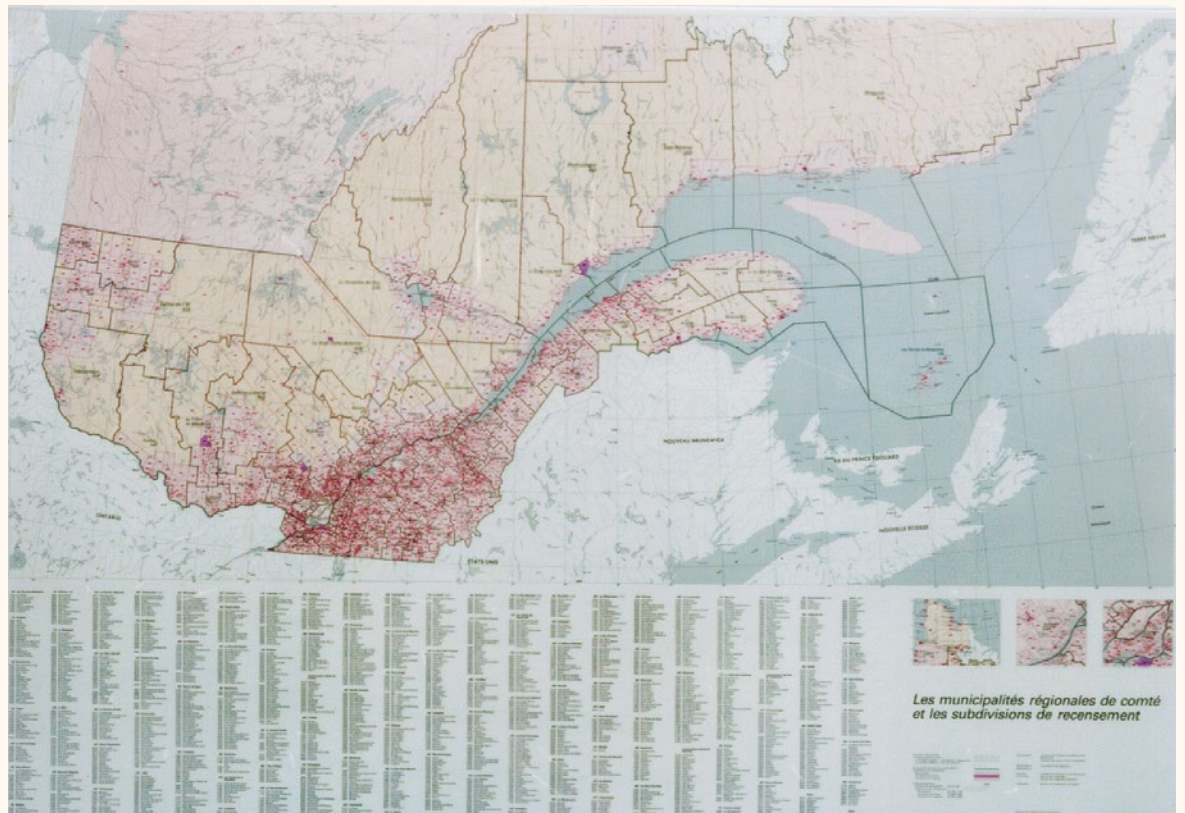


LIMITES PARC MARIN DU SAGUENAY-SAINTE-LAURENT, 1996.
Christiane Hébert. Patrimoine canadien, Parc Canada.



LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES
DE COMTÉ ET LES SUBDIVISIONS
DE RECENSEMENT, QUÉBEC.

Ministère de l'Énergie
et des Ressources, 1986.





LE RANG, FORME DOMINANTE DU PAYSAGE RURAL QUÉBÉCOIS

Plus qu'un simple mode de partage des terres, définissant un type mi-groupé et mi-dispersé d'habitat, le rang est vite devenu un type de peuplement, associé à toutes les grandes pulsions colonisatrices de la population québécoise. Il a envahi non seulement le territoire, mais le champ de la culture, dans ses expressions littéraires et artistiques et dans ses manifestations populaires. De toutes les formes d'aménagement de l'espace au Québec, le rang reste sans doute la plus importante. Il a été associé à toutes les phases du peuplement.

Comme forme d'aménagement de l'espace, le rang est une expression de la rationalité de la France dans l'établissement de sa colonie. En outre, comme il est lui-même un habitat, il détermine un sentiment différent de celui qui est porté au village ou à la paroisse religieuse, dont il définit cependant le territoire.

Le mot lui-même est riche de sens et ses acceptions sont nombreuses, autant que les réalités qu'il décrit. Rang simple, rang double, voici des termes qui déjà le qualifient. Premier rang, deuxième rang, rang du fleuve, rang d'arrière-fleuve, rang de rivière, rang de canton, en voilà d'autres qui, cette fois, le localisent. Mais Rang-du-Bois-de-l'ail, Rang des Caron, Rang Saint-Rémi, voilà qui lui donnent sa véritable profondeur. Car, si dans sa forme première, le rang demeure une structure d'aménagement de l'espace, une forme alignée de peuplement, dans sa forme dérivée, il est aussi une construction culturelle. On a donné à cette construction le nom d'« aire domestique », née du rapport étroit qui s'est établi ici dans le temps entre la famille, l'agriculture et la propriété foncière. Elle donnera ses fondements au processus identitaire.

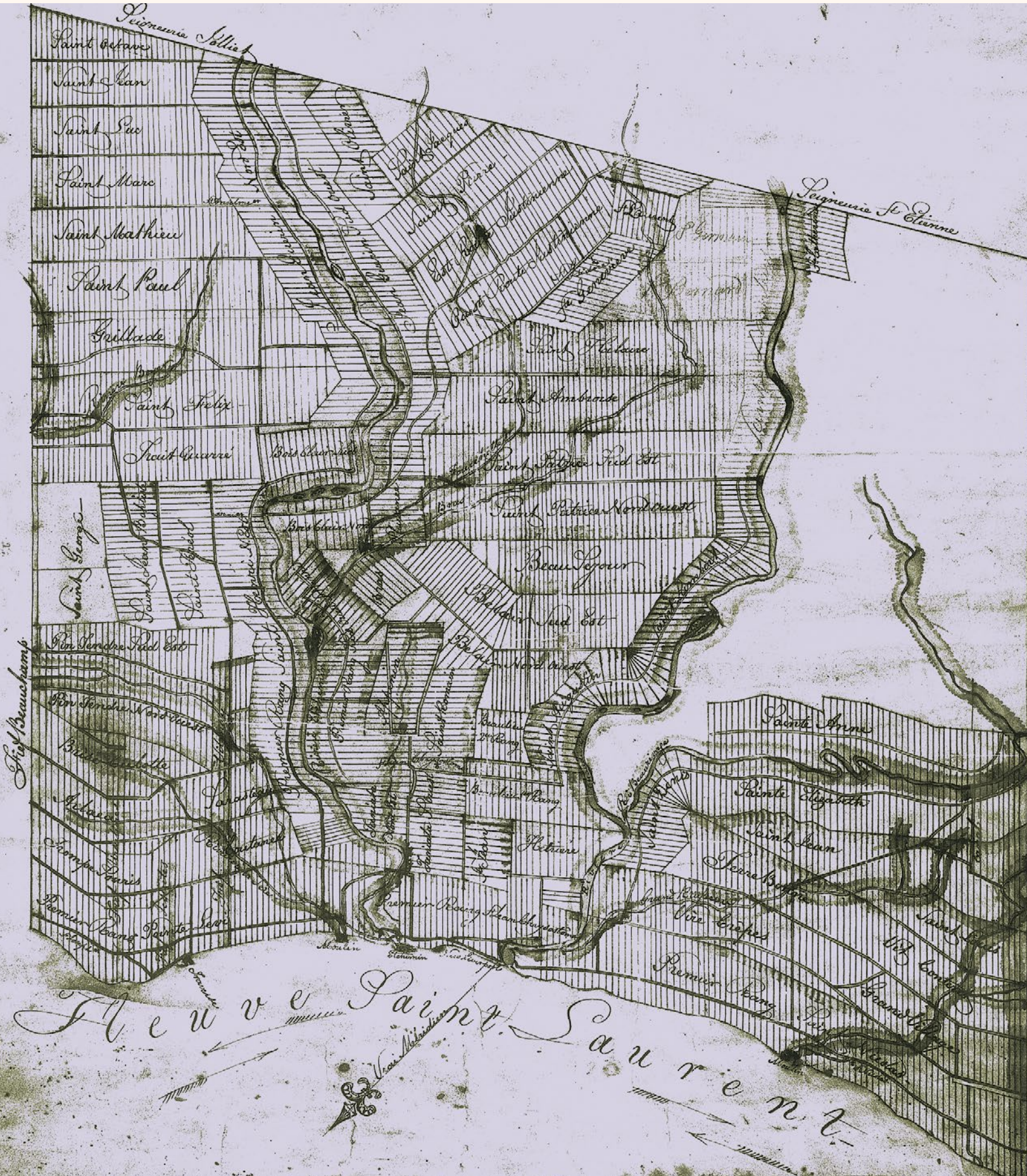
Le vocabulaire du rang associe également d'autres termes, dont la montée (route orientée dans le sens des terres et qui unit deux chemins de rang), le tré carré (ligne de démarcation des terres d'un rang double) et l'about (portion de terre ajoutée aux lots d'un rang après la concession initiale). Ils montrent toute la richesse de ce vocabulaire, d'autant plus qu'ils deviendront eux-mêmes des lieux de référence importants dans le vécu des campagnes.

Et c'est ainsi que d'une forme, vieille déjà de plusieurs siècles en Europe (on en trouve des traces aussi loin qu'au Moyen-Âge), naîtra toute une géographie nouvelle, qui survivra à toutes les vicissitudes de l'histoire et de ses idéologies. On retrouve le rang aussi bien dans les basses terres que dans les plateaux, où il se répand à partir du XIX^e siècle. Et c'est lui encore qui découpera plus tard au XX^e siècle la plaine abitiennaise, un des derniers grands fronts pionniers du Québec.

Au début, pourtant, c'est souvent à d'autres signes langagiers qu'on a eu recours pour désigner le rang. Le mot côte est de ceux-là: Côte Saint-Antoine, Côte de Liesse... Plus tard, on l'appellera aussi concession, Première concession ou Concession 1, Deuxième concession... Mais ce ne sont que des variantes qui ne trahissent en rien la réalité humaine du rang. Toutefois, comme elles apparaissent dans des contextes particuliers de peuplement, caractérisés par l'action planificatrice de l'État (implantation et développement des premières seigneuries; arpentage des cantons; colonisation dirigée du XX^e siècle), elles en semblent le reflet, ce qui laisserait au mot rang une signification différente et plus proche du vécu concret des campagnes.

C'est à la notion même de territorialité dès lors que cette signification renverrait, dans ses filiations lointaines avec la paysannerie européenne. D'où sa force sémantique et sa capacité, au Québec, de s'étendre à d'autres vocables, auxquels d'ailleurs il finira souvent par se substituer, du moins dans la langue d'usage.

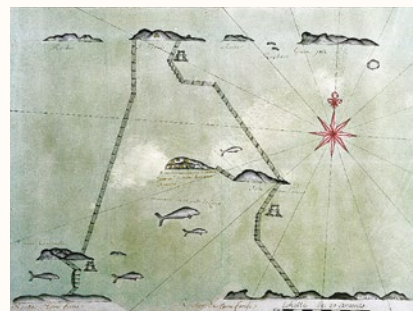
Aujourd'hui, on ne crée plus de rangs et ceux qui demeurent sont depuis longtemps menacés par une urbanisation conquérante qui étend son influence jusque dans les mentalités. Mais, et c'est justement là le paradoxe, même si sa signification historique a changé, le rang reste toujours présent dans l'univers mental des Québécois, comme un trait identitaire.



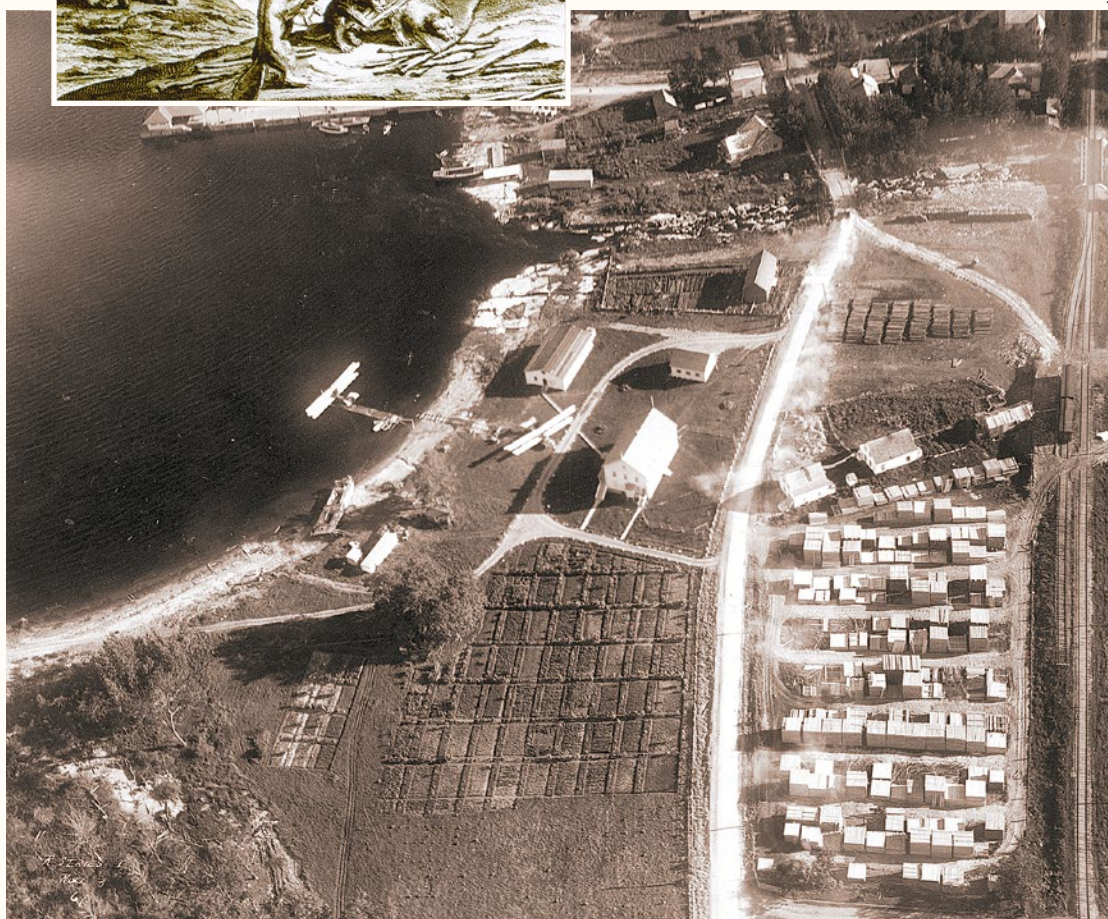
L'EXPLOITATION ET L'AMÉNAGEMENT



1



2



3

1) A VIEW OF INDUSTRY OF YE BEAVERS OF CANADA [EXTRAIT D'UNE CARTE D'HERMAN MOLL, 1715].
Archives nationales du Canada. NMC 117147.

2) LA PÊCHE AUX MARSOUINS, 1727.
Archives nationales du Québec, Québec.
P1000, S5, Saint-Laurent, 1727.

3) PÉPINIÈRE ET STATION D'AVIATION À ROBERVAL, 1924.
Archives nationales du Québec, Québec.
E21, Fairchild, R3, n° 67.

Présentation

Dans leurs descriptions de la Nouvelle-France, les premiers chroniqueurs ont surtout insisté sur les ressources du pays, annonçant déjà les orientations futures de son économie. Et c'est bien par l'exploitation et la mise en valeur des ressources que le territoire québécois fut construit. Elles pèseront lourd aussi dans son aménagement, notamment en infrastructures d'exploitation et de transport.

La première de toutes les ressources exploitées fut la faune, tant terrestre qu'aquatique. Elle domine pendant longtemps l'économie du Québec et aujourd'hui encore elle y contribue, par des formes sans doute différentes de celles d'autrefois, mais qui perpétuent ce vieux lien historique avec la nature. Elle détermine des géographies originales, faites de territoires, de postes et de circuits au départ réservés, mais qui finiront par s'ouvrir avec le temps à d'autres fonctions appelant d'autres formes d'exploitation et d'aménagement.

La deuxième ressource, les sols, compte elle aussi pour beaucoup dans le façonnement du paysage québécois. Dès le début du Régime français, l'agriculture prend une importance capitale dans le développement de la colonie, non seulement parce que l'alimentation de la population en dépend, mais parce qu'elle doit aussi contribuer aux échanges avec l'extérieur. Ces fonctions demeurent après la Conquête, mais, comme les administrateurs français, les administrateurs britanniques portent un jugement sévère sur le type d'agriculture pratiqué au Canada. Pour l'élite canadienne-française du XIX^e siècle, elle devient une activité refuge destinée à assurer la survie du fait français en Amérique. « Emparons-nous du sol ! ». Très tôt, le mot est lancé. De la vallée du Saint-Laurent, l'agriculture progresse jusque dans les plateaux, soutenue par toute une série d'interventions de l'Église puis de l'État. Vif jusqu'au milieu du XX^e siècle, le mouvement s'inverse par la suite et c'est à un problème de dépeuplement rural qu'aboutissent finalement les dernières grandes poussées colonisatrices.

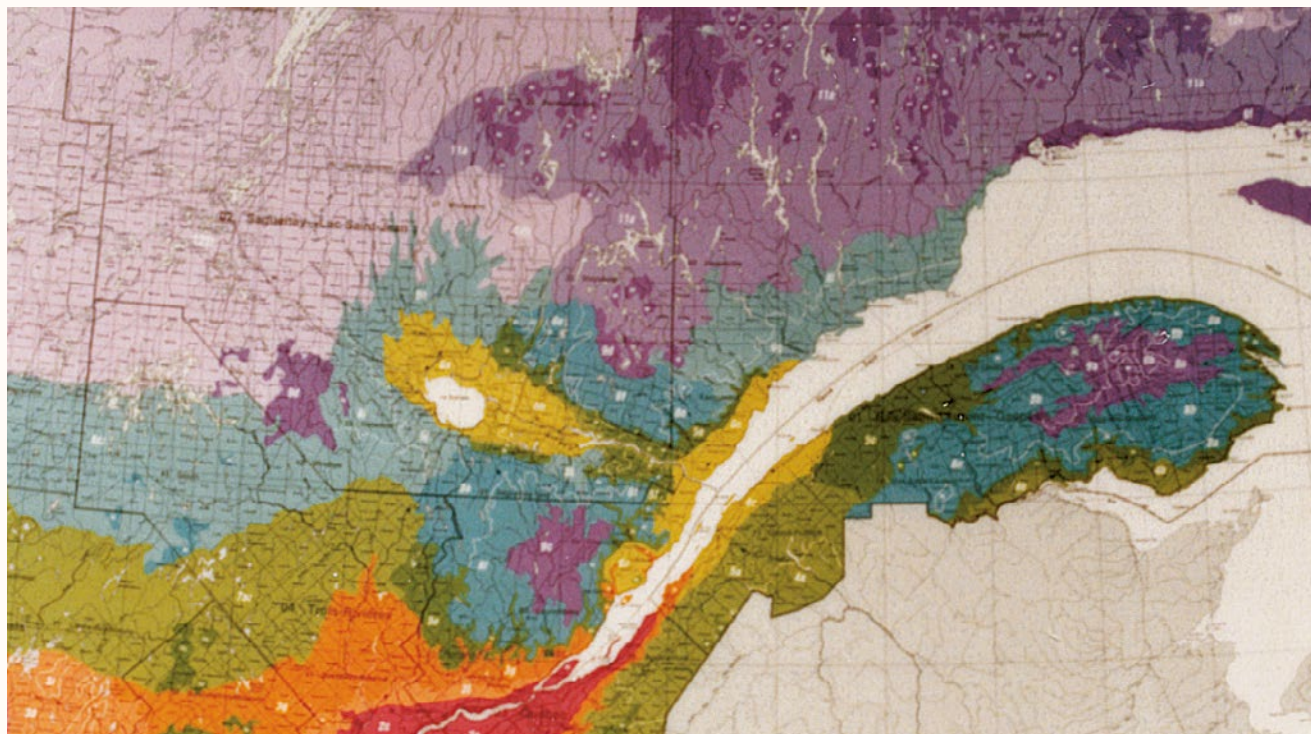
Faire de la terre, cultiver, récolter, vendre ses produits, tels sont les grands rythmes de cette activité, qui est à l'origine de paysages physiques et humains très diversifiés. Et dans cette diversité, se dessinent toutes les manières d'aménager, de produire et de mettre en marché. Tout en restant aujourd'hui une activité à base largement familiale, l'agriculture québécoise prend de plus en plus l'aspect d'une entreprise industrielle, avec ses spécialisations et ses contraintes, notamment dans les zones urbanisées où la concurrence des banlieues se fait durement sentir.

Une autre grande ressource marque tout autant l'économie et le paysage québécois, la forêt. Exploitée pendant longtemps à des fins domestiques et pour la construction navale, elle devient, à partir du XIX^e siècle, une source importante de revenus liée à l'accroissement de la demande en bois d'œuvre

puis en pâtes et papier sur les marchés extérieurs. Elle contribue aussi à des aménagements originaux, que les archives révèlent dans leur ampleur. Aux activités de coupe elles-mêmes, qui exigent la construction de camps et de chemins forestiers, s'ajoutent toutes celles que nécessite le transport du bois. C'est par la voie d'eau, durant longtemps, qu'il s'effectue, ce qui nécessite des aménagements aussi divers que coûteux, depuis la simple glissoire à billots jusqu'aux estacades et aux ports d'expédition vers les marchés. Plus tard, le chemin de fer en deviendra un complément, en attendant que la route prenne la relève. Mais c'est peut-être davantage par ses retombées dans les socioéconomies locales que la forêt a le plus marqué la mémoire collective. Pour des générations de paysans ou de jeunes gens qui sont partis l'hiver aux chantiers, comme pour tous ceux qui travaillaient au moulin ou dans les scieries, elle aura été une source d'emploi appréciée.

D'autres ressources ont également été exploitées, qui ont fait la fortune et même le renom du Québec en plus de créer de nouveaux milieux de vie. On sait l'intérêt porté par les premiers explorateurs aux richesses du sous-sol. Dès le Régime français, on s'active à trouver du fer pour les forges du Saint-Maurice. Cette quête se poursuit tout au long des XVIII^e et XIX^e siècles, mais ce n'est qu'au XX^e siècle que son extraction s'amplifie. Qu'il s'agisse d'or, de cuivre ou d'amiante, chaque nouvelle exploitation se traduit par la création de paysages particuliers, très différents des paysages ruraux et industriels traditionnels. Caractérisées par l'ampleur croissante de leurs installations, elles sont à l'origine de plusieurs grands travaux d'aménagement destinés à favoriser le transport du minerai vers ses lieux de transformation ou vers les marchés.

Parallèlement, on exploite le pouvoir hydraulique. Plus qu'au vent, c'est à l'eau surtout qu'on s'intéresse pour actionner les moulins. Et comme cette ressource se trouve surtout à la campagne, c'est là d'abord que se développent les premières industries. Il faudra les développements technologiques de la fin du XIX^e siècle et surtout du XX^e siècle pour que cette exploitation prenne une autre ampleur. Aux petits barrages construits pour les réserves d'eau des moulins, succèdent bientôt de vastes ouvrages, de plus en plus gigantesques, destinés à répondre aux nouveaux besoins énergétiques du Québec. Et comme ils sont construits le plus souvent à distance du territoire densément occupé, ils déterminent de longs corridors de transport balisés de pylônes aux aspects modernistes. Mais aujourd'hui les besoins comme les idées ont changé. Plusieurs grands complexes miniers ont fermé et c'est vers le développement de plus petites centrales hydro-électriques qu'on s'oriente, indice peut-être d'une autre ère plus respectueuse de l'environnement.



LES RÉGIONS ÉCOLOGIQUES DU QUÉBEC MÉRIDIONAL.
Ministère des Ressources naturelles, Service de la cartographie, 1985.



LA CHASSE

Les rapports individuels et sociaux à la nature ont considérablement évolué en quatre siècles. D'abord contraints par les nécessités de la subsistance et par des activités économiques de type primaire, les nouveaux habitants de la vallée du Saint-Laurent vont peu à peu développer avec la forêt et la faune des relations beaucoup plus complexes, remplaçant la valeur strictement utilitaire des ressources par un système de liens moins tangibles et d'autres valeurs, symboliques celles-là, dont le fragile assemblage relève essentiellement de l'ordre culturel. Reflet des attitudes et des mentalités, miroir de la perception de soi et de la place que chacun occupe dans l'univers vivant, l'histoire de la chasse au Québec témoigne ainsi, à sa façon, du cheminement de l'ensemble d'une société dans l'appropriation multiforme de son espace.

Sous les signes de l'abondance et de la liberté

Parmi tous les sujets d'étonnement des premiers Européens arrivant en Nouvelle-France, il faut compter l'abondance du gibier. Cartier, Champlain, Sagard, Boucher, La Hontan, chacun à son tour s'émerveille du foisonnement des oiseaux migrateurs, tourtes, canards et oies, de la multitude de vaches sauvages (wapitis) et de caribous, du nombre d'orignaux et de cerfs, sans omettre les fabuleuses quantités de castors, de loutres, de martres et autres animaux à fourrures qui feront l'objet de toutes les convoitises. Découverte plus grande encore, les Européens constatent du même coup les rapports différents que les Amérindiens entretiennent avec la faune sauvage : aucun droit n'en régit la chasse et chacun est libre de récolter le gibier selon son besoin, sans distinction d'âge ou de statut social, partout sur le territoire. Il s'agit là d'habitudes et de pratiques tout à fait opposées à celles du Vieux Continent où la chasse, plaisir princier, est devenue un des privilèges de la noblesse et des grands propriétaires fonciers. Paysans, serfs et manants n'ont pratiquement accès ni à la forêt ni aux gibiers et des peines sévères tels le fouet, le pilori ou l'exil frappent les braconniers qui osent contrevenir aux lois.

L'établissement des colons dans ce nouveau monde oblige alors les autorités coloniales à revoir les conceptions admises et à s'ajuster au milieu biologique ainsi qu'au contexte social différents. Dès les débuts de l'implantation du régime seigneurial, les censitaires sont autorisés à pêcher devant leurs concessions, pour des fins de subsistance et sans que le seigneur ne perçoive un droit ; il en est de même pour la chasse qu'ils peuvent faire à l'intérieur des limites de leur terre. Ces libertés nouvelles, accordées à tous, seront d'ailleurs confirmées par le gouverneur Jean de Lauson en 1652, à la condition qu'on n'aille ni chez les voisins ni sur les terres non concédées. Ces deux restrictions, vite oubliées dans la pratique, apparaissent comme une tentative plutôt vaine de policer et de contrôler une activité essentiellement individuelle, et bien sûr discrète, sur un territoire aussi vaste et encore si peu peu-

plé. S'ouvre ainsi aux nouveaux arrivants en Nouvelle-France, comme d'ailleurs à la plupart des colons de ce Nouveau Monde, un vaste champ d'autonomie qui va progressivement entraîner d'énormes pressions sur les cheptels sauvages d'Amérique du Nord.

Chez les grands mammifères, des cervidés pour la plupart, le recul peut être observé dès la fin du XVII^e siècle. La raison est simple : chaque habitant peut abattre à volonté tout original, wapiti, caribou ou cerf de Virginie, en tout temps et sans autorisation particulière, non seulement pour se nourrir, mais dans le but aussi d'alimenter le commerce des peaux et des cuirs qui va d'ailleurs prendre une ampleur considérable dès le dernier tiers du siècle. Des marchands tanneurs, comme les Charest, drainent vers Québec les peaux de mammifères marins du golfe Saint-Laurent et aussi les dépouilles de cervidés collectées partout à l'intérieur des terres. L'importance du commerce des fourrures, surtout celle du castor, dont c'était la seule chasse réglementée, ne doit pas faire oublier les prélèvements des autres pelleteries (ours, loups-cerviers, loutres, rats musqués, renards, martres, etc.), ni surtout les récoltes de peaux pour l'usage des cuirs. En effet, en plus des colons qui ajoutent la venaison à leur ordinaire, des chasseurs professionnels s'engagent chaque hiver dans la profondeur des forêts laurentiennes pour en tirer « des peaux propres pour la tannerie et chamoiserie, qui se fait en France », écrit François-Madeleine-Fortuné Ruelle d'Auteuil de Monceaux, en 1715, ou « pour la faire passer en buffle », écrivait Pierre Boucher dès 1664, autrement dit pour en faire des cuirs fins et du chamois. À titre d'exemple, Pierre-Esprit Radisson signale avoir rapporté 600 peaux d'original d'une seule expédition de chasse dans le Haut-Saint-Maurice ; le sieur Charles de Menou d'Aulnay prétendait de son côté trafiquer 3 000 peaux d'original par année, entre 1645 et 1650, dans la région appelée aujourd'hui le Bas-Saint-Laurent. Tant et si bien que ce sont des dizaines de milliers de peaux, grossièrement tannées autour de Québec et de Lévis, qui seront expédiées chaque année vers les ports de La Rochelle et de Rochefort d'où elles iront approvisionner l'industrie déjà fort ancienne de la peausserie, de la chamoiserie et de la mégisserie de la ville de Niort.

Les conséquences de cette exploitation massive se font vite sentir : dès 1664, les orignaux et les wapitis se font rares autour des habitations ; il faut aller jusqu'à 10 ou 12 lieues à l'intérieur des terres pour en rencontrer, écrit Pierre Boucher dans son *Histoire véritable et naturelle*, ajoutant qu'il « reste seulement des tourterelles et des oiseaux qui sont ici en abondance tous les étés ». Aux environs de Montréal, à la fin du XVII^e siècle, la faune locale est à ce point rare que la perdrix vaut plus cher que la volaille et que l'original atteint le prix du bœuf. D'ailleurs, à l'été de 1697, on se dispute jusqu'en justice la viande et la peau d'un original qui s'est aventuré parmi les colons, comme si ce gros gibier était rare aux abords des habitations. Tout au long du Régime français, et jusqu'à la toute fin du XIX^e siècle, la chasse au gros gibier n'est donc qu'une affaire commerciale ; cette valeur marchande de la peau des grands cervidés fait en sorte que le wapiti va disparaître totalement du territoire laurentien, que le caribou des bois retraitera peu à peu vers le nord et que la population d'orignaux frôlera d'abord l'extinc-



QUÉBEC VUE DE LA CANARDIÈRE, 1699.
Cartouche de Jean-Baptiste-Louis Franquelin,
Service historique de la marine, Vincennes.

La plupart des témoins et des observateurs des XVIII^e et XIX^e siècles s'accordent sur un fait : plusieurs habitants des zones riveraines consacrent leurs beaux dimanches et leurs jours de congés à faire la chasse aux mannes passagères. Empruntant autant aux traditions françaises qu'aux techniques des Amérindiens, ils déploient tout un arsenal de moyens ingénieux pour ruser avec les animaux et accroître l'efficacité des récoltes. La chasse aux tourtes en offre un bel exemple : rets et filets sus-

tion totale, vers 1880, avant que les autorités se décident à appliquer les premières mesures de conservation. Quant au cerf de Virginie, présent seulement au sud-ouest de Montréal, il amorce vers 1840 une véritable épopée nordique à la faveur des déboisements massifs et, sans doute aussi, d'un réchauffement climatique, qui le mènera finalement jusqu'à la hauteur du lac Saint-Jean, au début du XX^e siècle.

En corollaire, c'est donc surtout vers le petit gibier et vers les oiseaux migrateurs que les habitants sédentarisés vont devoir se tourner pour jouir de leur droit nouveau et ainsi mettre au point et développer avec la faune sauvage des relations cynégétiques bien particulières.

Pendant plus de deux siècles, jusqu'au moment où il devint manifestement évident, un peu partout en Amérique, que les prélèvements massifs et non contrôlés risquaient d'éliminer plusieurs espèces d'oiseaux — l'extinction de la dernière tourte au zoo de Cincinnati, en 1914, servit en quelque sorte de révélateur —, les habitants du continent ont puisé sans retenue dans leur vaste réservoir faunique. Le long du Saint-Laurent, ce sont d'abord les plus gros oiseaux migrateurs, oies, bernaches, canards et tourtes, que les riverains recherchent le plus ; viennent ensuite de petits volatiles comme alouettes (maubèches), chevaliers, bécassines et plectrophanes, appelés aussi « petits oiseaux blancs » ; des bandes de lagopèdes, nommés perdrix blanches, poussent parfois des pointes au sud jusqu'aux rivages du fleuve et représentent une manne alimentaire que personne ne laisse passer ; les autres perdrix, la grise et la noire (tétrás), de même qu'une multitude de petits mammifères comme les lièvres, les écureuils, les marmottes et les rats musqués comptent parmi les gibiers les plus familiers : étant sédentaire et abondante, cette petite faune n'a jamais cessé d'accompagner la marche du peuplement humain et de contribuer à varier régulièrement l'ordinaire des repas, tant celui du colon en voie d'établissement que celui du rural de plus vieille souche.

pendus, nappes, échelettes de tir en enfilade se multiplient sur le passage des millions de pigeons, qui au surplus dévastent à ce point les champs de grains, que les curés sortent les goupillons et organisent des processions pour en conjurer le fléau. À plusieurs reprises, les autorités coloniales doivent sévir contre les apprentis, les ouvriers et le petit peuple qui abandonnent à tout moment leurs boutiques, leurs maîtres et leur besogne pour faire le coup de feu sur les nuées de pigeons sauvages, qui rapportent plus au pot-au-feu que les maigres espèces sonnantes durement gagnées. La sauvagine, elle, est chassée à la passée, au cul levé, en gabion ou en caches flottantes, habillées d'herbes marines, quand ce n'est pas la nuit à la lueur d'une lanterne et avec la puissante canardière qui permet d'enfiler les barboteurs par dizaines.

Il faut croire que les abus commencent à inquiéter puisqu'en 1803, dans un document notarié à Cap-Saint-Ignace, une vingtaine de propriétaires riverains conviennent spontanément de certaines règles pour chasser l'oie blanche de façon plus ordonnée et plus disciplinée. Émerge ainsi, grâce à une amélioration générale des niveaux de vie et sans doute au contact des militaires britanniques, une attitude nouvelle à l'égard de la faune, celle d'une chasse dite aujourd'hui sportive, d'un jeu réglementé visant à préserver l'équilibre des forces et la pérennité des rapports, tout en servant en même temps à protéger les espèces.

Cheminaient lentement au cours du siècle dernier, ce nouveau type de relations à la faune sauvage s'impose finalement à la plupart des chasseurs de gibiers, grands et petits, au fur et à mesure des progrès de l'industrialisation, de l'exploitation forestière et de la pénétration du chemin de fer dans l'interland laurentien. Cette combinaison de facteurs sociaux et culturels, et aussi de remarquables progrès techniques (invention des cartouches et des armes à répétition), entraîne les autorités à intervenir et à considérer dorénavant comme d'intérêt public le capital faunique du pays. C'est une nouvelle ère qui va bientôt s'ouvrir.

Sous les signes du contrôle et de la fragilité des ressources

Réagissant, d'une part, à la menace bien réelle de la surexploitation, sinon même de l'extinction de certaines populations fauniques et répondant, d'autre part, à la sollicitation pressante d'élites financières et industrielles désireuses d'accroître la pratique des sports de la pêche et de la chasse, de tout temps symboles d'aisance et de réussite sociales, le gouvernement du Québec met en place en 1885 un régime de location des terres publiques. Désigné plus tard par la population sous le nom de « système des clubs privés de chasse et de pêche », ce régime s'inspire en partie, du moins quant à la gestion, de la tenure seigneuriale, pourtant abolie depuis 1854, et en partie aussi de l'esprit associatif des clubs anglais, regroupant un petit nombre de personnes choisies, adeptes d'une pratique ou d'une cause.



CHASSE AU CARIBOU, 1904.
Collection Paul-Louis Martin.

La formule retenue bénéficie déjà d'exemples précursseurs, soit quelques clubs de pêche au saumon remontant au début du XIX^e siècle et d'autres créés après l'arrivée du rail, dans la vallée de la Matapédia. En retour d'engagements réels vis-à-vis la « protection du gibier et du poisson » et contre le paiement annuel d'un loyer, un groupe de membres obtient la jouissance exclusive d'un territoire de dimensions variables (en moyenne 100 milles carrés, avant 1920, réduit à 13,5 milles carrés en 1960) incluant les droits de chasse, de pêche et d'installation d'immeubles et d'équipements. À l'époque, confronté à des besoins économiques et sociaux très criants et dépourvu des moyens de contrôle d'un si vaste territoire, le gouvernement ne voit que des avantages à ce régime: il demeure ainsi propriétaire du fonds ; il peut surveiller l'évolution de l'occupation et voir au respect des règlements ; il peut aussi révoquer au besoin le bail ou ne pas le renouveler, après cinq ans ; en somme il s'assure que la gestion ainsi déléguée garantira la pérennité du capital faunique. Le nouveau système charrie bien sûr des privilèges, qui ont tôt fait d'attirer la grande bourgeoisie nord-américaine et les élites financières et politiques de tout le nord-est du continent. Le *Québec Sportsman's Paradise* se vend bien à l'étranger : à peu près tout ce que les États-Unis et le Canada central peuvent compter comme riches et gens de pouvoirs, industriels et financiers, présidents, amiraux, maires et ministres, va fréquenter régulièrement les clubs les plus prestigieux, comme le Triton, le Shawinigan, le Laurentien, le Tourilli et tant d'autres, contribuant certes aux économies locales, mais perpétuant aussi des relations de dominants à dominés, sinon de maîtres et de valets. En 1943, plus du tiers

des membres de clubs ne résident pas au pays. D'où un sentiment d'aliénation qui se fait jour dans la population, dès le début des années 1930. On s'en doute un peu, la tendance générale n'est guère à la démocratisation des loisirs, qui sont encore si peu nombreux chez les catégories sociales besogneuses. De fait, il faudra attendre après 1945 pour voir apparaître des changements substantiels à cet égard.



FORKED LAKE COUNTRY CLUB AU DÉBUT DU SIÈCLE.
Collection Paul-Louis Martin.



LE « CHÂTEAU MENIER » SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI, VERS 1905.
Collection Luc Jobin.

Entre 1885 et 1896, 50 clubs de chasse et de pêche vont voir le jour ; 20 ans plus tard, on en compte plus de 300. Mais l'augmentation la plus importante survient entre 1950 et 1966, alors que leur nombre atteint presque les 2 000. Cette augmentation va de pair avec l'accroissement phénoménal du nombre de chasseurs et de pêcheurs qui décuple pendant la même période. Grâce à l'amélioration générale du niveau de vie et des conditions de travail, en particulier l'instauration du congé de fin de semaine, grâce aussi à la multiplication du parc automobile, le nombre de villégiateurs et d'adeptes des sports de plein air ne cesse d'augmenter. Le nombre de parcs et de réserves fauniques s'accroît lui aussi, tout comme leur fréquentation, qui passe de 170 000 visiteurs-jours à 2 205 000 entre 1960 et 1971. Cette effervescence des activités de loisirs et cet engouement pour la nature et pour les sports de la chasse et de la pêche entraînent dans leur sillage la création de nouvelles catégories de techniciens et de spé-



LA GRANDE SALLE DU CHÂTEAU MENIER, SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI, VERS 1910.

Collection Luc Jobin.

cialistes des sciences naturelles qui veillent à la fragilité des milieux vivants et contribuent à asseoir une pensée et des comportements plus respectueux de l'environnement. Ils raniment aussi les protestations, la grogne et le ressentiment contre le régime des clubs privés, qualifié d'archaïque et qui permet à 30 000 membres d'occuper 20 000 milles carrés de bons territoires. Si bien qu'au début des années 1970, c'est d'un peu partout qu'on réclame l'abolition des privilèges et la fin du « Scandale des clubs privés », selon le pamphlet du journaliste Henri Poupart. La pression monte, les manifestations se multiplient. L'État québécois hésite, tergiverse, propose quelques demi-mesures. Finalement, c'est en 1977 qu'il abolit le régime des clubs privés. Celui-ci est remplacé par le système des Zones d'exploitation contrôlée (ZEC), plus ouvertes et enfin accessibles à tous.

Après des siècles d'abus et de méconnaissance de ses ressources, après avoir frôlé les catastrophes que sont la disparition et l'extinction des espèces, le Québec demeure malgré tout, encore aujourd'hui, un territoire riche et giboyeux. Une gestion professionnelle de la faune permet depuis un demi-siècle de suivre de près les équilibres toujours précaires des populations fauniques du territoire. Les longues traditions cynégétiques populaires, même si elles sont parfois bousculées par les excès de l'écologisme militant, constituent encore non seulement un apport hautement valable à l'économie de plusieurs régions, mais un des éléments très significatifs du système complexe de relations qui unit les gens à leur espace et au milieu vivant. Elles participent en ce sens, et de façon dynamique, à l'identité culturelle.

**UN CLUB DE CHASSE ET PÊCHE
AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE.**

Maps showing the territory and location of the Snow Lake Fish and Game Preserves also the routes from Summit House. Anonyme, sans date. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, TR95-29.





LA PÊCHE

C'est par pur hasard, au cours de leurs voyages d'exploration vers l'Asie, que les Européens découvrent les immenses réserves baleinières et morutières de l'Atlantique du Nord, des grands bancs de Terre-Neuve et du golfe Saint-Laurent. Ce fut une véritable révolution que l'exploitation en grand de ces richesses qui provoquèrent une bousculade entre Basques, Français, Hollandais et Anglais, les plus forts chassant les plus faibles. Avec en moyenne à cette époque, 150 jours de jeûne par an, dont un carême de stricte obédience, l'Europe catholique a besoin de nourrir une population en nette croissance. Ces nouvelles réserves de nourriture et de protéines tombent du ciel comme un cadeau, sinon à portée de main, du moins à portée de navires, sans difficultés nautiques particulières et dans la plus simple continuité des techniques de pêche et des savoir-faire déjà éprouvés. Bénédiction, pactole ou ruée, ce fut néanmoins, et pendant des siècles, à dire vrai jusqu'aux très récents signes d'épuisement des stocks, la course des marins européens vers les meilleurs sites de pêche à l'est du nouveau continent.

Un milieu marin riche et diversifié

La rencontre des courants froids du Labrador avec les eaux plus tempérées du Gulf Stream sur les hauts-fonds du plateau continental, et aussi leur contact avec les eaux du Saint-Laurent, riches en alluvions, créent un milieu marin exceptionnel où prolifèrent les micro-organismes dont se nourrissent poissons et mammifères marins. Cartier dira « jamais avoirtant veu de ballaines », de morses, de loups marins, de marsouins, ni de « molues », autres poissons et oiseaux de toutes espèces ; d'ailleurs, à son premier voyage, il croise un terre-neuvier armé à La Rochelle qui fait la pêche sur la côte sud du

Labrador ; il voit aussi plusieurs navires bretons autour de l'île Saint-Pierre. En fait, dès le début du XVI^e siècle, sans attendre les appropriations officielles, des marins bretons, basques, normands et portugais ont commencé à fréquenter les grands bancs de Terre-Neuve, puis les bordures du golfe, moissonnant d'abord la morue, principalement, et pourchassant ensuite les baleines dont les huiles servent à l'éclairage, au savon et à de multiples usages manufacturiers.

C'est ainsi qu'au XVI^e siècle, les baleiniers basques viennent chaque année écumer les troupeaux de grands cétacés, depuis le détroit de Belle-Isle (où les archéologues canadiens ont mis à jour un de leurs navires, le *San Juan*) en gagnant de plus en plus dans l'estuaire, jusqu'à l'embouchure du Saguenay. Là, en des lieux nommés Bon-Désir, Tadoussac et Anse-aux-Basques ou encore, sur la rive sud du fleuve, à la pointe à la Loupe et sur l'île aux Basques, où les baleines harponnées dérivent naturellement, les Basques ont construit des abris sommaires et des fours pour faire fondre en huiles les précieuses tonnes de graisse dont ils remplissent leurs barriques, avant de repartir vite avant l'hiver. Durant leur séjour, ils ont pris l'habitude de faire aussi du troc avec les Amérindiens : des haches, des chaudrons en cuivre, des couteaux et du verre contre des fourrures de castor, de martre et de loutre qui trouvent preneurs à bon prix, dès le retour. Ainsi s'établit peu à peu le début d'un grand commerce de fourrures, dans le bas estuaire du fleuve, développant du même coup les premiers contacts entre deux civilisations fort différentes. Dès le milieu du XVII^e siècle, les baleines se font plus rares, et les Basques aussi ; épisodiquement, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, on verra bien quelques navigateurs de la Côte-du-Sud armer leurs navires pour la baleine, mais sans grand succès. C'est plutôt la pêche au marsouin blanc, le béluga, et d'autres pêcheries fixes, au hareng, au saumon, à l'anguille, qui retiendront l'intérêt des riverains au cours des siècles suivants.



RADE DE L'ISLE PERCÉE.

Anonyme, 1686. B.N., Paris.
Département des cartes et plans.
Service hydrographique. Portefeuille
125, division 5, pièce 1. Copie aux
Archives nationales du Québec,
Québec.



ÎLE VERTE, 1927.

Archives nationales du Québec, Québec. E21, Terres et Forêts, CAFC, N.47-37.

Mais, ce sont les pêcheries de morues qui l'emportent vite en importance : si les navires se comptent par dizaines, à chaque année, au long du XVI^e siècle, aux siècles suivants ce sont des centaines de morutiers, banquais et sédentaires, qui fréquentent les 9 600 km de côtes du front atlantique. Les banquais font la pêche à la morue verte, c'est-à-dire salée aussitôt prise et ramenée sans plus de délai aux ports européens. Les morutiers, appelés terre-neuviens, s'amènent tôt au printemps sur les grands bancs de Terre-Neuve, se mettent en dérive ou au mouillage et les lignotiers jettent à l'eau leurs lignes de 75 à 90 brasses de longueur, lestées d'un plomb de cinq à six livres, et munies d'un court avançon au bout duquel se trouve l'hameçon. L'appât ou boëtte est fait d'un morceau de hareng salé, d'entrailles de morues ou de tout autre morceau de poisson ou de mollusque (surtout une grosse moule appelée pitot). Seize à dix-huit heures par jour, par bordée de quatre heures, les pêcheurs relèvent ainsi des morues de 10 à 20 kilogrammes en moyenne, jusqu'à 400 par pêcheur et par jour, quand « ça donne ». Sur le pont, des équipes de trois hommes étêtent, habillent et vident le poisson qui prend ensuite la direction de la cale ou les saieurs soignent la conservation et l'empilage. Rien n'est perdu : l'huile des foies, les langues, les gaus, les raves, même les arêtes avec lesquelles on fait des peignes, si bien que les morutiers retournent au pays chargés à ras bord. Certains font deux voyages ou campagnes par saison, la « pêche de prime » et la « pêche de tard ». Au XVIII^e siècle, on a estimé à 90 000 tonnes par an la hauteur des retours et certaines années, jusqu'à 192 bateaux quittèrent les seuls ports français, principalement ceux de Normandie et de la Bretagne du nord. On ne s'étonne pas, dans ces conditions, de l'intérêt stratégique qu'offrait le contrôle des mers et des côtes.

Mais les rivalités nationales importent davantage encore dans le cas des pêches dites sédentaires, autrement dit celles de la morue sèche. On pratique ce type de pêche à partir des côtes, dans des embarcations de plus petite taille, soit des chaloupes de quatre à cinq tonneaux, mues par une voile carrée et occupée par trois hommes. Les navires armés pour la

pêche sédentaire sont des transporteurs de gros tonnage, jaugeant jusqu'à 300 tonneaux qui, tôt le printemps, amènent les pêcheurs, le sel, l'avitaillement et les chaloupes en pièces détachées, sur place, en des sites de mouillage, de pêche et aussi de séchage, les plus propices. Car, à la différence de la morue verte que traitent les pêcheurs banquais, la morue des côtes, aussitôt prise est étêtée, éviscérée et habillée ; elle est ensuite légèrement salée, puis séchée au soleil, tournée et retournée pendant plusieurs semaines, sur les galets ou sur des vignaux, sortes de claies de branchages suspendues à deux pieds du sol. La durée totale d'une campagne à la morue blanche peut varier de trois à quatre mois. Elle suppose bien entendu un établissement à terre offrant la proximité des bancs de morues, mouillage, plage de gravier, bois d'œuvre et de chauffage, eau douce, abri, et parfois aussi, gibiers et fourrures. D'où l'intérêt de certains entrepreneurs qui obtiennent les droits de pêche et de traite des fourrures et qui se font concéder en seigneuries les meilleures portions du littoral : ainsi surgissent les premiers postes permanents d'Acadie et de Gaspésie. Nicolas Denys s'établit à Miscou en 1645 et fait la pêche jusqu'au cap des Rosiers ; son neveu, Pierre Denys de La Ronde s'installe peu après à Percé et au Barachois, appelé alors baie des Molues. Suivent au début du XVIII^e siècle, les postes de Matane, Mont-Louis, Gaspé, puis, dans la baie des Chaleurs, les établissements de Pabos et de Grande-Rivière sous l'impulsion des Lefebvre de Bellefeuille. Au moment de la Conquête, tous ces postes furent détruits, rasés par les brûlots de la flotte anglaise, les habitants furent chassés dans les bois et leurs biens furent saisis, « sans qu'on ajoute beaucoup de gloire au renom de Sa Majesté », notera un des capitaines de Wolfe.

Quelques années après le changement de régime colonial, apparaît sur les côtes gaspésiennes un jeune entrepreneur, Charles Robin, de la maison jersiaise Robin, Pipon & Co. Venu d'abord en reconnaissance, en 1776, il revient l'année suivante établir à Paspébiac la base et le centre nerveux de ce qui va devenir en moins de 20 ans un véritable empire, typique du capital marchand, spécialisé dans la collecte, le traitement

et la distribution de la morue sèche. La Charles Robin Co., mieux connue sous le nom de C.R.C., met alors en place un système commercial intégré, doté d'une comptabilité stricte et soignée et fondé sur le crédit et l'endettement des pêcheurs, qui vont devoir vivre sous une complète dépendance. Le succès amène vite la compagnie à s'étendre et à se ramifier un peu partout en Gaspésie, au Nouveau-Brunswick, jusque sur la Basse-Côte-Nord du Québec, d'où la morue sèche, en particulier la célèbre Gaspé Cured, s'imposera sur les marchés d'Italie, de France, du Brésil et des Antilles. D'autres commerçants des îles anglo-normandes, attirés par les bonnes affaires, débarquent à leur tour en Gaspésie, si

bien qu'au milieu du XIX^e siècle, lors de l'apogée du commerce de la morue sèche, ce ne sont que quelques grandes familles, les barons de la pêche, comme les Robin, les Le Boutillier, les Janvrin, les Fruing et les Biard qui contrôlent la majeure partie des activités, laissant une portion congrue à de petits marchands locaux et à de rares pêcheurs indépendants.

La situation ne changera qu'au début du XX^e siècle, grâce à l'arrivée du chemin de fer, puis de la fabrication de neige artificielle permettant l'expédition du poisson frais sur les marchés du continent. Le regroupement des pêcheurs en coopérative leur permettra enfin, progressivement, de se débarrasser du joug pesant d'un système archaïque.

Un fleuve nourricier, un réseau de rivières et de lacs exceptionnels

Plus en amont, de son bas estuaire jusqu'aux Grands Lacs, le Saint-Laurent est alimenté par une foule de rivières, drainant elles-mêmes des centaines de milliers de lacs et formant 16 % des réserves d'eau douce de la planète. Immenses, les ressources halieutiques de ce réseau liquide ont continuellement fait l'objet d'une exploitation, d'abord à des fins de subsistance, ensuite à des fins commerciales. Depuis les premiers établissements européens en Nouvelle-France jusqu'au milieu du XX^e siècle, les riverains ont développé plusieurs modes de capture incluant des parcs de perches et des barrières en fascines, des coffres, des bordigues et d'autres engins fixes, des nasses et des verveux, des filets plombés et des lignes dormantes, afin de prélever leur part des mannes très diversifiées. Au nombre des poissons migrateurs, il faut ranger par ordre d'importance, l'anguille que l'on salait en barriques et qui, plus d'une fois, a sauvé la population de la disette. Vient ensuite le saumon, capturé au moment de sa montaison, depuis Sept-Îles jusqu'à La Pérade, sur la rive nord, et de Sainte-Anne-des-Monts jusqu'à Châteauguay, sur la rive sud. L'aloise, appelée saumon du pauvre, occupe aussi une grande place sur la table des habitants des côtes, de l'île Verte jusqu'au Saut-au-Récollet, au nord de l'île de Montréal. Le fleuve charrie aussi en saison d'immenses mouvées de harengs dans l'estuaire moyen, des tonnes de capelans qui roulent sur les rivages du bas du fleuve, des éperlans et des petites loches, les poulamons, que l'on prend dans les chenaux, l'hiver, sous la glace épaisse des rivières. La faune fluviale non migratrice est aussi riche de plusieurs espèces : l'esturgeon, le maskinongé, le brochet, le doré, les achigans, les barbues, la perchaude, que des centaines de pêcheurs, de père en fils très souvent, de Saint-Nicolas, de Port-Saint-Nazaire ou de Pierreville ont menés sur les marchés à poissons des trois grandes villes. Il s'agit là d'une petite économie régionale et locale dont l'importance n'a guère été mesurée, mais qui participe à l'essentielle diversité des activités imposée par la nature et les ressources de ce pays. La grande industrialisation et la dégradation des milieux vivants qui y est associée ont sérieusement affecté ces traditions de pêche, reléguant du même coup presque dans l'oubli un riche patrimoine de saveurs culinaires : l'anguille à la broche, le bouilli d'esturgeon et de poulet, les gibelottes soreloises, les filets de perchaude, l'omelette aux raves de poissons des chenaux et plusieurs autres.



EXCURSION DE PÊCHE SUR LE LAC TÉMISCOUATA, VERS 1895.

Photo de Louis Belle. Musée du Bas-Saint-Laurent, Rivière-du-Loup. Fonds Belle-Lavoie.

Un tel réseau de rivières et de lacs, entrecoupé de chutes, de rapides et d'accidents topographiques souvent spectaculaires, n'a pu laisser les habitants indifférents au plaisir de contempler et de jouir des beautés sauvages de leur pays. La pêche sportive, à la truite et au saumon, semble associée, dès le dernier tiers du XVIII^e siècle, à une amélioration générale des niveaux de vie et au début des courants romantiques qui valorisent la nature sauvage et ses sites pittoresques. Lacs et rivières des environs de Québec voient ainsi affluer peu à peu les citadins, les premiers pêcheurs à la ligne et aussi des militaires en quête d'émotions fortes et de trophées halieutiques. Si les premiers pourvoyeurs de chasse et quelques clubs de pêche apparaissent dès les premières années du XIX^e siècle, sur la côte de Beaupré et sur la célèbre rivière Jacques-Cartier, il faut plutôt attendre les chemins de fer et l'accessibilité nouvelle qu'ils apportent avant de voir se multiplier les loisirs de la pêche et de la chasse. Après 1870, dans la Matapédia, pour ce qui est de la pêche au saumon, et après 1880, dans l'ensemble des plateaux des Laurentides et des Appalaches, les Québécois et avec eux un grand nombre de Nord-Américains découvrent simultanément la beauté des paysages laurentiens et les plaisirs du sport. Entre 1885 et 1978,



PARTIE DE PÊCHE AU SAUMON SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI, VERS 1910.
Collection Lucien Laurin.

l'État procède à la location d'environ 2 000 territoires de chasse et de pêche, permettant ainsi une appropriation progressive des ressources fauniques du pays ; jusqu'au moment où, la démocratisation aidant, cette formule très décriée fait place à un mode de gestion plus moderne, excluant les privilèges indus. Aujourd'hui, les Zones d'exploitation contrôlée (ZEC), couplées à un vaste réseau de parcs nationaux et de réserves, garantissent la pérennité des richesses fauniques et assurent un accès élargi à l'ensemble des résidents.

Pêcheries maritimes, pêcheries commerciales en eau douce, pêche sportive et bientôt aquaculture, toutes ces activités rappellent l'importante présence, voire la primauté, de l'eau dans la géographie et dans l'histoire du Québec. Réservoir immense d'eau potable pour les uns, ressources inépuisables d'énergie hydroélectrique pour les autres, les eaux intérieures et maritimes restent avant toutes choses un milieu vivant, complexe et à la santé fragile. On commence à peine à corriger les effets négatifs d'une exploitation abusive.



LES SOLS

L'autarcie n'est pas la finalité de l'agriculture. Produire des excédents et en disposer contre rémunération est un objectif auquel tendent les agriculteurs dès que les circonstances le permettent. De fait, on estime qu'au XVIII^e siècle, à la fin du Régime français, une bonne proportion d'exploitants disposaient de surplus. Après la Conquête, la montée de la population des villes et des villages a élargi la base de la demande interne, si bien qu'au XIX^e siècle, on peut parler d'un processus de commercialisation qui, de décennie en décennie, oriente et transforme l'agriculture et la mise en valeur du territoire québécois. Ce processus d'articulation au marché s'accélère au XX^e siècle et entraîne après la Seconde Guerre mondiale une redéfinition complète des conditions du développement agricole.

Une certaine hiérarchie a toujours existé entre les exploitations, qu'il s'agisse de la superficie en culture, de la présence animale et de l'équipement productif. Les progrès de l'agriculture n'ont fait qu'accentuer ces écarts, entre les fermes des anciens foyers de peuplement et entre celles-ci et les fermes des nouveaux fronts pionniers. À chaque période historique, au fur et à mesure que l'agriculture s'est diffusée dans les diverses régions du Québec et qu'elle a gagné en maturité, un nouvel ordre hiérarchique a caractérisé le développement agricole québécois. Si quelques cultures et quelques élevages ont pesé d'une manière déterminante sur l'évolution de l'aménagement agricole, en aucun temps le paysage agraire n'est apparu homogène dans l'ensemble du territoire. En fait, depuis le Régime français, des distinctions significatives s'observent dans l'ordonnement des paysages, entre la partie méridionale, dont la plaine montréalaise est le cœur, et la partie septentrionale du territoire. Les régions du sud sont en effet globalement mieux pourvues en sols de qualité que les autres régions et plus choyées qu'elles par le climat

qui leur réserve une plus longue saison végétative. En outre, depuis le XIX^e siècle, la croissance urbaine a été plus massive dans la partie méridionale que dans la partie septentrionale, ce qui a introduit un puissant facteur de diversification du paysage agraire. Car la grande région de Montréal n'est pas seulement le cœur démographique du Québec, elle en est aussi le cœur agricole.

Cette diversité au sein du domaine agricole paraît encore plus marquée si l'on prend en compte d'autres activités auxquelles se prêtent les paysans hors l'agriculture pour assurer leur survie. En effet, de tout temps, pour compléter leur revenu, les familles paysannes ont su combiner au travail des champs d'autres activités, sur la ferme et à l'extérieur de celle-ci : l'artisanat, la fabrication textile, la coupe et le sciage du bois, la pêche commerciale, le travail du cuir, la fabrication de charbon de bois, pour en nommer les plus fréquentes. À l'inverse, et le phénomène n'est pas encore disparu, l'agriculture a été pratiquée comme activité secondaire, pour un revenu d'appoint ou d'autres considérations, par une frange non négligeable de la population.

En même temps qu'ils cherchaient à assurer la survie de l'exploitation familiale et l'installation de leurs enfants, les agriculteurs se sont ajustés au marché de différentes manières : en adaptant la nature et le volume de leurs productions à la demande, en augmentant la superficie de leur ferme et en relevant la productivité de leur travail par le recours à de nouveaux moyens et à de nouvelles techniques. C'est l'impact de ce long processus sur le territoire et dans la formation de celui-ci qu'il convient ici de mettre en perspective.

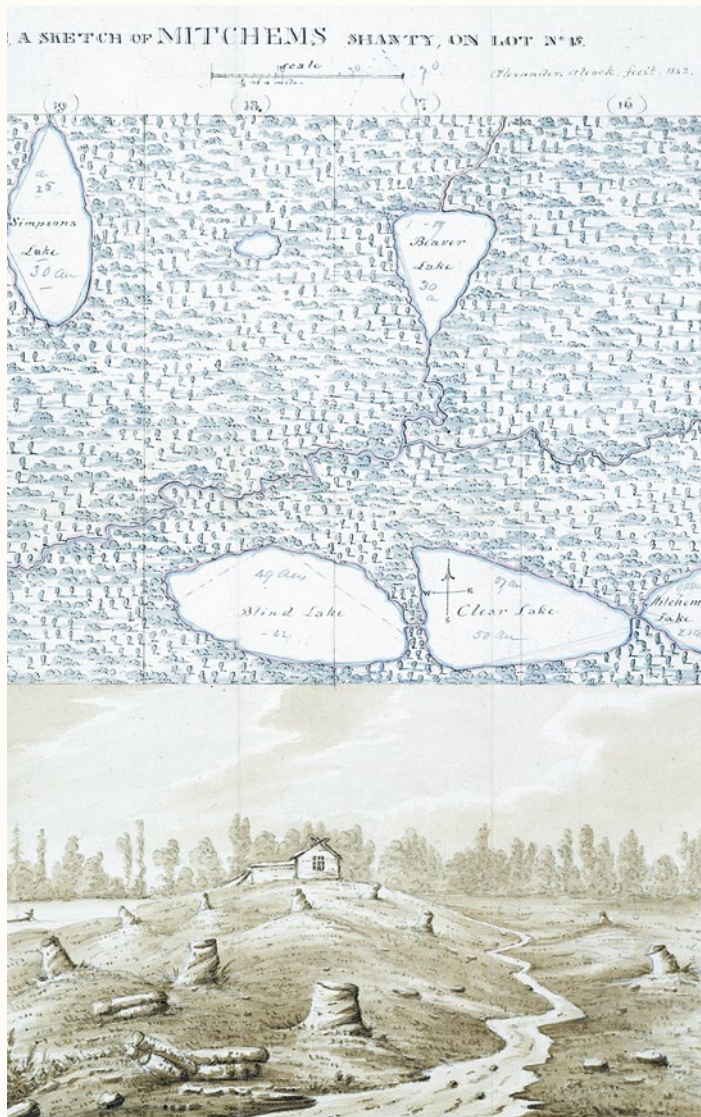
Faire de la terre : coloniser le territoire

Tel qu'il s'offre à nous aujourd'hui, l'espace agraire du Québec est le résultat d'un long mouvement de conquête de terres neuves. Commencé il y a près de quatre siècles, au début du Régime français, ses dernières poussées se sont répercutées jusqu'aux années 1940 et même 1950. Ce façonnement du paysage est en soi une œuvre colossale à laquelle ont participé des milliers de familles paysannes dans des conditions toujours difficiles.

Presque partout au Québec où on s'est avisé de faire produire la terre pour nourrir les humains et leurs élevages, il a d'abord fallu libérer le sol d'un imposant couvert forestier. Dans le langage commun des Québécois, le mot colonisation a pris le sens d'occuper un terrain vierge afin d'y amorcer une exploitation agricole, et le mot colon, celui d'exploitant pionnier.

Abattre les arbres, arracher les souches, brûler les débris végétaux, épierrer le sol et mettre en forme les champs est un travail aussi long que fastidieux. Chaque nouvelle parcelle ouverte à l'agriculture équivalait au travail d'une vie entière consacrée à l'aménagement du sol. Seuls à vrai dire certains pionniers de la dernière vague de colonisation en Abitibi-Témiscamingue ont pu bénéficier des secours du bélier mécanique pour hâter et diminuer leur labeur de défricheurs.

Selon l'état des lieux et le nombre de bras qu'elle pouvait mobiliser, il aura fallu à la famille paysanne qu'elle s'acharne pendant 15, 20 ans et même plus longtemps pour préparer à la culture une superficie d'une quinzaine d'hectares (une quarantaine d'acres). Les arbres abattus étaient précieusement conservés pour l'érection de la maison, des bâtiments de ferme, des clôtures et pour constituer la réserve de bois de chauffage et de construction. Une à une, les souches étaient arrachées avec le concours d'un bœuf ou d'un cheval, les plus grosses exigeant un véritable acharnement. Aussi, durant les



OUVERTURE D'UN LOT DE COLONISATION AU XIX^e SIÈCLE.

Plan of lots n° 16 [...] on the 12th concession of Clarendon, Alexander Alcock, 1842. Archives nationales du Québec, Québec. E 9, Agriculture/Vieux dossiers, n° 13.

En structurant ainsi de nouveaux habitats ruraux à l'échelle de vastes territoires, la famille paysanne a été un puissant moteur de la croissance démographique dans toutes les régions du Québec, à l'exclusion bien entendu de sa partie nordique rébarbative à l'agriculture. L'industrie allait trouver dans cette prolifique population des campagnes une abondante main-d'œuvre, et la ville, des contingents nombreux de nouveaux citoyens.

C'est sur les bords du Saint-Laurent que s'est amorcée la formation de l'écoumène, dans le cadre seigneurial défini par la France pour orienter le peuplement de sa colonie d'Amérique du Nord. Historiquement, l'aménagement des champs a d'abord pris forme dans la grande région de Québec. Graduellement, l'ouverture des terres à l'agriculture a suivi l'axe du fleuve vers Montréal. Au moment de la Conquête, en 1760, le domaine agraire offre encore l'aspect de deux bandes étroites de chaque côté du Saint-Laurent, l'occupation du sol a encore très peu pénétré l'intérieur du pays le long des affluents du fleuve.

Après la Conquête, les francophones continueront de fournir le plus grand nombre de colons en provenance des anciens foyers de peuplement avec, ici et là, quelques apports acadiens, dans le bas du fleuve et à quelques autres endroits, près de Nicolet par exemple. Mais avec le passage de l'ancienne colonie française sous la gouverne britannique, il faudra dorénavant compter aussi avec de nouveaux acteurs. Au fil des ans, le mouvement de colonisation du territoire recevra l'apport de groupes anglophones : certains suivent les grandes migrations des populations des îles britanniques, d'autres remontent depuis les actuelles provinces canadiennes de l'Atlantique. Ces colons anglophones, installés pour la grande majorité avant le milieu du XIX^e siècle, marqueront de leur présence durable certaines parties du territoire, principalement dans les Cantons de l'Est, dans l'Outaouais et dans le bas du fleuve.

premières années de défrichage, pour hâter la mise en culture, c'est entre de grosses souches que souvent se faisaient les premières semailles. Mieux valait reporter à plus tard l'enlèvement de ces obstacles profondément enracinés afin de dégager le plus rapidement possible une superficie viable pour l'unité familiale.

La vitalité de la famille paysanne, dont la forte fécondité assurait une descendance nombreuse, a joué un rôle essentiel dans la formation de l'écoumène. Non seulement les couples devaient-ils préparer la transmission de leur exploitation à un fils, mais de plus ils devaient aider à l'établissement d'autres enfants sur des terres avoisinantes ou au loin. C'est ce mode de reproduction de la famille paysanne sur une base spatiale élargie qui a alimenté un courant continu de colonisation du territoire jusqu'au XX^e siècle bien engagé. Toutefois, la marche vers les terres neuves ne pouvait suffire seule à éponger les excédents démographiques engendrés par les familles paysannes. Une part de ceux-ci iront soutenir la croissance des hameaux, des villages et des villes, et nourriront même, entre les années 1840 et 1930, un important mouvement d'émigration vers les États-Unis et les provinces canadiennes.

Cependant, en dépit de la pression constante que la croissance de la population des campagnes fait peser sur le domaine agraire, les exploitants évitent de fractionner la ferme familiale pour permettre l'installation des jeunes générations en agriculture. Car en réduire la superficie à la portion congrue compromettrait la capacité même de la famille à vivre de son travail de la terre. Au contraire, on observe plutôt chez les agriculteurs une tendance à augmenter la superficie des exploitations, ce qui en soi ne fait qu'accroître le besoin de terres neuves. Cet appétit pour le foncier a conduit la famille paysanne jusqu'aux marges de l'espace cultivable.



LA COLONISATION EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 1934.

Maurice Proulx, Office du film du Québec. Archives nationales du Québec, Québec.

Jusque vers 1840, la marche des francophones vers les terres neuves progresse à l'intérieur de l'ancien cadre seigneurial. Puis, c'est le débordement autour de celui-ci et au loin, en plusieurs directions à la fois. Ce mouvement hors des seigneuries s'accompagne d'un vibrant discours sur la colonisation du territoire, qui invite à étendre l'agriculture comme mode d'existence jusqu'aux limites de l'espace agricole utile. Il émerge dans les années 1840 au moment où on constate l'épuisement de la réserve de terres disponibles dans le domaine seigneurial et les premiers signes de l'exode vers les États-Unis. L'objectif de ce discours qu'entonnent à l'unisson les élites, clergé en tête, est d'assurer la survie collective du groupe francophone par l'appropriation la plus large du territoire. L'historiographie a beaucoup insisté sur ce discours qu'elle a décortiqué pour appréhender une des grandes utopies mobilisatrices du XIX^e siècle et des premières décennies du XX^e siècle.

Les francophones se répandent dans les Cantons de l'Est et remontent le long de l'Outaouais ; ils y fondent des établissements à proximité de noyaux d'anglophones qui les ont précédés. Sur la rive nord du fleuve, ils s'approchent du rebord des Laurentides et tissent un long front pionnier depuis les collines de Québec jusqu'à l'arrière-pays de Montréal. Ils descendent aussi le long du fleuve, sur son flanc sud surtout où ils suivent le littoral de la péninsule gaspésienne. En même temps, loin du fleuve, ils amorcent le peuplement du Saguenay, puis à la fin du XIX^e siècle, ils jettent les bases d'un nouveau foyer de peuplement sur le bord du lac Témiscamingue. Enfin, au XX^e siècle, ils élaborent en Abitibi-Témiscamingue le dernier grand pan de l'écoumène agricole québécois.

Cette dernière période du mouvement de colonisation donne lieu d'ailleurs à un vaste plan étatique d'occupation du territoire agricole. Pour combattre les effets de la longue crise économique des années 1930, le Québec se fait directement le maître d'œuvre d'une entreprise de peuplement agricole. Usant de diverses mesures d'appui à la colonisation, il cherche alors à transplanter dans la nouvelle région une partie de la population urbaine durement éprouvée par le chômage. Mais il n'y a pas que la plaine abitibienne qui est touchée par le regain du mouvement de colonisation au cours des années 1930. Plusieurs autres régions y participent, comme le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay.

L'ouverture des terres neuves de l'Abitibi signale la fin du long cycle de la colonisation agricole du territoire. Jamais les campagnes québécoises n'auront été aussi peuplées et jamais les paysages agricoles n'auront fait reculer autant le couvert forestier. Alors même que ce dernier sursaut du peuplement colonisateur survient, l'agriculture québécoise poursuit des transformations en profondeur qui bientôt en changeront radicalement les principes de fonctionnement. Comme Ringuet l'a justement évoqué dans son roman *Trente arpents*, des forces, qu'incarnent la ville, l'industrie, l'attrait du modernisme, sont à l'œuvre au début du XX^e siècle qui, lentement, désagrègent la vieille tradition terrienne. Après la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture paraît si intimement intégrée au système économique qu'il ne convient plus de parler de paysannerie pour désigner les exploitants agricoles, qu'on trouvera mieux approprié de présenter comme des producteurs agricoles.

L'expansion agricole et la commercialisation de l'agriculture au XIX^e siècle et durant la première moitié du XX^e siècle

Vers 1740, la superficie des terres en culture couvre un peu plus de 100 000 acres (environ 125 000 arpents) et délimite un domaine agricole encore bien tenu le long de l'axe laurentien. En vérité, la plus grande partie de l'espace agricole québécois sera structurée après la Conquête, sous la poussée démographique. Au début des années 1830, le Québec compte près de 50 000 exploitations agricoles dont la superficie défrichée avoisine 1 500 000 acres. Au cours des deux décennies suivantes, les chiffres font un bond impressionnant. Vers 1850, on recense un peu plus de 80 000 exploitants agricoles, si l'on exclut les propriétaires de lopins de terres, et la superficie totale défrichée à des fins agricoles couvre environ 3 150 000 acres. Un siècle plus tard, le nombre des agriculteurs a presque doublé et l'étendue totale des défrichements a triplé. Le début des années 1940 indique un sommet historique dans la poussée du monde agricole alors qu'on recense près de 150 000 exploitants agricoles. En fait, la grande crise est venue ici déjouer quelque peu le cours des choses en gonflant d'une vingtaine de milliers le nombre d'agriculteurs qui, depuis le début des années 1920, plafonnait autour de 130 000. Sans la crise, on aurait sans doute assisté à un déclin de l'effectif agricole, une tendance qui deviendra irrésistible après la guerre. D'ailleurs, c'est au début des années 1920 que l'espace défriché atteint le plus haut sommet, un peu plus de 9 000 000 d'acres.

À l'aune des rendements contemporains, les gains de productivité agricole semblent bien lents avant 1950. Jusque-là, agrandir les exploitations a constitué une des principales réponses, sinon très souvent la principale, à l'appel des marchés. Au milieu du XIX^e siècle, la superficie moyenne des exploitations agricoles québécoises est d'environ 75 acres, assez proche finalement de la superficie moyenne d'avant la

Conquête. Vers 1920, elle couvre 125 acres. La grande crise et le contexte de la Seconde Guerre mondiale auront pour conséquence de la maintenir à ce plateau au cours des années 1930 et 1940. En même temps qu'ils agrandissent leur exploitation, les agriculteurs s'efforcent d'étendre la superficie de terre qu'ils consacrent à leurs travaux des champs. Sous ce rapport, leur travail a été considérable. De 32 acres au milieu du XIX^e siècle, la partie défrichée des fermes québécoises est passée à 65 acres vers 1950. Cette progression de la partie défrichée des exploitations est le meilleur indice que nous ayons de l'intensification de l'agriculture.

L'importance accordée à quelques grandes cultures et à la progression de l'élevage explique pour l'essentiel l'élargissement continu de l'exploitation type sur une très longue période. Sous le Régime français, et encore jusqu'au début du XIX^e siècle, le blé, céréale panifiable par excellence, a constitué une dominante de la production des fermes québécoises. Mais avec la montée des grandes régions productrices de blé de l'Amérique, l'Ontario en particulier, voisine immédiate, les agriculteurs québécois en viennent rapidement à remplacer la grande céréale par d'autres cultures. Le foin et l'avoine, en particulier, prennent alors beaucoup d'importance au point de monopoliser la plus grande partie de la superficie cultivée après 1850. Au milieu du XIX^e siècle, la part du foin dans l'espace cultivé est de l'ordre de 40 %, celle de l'avoine de 26 %. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, les deux grandes cultures continuent leur extension dans l'espace cultivé : en 1900, les parts du foin et de l'avoine sont respectivement de 54 % et de 28 %. L'orge, les pommes de terre et le sarrasin occupent aussi une part significative de l'ensemble de la superficie cultivée durant ce demi-siècle.



LE MOULIN DE MONTMAGNY, 1953.

J.W. Michaud, Office du film du Québec. Archives nationales du Québec, Québec.

L'importance accrue accordée au foin et à l'avoine entre 1850 et 1900 correspond à une présence animale grandissante dans l'espace agraire québécois, que signale d'ailleurs le doublement de la superficie en pâturage. Les moutons demeurent nombreux, mais, en 1900, on ne dénombre pas plus de têtes qu'il y en avait 50 ans plus tôt, soit environ 650 000. C'est que depuis 1870, cet élevage est en déclin et a déjà perdu 250 000 têtes. La croissance est ailleurs, du côté des bêtes à cornes et des porcs, les deux grands élevages reliés à la commercialisation de l'agriculture québécoise. Durant les dernières décennies du XIX^e siècle, la production laitière émerge comme la nouvelle grande spécialité de l'agriculture québécoise, laquelle s'ouvre à la production massive du beurre et du fromage, dont une large partie est écoulée à l'étranger, en Grande-Bretagne. Entre 1850 et 1900, le nombre de vaches laitières passe d'environ 300 000 têtes à un peu plus de 750 000. Cependant, vu le grand nombre d'exploitants, la présence de celles-ci sur les fermes reste, somme toute, encore limitée, si on oublie certains grands éleveurs qui possèdent un cheptel important. Au début du XX^e siècle, on ne recense toujours que cinq vaches laitières en moyenne par exploitation. Quant à l'élevage porcin, il passe de 250 000 têtes à 400 000 durant la même période. La demande urbaine à la hausse et la nouvelle abondance du petit lait de vache donné en nourriture aux bêtes favorisent la montée de cet élevage.

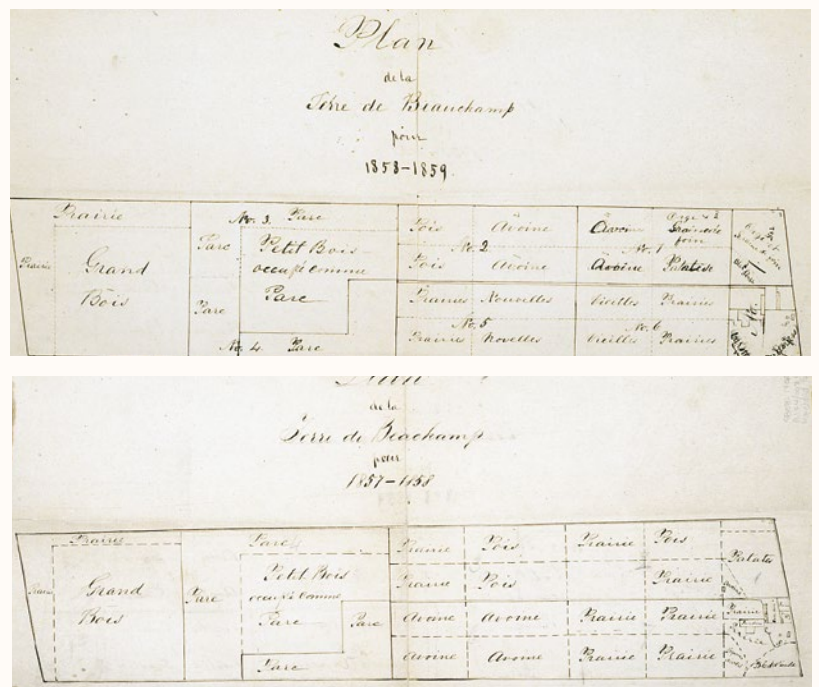
Au cours de la première moitié du XX^e siècle, l'avoine et le foin, les deux grandes cultures du XIX^e siècle, conservent leur importance relative dans l'espace cultivé, avec quelques nuances cependant. La superficie globale occupée par l'avoine augmente un peu jusque vers 1920, mais elle reste stable pendant la trentaine d'années qui suit. Il en va autrement du foin qui accroît sans fléchir son emprise dans

l'espace cultivé, entraîné par la progression de l'élevage bovin. En 1950, le foin occupe à lui seul 62 % de l'espace cultivé, l'avoine en accapare 24 %, en recul de 4 % depuis le début du siècle.

Bien que l'élevage du mouton continue de décliner durant la première moitié du XX^e siècle — il sera réduit de moitié —, la charge animale dans les exploitations connaît encore un net accroissement. Le nombre de vaches laitières augmente de moitié alors que celui des porcs est multiplié par deux et demi. Tiré par la demande urbaine, l'élevage porcin fait alors sa grande percée. Le nombre moyen de vaches laitières, sur les fermes qui se consacrent à cet élevage, est passé de cinq à douze. Ici encore le changement d'échelle est significatif de l'évolution de l'agriculture québécoise du premier demi-siècle. Tout comme d'ailleurs l'essor rapide de l'élevage de volailles : 3 000 000 de têtes recensées en 1890, plus de 10 500 000 en 1951.

L'agrandissement des terres, la marginalisation rapide du blé, l'essor de grandes cultures comme le foin et l'avoine, l'alourdissement de la charge animale, voilà autant d'indications d'une agriculture qui s'est passablement transformée depuis les premières décennies du XIX^e siècle. Ce processus de commercialisation de l'agriculture est lui-même porteur d'un mouvement de modernisation des pratiques agraires, un mouvement qui cherche à s'affirmer au XIX^e siècle et qui gagne en profondeur au siècle suivant.

Modifier les pratiques agraires est une préoccupation ancienne au Québec, particulièrement après la Conquête, lorsque le Québec commence à être touché par les idées nouvelles que propage la révolution agricole qui a cours en Europe. La communauté anglophone, qu'alimente le courant migratoire, joue pendant plusieurs années un rôle précurseur dans la valorisation des nouveaux savoirs et des nouvelles manières de faire. Toutefois, c'est véritablement au cours des années 1830 que commence à s'organiser au Québec un



PLAN DE LA TERRE DE BEAUCHAMP POUR 1857-1858 ET POUR 1853-1859.

Archives nationales du Québec, Québec. P 174, Félix-Gabriel Marchand, n° 1-2.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jueuis

ABONNEMENT :

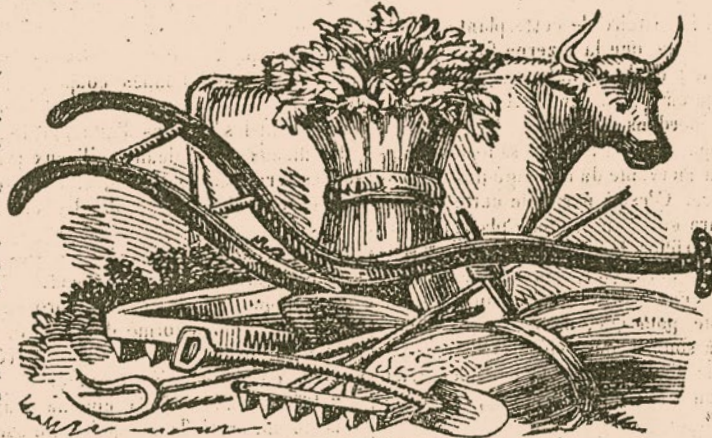
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Sila guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

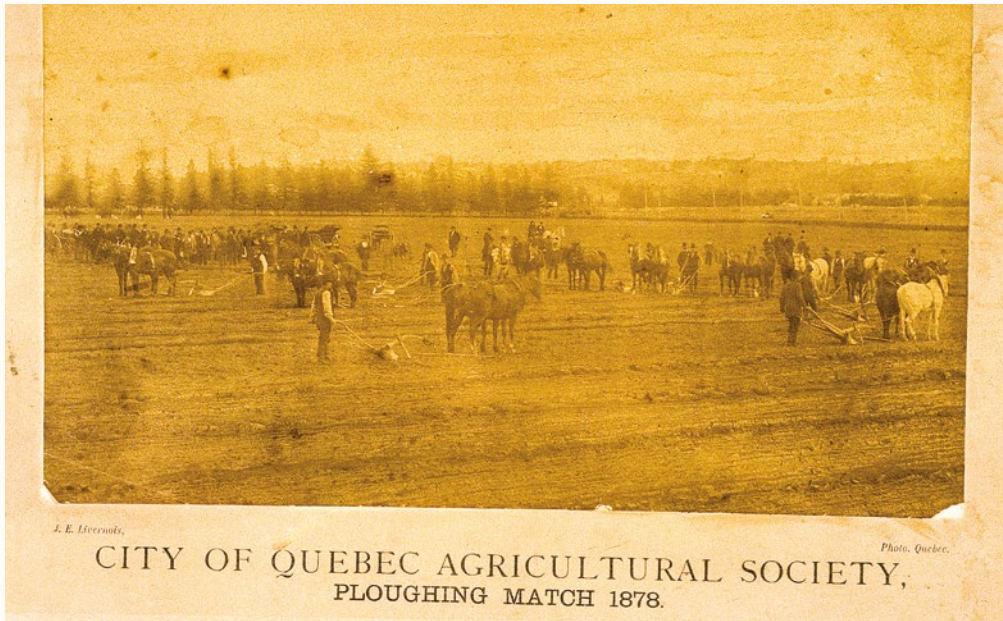
mouvement agronomique prônant la transformation de l'agriculture par l'application de nouvelles connaissances. William Evans, un immigré irlandais, et Joseph-Xavier Perreault publient alors, l'un et l'autre, un traité d'agronomie et jettent les bases d'une presse agricole qui s'enracine rapidement. Cette époque voit également surgir quelques sociétés d'agriculture qui servent d'appui au mouvement agronomique. Il manque néanmoins à celui-ci une assise essentielle à sa consolidation : une base d'enseignement agricole. Il en sera doté au cours des années 1850 et 1860, avec l'ouverture des premières écoles d'agriculture, dont celle de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Ce mouvement agronomique, qui s'organise et trouve des relais dans tous les corps sociaux et les organes de l'État, pose un regard réprobateur sur les pratiques agraires et appelle de tous ses vœux à la modernisation de l'agriculture. Son discours peut sembler en contradiction avec l'autre grand discours que les mêmes élites tiennent sur la mission colonisatrice. Il n'en est pourtant pas ainsi, du moins pas avant le milieu du XX^e siècle.

Le discours sur la modernisation de l'agriculture que page pendant des décennies et avec une égale insistance le mouvement agronomique invite à transformer les pratiques agraires pour accélérer la commercialisation de l'agriculture. Le but avoué en est de relever le niveau d'existence de la population des campagnes et de l'aider à affronter la concurrence des autres agricultures à l'affût de nouveaux marchés. Il ne remet pas pour autant en question l'agriculture comme soutien d'un genre de vie distinct de celui de la ville, pas plus qu'il ne désapprouve la vision agrarienne sur laquelle se fonde la mission salvatrice de la colonisation. Pragmatique avant tout, le discours sur la modernisation de l'agriculture est tout aussi représentatif de l'état d'esprit des élites de l'époque que le discours qu'elles tiennent sur la colonisation. Jusqu'aux années 1950, elles recourront à ces deux discours comme à deux formes compatibles de représentation du devenir de la nation.

Après l'adoption du régime confédératif en 1867, l'État fédéral et le Québec adoptent différentes actions pour stimuler et orienter le développement agricole et aussi pour soumettre la production à certaines règles, au nom de la santé publique et des impératifs du marché. Ils mettront jusqu'au milieu du XX^e siècle pour édifier un système efficace de contrôle et de soutien de la production agricole.

Toute une structure d'encadrement des agriculteurs et de soutien au développement agricole se constitue graduellement durant le dernier tiers du XIX^e siècle, où interagissent formellement ou de manière tacite l'État, les milieux de la presse et de l'enseignement agricoles, le clergé, incontournable, qui assume un rôle de médiation culturelle de premier plan au sein d'un monde rural encore massivement illettré. Les sociétés et les associations se multiplient rapidement. Parmi celles-ci, il y a les sociétés d'agriculture de comté, lieu de ralliement des forces agricoles régionales, qui, entre autres choses, organisent des expositions agricoles. À l'échelle locale, on trouve aussi les cercles agricoles qui s'occupent de faire venir dans les campagnes des conférenciers et qui s'efforcent de diffuser auprès des cultivateurs de l'information agronomique. Aux côtés des sociétés d'agriculture de comté et des cercles agricoles, s'ajoutent des regroupements de producteurs spécialisés, dont le plus important est la Société d'industrie laitière. Fondée en 1882, elle a pour mandat « l'amélioration de l'industrie du beurre et du fromage et de toutes les choses qui se rattachent à cette industrie ». Elle sera le lieu d'action d'un imposant aréopage représentatif des principales forces politiques et civiles. Par ailleurs, les premières coopératives rurales voient le jour durant les deux dernières décennies du XIX^e siècle. De ce long bouillonnement associatif naîtra le mouvement du syndicalisme agricole, une force majeure avec laquelle l'État devra désormais compter. Le mouvement commence à frayer sa voie au cours des premières décennies du XX^e siècle. Après de longs tiraillements, il trouve enfin son unité en 1924 avec la fondation de l'Union des cultivateurs catholiques (UCC) (devenue en 1972 l'Union des producteurs agricoles (UPA)). Lancé en 1929, le journal *La terre de chez nous* en sera l'organe.



**CITY OF QUEBEC AGRICULTURAL SOCIETY,
PLOUGHING MATCH 1878.**

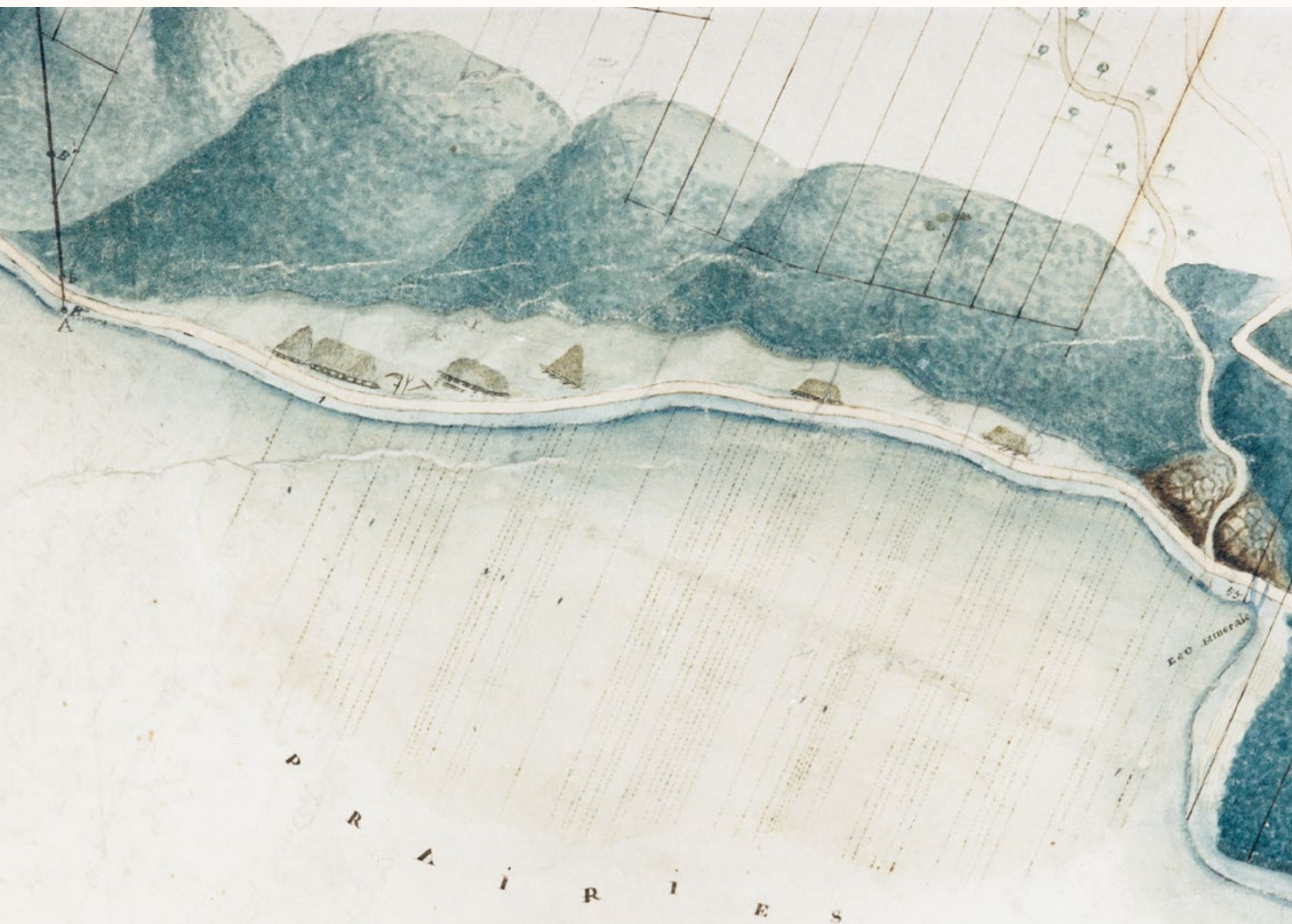
J. E. Livernois, 1878. Archives nationales du Québec, Québec. Fonds Famille Livernois, P560, S2, P300373.

resserre sa gestion de l'aménagement rural notamment en introduisant un premier classement des sols agricoles et en créant la fonction d'agronome de comté, un service professionnel destiné à épauler le travail des agriculteurs. Depuis le XIX^e siècle, les agriculteurs n'avaient cessé de se plaindre du difficile accès au crédit. Le premier, l'État fédéral crée en 1927 une agence de crédit agricole. En 1936, en pleine crise économique, le Québec

L'intervention de l'État fédéral et de l'État québécois dans la sphère agricole se précise un peu plus à l'approche du XX^e siècle. Ils implantent alors les premiers établissements voués à l'expertise et à la recherche, comme la station expérimentale et le laboratoire de chimie de Saint-Hyacinthe ouverts en 1888. Soucieux de valoriser l'agriculteur du nouveau type, l'État québécois institue en 1890 le concours du mérite agricole, grand rituel de reconnaissance des cultivateurs performants et rigoureux. Juste avant le premier conflit mondial, il

fonde sa propre agence de crédit agricole. Enfin, après des années de revendication du syndicalisme agricole, et après toutes les autres provinces canadiennes, il consent à adopter en 1956 une première loi de mise en marché.

On connaît encore bien mal le processus de modernisation, c'est-à-dire fondamentalement le changement technique et organisationnel qui a cours dans l'agriculture québécoise avant les années 1950. L'historiographie fait état d'une amélioration de l'équipement productif des fermes dès le XIX^e



PLAN FIGURATIF DE LA SEIGNEURIE DES ÉBOULEMENTS [...] (EXTRAIT).

Jean-Baptiste Larue, 1811. Archives nationales du Québec, Québec. De Sales La Terrière, 1811.



SCÈNE AGRICOLE, 1954.

Omer Beaudoin, Office du film du Québec. Archives nationales du Québec, Québec. E6, S7, P1296-54.

fier le travail de la terre s'impose, lui aussi, assez tardivement sur les fermes québécoises ; son usage se répand après la Seconde Guerre mondiale. Plus préoccupés de transport que de motorisation dans les champs, les cultivateurs québécois ont d'abord choisi, deux décennies plus tôt, le camion aux usages variés comme le couplage d'une roue d'entraînement et une scie, avant de jeter leur dévolu sur le tracteur. Il faut tenir compte aussi d'une gestion améliorée des cultures et des cheptels : cela se sent assez bien déjà au début du xx^e siècle.

Par un enchaînement des petites avancées, l'agriculture québécoise progresse depuis le milieu du xix^e siècle jusque vers le milieu du xx^e siècle, en dépit de mauvaises conjonctures qui périodiquement viennent la frapper et la ralentir. Vers 1920, donc avant

siècle, durant la seconde moitié surtout, grâce à des adaptations et à des innovations mécaniques. Par ailleurs, une présence animale plus imposante sur les fermes se traduit par une meilleure fertilisation naturelle des sols, ce qui en soit favorise de meilleurs rendements là où se concentre le cheptel. À certains endroits, en plus de l'engrais animal, on a recours aux algues de mer et à des apports argileux, le marnage, pour amender les sols. C'est néanmoins seulement à compter des années 1920 qu'on aura recours massivement aux engrais chimiques. Et le tracteur qui allait tellement modi-

vement la période d'exception que constituent les années de la grande crise et celles du second conflit mondial, plusieurs conditions sont réunies pour accélérer les gains de productivité du travail des agriculteurs québécois. Les années 1930 et 1940 mettront un frein à cet élan en préparation. Convenons donc que cette longue évolution de l'agriculture québécoise, depuis *grosso modo* le premier tiers du xix^e siècle, s'est déroulée sans grands à-coups. Au tournant des années 1950, les grandes perturbations sont à venir.

L'agriculture contemporaine, depuis 1950 : intégration poussée au marché et contraction du domaine agricole

Après la Seconde Guerre mondiale, l'économie québécoise entreprend une nouvelle phase d'expansion et l'agriculture amorce une profonde mutation. Jusque vers 1950, le monde agricole put se reproduire sur une base toujours plus large, augmentant à la fois son effectif et le domaine agraire. Après la guerre, cette tendance historique s'inverse et le monde agricole poursuit sa reproduction sociale sur une base de plus en plus réduite, diminuant son effectif et son emprise spatiale sur le territoire.

Dans ce nouveau contexte qu'inaugure l'après-guerre, les anciennes représentations du monde rural ne tiennent plus. Les discours sur la modernisation de l'agriculture et sur la mission colonisatrice, que, jusque-là, les élites avaient cherché à harmoniser, paraissent désormais franchement incompatibles, surtout auprès des nouveaux groupes sociaux qui montent à l'assaut des institutions civiles et des appareils de l'État et qui ne voient l'avenir que sous l'angle d'une modernisation accélérée de toute la société.

Battue en brèche par les nouvelles élites qui font la Révolution tranquille, la vieille vision agrarienne du monde rural implose. Il n'y a plus de terres neuves à conquérir. L'agriculture cesse d'être perçue comme le support matériel d'un genre de vie pour être assimilée à un simple rouage de l'économie moderne diversifiée. Le gain de productivité en est l'objectif primordial, absolu. Dès lors, les exploitations peu performantes n'ont plus leur place, et mieux vaut, affiche-t-on, penser qu'elles puissent disparaître pour permettre l'intégration la plus poussée de la production agricole au système économique. L'action du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ), un organisme public d'aménagement

du territoire créé au début des années 1960, est indicative de la nouvelle vision des choses. Inspirés et dirigés par des universitaires, les travaux du BAEQ, au nom du réalisme et de l'esprit scientifique, réclameront rien de moins que la fermeture d'un chapelet de paroisses dites marginales du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Et l'État s'exécutera.

La mutation de l'agriculture est rapide et d'une ampleur prodigieuse. Pour survivre dans une économie étroitement intégrée, les exploitants doivent produire davantage et à meilleur compte. C'est-à-dire agrandir encore leur ferme, élargir leur cheptel et recourir à des moyens de production toujours plus efficaces et coûteux (équipements, nourriture pour animaux, soins vétérinaires, etc.). De plus en plus dépendantes du système industriel et du financement externe pour leur production, de plus en plus contraintes par la réglementation étatique et les pressions du marché, les exploitations agricoles doivent être gérées comme des entreprises économiques de petite dimension. Cette course à la productivité avive la concurrence entre les producteurs et accentue le mouvement de spécialisation. Comme la production agricole globale peut être augmentée en faisant appel à un nombre toujours plus faible d'exploitants, l'agriculture fonctionne bon an mal an avec un surplus d'effectifs. Pour certaines productions comme le lait, l'État cherchera à contenir le volume produit en imposant des limites aux producteurs (la Commission canadienne du lait, créée en 1965, introduit les quotas et offre des subventions). Incapables de tenir, de nombreux exploitants, déclassés économiquement ou qui ne trouvent pas de solution à leur propre remplacement, seront éjectés de la sphère de production agricole.



CULTURE MARAÎCHÈRE.

Sherrington, 1985, Joseph Lohé. Fonds ministère de l'Agriculture, des Pêcheries. Archives nationales du Québec, Québec. E9, D85-59, P12.

Aux côtés de l'exploitation familiale qui demeure solidement implantée se profile un véritable capitalisme agraire, une forme ancienne déjà rencontrée au XIX^e siècle, mais qui prend maintenant une place nettement plus grande dans certaines productions. Par exemple, la culture maraîchère dans la région de Montréal donne lieu depuis plusieurs années à l'embauche de nombreux salariés étrangers transportés par autobus depuis la métropole et la production porcine est investie par de grandes entreprises en différentes régions.

De seulement 125 acres en 1950, la superficie moyenne des exploitations agricoles du Québec se monte à 200 acres vers 1976, alors que leur partie défrichée passe de 65 acres à 115 acres. À l'aube des années 1990, la superficie moyenne des fermes est de l'ordre de 225 acres et la partie défrichée, de 130 acres. Pendant que les exploitations sont agrandies, le nombre d'exploitants subit, lui, des coupes radicales. De 1950 à 1975, le nombre d'exploitations recule de 134 000 à une cinquantaine de milliers alors que l'étendue globale défrichée, d'un peu moins de 9 000 000 d'acres fond jusqu'à 6 000 000 environ. Entre 1940 et 1975, soit sur une période de 35 ans, le Québec perd les 2/3 de ses fermes et le 1/3 de sa superficie défrichée. Et les dernières décennies de ce siècle voient encore se réduire l'effectif agricole et se contracter le paysage agraire. En 1991, il restait un peu moins de 40 000 exploitations offrant une superficie défrichée d'environ 4 500 000 acres : la moitié du sommet historique de 1920.

Un important réaménagement des grandes productions caractérise la grande mutation de l'agriculture québécoise d'après 1950. La superficie consacrée à l'avoine régresse. Le remplacement du cheval par l'auto, le camion et le tracteur explique pour une bonne part ce recul. Comme au siècle dernier, la grande production végétale du XX^e siècle, c'est le foin, en raison de la progression de l'élevage bovin. En 1950, le foin occupe à lui seul 60 % de l'espace cultivé, l'avoine, la moitié moins. Au début des années 1990, le foin occupe toujours plus de la moitié de l'espace cultivé, toutefois, le maïs tient maintenant la seconde place, devant l'orge suivi de l'avoine. En ce qui a trait aux productions animales, l'élevage de porcs et de volailles connaît une forte progression après 1950. Par contraste, l'élevage bovin poursuit un temps une faible augmentation et décline à partir de 1976, passant de 1 706 000 têtes à 1 368 000 têtes en 1991. Cette diminution sensible du cheptel bovin est un effet de l'abandon massif d'exploitations agricoles, de la concentration de cette activité sur de grandes exploitations et, insistons bien, du formidable relèvement de la production de lait par vache. Depuis le milieu du XIX^e siècle, la production moyenne par unité a été multipliée plus ou moins par quatre. De moins en moins nombreuses, autour de 15 000 au début des années 1990, les fermes laitières impressionnent aujourd'hui par l'ampleur de leur cheptel qui s'évalue en dizaines de bêtes, voire en centaines de têtes chez les plus gros éleveurs. L'élevage bovin représente toujours une force majeure pour l'agriculture québécoise, pour la production laitière surtout. Le Québec domine la production canadienne de lait et de crème dont il revendique près de 40 %. Mais l'élevage de bovins est aujourd'hui devancé, en nombre de bêtes, par l'élevage porcin qui atteint les trois millions de têtes. L'essor de l'élevage porcin, vivement stimulé par l'exportation, est un des principaux aspects de la transformation de l'agriculture québécoise contemporaine.

**CHARNY, BERNIÈRES, SAINT-NICOLAS
ET SAINT-RÉDEMPTEUR, 1959.**

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources
du Canada, n° A 16844-198.

**CHARNY, BERNIÈRES, SAINT-NICOLAS
ET SAINT-RÉDEMPTEUR, 1992.**

Communauté urbaine de Québec,
Service d'aménagement du territoire,
n° CUQ 92-01, 7.



Toutes les régions agricoles ont été touchées par le mouvement de contraction de l'écoumène. Mais c'est sur les marges du territoire, sur les derniers fronts pionniers, que la déprise agricole s'est fait le plus sentir. Le mouvement à rebours a eu pour effet de recentrer de plus en plus l'agriculture sur les terres de la vallée laurentienne et plus particulièrement sur celles de l'ancien périmètre seigneurial. L'impact de ce processus de recentrage de l'agriculture autour de son cœur historique est majeur. Des zones entières, notamment en Abitibi-Témiscamingue et en Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, sont ébranlées par la déprise agricole qui sape leur base démographique.

Depuis les années 1950, un autre phénomène a pesé lourdement sur l'évolution de l'agriculture : l'extension de la forme urbaine dans le pourtour de plus en plus large des centres urbains principaux, et tout spécialement dans la grande région montréalaise. Depuis toujours, c'est forcé, pour croître la ville québécoise s'est fait avaleuse de terres. Jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, le développement urbain plutôt concentré avait encore peu entamé le potentiel agricole du Québec. Il en va autrement depuis les années 1950. Les transports modernes, et au premier chef l'auto, ont favorisé un développement urbain déconcentré et la diffusion de la forme urbaine de plus en plus loin, si bien qu'au cœur de l'espace agraire, l'agriculture a subi les assauts de la colonisation urbaine, la plupart du temps sur fond de spéculation foncière. À qui sait attendre, le lotissement de grandes terres agricoles est une activité qui peut être extrêmement lucrative, surtout en période d'étalement accéléré des activités urbaines. Tardivement, à la fin des années 1970, par une loi de protection des sols, le Québec a tenté de ralentir l'invasion des terres agricoles par la marée des citadins de banlieues, avec un succès tout relatif, il faut bien le dire, comme le montre la progression continue des grandes couronnes péri-urbaines, non seulement autour des deux grands centres, Montréal et Québec, mais aussi autour des centres intermédiaires, Trois-Rivières, Hull, Sherbrooke et Chicoutimi.

Les pressions du monde urbain sur l'espace agraire, la pollution engendrée par le recours massif aux engrais chimiques et les rejets de grandes concentrations animales, l'érosion provoquée par un drainage agressif des terres, la cohabitation pas toujours harmonieuse entre les producteurs agricoles soucieux d'optimiser leur production et les nouveaux citadins amateurs des couleurs et des formes de la campagne, mais au demeurant peu tolérants envers ses odeurs, font de l'agriculture contemporaine un enjeu environnemental de prime importance.

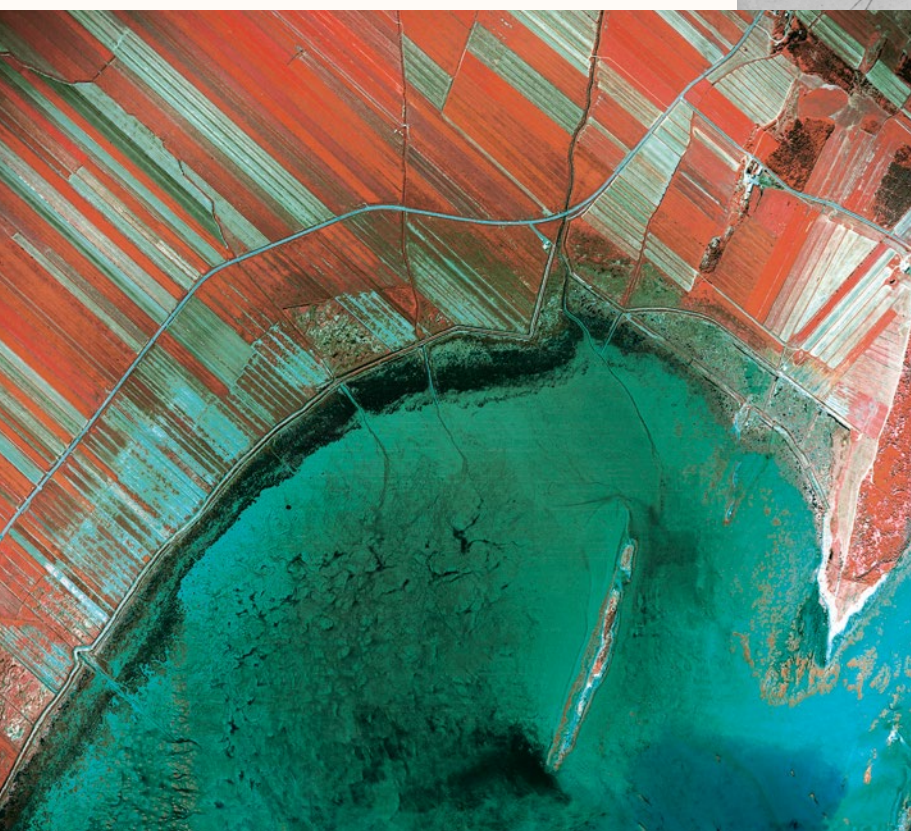


UN PAYSAGE AGRAIRE ORIGINAL : LES ABOITEAUX DE KAMOURASKA

Kamouraska, en langue algonquine, signifie « il y a de l'herbe au bord de l'eau ». C'est le seul endroit, le long de l'estuaire, à porter un tel nom. Pourtant, il n'y a pas que là qu'on rencontre des prairies de grève. On les trouve tout au long de la Côte-du-Sud et jusque dans le bas du fleuve, où elles s'égrènent en bandes de sols fertiles depuis Montmagny jusqu'à Trois-Pistoles. Formées de sédiments du fleuve, elles sont colonisées par du foin sauvage qu'on exploite depuis longtemps à des fins agricoles. Cette exploitation a d'ailleurs été à l'origine d'un paysage agricole original, les aboiteaux, dont l'intérêt historique a été quelque peu oublié aujourd'hui, devant la montée des préoccupations écologiques, à l'endroit de la sauvagine notamment, mais dont l'importance, dans l'évolution de l'agriculture régionale, a été indéniable.



Une denrée précieuse pour les premiers colons



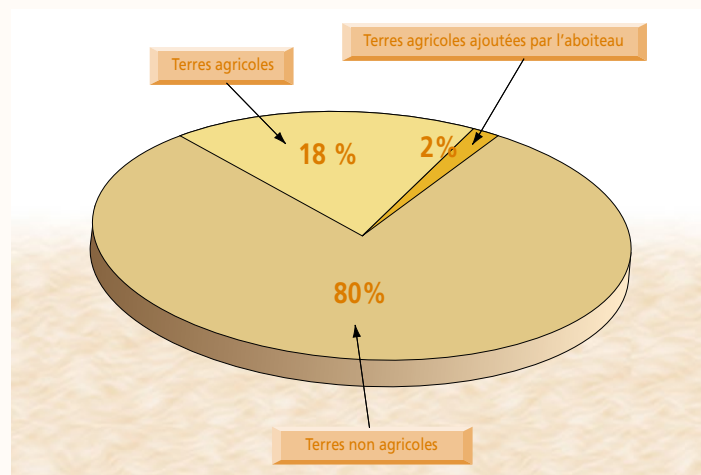
UN ABOITEAU MODERNE DANS LA BAIE DE KAMOURASKA. CAP AU DIABLE, 1985.

La superficie de terrain située à l'intérieur de l'aboiteau est très apparente, tout comme le contour de l'ancienne digue sur la partie supérieure des terres ainsi que les petites décharges d'eau douce qui aboutissent dans la baie. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles, Q85913-143.

GAËTAN GOURDE. *LES ABOITEAUX, COMTÉ DE KAMOURASKA : ÉTUDE-CADRE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE*, RIMOUSKI. Ministère de l'Agriculture du Québec, 1980.

Quand s'amorce la colonisation dans la région de Kamouraska, on a recours au foin de grève pour nourrir le bétail. Au XIX^e siècle encore, cette pratique se maintient, en raison des avantages qu'elle procure aux agriculteurs riverains. En effet, comparés aux fermiers de l'intérieur qui doivent consacrer beaucoup de temps et de travail à défricher leur lot, ceux de la côte jouissent de prairies naturelles qu'ils peuvent en outre utiliser comme pâturages à marée basse. Certes, la valeur nutritive du foin de mer est moindre que celle du foin cultivé, mais comme leur rendement est supérieur, les quantités récoltées suffisent largement à l'alimentation du bétail, même l'hiver. Quant au reste, il est vendu, comme l'atteste ce témoignage à propos de l'Île-aux-Grues en 1851, où l'on rapporte que « Chaque habitant y possède sur la batture ordinairement 40 à 50 arpents... & en retire une très grande quantité de foin, dont une partie sert à la nourriture de ses animaux & l'autre partie... à la vente » (Recensement du Canada Est, 1851-1852, comté de L'Islet, folio 24, p. 23).

Les terres du comté de Kamouraska

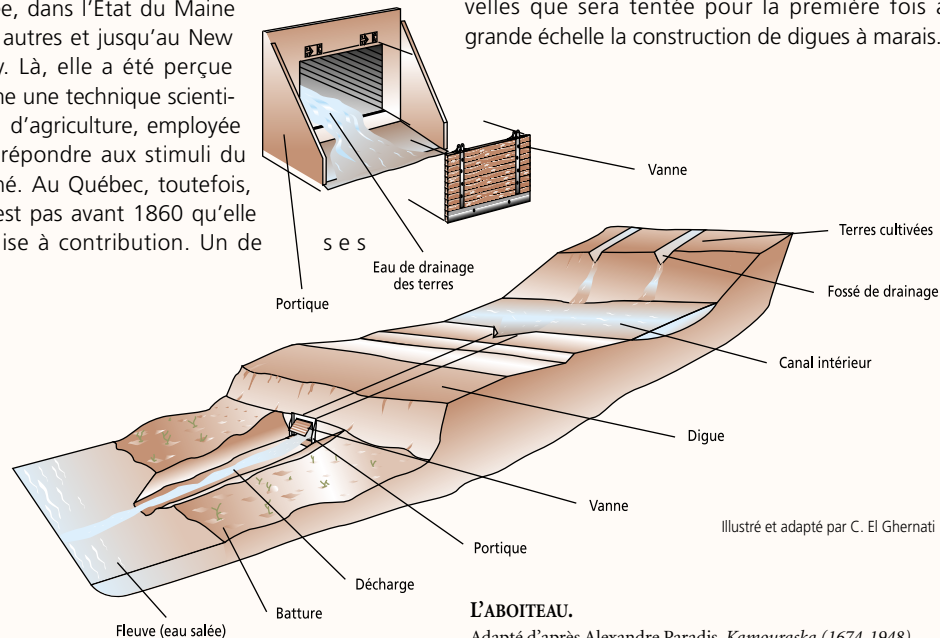


L'aménagement des grèves

L'utilisation agricole des prairies de grève a considérablement varié au fil du temps, ce qui a entraîné des aménagements différents afin de répondre aux besoins de la famille et du marché. Dès le Régime français et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, on creuse des fossés et on construit des digues pour drainer les champs et les protéger des marées. Ces digues servent également de parement contre les inondations, particulièrement dommageables pour les routes et les exploitations. Jusque-là, pourtant, il ne s'agit que d'ouvrages assez simples destinés surtout à préserver la ressource. Les choses changent à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. La montée de l'élevage associée à une demande accrue en foin sur les marchés entraîne une transformation de l'agriculture qui devient plus mécanisée et plus orientée vers la production de fourrages. Comparées aux fermes de l'intérieur où les champs sont de meilleures dimensions, les exploitations riveraines paraissent cette fois plus désavantagées, d'autant plus que les terres y sont depuis longtemps occupées et plus largement défrichées. La solution viendra de la mer, par la récupération des prairies de grève, moins pour la récupération du foin de mer que pour accroître la superficie de l'exploitation et éventuellement la production agricole.

L'idée d'avoir recours à une telle méthode d'extension des terroirs n'est pas propre au Québec. On en trouve des exemples ailleurs au Canada, en Acadie notamment, où dès le XVII^e siècle des digues sont érigées pour récupérer les terres des marais. Même aux États-Unis on l'a utilisée, dans l'État du Maine entre autres et jusqu'au New Jersey. Là, elle a été perçue comme une technique scientifique d'agriculture, employée pour répondre aux stimuli du marché. Au Québec, toutefois, ce n'est pas avant 1860 qu'elle est mise à contribution. Un de

principaux propagandistes en fut Jean-Daniel Schmouth, un agronome, professeur à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (fondée en 1859 par l'abbé François Pilote) et rédacteur au journal *La Gazette des campagnes* (fondée en 1861). C'est dans ce milieu riche d'idées nouvelles que sera tentée pour la première fois à grande échelle la construction de digues à marais.



Illustré et adapté par C. El Ghernati

L'ABOITEAU.

Adapté d'après Alexandre Paradis, *Kamouraska (1674-1948)*, Kamouraska, réédition 1984, p. 254.

Un diffuseur d'idées nouvelles

JEAN-DANIEL
SCHMOUTH
(SANS DATE).

Archives de la Côte-
du-Sud, F100/717.



Né à Trois-Rivières en 1842, Jean-Daniel Schmouth a étudié à l'École normale Jacques-Cartier de Montréal. Par la suite, il est devenu professeur à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1861 à 1891 et de 1894 à 1898. Il est décédé à Lévis en 1917, à l'âge de 75 ans. Schmouth fut non seulement un agronome éclairé, mais un diffuseur d'idées nouvelles, qui profita de *La Gazette des campagnes* pour faire connaître les innovations publiées dans les meilleurs journaux scientifiques de l'époque. Convaincu de la valeur du projet d'endiguement réalisé par la ferme expérimentale du collège de Sainte-Anne en 1860, il en fit un symbole de modernisme en agriculture, qu'il s'activa à répandre dans les paroisses voisines, dont celle de Kamouraska.

Les aboiteaux

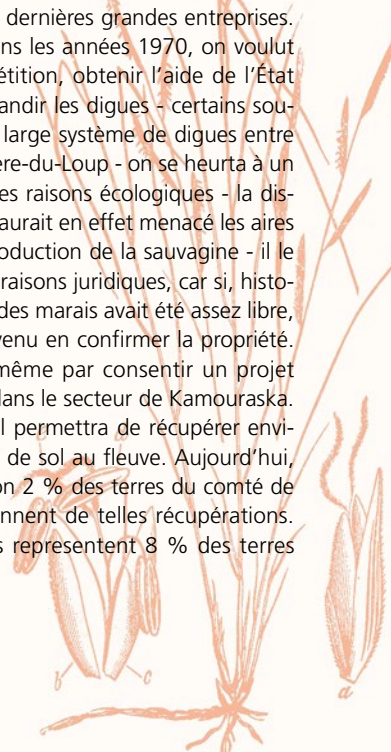
À Kamouraska, où l'estuaire est large de 19 kilomètres et où l'amplitude des marées varie de 4 et 7 mètres, Schmouth croyait qu'il était possible de récupérer de grandes étendues de terres en endiguant les marais par un système ingénieux de drainage appelé aboiteau. Cet ancien terme acadien désigne des digues dont les portillons s'ouvrent vers l'extérieur permettant ainsi à l'eau douce de s'égoutter à marée basse et à empêcher l'eau salée d'entrer à la marée montante. Avec le temps, la neige et la pluie diluent le sel du marais, rendant ce dernier de plus en plus apte à l'agriculture. Les terres ainsi récupérées pouvaient en outre être périodiquement fertilisées par l'ouverture de l'aboiteau, ce qui permettait à la marée de déposer un riche limon fertile sur le sol.

À Sainte-Anne, les aboiteaux construits en 1860 et en 1869 mesuraient 19 arpents de longs sur 6 arpents de large, ce qui représentait une superficie utile d'environ 42 arpents carrés. Selon Schmouth, un ouvrier travaillant à plein temps pourrait ainsi récupérer un arpent de terre aux six jours, ce qui représentait un coût de 9,50 \$ par arpent. Comparés aux 35,00 \$ l'arpent exigé par le défrichement des hautes terres, le coût du sol de grève était nettement avantageux. Or, ce potentiel était immense le long de l'estuaire, et Schmouth se faisait fort de le démontrer, en écrivant que dans Sainte-Anne seulement, il pourrait rendre cultivable une superficie de terre d'environ 24 600 arpents. L'appel fut entendu. Au cours des 70

années suivantes, le collège de Sainte-Anne continua d'élargir son aboiteau entre la rivière Saint-Jean et la rivière Ouelle, pendant qu'entre 1930 et 1940, les agriculteurs de la baie de Kamouraska obtenaient l'aide de l'État pour réaliser le leur.

Ce sera une des dernières grandes entreprises. En effet, quand, dans les années 1970, on voulut de nouveau, par pétition, obtenir l'aide de l'État pour réparer et agrandir les digues - certains souhaitaient même un large système de digues entre Montmagny et Rivière-du-Loup - on se heurta à un refus. Motivé par des raisons écologiques - la disparition des marais aurait en effet menacé les aires de repos et de reproduction de la sauvagine - il le sera aussi pour des raisons juridiques, car si, historiquement, l'usage des marais avait été assez libre, aucun titre n'était venu en confirmer la propriété. On finira tout de même par consentir un projet limité d'aboiteaux dans le secteur de Kamouraska. Long de 27,6 km, il permettra de récupérer environ 12 500 arpents de sol au fleuve. Aujourd'hui, on estime qu'environ 2 % des terres du comté de Kamouraska proviennent de telles récupérations. À elles seules, elles représentent 8 % des terres arables du comté.

SPARTINA PATENS,
ou foin de mer.





LA FORÊT

Les marchés du bois

Appuyée à la fois sur les boisés de fermes, les domaines privés et les terres publiques, l'exploitation commerciale de la forêt a pris forme et a évolué au cours des siècles sous les pressions conjuguées de la demande interne et des grands marchés internationaux.

Sous le Régime français, l'exploitation commerciale des forêts demeure négligeable. Il faut dire qu'avec sa très faible population, la Nouvelle-France offre un marché interne fort réduit. Quant aux marchés externes, le mercantilisme français les maintient quasi inaccessibles. Seul le commerce intercolonial avec les Antilles françaises permet l'exportation de certaines quantités de bois à construire.

En faisant passer la Nouvelle-France sous la coupe britannique, la Conquête modifie les conditions de l'exploitation commerciale des forêts en permettant à l'ancienne colonie française de participer aux approvisionnements en bois des îles britanniques. Les pays de la Baltique sont à l'époque les grands fournisseurs du marché britannique en produits forestiers. Mais les colonies d'Amérique du Nord y contribuent aussi grâce aux tarifs préférentiels que la métropole pratique à leur endroit. Toutefois, jusqu'au début du XIX^e siècle, le commerce d'exportation du bois à partir de Québec n'aura pas encore beaucoup d'envergure. Ce sont finalement les guerres napoléoniennes qui, en coupant les îles britanniques de leurs importants fournisseurs baltes, donneront une solide impulsion aux exportations de bois des colonies britanniques d'Amérique du Nord. Et c'est à cette époque que se met en place au Québec les assises de la grande exploitation forestière.

Après les hostilités en Europe, le bois colonial d'Amérique du Nord continue de bénéficier de la couverture de tarifs préférentiels et rivalise avec le bois de la Baltique sur le marché métropolitain, un marché en expansion rapide. Estimée à 16 000 000 en 1800, la population du Royaume-Uni, alors la première puissance industrielle du monde, atteindra les 28 000 000 vers 1850. Mais le pays est gagné par l'esprit de libre-échange et la métropole en vient à abolir en 1842 le tarif préférentiel qu'elle accordait à ses colonies et à renoncer en 1866 à tous les droits d'importation frappant le bois étranger. Néanmoins, la fin de la préférence coloniale n'aura



UN CHARGEMENT DE BOIS À SILLERY.

Livernois. Archives nationales du Québec, Québec. Fonds Famille Livernois, P560, S1, P118.

pas pour effet de fermer le marché britannique aux exportations québécoises de bois. Au contraire, celles-ci demeureront importantes tout au long de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Entre-temps sur le continent, à compter des années 1840, le marché des États-Unis s'ouvre de plus en plus au bois canadien. Le pays connaît une formidable expansion démographique au XIX^e siècle. Entre 1840 et 1900, sa population, en voie d'urbanisation rapide, passe de 17 000 000 d'habitants à 76 000 000. Énormes, les besoins en bois d'œuvre sont comblés pour une part significative avec du bois importé du Canada. Durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle, le Québec expédie massivement du bois scié aux États-Unis. Et à la fin du siècle, le marché américain a nettement supplanté le marché britannique comme lieu de destination des produits forestiers.

Au cours de la première moitié du siècle, le bois équarri (pièce brute à laquelle on donne une forme carrée lors de l'écorçage) a dominé très largement les exportations québécoises de bois. Mais au milieu du siècle, le bois scié prend de plus en plus d'importance, au point que les années 1855 à 1875 s'imposent comme une période cruciale pendant laquelle s'effectue le passage du bois équarri au bois scié comme forme dominante de la production forestière québécoise. Cette transition témoigne d'une transformation profonde de l'économie générale de la forêt au siècle dernier, le

Québec s'adaptant aux besoins changeants de ses marchés. Durant la seconde moitié du siècle, les expéditions de bois équarri déclinent en importance et sont dépassées par les envois de bois scié. À la fin du XIX^e siècle, le Québec n'exporte plus que de faibles quantités de bois équarri. Et, fait à noter, alors que le marché britannique se distingue par sa franche préférence pour le madrier, c'est en planches surtout qu'on fournit le marché américain au XIX^e siècle.

Jusque vers les années 1870, en plus de ses exportations québécoises de bois vers la Grande-Bretagne, le Québec écoulait sur le marché métropolitain de nombreux navires en bois. Au cours des dernières décennies du siècle, cette pratique fut soumise à rude épreuve et déclina abruptement, les navires en bois étant progressivement déclassés par la technologie de la vapeur et du fer. La ville de Québec où se concentrait le gros de la construction navale en fut très durement touchée.

Par ailleurs, la fin du XIX^e siècle signale un changement majeur dans l'organisation de l'économie forestière au Québec. Il s'agit de la montée d'une nouvelle production dérivée du bois que les développements technologiques rendent dorénavant possible à grande échelle : le papier à journal dont la presse américaine à grand tirage a désormais un besoin quasi insatiable.

Ces mesures stimuleront les investissements dans l'économie forestière et accéléreront les implantations d'usines de pâtes et papier sur le territoire québécois. En quelques décennies, la fabrication du papier journal sera devenue un enjeu majeur de l'exploitation forestière au point de reléguer à un rôle secondaire le commerce du bois d'œuvre.

Le Québec met toutefois un certain temps à prendre pied solidement dans l'industrie nouvelle du papier en pleine essor aux États-Unis. Entre les années 1880 et 1910, la province connaît un premier mouvement d'implantation d'usines de pâtes et papier. Mais ce développement est encore modeste. Jusqu'en 1910, on continue d'exporter à grand volume du bois à pâte qui alimente les papeteries américaines. Mais au Canada, on reconnaît l'importance stratégique de la nouvelle industrie du papier pour le développement de l'économie du pays. Et une série de mesures seront adoptées pour favoriser puis pour obliger la transformation sur place du bois à pâte. L'Ontario interdit dès 1900 l'exportation du bois à pâte ; le Québec lui emboîte le pas dix ans plus tard.

Il est difficile d'apprécier en longue période la part de la demande interne dans le développement des activités commerciales et industrielles reliées à l'exploitation forestière. Elle paraît de plus en plus marquée à compter du tournant du XIX^e siècle, alors que la population s'accroît et s'urbanise à un rythme accéléré et que les productions industrielles gagnent en importance à la ville comme à la campagne. Mais à tout prendre, ce sont les activités d'exportation du bois et de ses dérivés (le papier au premier chef) qui, par leur exceptionnelle ampleur, constituent et demeurent la clé de voûte de l'exploitation forestière. On a estimé que le bois à pâte comptait pour la moitié

de la coupe forestière à la fin des années 1930, contre plus ou moins 30 % pour le bois de chauffage et environ 20 % pour le bois de sciage. En 1975, l'industrie des pâtes et papier occupait le premier rang dans la valeur totale des exportations québécoises. Le Québec réalisait alors près de la moitié de la production canadienne de papier et environ 18 % de la production mondiale.

Aujourd'hui encore, l'exploitation forestière reste l'un des principaux fers de lance des exportations québécoises dans un contexte international de plus en plus marqué par la concurrence. En dépit de tentatives pour élargir la base du marché d'exportation des produits du bois et de ses dérivés, les États-Unis en sont toujours, et ce de très loin, le principal destinataire.

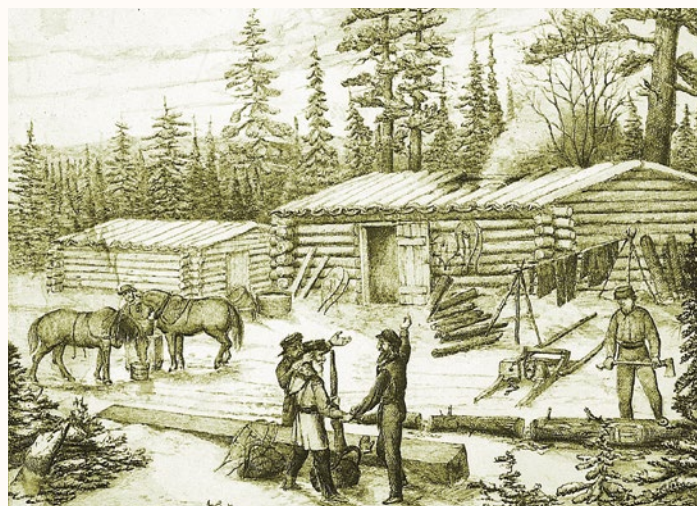
Couper le bois

Le monde paysan a entretenu des rapports étroits avec la forêt. La terre cultivée a d'abord été une terre à défricher et les boisés de fermes ont longtemps servi de réserves de bois de chauffage, de bois de construction et d'ébénisterie, de bois à charbon aussi et même de bois à pâte au XX^e siècle.

Jusque vers le milieu du XX^e siècle, la récolte du bois s'effectue avec un outillage commun aux travailleurs de la terre : la hache, la scie et la traction animale, notamment. Et c'est le peuple des fermes qui fournit l'essentiel de la force de travail nécessaire à l'exploitation commerciale de la forêt dont les rouages sont mis en place dès le début du XIX^e siècle, lorsque les exportations de bois prennent soudain beaucoup d'ampleur. Il faut alors mobiliser des capitaux et de la main-d'œuvre, aménager des cours d'eau et des infrastructures (pistes, estacades, glissoires à billots, digues, etc.), installer et approvisionner de nombreux travailleurs dans les chantiers, assurer l'acheminement des pièces de bois selon différents modes combinés de transport (le traîneau, le flottage, le radeau et le bateau). C'est en hiver, sur un épais couvert de neige facilitant le charroi des troncs d'arbres, que se déroule le gros des activités forestières. Ce qui permet aux paysans de vaquer aux travaux des champs en été avant de gagner la forêt au retour de la neige pour se livrer aux activités du « bûcheronnage ».

C'est sous le couvert de contrats de la marine britannique que s'amorce la grande exploitation commerciale de la forêt québécoise. Durant les guerres napoléoniennes, des marchands ont obtenu de Londres des permis de coupe dans les forêts publiques, sans toutefois être assujettis à une quelconque redevance. En marge des approvisionnements militaires, ils en ont profité pour écouler de grandes quantités de bois sur le marché domestique des îles britanniques.

Après les hostilités, le commerce du bois avec la métropole a pris assez d'importance pour qu'on songe à réglementer les activités forestières. En 1824, les autorités coloniales introduisent les premiers droits de coupe frappant le bois extrait des forêts publiques et, au cours des années suivantes, elles mettent en place un régime d'affermage des forêts publiques. Dorénavant, pour exploiter la forêt, il faudra avoir obtenu un permis de coupe sur une superficie déterminée, la concession (de 65 ou de 130 kilomètres carrés, selon les périodes), et



CAMP DE BÛCHERON AU XIX^e SIÈCLE.

Archives nationales du Québec, Québec. P286, Fonds Taché, album n^o 10.

payer à l'État des droits sur le volume de bois coupé. Ce mode de gestion maintenu et périodiquement amendé par la suite sous les différents régimes politiques soumet les concessionnaires à certaines prescriptions. Ce système favorise nettement la concentration de l'exploitation forestière dans les mains d'un nombre relativement restreint de grands concessionnaires qui se partagent l'espace forestier en prenant appui sur les grands bassins hydrographiques. En cumulant les concessions, les plus ambitieux peuvent se constituer des réserves forestières qui atteignent et excèdent aisément 1 000 kilomètres carrés. Le système favorise aussi l'apparition de sous-traitants nombreux, lesquels connaissent diverses fortunes en exécutant des contrats de coupe de bois pour le compte d'entreprises concessionnaires.

Par ailleurs, comme l'État concède beaucoup de terres à des colons en marge et au sein des concessions forestières, les colons et les concessionnaires forestiers entretiennent des relations à la fois complémentaires et conflictuelles. Complémentaires, car les colons peuvent trouver à s'employer dans les chantiers du voisinage et y écouler des produits de leur ferme. Conflictuelles aussi, car il arrive souvent aux colons et aux concessionnaires de se disputer le bois à couper, selon des modalités pas très réglementaires. En effet, il ne répugne pas aux milieux ruraux de s'approvisionner en bois,



SCÈNE DE DÉFRICHEMENT, ROQUEMAURE, ABITIBI, 1934.

Maurice Proulx. Série Office du film du Québec. Archives nationales du Québec, Québec. E6, S7, P68333.

ROQUEMAURE, ABITIBI, 1935.

Maurice Proulx. Série Office du film du Québec. Archives nationales du Québec, Québec. E6, S7, P68327.



en douce, à même les forêts concédées. Quant aux concessionnaires, plusieurs ne se gênent pas de dégarnir de leurs bois commerciaux les terres promises à l'agriculture avant que ne s'amènent les colons, privant ceux-ci d'une éventuelle source de revenu.

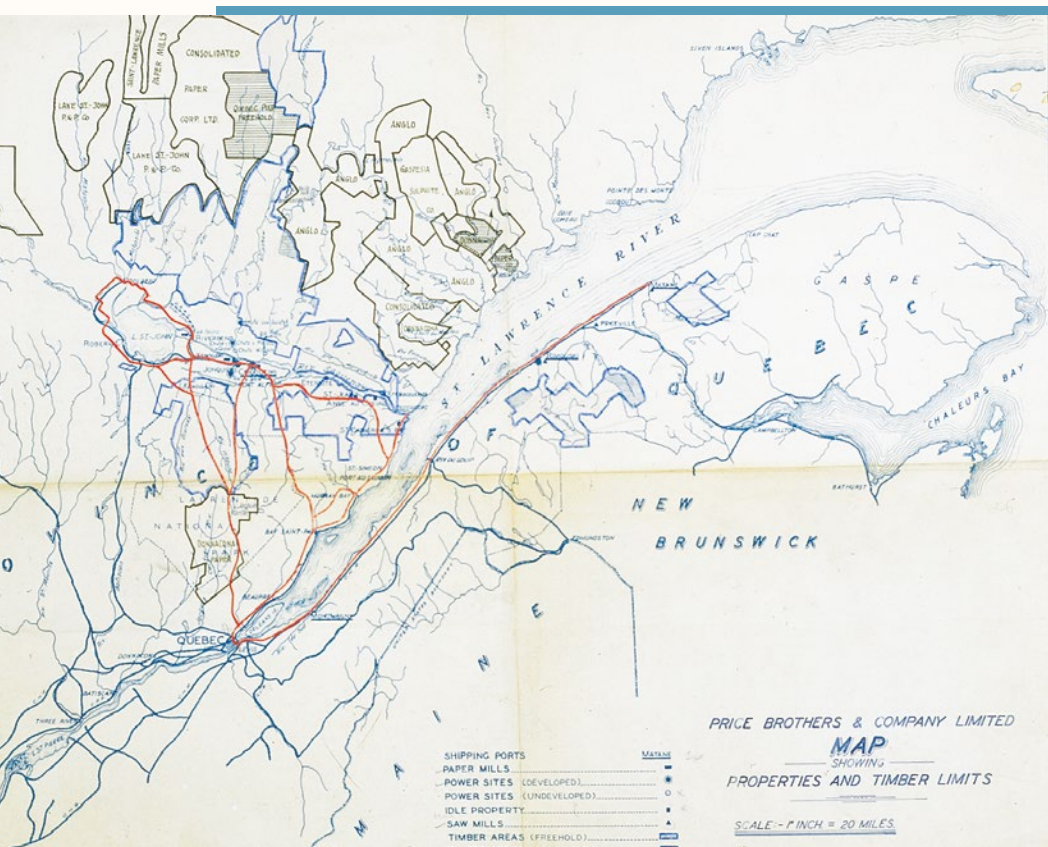
Au XIX^e siècle, l'exploitation forestière repose avant tout sur les grandes essences commerciales, comme le chêne et le pin de qualité, surtout ce dernier que l'on trouve en abondance. En raison de ses énormes réserves de pins, l'Outaouais s'impose vite comme la première région forestière du Québec quant à la valeur de sa production. À vrai dire, elle en sera le cœur jusqu'à la révolution opérée par l'avènement de la nouvelle économie du papier au tournant du XX^e siècle. Vers 1885, la région contribue pour 75 % de la valeur totale des droits de coupe dans les forêts publiques du Québec. La Mauricie et le Saguenay n'y comptent ensemble que pour à peine 10 %, une proportion analogue à celle de tout le flanc sud du Saint-Laurent. Au cours des premières décennies du siècle, les seigneuries participent d'une manière importante au grand commerce du bois. Mais rapidement, le centre de l'activité forestière se déplace vers l'intérieur, ce qui favorise la montée de nouvelles régions forestières de la rive nord du fleuve : la Mauricie à compter des années 1820 et le Saguenay un peu plus tard à la fin des années 1830.

L'exploitation forestière du XIX^e siècle est, par sa nature, très sélective. Non seulement valorise-t-elle les meilleures essences commerciales, mais elle recherche aussi les arbres de belle stature dont elle tirera le meilleur profit. La récolte du bois équarri est plus exigeante que celle du bois de sciage, car l'arbre doit fournir des pièces de bonne taille qui doivent être exemptes de tout défaut apparent. L'équarrissage se fait sur place immédiatement après l'abattage. Quant au bois destiné au sciage, on se contente sur place d'ébrancher l'arbre et de le segmenter en quelques tronçons de bonne longueur, quatre mètres et plus généralement, et d'un diamètre réglementaire, selon les essences.

La quête des bois de commerce oblige à déplacer constamment les opérations forestières en fonction de la ressource accessible, ce qui les entraîne de plus en plus loin à l'intérieur des grands bassins hydrographiques, au fur et à mesure que s'épuisent les possibilités des parterres de coupe. À la fin du XIX^e siècle, les pinèdes québécoises ne sont plus aux yeux des contemporains ces vastes réserves inépuisables qu'on se représentait jadis. L'épinette, d'un moindre rapport commercial que le pin de qualité, est de plus en plus exploité, en Mauricie, par exemple, où le pin commercial se fera rare rapidement.

Au XX^e siècle, lorsque s'impose l'économie papetière, les besoins en bois deviennent énormes. Mais l'industrie de la pâte se montre, elle, très peu sélective. Elle se contente

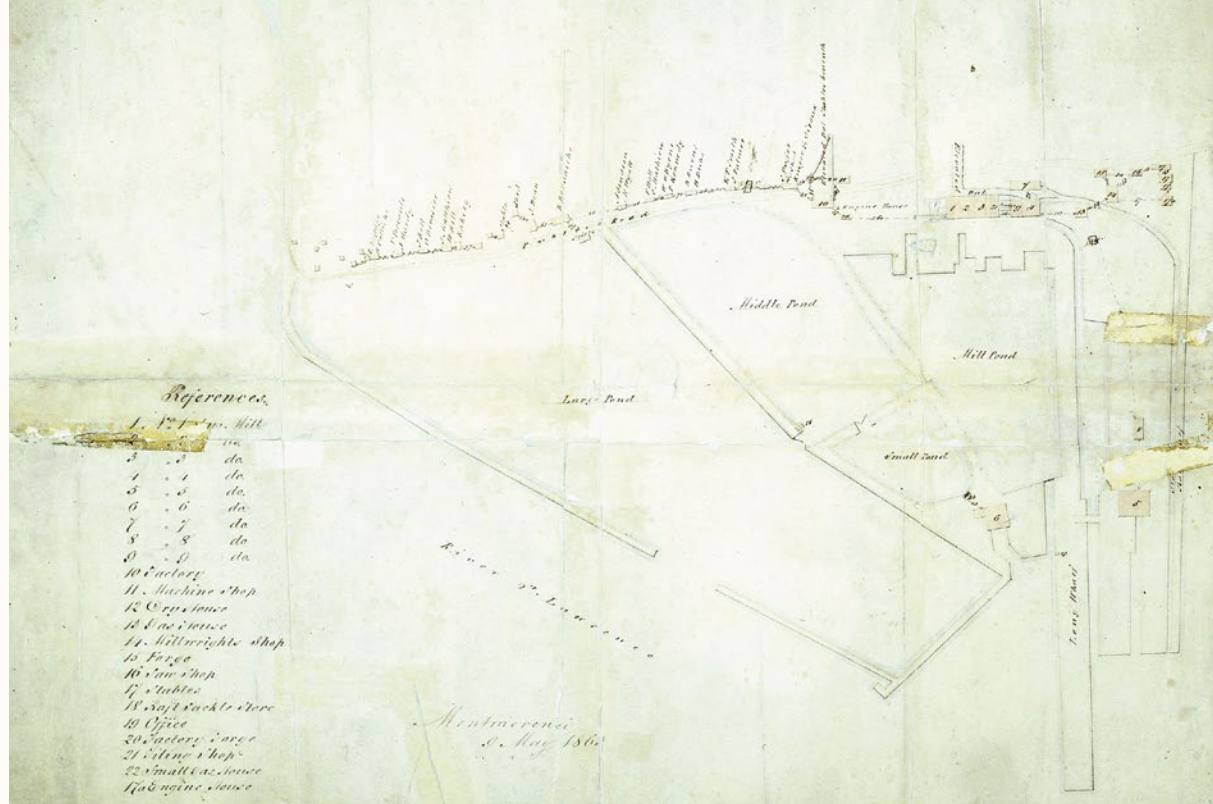
d'essences de conifères comme l'épinette noire et le pin gris, sans égard à la forme des arbres, que la forêt québécoise semble pouvoir offrir à profusion. L'État s'adapte à la nouvelle demande, il laisse couper les arbres à papier au diamètre à la base de plus en plus petit et s'accommode, depuis les années 1960, des coupes à blanc. Avec la montée en puissance de l'économie papetière, on en vient également, au cours des années 1930, au légendaire billot de quatre pieds de long, plus facile à manœuvrer lors des opérations en forêt et en usine. La course au bois à pâte va modifier radicalement l'équilibre des régions forestières qui



MAP SHOWING PROPERTIES [...] 1948. PRICE BROTHERS & COMPANY.

Archives nationales du Québec, Québec. P666, Price chemise 8, n° 15.

**PLAN DU MOULIN
DE MONTMORENCY
ET DES ENVIRONS, BEAUPORT, 1863.**
Archives nationales du Québec, Québec.
P1000, S5, Montmorency, 1863.



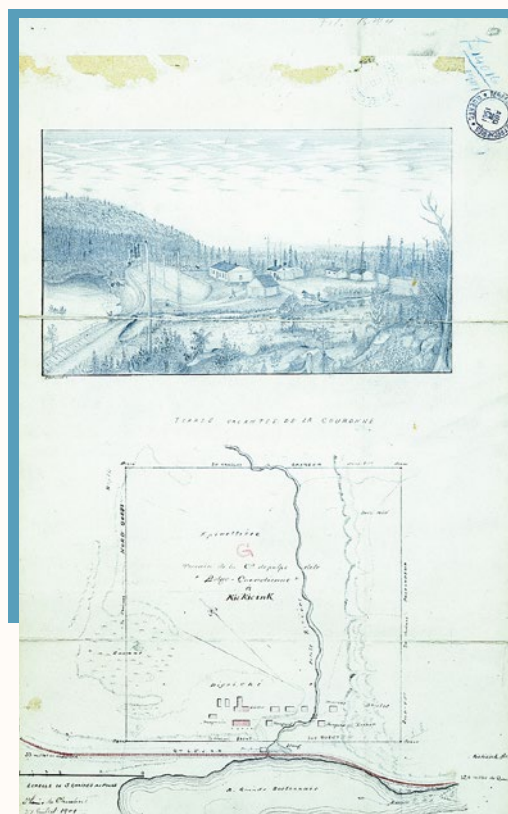
caractérisait l'économie forestière au siècle précédent. L'Outaouais perd la première place comme zone productrice. Vers 1940, la Mauricie qui la lui a ravie fournit le tiers des droits de coupe prélevés dans tout le territoire québécois.

Au XIX^e siècle, avant de se livrer à l'abattage des arbres, il faut frayer des pistes pour amener aux chantiers des hommes, des animaux de trait, des traîneaux, de l'outillage et des provisions de bouche, des animaux sur pieds, des porcs surtout, à abattre le temps venu. Il faut aussi aménager les campements, très sommaires et fort peu hygiéniques jusqu'au début du XX^e siècle, où les hommes s'abriteront par petits groupes, généralement moins d'une dizaine, parfois sous un même toit que les bêtes, isolés de celles-ci par une simple cloison. L'approvisionnement des chantiers engendre un important trafic de denrées et d'animaux, les chevaux surtout pour la traction. Et plusieurs concessionnaires et sous-traitants com-

blent en partie les besoins de leurs chantiers à même des fermes qu'ils exploitent en des lieux choisis. Ces conditions vont changer considérablement au XX^e siècle, surtout après les années 1930. L'aménagement d'installations moins rudimentaires et surtout plus hygiéniques marquera un changement majeur dans le régime de vie des forestiers. En même temps que l'arrivée du camion améliorera graduellement les conditions d'approvisionnement, les déplacements en forêt et le va et vient avec le monde rural et la ville.

Au XIX^e siècle, dans les diverses régions productrices, on dénombre annuellement par milliers les travailleurs forestiers montés aux chantiers. Et l'essor de l'économie papetière fera encore augmenter leur nombre durant la première moitié du XX^e siècle, jusqu'à un sommet de près de 50 000. Toutefois, après la Seconde Guerre mondiale, la mécanisation et la motorisation modifient graduellement les conditions du travail en forêt. Et la productivité accrue se soldera par une diminution accélérée des besoins de main-d'œuvre. La scie mécanique et le tracteur à chenille (qui se substitue au cheval) entament la transformation des méthodes de travail sur les sites d'abattage. Elle sera plus tard complétée par l'introduction des machines motorisées de plus en plus complexes qui aujourd'hui coupent un arbre, l'ébranchent, le tronçonnent et l'empilent en une suite d'opérations.

Jusqu'aux années 1960, les travailleurs forestiers étaient très majoritairement recrutés parmi les cultivateurs qui trouvaient dans le « bûcheronnage » un revenu complémentaire à celui de l'exploitation agricole. Ce couplage de l'agriculture et du « bûcheronnage », que l'on nomme le système agroforestier, fut l'un des traits dominants de plusieurs collectivités locales des diverses régions forestières du Québec. Avec les progrès technologiques, les activités forestières ont été progressivement étendues sur pratiquement toute l'année. Si bien que depuis la décennie 1960-1970, on a assisté à la professionnalisation accélérée du travail en forêt, et partant, au découplage des activités agricoles et du métier de bûcheron. Ce fut la fin d'une longue tradition et pour plusieurs économies locales, un facteur de déstabilisation.



**TERRAIN DE LA COMPAGNIE
DE PULPE DITE BELGE-CANADIENNE
À KISKISING.**
P. H. Dumais, 1901.
Archives nationales du Québec, Québec.
E21, Terres et Forêts, Cantons, R21/4.

Transporter le bois

Depuis l'essor de l'exploitation commerciale de la forêt au début du XIX^e siècle, l'acheminement des grumes (les tronçons d'arbres non écorcés), des pièces équarries et sciées a emprunté différents circuits et s'est appuyé sur plusieurs modes de transport interreliés.

Au XIX^e siècle, le bois équarri est préparé sur place ; l'arbre abattu est sectionné puis écorcé et immédiatement mis grossièrement en forme carrée, à la hache. Les pièces sont ensuite traînées jusqu'aux cours d'eau. Là, elles sont réunies pour former de grands radeaux sur lesquels vivront des équipages, qui les dirigeront sur de longues distances, jusqu'au grand terminal de Québec, le plus souvent. Dans les endroits les plus accidentés des cours d'eau, aux abords des chutes et des rapides tumultueux, les trains de radeaux sont défaits par sections puis reconstruits une fois l'obstacle contourné. Tout au long du parcours, les radeaux pourront être ravitaillés. Sur le fleuve en particulier, les trains de radeaux sont fréquentés par de nombreuses petites embarcations se livrant à divers échanges.



CHARROI DU BOIS, VERS 1950.

Herménégilde Lavoie. Archives nationales du Québec, Québec. P395, D29, P5.



PORT ALFRED, 1959.

Georges Driscoll. Archives nationales du Québec, Québec. E6, S7, P166-59.



FLOTTAGE DU BOIS VERS 1950.

Herménégilde Lavoie. Archives nationales du Québec, Québec. P395, D29, P31.

Les arbres abattus voués au sciage ne sont pas écorcés sur place. Ébranchés puis tronçonnés, les billes sont ensuite empilées en tas, de distance en distance. De là des équipes les traînent avec des chevaux jusqu'à un prochain cours d'eau où elles sont disposées de telle manière que les hautes eaux du printemps les emportent. Au préalable, les ruisseaux qui relient les lacs auront été nettoyés et préparés pour favoriser le coup d'eau qui entraînera le bois coupé jusqu'à la rivière principale. Mais on ne met pas des billes à flotter sans avoir pris au préalable certaines précautions. Car, dans les eaux fortes, elles pourraient se dégrader, voire se rompre sur des obstacles. Elles risquent aussi de s'échouer ou encore d'être emportées par le courant et de se perdre sur le fleuve. Aux endroits indiqués, on installe donc des glissoires à billes qui enjambent les plus gros obstacles. Ailleurs, pour faciliter la descente des pièces de bois, on améliore à la dynamite des passages dans le roc, comme sur le Saint-Maurice au milieu du siècle dernier. À d'autres endroits encore, on aménage des digues qui assureront un meilleur volume d'eau. Et un peu partout, on veille à étendre des estacades sur les grands cours d'eau. Ces longues enfilades de billes reliées les unes aux autres par des câbles et arrimées à des piliers érigés dans l'eau ont pour fonction de guider et de retenir les billes envoyées au flottage. Elles servent aussi le cas échéant au partage des récoltes entre les concessionnaires d'un même bassin.

Le flottage est un véritable métier qui se pratique à compter du dégel et se termine au retour des glaces. Chaque année, des centaines de travailleurs s'y emploient armés de crochets et de pics. Ils font franchir aux billes les principaux obstacles, en défont les amoncellements à force de bras ou, faute de mieux, à la dynamite. Ils les retiennent



CHARROI DU BOIS, VERS 1950.

Herménégilde Lavoie. Archives nationales du Québec, Québec. P395, D29, P29.

quand le courant risque de les emporter au large et les remorquent en bateau à vapeur, lorsque se répand ce type d'embarcation. Le draveur — on nomme ainsi par déformation du mot anglais *drive* celui qui participe au flottage — a aussi la mission de pousser à l'eau les billes que la fonte des glaces n'a pas suffi à entraîner dans le cours d'eau, et d'y remettre celles qui se sont échouées durant la descente. Un métier dangereux que celui-là. La perte d'équilibre au-dessus de l'eau glacée, la propulsion de billes soudainement libérées, voilà des pièges redoutés que tous savent mortels.

Au XIX^e siècle, le chemin de fer, qui pousse de plus en plus ses ramifications, transporte une part croissante du bois coupé. Une partie des billes destinées au sciage est aussi transportée par la batellerie fluviale. Les goélettes de Charlevoix chargées de bois ont laissé un souvenir ému de cet ancien trafic qui a survécu jusque tard au XX^e siècle. Mais, sans conteste, c'est le flottage qui détient la pre-

mière place comme mode de transport entre la forêt et les scieries. Quant au bois scié, le plus souvent on le charge sur des navires, mais le train y prend une part croissante.

Au ^{xx}^e siècle, on ne renonce pas aux méthodes anciennes de transport du bois. Le flottage, que les nombreux travaux de régularisation des eaux facilitent, est rendu plus efficace et surtout moins dangereux pour les travailleurs qui s’y adonnent. Il demeure longtemps la pierre d’assise du charroi

des billes entre le lieu d’abattage et la papeterie ou la scierie. Il cesse définitivement au début des années 1990, sous les contraintes écologiques. Après la Seconde Guerre mondiale, la motorisation annonce un changement en profondeur des pratiques sur les parterres de coupe. Dans un premier temps, ce sont les chevaux qu’on remplace par le tracteur dans les opérations de ramassage des billes (équipé de chenilles, le tracteur flotte littéralement sur la neige), puis c’est celui-ci que l’on tend à remplacer à compter des années 1960 par de nouvelles machines qui un jour auront transformé le bûcheron en opérateur de monstre mécanique. Quant au camion, on l’utilise d’abord pour compléter les dispositifs du flottage et du train pour le transport du bois brut. Puis, dans un deuxième temps, on le voit prendre la relève du

flottage au fur et à mesure qu’on en interdit l’usage sur les rivières du Québec.

Aujourd’hui, à cause de son incomparable flexibilité, le camion est un rouage essentiel dans la logistique du transport au sein de toute la filière des produits forestiers, depuis le site d’abattage jusqu’à l’entrepôt du fournisseur de matériaux de construction. En cela, il complète et concurrence à la fois, le train et le bateau. De nos jours, le train assure l’approvisionnement entier ou partiel en bois brut de certaines usines. Le bateau, lui, a pratiquement perdu cette fonction. Le train et le bateau jouent évidemment un rôle indispensable dans le transport des produits du sciage et ceux des usines de transformation du bois.

L’impact industriel de l’exploitation des forêts

Le voyageur, qui descendait ou remontait le fleuve entre Québec et Montréal au ^{xix}^e siècle, ne pouvait qu’être saisi par l’omniprésence de l’économie forestière tout au long du trajet, au fur et à mesure que le paysage se dévoilait à ses yeux : tous ces radeaux et ces bateaux chargés de bois ; ces scieries aperçues sur la berge, de distance en distance ; ces estacades cernant des milliers de billes dans les anses et à l’embouchure des cours d’eau ; ces empilements de bois aux abords des quais et des jetées.

Par ses activités directes et indirectes procurant des emplois nombreux, l’exploitation de la forêt a joué un rôle de premier plan dans l’organisation du territoire aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles. Hormis l’agriculture, sans doute aucune autre activité économique n’aura marqué autant le paysage.

Le sciage est l’activité industrielle par excellence de l’économie du bois au ^{xix}^e siècle. Pour l’essentiel, il s’agit d’une activité du monde rural qui en dehors de l’agriculture, vers 1870, procure à celui-ci quatre emplois sur dix. Aucun village digne de ce nom qui n’ait sa scierie ; certains en alignent plusieurs. Mais le sciage n’est pas pour autant absent du monde urbain. Il est même une caractéristique importante sinon dominante de quelques centres urbains qui participent intensément au commerce du bois, Trois-Rivières et Hull notamment, et le pourtour de la ville de Québec où l’on dénombre plusieurs gros établissements.

Au total, on recense plus de 1 000 scieries en 1871 dans l’ensemble du territoire québécois. Avec les progrès de l’occupation du sol par les colons et le recul vers l’intérieur des centres d’abattage, le sciage tend à se déplacer vers la périphérie et la partie septentrionale du territoire. La plupart des scieries sont de petits établissements qui n’emploient qu’une ou quelques personnes, et dont la production est en grande partie, sinon en totalité, écoulee sur le marché local ou régional. Plusieurs de ces petites scieries sont montées à l’intérieur d’un moulin à moudre le grain. En plus de cette nébuleuse de petits établissements, le Québec compte aussi quelques dizaines de grosses scieries, des installations industrielles complexes dont la production est pour la plus grande partie destinée au marché de l’exportation. Certaines fonctionnent avec l’énergie

hydraulique et bénéficient du progrès technologique de la turbine qui permet d’atteindre des volumes impressionnants de production. D’autres fonctionnent à la vapeur, une énergie d’avenir dont l’usage se répand, mais dont on s’efforce d’apprivoiser non sans difficulté le procédé. Ces grandes scieries emploient parfois plus d’une centaine de personnes sur place et de nombreuses autres en forêt. Au ^{xix}^e siècle, l’activité du sciage est estivale, elle débute après le départ des glaces sur les cours d’eau et cesse avec l’arrivée du gel.

L’exploitation du bois marque de façon importante la morphologie des villes qui y détiennent des fonctions nodales. Ainsi, la petite ville de Hull se définit d’abord au ^{xix}^e siècle autour d’installations de sciage aménagées sur les berges et les îles de l’Outaouais. À Trois-Rivières, le démarrage en trombe de l’exploitation de la forêt dans l’axe du Saint-Maurice au milieu du siècle stimule la croissance de la ville. Sa population passera de 5 000 habitants vers 1850 à environ 10 000 vers 1900. Installées à la confluence de la rivière et du fleuve,



MOULIN PRICE, RIVERBEND, SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, 1927.

Archives nationales du Québec, Québec. E21, Fairchild, R2, 12.



TROIS-RIVIÈRES, 1929.

Fairchild Aviation Limited. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5. Fairchild, n° 94.

de très grandes scieries y alimentent un important trafic portuaire. De dizaines de navires viennent chaque année à son port pour être chargés de pièces de bois et en repartent pour l'étranger. Mais c'est à Québec, centre névralgique de ses exportations, que l'économie forestière a le plus d'impact. Une batterie de scieries entourent la ville et de grandes quantités de pièces de bois encombrant ses installations portuaires qui s'égrènent en contrebas des caps. Durant les bonnes années, au milieu du siècle, une étrange pagaille y règne, tellement sont enchevêtrées les activités que mènent des centaines de travailleurs aux fonctions diverses : ici on s'affaire à construire et à réparer des navires ; là on s'active à démonter des radeaux de bois ; ailleurs on décharge poutres et planches de goélettes et autres bateaux côtiers des matières qu'attendent de grands navires de mer. Le front de fleuve à Québec, c'est la grande artère de l'économie du bois du XIX^e siècle.

Au XX^e siècle, les scieries sont toujours présentes dans le paysage, mais elles se concentrent de plus en plus sur les marges du territoire près des grandes zones d'approvisionnement en bois. Les énergies nouvelles, la vapeur, puis le moteur à essence et l'électricité ont fini par les émanciper de la dépendance de la force motrice de l'eau. Dorénavant, elles peuvent fonctionner l'année durant pourvu qu'on puisse les approvisionner en bois. Toutefois, l'élément majeur de l'économie du bois ce n'est plus la scierie comme autrefois, mais

l'usine papetière aux dimensions impressionnantes, qui procure des emplois par centaines. En quelques années, ces nouveaux établissements transforment d'humbles paroisses rurales en villes de plusieurs milliers d'habitants, en même temps qu'ils stimulent la croissance de centres urbains dont ils contribuent à réaménager la physionomie.

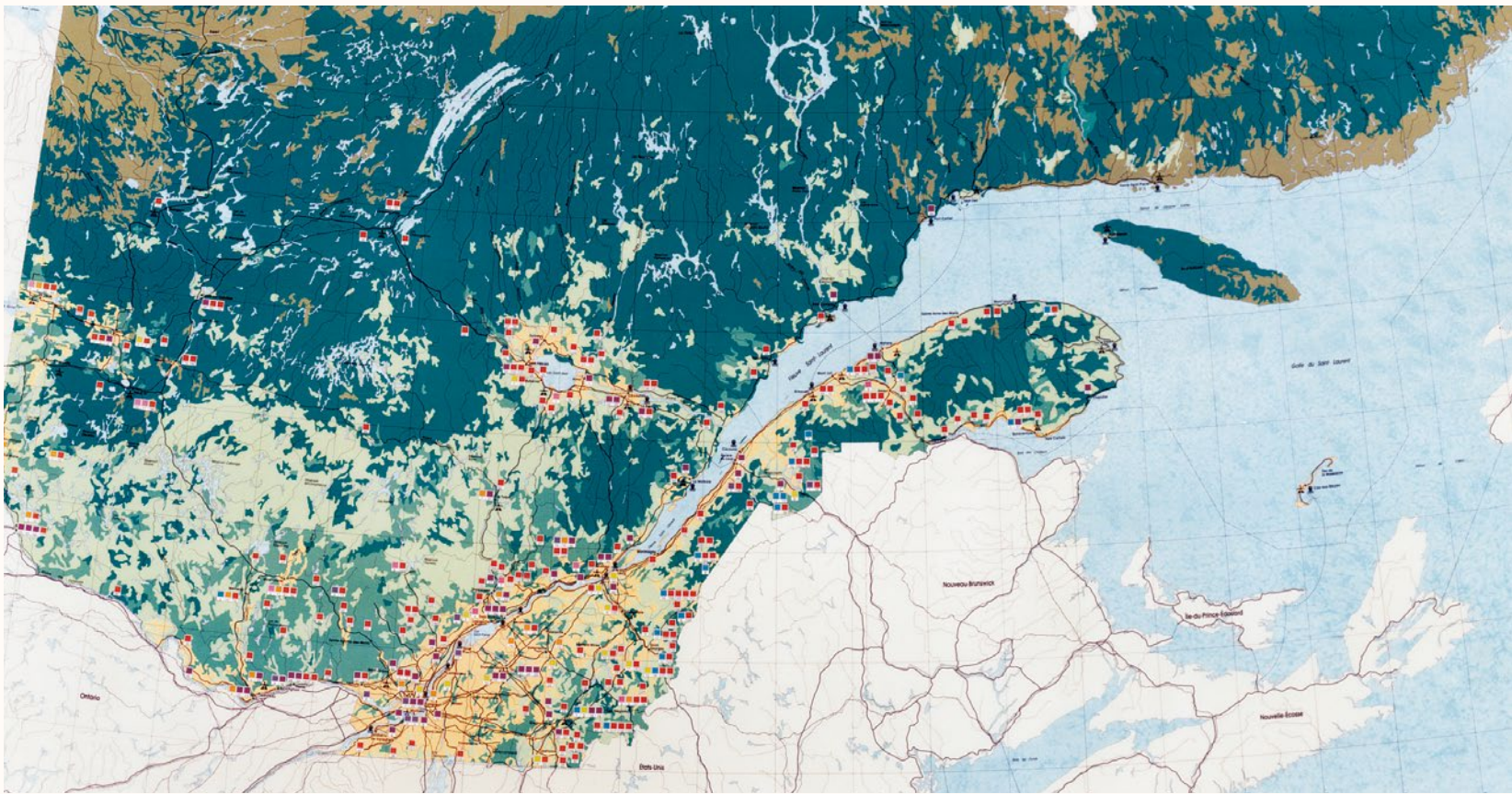
En 1901, le Québec compte déjà 14 usines de pâtes et 12 usines de papiers qui ensemble emploient près de 4 000 travailleurs. Dix ans plus tard, 35 établissements donnent de l'emploi à environ 6 600 travailleurs. Et l'élan se poursuit. En 1929, juste avant la grande crise, le nombre d'établissements atteint la cinquantaine et le nombre de travailleurs, presque les 18 000. Un essor remarquable depuis les premiers balbutiements au siècle précédent. En fait, déjà à la fin des années 1920, on reconnaît les grands traits de la structure de l'économie papetière du Québec contemporain. La Mauricie avec huit établissements est la première région productrice ; elle réalise alors tout près de 40 % de la production québécoise. Elle est suivie du Saguenay qui en contribue 25 %. La région de Québec compte pour moins de 15 % et celle de l'Outaouais pour quelque 10 %.

Ce développement s'est appuyé sur une technologie de production en progrès rapide, sur le contrôle de l'énergie hydraulique et, fait capital, sur l'hydroélectricité. La technique de fabrication de pâtes à soude (pâte chimique, de cuisson) a fait son apparition au Québec à Windsor Mills en 1864. Celle de la pâte mécanique (obtenue par le meulage du bois) fut introduite cinq ans plus tard à Valleyfield.



CHANDLER, 1927.

Archives nationales du Québec, Québec. E21, Terres et Forêts, CAFC H 27 bis.



L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS AU QUÉBEC, 1993.
Ministère des Ressources naturelles, Service de la cartographie.

Les premiers grands complexes papetiers sont aménagés à proximité de grands barrages qui jalonnent les principaux cours d'eau qui assurent des approvisionnements en énergie hydraulique et électrique (comme à Grand-mère, à Hull et à Chicoutimi). Mais lorsque la technologie électrique permet enfin le transport du courant électrique sur de grandes distances (Shawinigan Water and Power relie la Mauricie à Montréal en 1903), il n'est plus nécessaire d'établir les usines papetières aux abords des chutes. De nouveaux sites peuvent être envisagés en fonction d'autres critères. Et c'est ainsi qu'approvisionnée en électricité depuis Shawinigan, l'agglomération trifluvienne émerge entre 1910 et 1930 comme le plus important centre papetier au Québec. Les papeteries prennent la place occupée par les grandes scieries qui, depuis le milieu du XIX^e siècle, avaient redéfini la vocation économique de la ville. Reliées aux réseaux ferroviaires, flanquées de leurs vastes cours à bois, déployées de part et d'autre des installations portuaires, les trois usines trifluviennes, toujours en activité, dominant tout le front de fleuve écrasant de leur masse un bâti urbain encore, au tournant des années 1930, étroitement regroupé autour d'elles.

Ailleurs à la même époque, d'une emprise spatiale certes moins imposante qu'à Trois-Rivières, l'industrie papetière s'inscrit comme un élément majeur de l'armature d'autres centres urbains d'importance. À Hull, un complexe papetier occupa longtemps une large portion du front industriel qui a pris naissance et a progressé le long de l'Outaouais, juste en face d'Ottawa, la capitale fédérale. Jugé disgracieux, ce paysage industriel a été éradiqué en très bonne partie depuis quelques décennies. Il fait place aujourd'hui à des espaces verts et au Musée des civilisations inauguré récem-

ment. Québec non plus n'a pas échappé à la poussée de l'économie du papier. Même si, au XX^e siècle, la ville n'est plus le centre névralgique des exportations du bois, son front de fleuve sera lui aussi en partie redéfini par une imposante papeterie à la fin des années 1920, toujours en activité elle aussi.

L'impact de l'économie papetière s'est fait sentir partout, depuis les lieux d'abattage jusqu'aux lieux de transformation du bois. Ayant mis sous leur coupe la plus grande partie de l'espace concédé, ce sont les entreprises papetières qui dorénavant impriment leur rythme aux opérations forestières et au transport du bois. Et souvent, là où elles s'installent, les grandes papeteries font naître ou consolident des noyaux de population anglophone, un capital humain arrivé avec le capital industriel. Dans certaines villes, elles aménagent même directement l'habitat de secteurs urbains, favorisant la diffusion de modèles architecturaux d'inspiration anglo-américaine. La ville de Grand-Mère offre encore aujourd'hui de très beaux exemples de ces initiatives du début du XX^e siècle.

Certaines parmi les premières usines implantées à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle n'ont pas survécu longtemps aux pressions de l'industrie du papier (celles de Chicoutimi et de Val-Jalbert, par exemple, que l'on a transformées en attraits touristiques). D'autres établissements ont vu le jour après le second conflit mondial, surtout sur les marges du territoire, notamment en Abitibi et sur la Côte-Nord. Mais depuis les dernières décennies, l'heure est à la recherche des gains de productivité plutôt qu'à l'ajout d'établissements de production.

En plus de la fabrication du papier et d'anciennes productions, celles des portes et fenêtres et des meubles par exemple, l'économie forestière a donné naissance au XX^e siècle à des établissements spécialisés, celui de la préparation d'agglomérés de bois destinés aux travaux de construction et celui de l'assemblage de maisons en usine, pour en nommer les plus importants. Enfin, il y a peu, est apparue une première génération d'établissements de désencrage du papier en vue de sa réutilisation.

Envisagée dans ses effets généraux sur deux siècles, l'économie forestière n'a pas peu marqué l'environnement. La coupe intensive des arbres a accéléré la transformation de la forêt québécoise qui apparaît de nos jours passablement différente de ce qu'en découvrirent les pionniers français. De plus, la déforestation a hâté le processus d'érosion et les rejets acides des bois mis au flottage ont pollué les rivières dont le lit est jonché d'une épaisse couche de débris et d'arbres noyés. Et comme les arbres de la forêt québécoise mettent beaucoup de temps, plus que sous d'autres ciels, pour arriver à maturité, une trop grande pression de coupe menace aujourd'hui l'équilibre que l'on doit savoir maintenir entre les besoins de production et la capacité de la forêt à se renouveler.

En ce sens, les dernières décennies auront vu s'affirmer une conscience plus sensible à la nécessité de mieux protéger le patrimoine forestier et de parvenir à une gestion équilibrée des ressources du milieu. Les efforts de replantation sur les parterres de coupe et les zones dévastées, de réhabilitation des cours d'eau, de récupération et de recyclage du papier en sont des manifestations tangibles.



LES MINES

La sidérurgie et l'amorce des activités minières aux XVIII^e et XIX^e siècles

Les mines québécoises ont longtemps été un pur objet de rêve pour les explorateurs et les colonisateurs français qui espéraient trouver en Nouvelle-France des métaux précieux.

Cartier, le premier, s'enthousiasme quand il croit avoir trouvé des diamants et de l'or à Québec, sur le flanc du cap Diamant. Mais ce n'était que du quartz et de la pyrite de fer. Plus tard, en 1617-1618, Champlain dresse un inventaire des richesses minières de la colonie faisant état, notamment, de mines d'argent, de cuivre, de plomb et de fer. L'idée de trouver des métaux précieux continuera d'habiter ses successeurs. Quelques découvertes susciteront même, pour un temps, beaucoup d'intérêt, telle la mine d'argent de Baie-Saint-Paul repérée en 1666 et dont font état des cartes d'époque. Mais l'analyse des échantillons amène vite la déception, la mine d'argent n'aura été que chimère.

Finalement, c'est le fer qui lancera les activités minières dans la colonie française de l'Amérique du Nord. Mais ces dernières mettront beaucoup de temps à démarrer.

En 1666, l'intendant Talon fait inspecter un gisement de fer du même secteur de Baie-Saint-Paul où on a également repéré de l'argent et du plomb. Mais on juge le minerai de trop pauvre qualité pour en entreprendre l'exploitation. Cinq ans plus tard, l'intendant fait soumettre en France à des essais de fondage une petite quantité de fer prélevé, cette fois, près de Trois-Rivières, au bord du Saint-Maurice. Le site est prometteur, toutefois les conditions ne sont pas encore réunies pour créer une usine à fondre et à forger le fer. Et le projet ne sera pas réalisé de sitôt. En fait, les Forges du Saint-Maurice, figure emblématique de la naissance de la sidérurgie canadienne, verront le jour presque à la fin du Régime français. Il faut, en effet, attendre les années 1730 pour qu'apparaisse en Nouvelle-France une production sidérurgique primaire qui justifie un élan initial, encore bien timide, d'activités minières.

Les premiers bâtiments industriels des Forges du Saint-Maurice sont érigés en 1733 et les activités commencent l'année suivante. On estime qu'au tournant des années 1750, la moitié de la production de l'entreprise était écoulée vers la métropole et l'autre moitié sur le marché domestique. Après la Conquête, les Forges du Saint-Maurice, auxquelles s'est greffé un village ouvrier, poursuivent, non sans aléas, leurs activités jusqu'en 1883. Au XIX^e siècle, et plus précisément après 1850, plusieurs autres entreprises de sidérurgie primaire verront le jour

au Québec. L'expansion du marché interne des produits du fer, surtout la demande reliée à l'extension du réseau des chemins de fer, en est la cause. La grande région de Trois-Rivières est le centre de ce développement sidérurgique. Entre 1853 et 1880, six hauts fourneaux ont été, un temps, en activité dans la région. La principale caractéristique de cette sidérurgie primaire, c'est son alimentation au charbon de bois et non au charbon minéral sur lequel allait reposer l'essor de la grande sidérurgie moderne. Aussi, quand s'affirme la nouvelle sidérurgie de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, à compter des années 1890, la production québécoise est de plus en plus marginalisée. Et en 1910, c'en est fait de la sidérurgie primaire québécoise alimentée au charbon de bois.

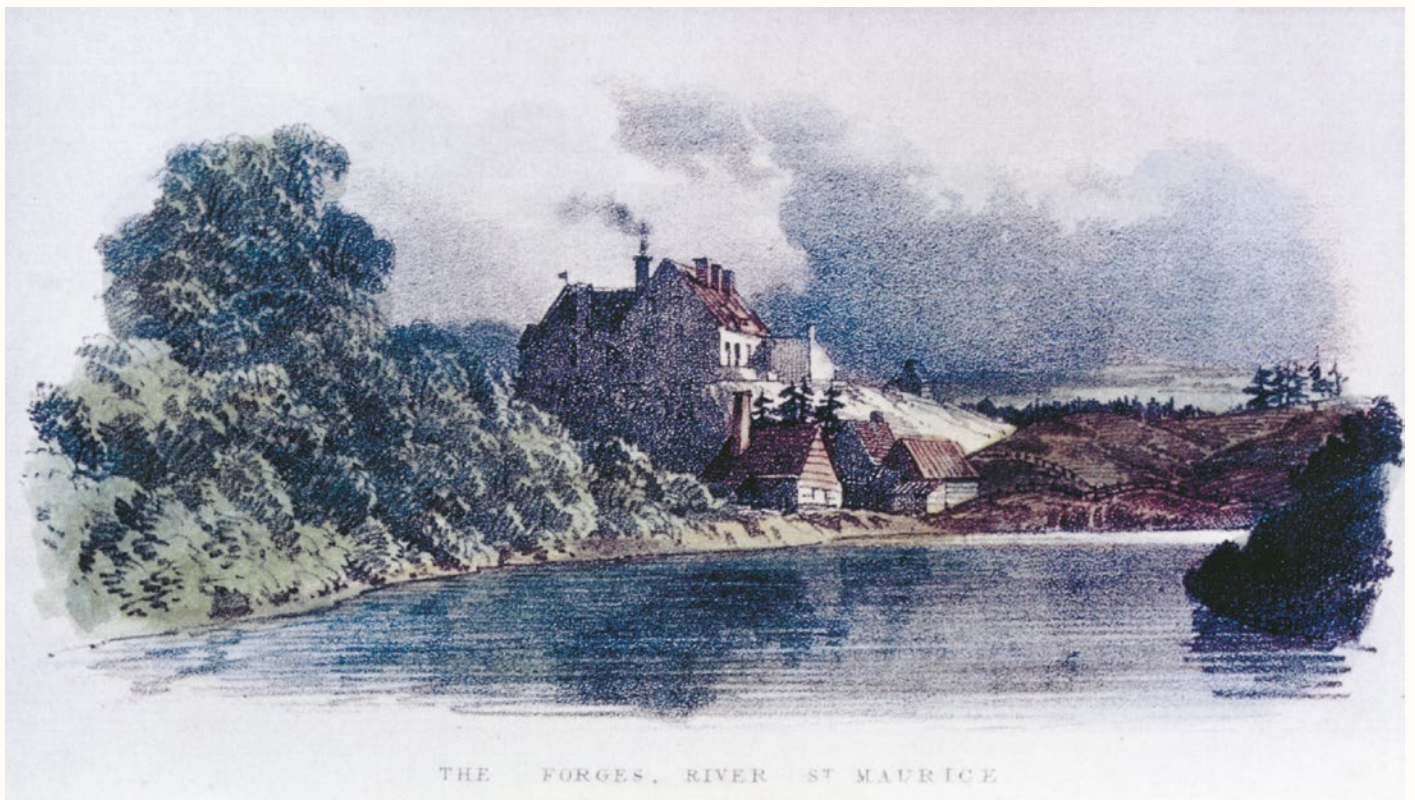
Au cours de la seconde moitié du siècle dernier, la connaissance des ressources minières progresse rapidement par l'intervention de la Commission géologique du Canada fondée en 1842. Le fer expertisé durant cette période se classe en quatre principales catégories : le fer magnétique, en roche ou en sable ; le fer oligiste, à l'état compact ou spéculaire ; le fer titanique, en roche ou mêlé au sable magnétique ; et le fer des marais, la limonite, à l'état de granule ou de boule aplatie, presque à la surface du sol.

Si, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, on trouve du fer dans plusieurs parties du territoire québécois, toutes, loin s'en faut, ne présentent pas les mêmes conditions pour lancer avec succès des activités minières. On en verra surgir à divers endroits, dans les environs de Hull et à Saint-Jérôme dans les



CARTE DE LA MINE D'ARGENT.

Anonyme, fin du XVIII^e siècle. Bibliothèque nationale, Paris. Département des cartes et plans, Service hydrographique, portefeuille 126, division 2, pièce 1.



THE FORGE ON THE ST. MAURICE RIVER.

Joseph Bouchette, fils, 1831. Archives nationales du Canada. C 4356.

Laurentides, par exemple. Mais, compte tenu de la technologie de l'époque et des coûts afférents d'exploitation, c'est la Mauricie, sur la rive nord du fleuve, qui, avec son abondante réserve de fer de marais, offre le meilleur potentiel minier. C'est ce fer de marais qui, sous le Régime français, a suscité l'implantation des Forges du Saint-Maurice et qui a permis à la Mauricie de jouer un rôle central dans la sidérurgie québécoise jusqu'au début du xx^e siècle.

Le fer des marais est dégagé au pic et à la pelle. Le minerai arraché au sol est ensuite mis en tas près des puits de lavage pour être débarrassé, sur place, de la terre, du sable et des autres impuretés. De l'eau, un tamis métallique et une pelle suffisent au lavage à bras du minerai. Mais ce procédé rudimentaire ne permet pas toujours un lavage aussi complet qu'on le souhaite. Au besoin, le minerai sera soumis à un second lavage à grande eau, cette fois sur le site même du haut fourneau.

Au lac à la Tortue, près de Grand-Mère, un plan d'eau peu profond situé au cœur d'un vaste marécage et devenu le centre des activités minières de la Mauricie à compter des années 1870, la cueillette du minerai s'appuie sur la mécanisation et se fait plus intensive par l'intervention d'un dragueur à vapeur. Muni de chaînes à godets, il permettait de gratter le fond jusqu'à une douzaine de pieds de profondeur. Dans un mouvement de rotation continu, le minerai remonté

à la surface était débarrassé de la boue dans un crible soumis à l'action de jets d'eau et s'accumulait dans un chaland. Une fois rempli, celui-ci était remorqué jusqu'à l'embranchement du chemin de fer ouvert en 1878. Le dragueur du lac à la Tortue avait une capacité de 40 tonnes par jour.

Les morceaux de minerai devaient être sensiblement de même grosseur avant d'être soumis à l'action des hauts fourneaux. Longtemps, le cassage s'est effectué à bras d'hommes. Et même lorsque le broyage mécanique a été introduit au xix^e siècle, il semble qu'on lui préférât le cassage manuel parce qu'il assurait un meilleur tri des morceaux de minerai.

La sidérurgie primaire aura marqué pendant près de deux siècles les paysages ruraux du Québec, au premier chef ceux de la Mauricie. Non seulement les usines de forges y ont-elles suscité la formation de villages ouvriers, mais elles ont aussi contribué à transformer la socioéconomie des campagnes. Des centaines d'hommes étaient employés aux activités connexes de la fusion du minerai.

Parmi ces activités connexes, la production de charbon de bois pour l'alimentation des hauts fourneaux et des établissements de seconde fusion, les fonderies, a eu un effet structurant qui n'a rien de marginal au sein du monde rural. La fusion du minerai exige beaucoup de charbon de bois. La fabrication de ce combustible a stimulé l'exploitation des boisés de fermes et des forêts avoisinantes tout en ajoutant à la diversité des industries rurales. Ici et là, le voyageur qui parcourait la Mauricie de la seconde moitié du xix^e siècle pouvait remarquer ces assemblages de bois en meule et ces fours ou *kilns* destinés à la carbonisation contrôlée du bois. Cette activité était particulièrement importante au village de Grandes-Piles qui, en batterie le long du Saint-Maurice, alignait 14 *kilns*. À elle seule la carbonisation du bois mobilisait le travail de plus d'un centaine de personnes dans la région, à la coupe et au charroi du bois, à sa carbonisation et au transport du charbon. La production de charbon de bois a été pratiquée dans la plupart des régions du Québec ancien. À quelques endroits, dans Portneuf par exemple, elle a survécu jusqu'aux années récentes.



PLAN FIGURATIF DES FORGES DE SAINT-MAURICE.

Joseph-Pierre Bureau, 1845.
Archives nationales du Québec,
Québec. E21, Cantons, S, 36b

L'amiante et l'essor minier de la seconde moitié du XIX^e siècle

A côté de la vieille industrie du fer, dont la production décline beaucoup durant les années 1880 et 1890, le Québec minier de la seconde moitié du XIX^e siècle connaît d'autres développements. Non seulement on tente la mise en valeur de nouvelles ressources, mais aussi on met à l'épreuve de nouveaux procédés industriels. En effet, durant les dernières décennies du siècle, la mécanisation et la vapeur transforment les manières de faire sur les divers sites miniers. L'introduction des systèmes de jets d'eau et d'aération forcée, des foreuses, des concasseurs, des broyeurs, des tamis et d'autres innovations fait reculer et marginalise le travail manuel au pic et à la pelle. Et, avantage décisif, ces améliorations permettent d'étendre sur une plus grande partie de l'année les activités minières, anciennement limitées à la période estivale.

Au cours des années 1860, alors que se déroule aux États-Unis la guerre de Sécession, l'or, en Beauce, et le cuivre, dans les Cantons de l'Est, provoquent une certaine fébrilité minière. Cette conjoncture donne un élan aux activités sur plusieurs sites. En Beauce, les entreprises fouillent le lit et les berges de la Chaudière et de ses affluents. Dans les Cantons de l'Est, près de Sherbrooke, elles creusent d'impressionnants puits et donnent naissance à trois hameaux miniers : Capelton, Albert Mines et Eustis. D'autres productions attirent aussi l'attention durant cette période. Le mica, par exemple, un minerai non conducteur et infusible prisé par la nouvelle économie industrielle. Plusieurs sites miniers sont exploités en Outaouais durant les décennies 1880-1890 et 1890-1900, dans les environs de Hull notamment. L'Outaouais produit également du graphite et du phosphate. Ce dernier, utilisé dans les engrais agricoles, est l'objet d'une exploitation assez intense durant les années 1880. Mais il y a surtout l'amiante, un minerai incombustible et non conducteur que l'on trouvera en abondance dans les Cantons de l'Est, à Thetford et ses environs.



CARRIÈRE D'AMIANTE À THETFORD MINES.

Bell Asbestos, 1918. Ministère de l'Énergie et des Ressources. Direction des communications, audio-vidéothèque, n° 16556.

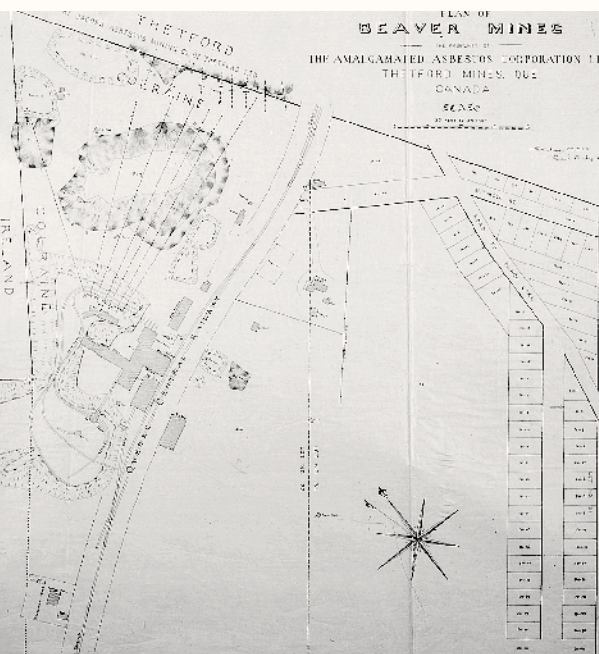
La nouvelle économie industrielle de l'Occident a fait de ce minerai que l'Italie est la seule encore à produire. Son exploitation dans les Cantons de l'Est est lancée en 1876. L'amiante représente le plus grand potentiel minier du Québec des dernières décennies du XIX^e siècle. C'est d'ailleurs la seule des productions minières québécoises qui soit alors à la hausse. À la fin du siècle, la valeur globale de celles-ci repose, pour l'essentiel, sur l'amiante et le cuivre. Et davantage sur le premier que sur le second : en 1900, la production de l'amiante est évaluée à environ 750 000 \$ et celle du cuivre, la moitié moins.

L'extension du réseau de chemin de fer joue un rôle majeur dans l'expansion des activités minières de l'amiante. Ce mode de transport efficace permet de les articuler sur les grands marchés d'Amérique et d'Europe. D'où d'ailleurs des stratégies de contrôle par des intérêts étrangers, britanniques surtout durant les années 1880, puis américains à partir des années 1890.

Au début de l'exploitation des sites miniers, l'extraction de l'amiante est une opération qui s'accommode des moyens les plus simples : de l'explosif, des pics, des pelles, des tiges de métal, des masses et une bonne force de bras suffisent pour extirper le minerai. Et c'est à la main que se fait la séparation des fibres. Au cours des années 1880, ces méthodes rudimentaires sont délaissées au profit de procédés mécaniques qui transforment graduellement le mode d'exploitation.

Vers 1900, les mines d'amiante des Cantons de l'Est emploient plus de 800 travailleurs, soit environ le tiers de l'effectif minier du Québec. Sauf une, ce sont des mines à ciel ouvert. En creusant de vastes dépressions dans le sol, en semant des collines artificielles, en faisant de Thetford un petit centre urbain de plus de 3 000 habitants, elles marquent déjà d'une manière forte et durable le paysage des Cantons de l'Est.

Par l'ampleur de ses opérations, par sa main-d'œuvre nombreuse, par son intégration aux grands marchés et par sa dépendance au capital international, l'exploitation de l'amiante de la fin du XIX^e siècle préfigure le développement minier que connaîtra le Québec contemporain.



PLAN OF BEAVER MINES.

G. K. Addie, 1910. Archives nationales du Québec, Québec. CAI-62, Addie n° 206.

Les grands développements miniers de la première moitié du XX^e siècle : l'amiante, le cuivre et l'or

En ce début du XX^e siècle, avec moins de 1 % de la main-d'œuvre salariée, le secteur minier paraît encore bien modeste parmi l'ensemble des productions industrielles québécoises. Mais on ne doit pas sous-estimer pour autant son importance comme force motrice de transformation de la socioéconomie depuis les années 1850. Son impact sur le monde rural a été considérable. Tout comme l'exploitation forestière et une variété d'autres productions, il a participé à sa diversification en multipliant les emplois en dehors de l'agriculture. En absorbant ainsi sa part des excédents de la population des fermes, il a épaulé la montée du phénomène urbain. Et l'agriculture elle-même y a trouvé son compte auprès de marchés régionaux en développement.

Le fait majeur de l'activité minière du Québec au XX^e siècle, c'est son inscription dans les grands marchés mondiaux et sa transformation par le recours massif à de nouvelles technologies en évolution constante. Toutefois, l'entrée dans le XX^e siècle ne sonne pas encore l'heure des poussées triomphantes. Il faut attendre les années 1920 et 1930 pour voir véritablement se métamorphoser les activités minières au Québec. L'amiante, le cuivre et l'or sont les principaux vecteurs de cette métamorphose durant la première moitié du siècle, puis viendra le fer.

L'amiante poursuit sa progression amorcée à la fin du XIX^e siècle. Entre 1900 et 1929, sa production est multipliée par 10 et dépasse alors 300 000 tonnes. La crise le frappe durement. Mais dès 1936, il retrouve le mouvement d'expansion. Si bien qu'au début des années 1950, sa production se rapproche de 900 000 tonnes, à laquelle participent plus de 5 000 travailleurs. Par son essor quasi continu durant la première moitié du XX^e siècle, c'est finalement tout un groupe de villes que l'exploitation de l'amiante a fait germer entre les sites miniers. Dans les environs de Thetford, sont apparus Asbestos, Black Lake et East Broughton. Thetford, qui a poursuivi sur sa lancée, est le principal centre urbain du pays de l'amiante. La ville compte près de 13 000 habitants en 1941. Asbestos, la seconde ville en importance, en a près de 6 000.

L'essor des deux grandes filières du cuivre et de l'or aura un impact encore plus spectaculaire sur le paysage minier québécois, non pas en Beauce et dans les Cantons de l'Est comme autrefois, mais dans une région nouvellement ouverte au développement, l'Abitibi-Témiscamingue. Il en façonnera les traits principaux que nous lui connaissons encore aujourd'hui.

Le développement minier de l'Abitibi-Témiscamingue est un effet de la continentalisation de l'économie nord-américaine, en phase accélérée au début du XX^e siècle. La quête des ressources minières pour soutenir le progrès industriel a d'abord touché le nord de l'Ontario pour ensuite déborder sur le pendant québécois.

Lorsque s'amorcent les premières prospections minières durant les années 1910, l'Abitibi-Témiscamingue, qui n'a été pénétrée par le mouvement de colonisation qu'à la fin du XIX^e siècle seulement, est encore très peu peuplée. Au début de la décennie, à peine une dizaine de milliers d'habitants y vivent, sur le pourtour du lac Témiscamingue, à l'exception des groupes amérindiens. La petite population affiche cependant un bon taux de croissance. Le Transcontinental, la ligne ferroviaire du Canadien National qui relie Québec au Pacifique depuis 1915, y est pour beaucoup. En désenclavant la région, il a apporté un regain au mouvement de colonisation qui peut s'épancher sur de nouvelles terres. Vers 1920, la région atteint déjà la barre des 25 000 habitants. Jusqu'au début des années 1930, sa population reste essentiellement rurale et l'agriculture est l'activité de base qui assure la survie. Comme



L'ESPACE MINIER QUÉBÉCOIS.

Non-Ferrous Metal (extrait), Atlas du Canada, 1956. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5. Atlas-Canada-1956.

dans d'autres régions du Québec, l'exploitation forestière, à laquelle participent nombreux les ruraux, fournit de nécessaires revenus complémentaires au travail de la terre. Le bois restera d'ailleurs l'un des moteurs de l'économie régionale.

C'est seulement après la Grande Guerre de 1914-1918, qu'est révélé le potentiel minier abitibien, dans la partie québécoise du Bouclier canadien. Une première ruée minière survient au début des années 1920 dans le secteur de Rouyn, où on allait trouver des gisements de cuivre et d'or. D'importantes découvertes d'or provoquent une seconde ruée plus à l'est, aux sites de Val-d'Or et de Malartic. D'autres sites miniers seront révélés plus tard au fil des explorations. Sauf exception, tous les gisements repérés bordent la grande faille de Cadillac qui traverse la région d'est en ouest, de Val d'Or à la frontière ontarienne.

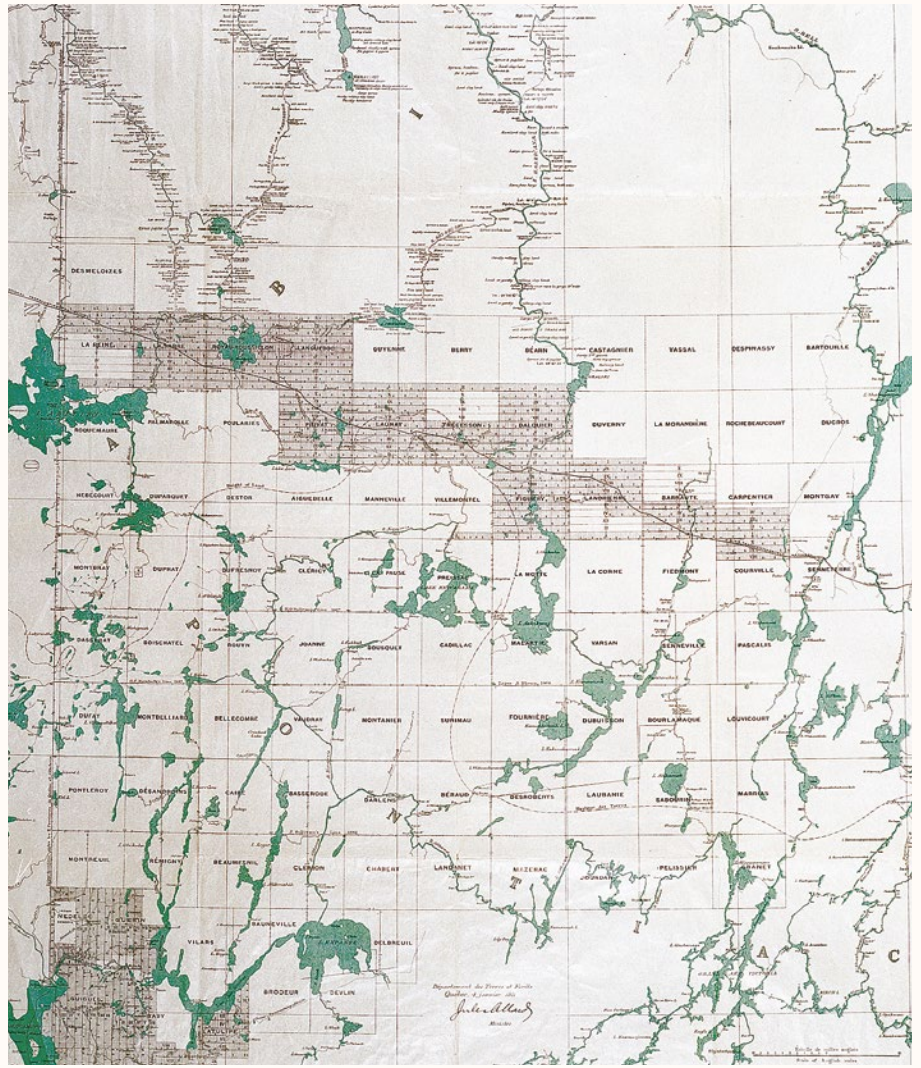
La première mine, celle de Noranda Mines, une entreprise fondée en 1922 par un groupe financier américain, entre en production en 1927 dans le secteur de Rouyn. Un embranchement d'environ 70 km, complété en 1926, la relie au Transcontinental. Elle demeure l'unique mine d'importance de la région jusqu'à l'amorce de l'exploitation du site de Val-d'Or en 1934, dont on connaissait le potentiel depuis le début des années 1920. En 1930, trois mines seulement ont déjà vu le jour en Abitibi. Les coûts élevés d'exploitation et les effets de la crise déclenchée par le krach financier de 1929 expliquent ce démarrage plutôt lent des activités minières dans la région. On allait se rattraper cependant : 31 mines voient le jour durant les années 1930 et 16 autres au cours de la décennie suivante. Une dizaine de ces mines sont vouées à l'exploitation du cuivre, toutes dans le secteur de Rouyn. Les autres se consacrent à l'or et aussi à quelques autres minerais tels le zinc, l'argent, le sélénium, la pyrite, le plomb, l'arsenic et le molybdène. Cette effervescence fait de l'Abitibi-Témiscamingue le cœur du Québec minier de la première moitié du XX^e siècle. De 1932 jusqu'à la fin des années 1940, la région revendique une bonne moitié de la valeur de la production minière québécoise.

L'essor des activités minières a un impact direct sur l'organisation générale du territoire. Le corridor minier servira d'épine dorsale au réseau régional de communication de plus en plus ramifié. En 1937-1938, on inaugure la ligne ferroviaire qui relie Senneterre à Rouyn. Quant aux liens routiers, ils progressent par étapes depuis les années 1920, reliant entre eux les centres miniers et les paroisses rurales et, à partir de 1939, la région est raccordée à Montréal. Ainsi, au début des années 1940, l'Abitibi-Témiscamingue offre le portrait d'un espace unifié dans ses grandes composantes et déjà bien intégré à l'ensemble québécois.

L'activité minière moderne en est une éminemment spéculative qui obéit à diverses contraintes : le contrôle financier, les politiques monétaires (cruciales dans le cas de l'or), le mouvement des prix des métaux, la disponibilité de la ressource et les coûts d'exploitation très variables. Bien épaulés par la finance torontoise, les intérêts ontariens finiront par dominer largement dans l'organisation des activités minières de l'Abitibi-Témiscamingue. Devenue un véritable empire industriel, la Noranda Mines y exercera une influence prépondérante comme entreprise de production et de traitement des métaux. Sa fonderie de Rouyn est le symbole de cette puissance minière.

Les mines sont le principal élément structurant du monde urbain régional naissant que dominent par leurs fonctions économiques Rouyn et Val-d'Or. Elles rythment aussi l'existence de plusieurs villages et de simples hameaux de baraques qu'elles engendrent et qui pourront difficilement lui survivre en cas de fermeture. La région ne manque pas de sites abandonnés où subsistent des vestiges d'exploitation minière. En effet, la moitié des mines ouvertes depuis la fin des années 1920 avaient déjà été fermées avant 1950. Ce mouvement de fermeture a touché essentiellement la production aurifère.

De lieux en lieux, les mines ont façonné le paysage dans une sorte de rituel réglé : éventrant la terre ; creusant des puits auxquels on pourrait raccorder une succession de galeries et de tunnels ; amoncelant à la surface de grandes quantités de rejets solides ; dissipant tout autour d'elles des pollutions qui souilleront les sols et dégraderont les plans d'eau. Ces signes extérieurs témoignent bien de la violence du travail de force, à la machine et à l'explosif, que les mines exercent dans les entrailles de la terre. Une violence qui a imposé un lourd tribut aux mineurs abitibiens : près de 300 d'entre eux laissèrent leur vie dans les mines au cours des 25 premières années d'exploitation.

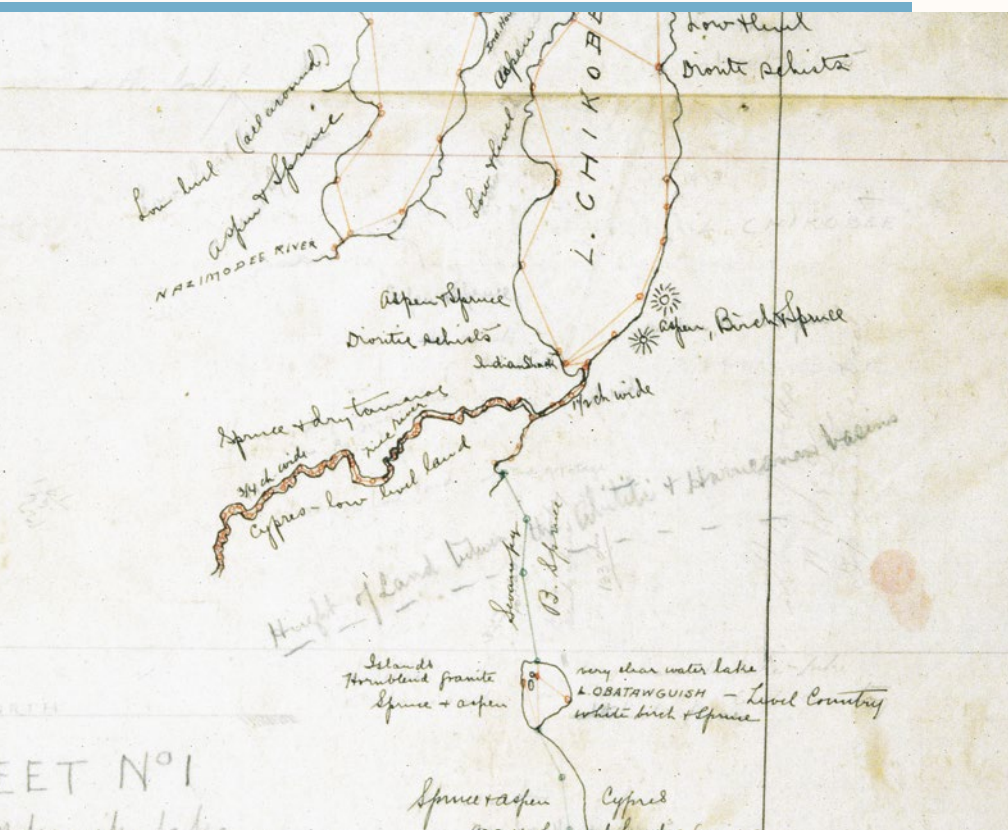


CARTE DE LA RÉGION DE L'ABITIBI [...] (EXTRAIT).

Gustave Rinfret, 1911. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5. Abitibi, 1911.

L'appel de main-d'œuvre des mines abitibiennes est considérable. Entre le milieu des années 1930 et 1950, celle-ci oscille entre 8 000 et 10 000 travailleurs, *grosso modo*, un effectif imposant vu la taille modeste de la population régionale. Le premier contingent de travailleurs est surtout formé d'anglophones venus des centres miniers voisins de l'Ontario et d'immigrés que la Première Guerre mondiale a chassés d'Europe. Au milieu des années 1930 cependant, les francophones, qui ont pour eux le nombre et qui de surcroît bénéficient des apports de la colonisation, deviennent majoritaires au sein du personnel minier. L'arrivée, après la Seconde Guerre mondiale, d'une nouvelle vague d'immigrés attirés par le travail dans les mines ne changera pas cet état de fait, mais elle aidera à maintenir pendant un temps la diversité démographique qui fut l'une des caractéristiques des nouveaux centres miniers de la région.

En effet, par le jeu des courants migratoires, l'Abitibi-Témiscamingue des années 1930 et 1940 offre un paysage démographique passablement composite. En 1941, la population régionale est de 108 000 habitants. De loin, les francophones sont les plus nombreux, on en dénombre 90 000. Les autres groupes linguistiques ne sont pas négligeables, puisqu'il y a environ 8 000 anglophones et presque autant d'immigrés (Polonais, Ukrainiens, Italiens et Allemands, principalement), sans oublier les groupes autochtones répartis sur le vaste territoire. Le monde des campagnes est francophone. Son puissant dynamisme démographique et les apports qu'il reçoit du mouvement de colonisation en font un véritable



PLAN D'EXPLORATION MINIÈRE VERS 1890.

Explorations from Meckormick Lake to Chikokse. Archives nationales du Québec, Québec. E21, Rivières, brouillon, n° 1.



MINE RANDAL, 1936.

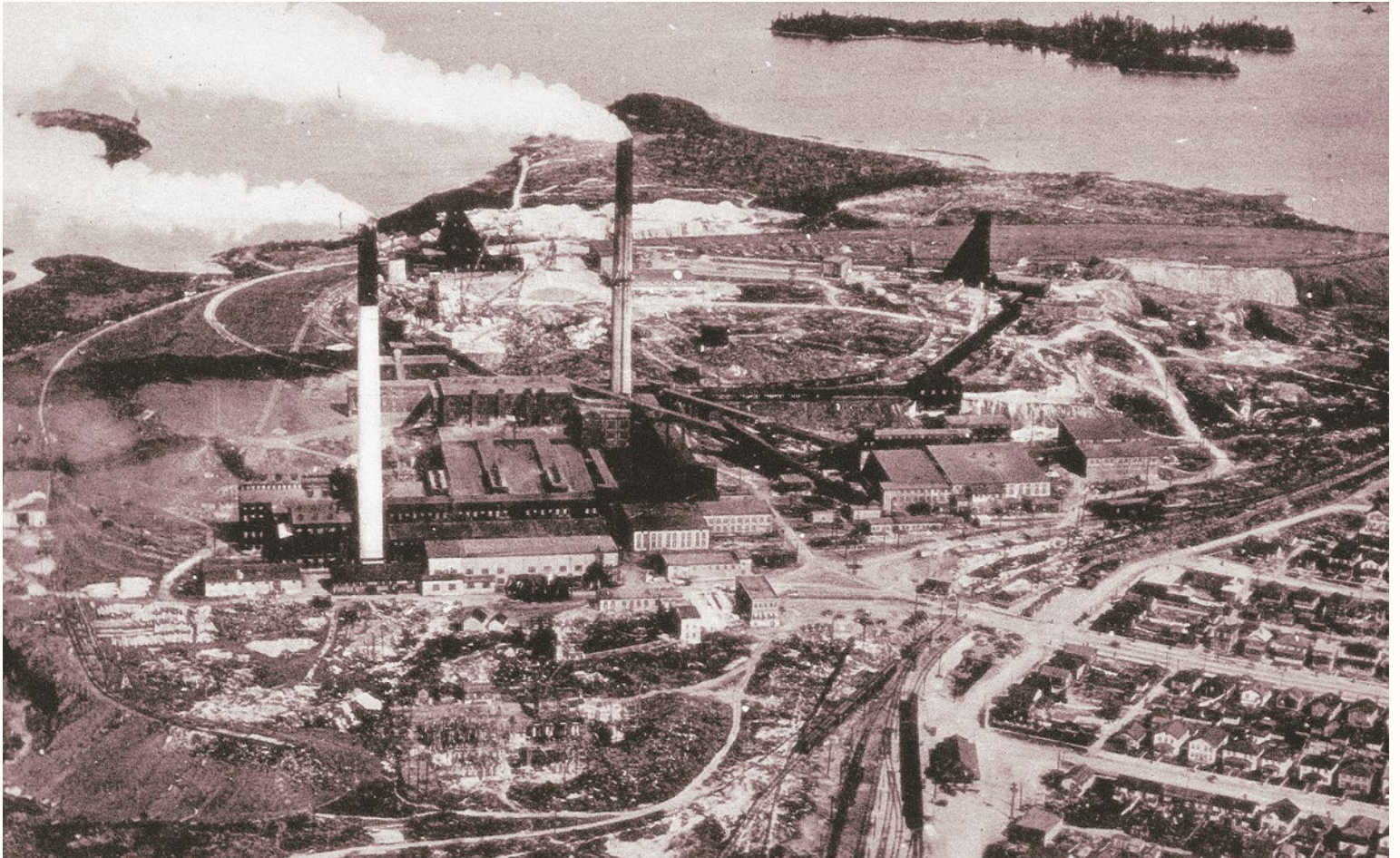
Archives nationales du Québec, Québec. Fonds ministère des Richesses naturelles, E20, D17.

réservoir humain. Par contraste à l'homogénéité du monde rural, les centres urbains miniers en émergence offrent un visage humain bigarré où se juxtaposent plus qu'ils ne s'entremêlent francophones, des anglophones et des immigrants. Dans les deux plus importantes agglomérations, cette diversité est particulièrement frappante.

Dans celle de Rouyn, dont la population dépasse 13 000 habitants en 1941, Noranda Mines a créé, d'entrée de jeu, une municipalité qu'elle administre directement et à laquelle elle a prêté son nom : Noranda. L'entreprise veille à y aménager un habitat urbain de qualité dont profitera au premier chef son personnel dirigeant et technique. Dans cette ville bien ordonnée et structurée, les francophones sont encore minoritaires au tournant de 1940. Leur lieu, c'est plutôt Rouyn, ville plus peuplée et animée que sa voisine, mais d'aspect anarchique, sans grâce.

Dans l'autre agglomération, celle de Val-d'Or, qui compte déjà près de 6 000 habitants en 1941, les intérêts miniers ont aussi jeté les bases d'une municipalité sous l'influence d'une entreprise : Lamaque Gold Mines fondée en 1930 et elle aussi contrôlée par des intérêts américains. Sa ville, Bourlamaque, sera une Noranda en plus modeste. On conserve de cette époque pionnière d'élégants alignements de petites maisons ouvrières en bois rond, qui de nos jours séduisent les touristes. Comme à Noranda, les francophones y sont minoritaires vers 1940. Ils forment cependant le plus grand groupe linguistique de Val-d'Or, ville sœur improvisée et grouillante.

Après la guerre, l'expansion urbaine accroîtra la centralité des deux principales agglomérations minières dans la région et accentuera leur base francophone. Le développement de leurs activités, dans le commerce et les services notamment, leur permettra, en effet, de capter une part du reflux de la population rurale touchée par la déprise agricole et les fermetures de mines. En même temps, on assistera à l'érosion des groupes non francophones privés d'apports externes significatifs. Les anciens équilibres linguistiques et ethniques en seront durablement modifiés.



LE COMPLEXE DE LA NORANDA VERS 1950.

Carte postale. Archives nationales du Québec, Québec. Collection Magella Burgam, P547, CPN 454-31.



VAL-D'OR À SES DÉBUTS.

Carte postale. Archives nationales du Québec, Québec. Collection Magella Burgam, P547, CPN 832-20.

VAL-D'OR.

Carte postale. Photo BK.
Archives nationales du Québec,
Québec. P547, CPN 832-12.



Le fer et l'activité minière de la seconde moitié du XX^e siècle

Après la Seconde Guerre mondiale, l'activité minière québécoise est entrée dans un cycle haussier d'une ampleur sans précédent jusqu'ici et qui laissera de profondes empreintes sur le territoire.

Pendant que le volume d'or produit se maintient à un certain plateau et tend ensuite à décliner après 1965, une nouvelle phase de croissance s'organise autour de trois productions principales. L'amiante franchit le cap du million de tonnes en 1955 et se hisse à un sommet de plus de 1 500 000 tonnes en 1973 et en 1974. La production du cuivre connaît aussi une vigoureuse progression, d'un peu plus de 66 000 000 kg en 1950 à près de 170 000 000 kg en 1971. Quant à la production du fer, marginale durant la première moitié du siècle, elle atteint au gigantisme en quelques années, bouleversant encore une fois tout le paysage minier québécois : elle dépasse les 8 000 000 de tonnes en 1957 et poursuit sa formidable montée au-delà de 20 000 000 de tonnes en 1979.

Sous cette poussée de la seconde moitié du siècle, l'espace minier québécois s'élargit encore par l'exploitation de nouveaux sites, principalement en Abitibi, dont certains gisements majeurs sont à des centaines de kilomètres de Rouyn et de Val-d'Or, en Gaspésie, où on a trouvé du cuivre en abondance à l'intérieur de la péninsule et sur la Côte-Nord, dont les formations géologiques, en particulier la grande fosse du Labrador, recèlent d'énormes réserves de fer et de titane. Au milieu des années 1970, le monde minier québécois présente des assises régionales tripolaires : la Côte-Nord réalise la totalité de la production du fer, l'Abitibi-Témiscamingue compte pour 99 % dans celle de l'or et 70 % dans celle du cuivre, alors que les Cantons de l'Est produisent la presque totalité de l'amiante.

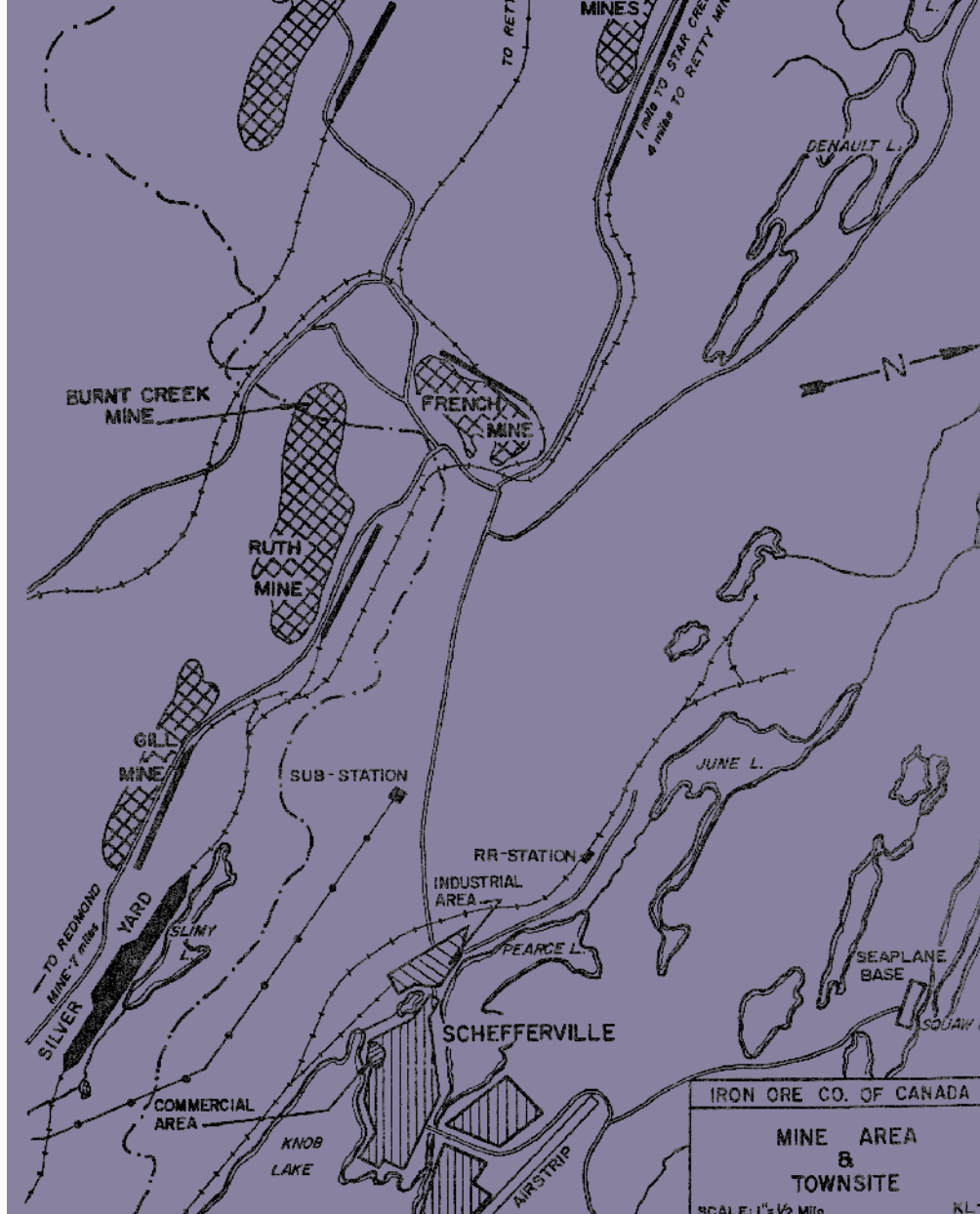
Dans les différentes régions productrices, de nouveaux centres sont nés de l'activité minière et de ses retombées directes. Ce sont, notamment, Chibougamau, Matagami, Joutel, Murdochville, Sept-Îles, Port-Cartier, Pointe-Noire, Schefferville, Gagnon, Fermont.

L'ouverture de la Côte-Nord à l'activité minière inaugure dans l'enthousiasme la grande période du fer. Le développement anticipé est tel qu'au sein de l'élite québécoise et jusque dans les officines de l'État québécois, on se prend même à rêver à une grande sidérurgie qui assurerait la transformation sur place d'une partie des énormes quantités de ce fer arraché au sous-sol. Au cours de années 1960, le gouvernement du Québec adopte un plan d'action pour y parvenir. C'est ainsi qu'il aboutira à la création de SIDBEC, une entreprise d'État chargée du développement de la filière sidérurgique, et d'une ville nouvelle, Bécancour sur la rive sud du fleuve en face de Trois-Rivières, sensée accueillir le méga complexe sidérurgique.

L'exploitation des mines de la Côte-Nord exigera l'aménagement d'infrastructures extrêmement coûteuses pour transporter le minerai depuis les lieux d'extraction jusqu'à la côte et l'expédier par bateaux vers les grands marchés, américains en l'occurrence.

Une mine de titane est ouverte en 1950 près de Havre-Saint-Pierre. Presque en même temps, l'Iron Ore relie sa mine de Schefferville au port de Sept-Îles par un chemin de fer de 574 km. En 1954, l'entreprise réalise ses premières expéditions de minerai de fer. Quelques années plus tard, la Québec Cartier Mining relie par chemin de fer son site minier du lac Janine à plus de 300 km de ses aménagements de Port-Cartier. D'autres mines seront ouvertes pour satisfaire un marché international en forte demande.

Avec l'exploitation forestière et l'aluminium, l'activité minière est l'un des trois piliers de la nouvelle économie de la Côte-Nord qui peut s'appuyer sur un formidable potentiel hydroélectrique dont la seule mise en valeur mobilisera des capitaux faramineux. L'impact de l'élan minier sur le peuplement de la région est considérable. Au milieu de XX^e siècle, sous-développée et sous-peuplée, la Côte-Nord apparaît encore mal articulée au centre du Québec, car sans lien routier avec celui-ci. Elle renferme alors à peine une quarantaine



MINE AREA AND TOWNSITE
[SCHEFFERVILLE], 1967.
Archives nationales du Québec, Sept-Îles.
Fonds Iron Ore Company.

de milliers d'habitants répartis en petites agglomérations égrenées le long de la côte et vivant principalement de la pêche et de l'exploitation forestière. En jetant son dévolu sur la région, le grand capital charbonnier en peu d'années toute l'organisation de ce territoire périphérique que l'État veillera à relier par voie terrestre aux autres régions du Québec.

Comme autrefois en Abitibi-Témiscamingue, les mines tiennent un rôle de premier plan dans ce processus de redéfinition du territoire à l'échelle d'une vaste région. Un processus auquel viennent participer de nombreux migrants des autres régions du Québec, ceux-ci pour y remplir une tâche temporaire dans les grands chantiers, ceux-là pour s'y établir.

En même temps qu'elle fait surgir de nouveaux centres urbains planifiés sur les sites d'exploitation, loin de la côte, l'activité minière propulse la croissance de Sept-Îles où s'effectue principalement l'expédition du minerai concentré. En 1973, on y implante une usine de boulettage qui renforce encore son économie. En une décennie à peine, ce petit village côtier de moins de 2 000 habitants au début des années 1950, s'est mué en une ville portuaire de 14 000 habitants. La nouvelle ville poursuit sa croissance rapide au cours des années suivantes. En 1975, elle compte plus de 30 000 habitants et rassemble près du tiers de l'effectif régional.

Mais déjà à la fin des années 1970, le mouvement hausser de l'activité minière s'essouffle et laisse place bientôt à un net mouvement de recul. La position concurrentielle du Québec dans les marchés mondiaux du fer s'érode. La production de l'amiante, plongée au cœur d'un vif débat sur sa

nocivité pour la santé publique, entre elle aussi dans une période de repli, en dépit d'une intervention directe de l'État québécois pour en assurer le développement. Dans un contexte général devenu moins favorable à l'activité minière québécoise, les productions de cuivre et d'or déclinent aussi. Au début des années 1990, la main-d'œuvre minière du Québec était estimée à environ 15 000 travailleurs, beaucoup moins que les quelque 22 000 de la charnière de 1950.

Il n'y aura pas de grand complexe sidérurgique à Bécancour. Et le recul des activités minières entraînera l'arrêt de la production sur plusieurs sites dans différentes régions productrices du Québec. La Côte-Nord minière est très durement touchée, avec, notamment, la fermeture de Schefferville dont le nom, il y a peu, évoquait puissance et progrès. La décrue minière, effet inévitable, déprime les activités des villes côtières. Après avoir connu la surchauffe de la prospérité, le secteur de Sept-Îles voit partir près du tiers de sa population. Quant aux villes de l'amiante, la lutte engagée contre ce produit soulève le problème de leur reconversion économique.

Depuis la période faste des années 1960 et 1970, l'exploitation minière au Québec est entrée dans une phase de consolidation et d'adaptation aux nouvelles réalités du marché. Durant tout le *xx^e* siècle, même au plus fort de leurs activités, les mines n'ont jamais pesé plus de 3 % dans le produit intérieur brut du Québec. Néanmoins, leurs effets sur le développement régional a été marquant et leur impact sur l'organisation du territoire, déterminant, complexe, pour ne pas dire spectaculaire.



SEPT-ÎLES VERS 1950.

Archives nationales du Québec, Sept-Îles. Ville 3A.



SEPT-ÎLES, 1970.

Archives nationales du Québec, Sept-Îles. Fonds Iron One Company, vue aérienne 3a.



INSTALLATIONS PORTUAIRES, SEPT-ÎLES, 1972.
Archives nationales du Québec, Sept-Îles. Fonds Iron Ore Company.



LA PUISSANCE DE L'EAU

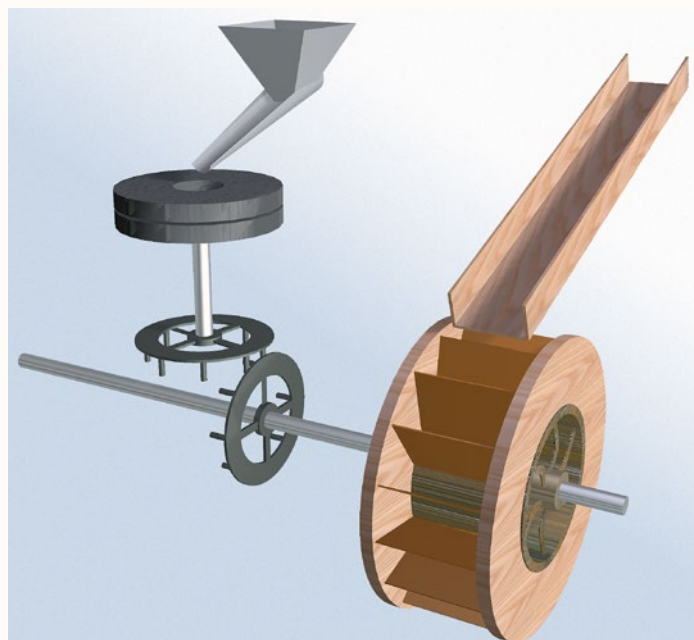
L'hydraulique jusqu'à la fin du XIX^e siècle

L'eau abonde au Québec. De généreuses précipitations, alliées à l'épaisse couche de neige qui s'accumule lors des longs mois d'hiver, assurent un régime des eaux soutenu, quoique généralement contrasté. En régime naturel, les périodes de crues sont souvent importantes. L'étendue du couvert forestier et la profusion de lacs, en particulier au nord de la vallée laurentienne, régularisent ce système ; l'assèchement des cours d'eau en période estivale y est donc à peu près inconnu. Le fleuve Saint-Laurent et ses affluents forment un immense réseau hydrographique qui se prolonge loin au nord jusqu'aux versants de la Baie d'Hudson et de l'Atlantique. Il prend sa source au cœur du continent nord-américain, dans la région des Grands Lacs. Ces voies d'eau, comme on le sait, ont été le moyen de communication par excellence depuis l'époque des premiers peuplements humains jusqu'à la mise en place d'un réseau de chemin de fer au siècle dernier. Encore récemment, le flottage des billes assurait le transport de la matière ligneuse depuis les lieux de coupe jusqu'aux centres de transformation.

De la roue hydraulique à la turbine

L'eau courante offre également une forme d'énergie mécanique qu'on peut capter grâce à des moyens techniques assez rudimentaires. Depuis sa diffusion en Europe à partir du XI^e siècle, le moulin hydraulique a remplacé la force animale ou humaine dans nombre d'activités de transformation. Tout comme dans la France d'Ancien Régime, la construction d'un moulin en Nouvelle-France est une prérogative du seigneur. Mais c'est un droit conventionnel, lié à la construction effective du moulin. Le peuplement ayant suivi de près le tracé des voies navigables, on rencontre presque toujours dans les seigneuries une petite chute ou un rapide dont le potentiel énergétique peut être exploité. Le nombre de ces ouvrages ne cesse d'augmenter à mesure que s'étend l'espace agricole et qu'augmente la population de la colonie. On compte déjà une quarantaine de moulins en 1685, et trois fois plus une cinquantaine d'années plus tard. Certains sont mus par le vent, la majorité sont hydrauliques. On construit d'abord de tels ouvrages dans le but de moulinier le grain. Mais la force de l'eau est aussi utilisée pour le sciage de même que pour la métallurgie (Forges du Saint-Maurice). Avec l'augmentation de la demande en bois d'œuvre, plusieurs scieries sont mises en exploitation au XVIII^e siècle. L'ouverture du marché britannique après les guerres napoléoniennes stimulera encore davantage la construction de moulins à scie. Très fréquemment, ces moulins forment des établissements polyvalents : on peut à la fois y moulinier le grain, carder la laine, scier le bois et y tenir d'autres activités encore.

La première moitié du XIX^e siècle voit les premières manifestations de l'industrialisation au Québec. Comme à Lowell et dans d'autres petits centres de la Nouvelle-Angleterre, la création d'établissements industriels est encore étroitement liée à la présence de forces hydrauliques abondantes et régulières. Avec l'introduction de la turbine, on assiste à la mise en œuvre d'aménagement de plus grande ampleur : retenue des eaux, formation de bassins, dérivation, etc. De tels travaux sont réalisés notamment le long du canal Lachine. Ils permettent l'érection du premier véritable regroupement d'établissements manufacturiers au Canada durant la décennie 1840. Si la machine à vapeur fait son apparition dans les manufactures québécoises à cette époque, le coût plutôt élevé du combustible en limite la diffusion avant 1870. Les activités de transformation ne se concentrent toutefois pas uniquement dans les villes. Avant même que soient jetées les bases de la grande industrie (raffineries de sucre, chantiers maritimes, meuneries, transformation du fer et confection de chaussure) et que ne s'affirme la centralité de Montréal, la socioéconomie québécoise est dynamisée par le foisonnement des industries rurales (scieries, tanneries, moulins à carder et à fouler, etc.). Bien qu'il soit difficile d'avancer un nombre précis en raison, notamment, de la combinaison d'équipements sur un même site, on peut estimer à près d'un millier le nombre de moulins de toutes catégories en 1831. Ce nombre a probablement doublé une quarantaine d'années plus tard.



REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE D'UN MOULIN À FARINE.

Mario Hébert, d'après Germain Lemieux, *La vie paysanne, 1860-1900*. Ottawa, Les Éditions Prise de parole / Les Éditions FM, 1982, p. 153.

La puissance requise par les établissements industriels augmente constamment au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. De nouveaux secteurs émergent tel le textile, mais aussi des entreprises productrices de pâtes et papier (et plus tard de papier) équipées de machineries permettant de traiter de grands volumes de bois. Une usine à pâte de ce genre est érigée à Grand-Mère en 1887. Celle-ci tire du Saint-Maurice l'énergie servant à actionner ses défibreurs. Parce qu'elle lève une bonne partie des contraintes de localisation, la vapeur concurrence toutefois de plus en plus l'hydraulique en cette période de concentration des activités de transformation dans les villes.

La propriété de la ressource

Après la Conquête, le législateur britannique évite de trop bouleverser les principales institutions héritées de la Nouvelle-France et le système seigneurial est maintenu sur le territoire déjà concédé. Or, ce système consacre le monopole des seigneurs sur l'énergie des cours d'eau. Ce monopole, et tout le régime seigneurial d'ailleurs, sera bientôt vivement contesté par divers éléments de la société bas-canadienne, notamment par les marchands anglophones. Dès les années 1810, en effet, un entrepreneur brave l'interdit et fait construire un moulin à farine à Lachine. Après 1840, la nécessité de réfor-

mer le droit de propriété du sol paraît de plus en plus évidente. Des mesures législatives sont adoptées qui favorisent la commutation des censives en propriétés privées libres des droits anciens. Ce train de mesures qui amorce l'extinction du régime seigneurial marque une étape importante dans la gestion des cours d'eau, car il ouvre à la concurrence l'acquisition des sites de moulins.

Support au transport et élément essentiel à l'entretien des populations, l'eau a été de longue date considérée d'intérêt public. Depuis la Nouvelle-France, les droits des propriétaires de sites hydrauliques sont encadrés de manière à ne pas entrer en conflit avec ceux des autres usagers de l'eau. Ainsi, à moins de dispositions contraires, le lit des rivières navigables et flottables appartient au domaine public, même après que les lots voisins aient été concédés. Les rapides et les chutes situés sur les cours d'eaux non navigables sont par contre plus aisés à mettre en valeur, aucune restriction particulière ne venant dans ce cas réduire les droits des propriétaires. À la fin du XIX^e siècle, l'État révisé la législation afin de préserver le caractère public des berges et du lit de tous les plans d'eau à être concédés. Mais l'intérêt croissant porté aux ressources hydriques du domaine public exigera bientôt que l'on précise les compétences des gouvernements fédéral et provincial en ce qui a trait, notamment, au potentiel énergétique des cours d'eau.

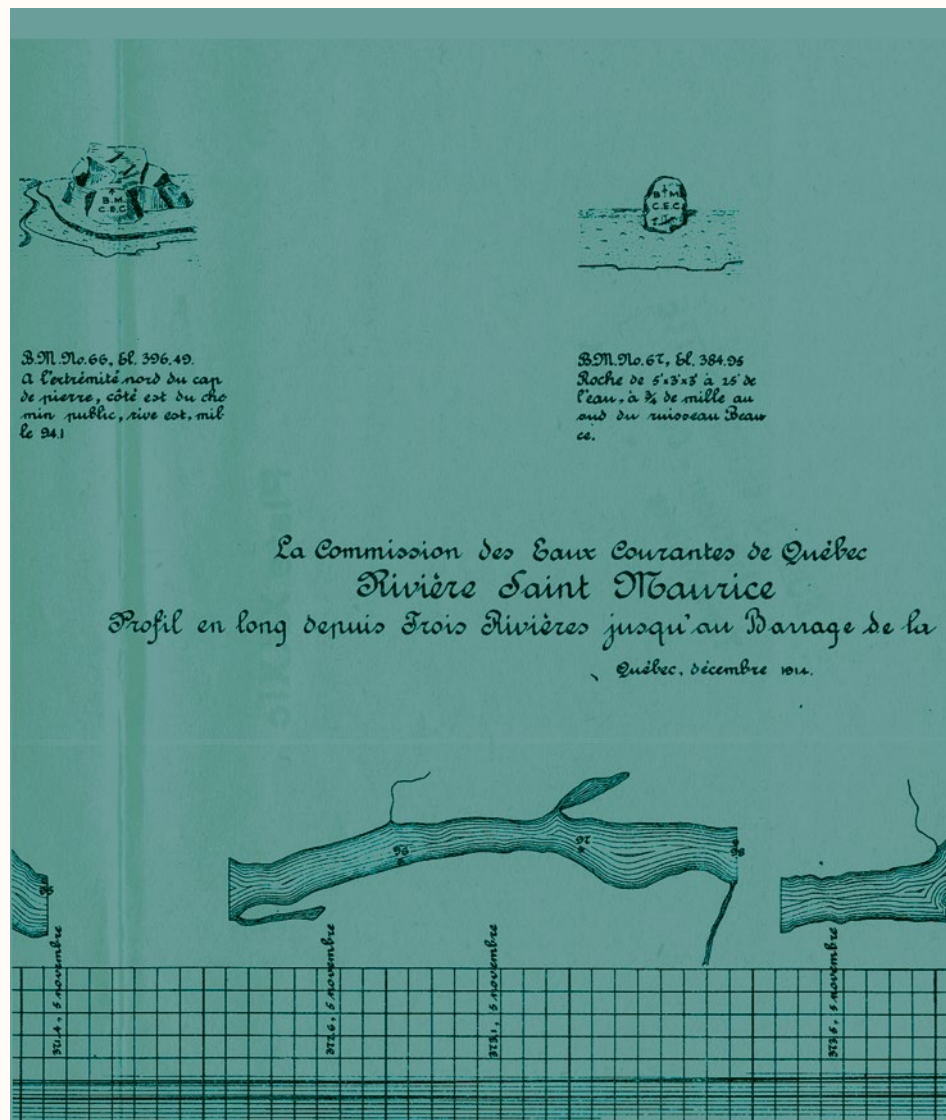
L'essor de l'hydroélectricité

L'émergence de l'hydroélectricité à l'approche du XX^e siècle marque une césure dans l'histoire de l'exploitation de l'eau comme ressource naturelle. À partir de cette époque en effet, l'hydraulique sera de plus en plus indistinctement reliée à l'électricité aussi bien sur le plan des structures de production et de consommation d'énergie que dans l'imaginaire des Québécois.

L'État et les ressources du domaine public

S'ils veulent investir le nouveau champ d'activité, l'État et les entreprises privées doivent d'abord procéder à la reconnaissance et à l'inventaire de la ressource, puis à son appropriation.

Presque tous les sites hydrauliques d'importance appartiennent au domaine public au moment où sont conçus les premiers projets d'aménagement de centrales hydroélectriques à la charnière des XIX^e et XX^e siècles. En 1898, un jugement du Conseil privé de Londres est venu confirmer la juridiction des provinces sur la force hydraulique des cours d'eau. Des entrepreneurs convoient déjà quelques sites prometteurs, comme celui de Shawinigan en Mauricie. Pour l'État québécois, l'aménagement de tels ouvrages paraît d'ores et déjà un outil privilégié de développement ; d'ailleurs, le couple électricité et croissance sera, un siècle durant, un élément récurrent de la politique économique des divers gouvernements. Pour l'heure, les forces hydrauliques des cours d'eau sont vendues comme toute autre propriété. Certes, l'acquéreur doit respecter des règles visant notamment à préserver les droits des autres usagers de l'eau, mais ses titres sont entiers et sans limites dans le temps.



Les conservationnistes déplorent la rareté des informations disponibles sur le régime des cours d'eaux au Canada et recommandent de combler ces lacunes par des études sur l'étendue des bassins hydrographiques, le débit des rivières et des fleuves, leur dénivellation, etc. Tel est le mandat de la Commission des eaux courantes créée par la législature québécoise en 1910. Pendant 45 ans, les ingénieurs de la commission parcourent les régions de la province et réalisent des centaines d'études hydrologiques qui non seulement fournissent les données indispensables à l'aménagement de centrales et d'ouvrages de régulation, mais constituent une forme d'appropriation de territoires fréquentés presque uniquement jusque-là par des populations amérindiennes.

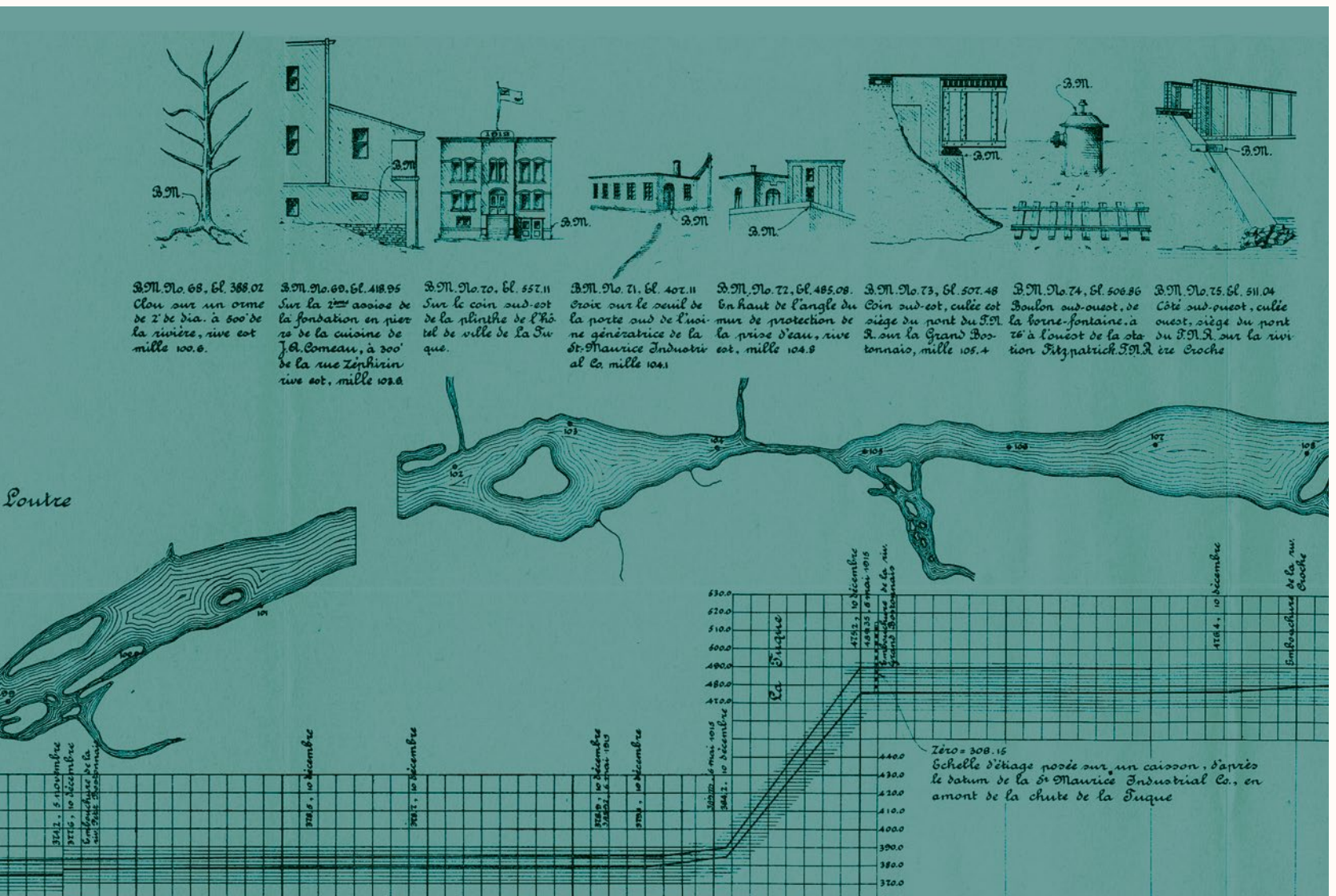
Autour de 1907, se dessine toutefois un nouveau cadre pour l'aliénation de la ressource. C'est qu'on s'inquiète des bouleversements entraînés par l'industrialisation massive et la forte croissance urbaine. Le mouvement conservationniste qui s'exprime à l'échelle continentale se porte depuis quelques années à la défense des milieux naturels. Au Canada, la Commission de conservation propose une réforme de la gestion des ressources du domaine public. C'est dans ce contexte qu'il faut situer la décision de l'État québécois de réviser le régime d'aliénation des ressources hydrauliques en remplaçant la vente en pleine propriété par le bail emphytéotique qui se généralise au début des années 1910. Cette réforme s'impose. Déjà, nombre de chutes et de rapides ont été acquis par des entrepreneurs davantage disposés à spéculer sur la valeur de leur propriété qu'à investir les capitaux nécessaires à leur exploitation. La formule du bail à long terme facilite la révocation des droits des locataires qui ne respecteraient pas leurs engagements.

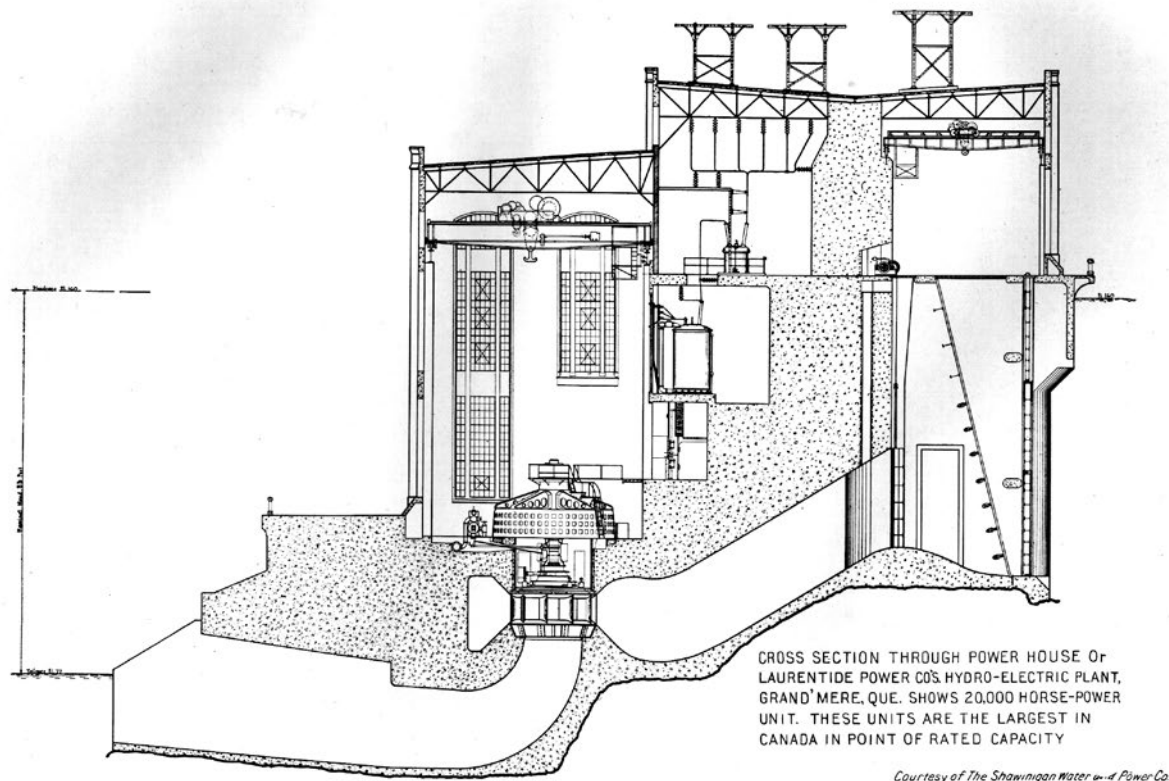
Car l'époque n'est déjà plus à l'exploitation de sites isolés, mais plutôt à l'adoption de mesures favorisant la gestion d'ensemble des ressources des grands bassins hydrographiques. Le premier projet du genre est celui qui donne naissance au réservoir Gouin en Haute-Mauricie. Il s'agit d'ériger un barrage à la hauteur de La Loutre afin de régulariser le débit de la Saint-Maurice à environ 18 000 pieds cube/seconde (soit un volume minimal en période d'étiage trois fois supérieur au régime naturel de la rivière) et d'augmenter sensiblement la puissance qu'on peut en tirer. La responsabilité des travaux est confiée à la Commission des eaux courantes. Les entreprises privées, qui exploitent le potentiel de la rivière à des fins industrielles, s'accrochent

d'autant mieux du rôle de l'État qu'elles évitent ainsi l'opposition des municipalités, des propriétaires de lots riverains et des autres usagers de l'eau. D'autres ouvrages de régularisation seront exécutés sous la direction des ingénieurs de la Commission jusqu'au milieu des années 1920. À compter de cette date cependant, l'organisme public sera plus ou moins cantonné dans son mandat premier : la reconnaissance des ressources hydriques du domaine public. Après avoir élargi leurs marchés et obtenu des pouvoirs d'expropriation étendus, les principaux producteurs privés d'électricité sont bientôt en position de gérer la ressource de manière optimale. L'État, pour sa part, tire des revenus sans cesse croissants de l'exploitation des forces hydrauliques concédées. En 1927, ces sommes représentent 3 % des recettes ordinaires de la province.

PLAN DU SAINT-MAURICE À LA HAUTEUR DE LA TUQUE, AVEC REPERES, 1914.

Commission des eaux courantes, annexe au rapport annuel de 1915, planche XXXIc.





PLAN DE LA CENTRALE DE GRAND-MÈRE, INAUGURÉE EN 1916.

Léo-Germain Denis, *Electric Generation and Distribution in Canada*, Ottawa, Commission of Conservation Canada, 1918, p 47.

L'électricité au cœur d'un nouveau système technique

L'introduction, la propagation et l'intégration de l'électricité au sein des processus de production et de communication représentent sans conteste l'une des grandes transformations que traversent la plupart des pays industrialisés entre la décennie 1890-1900 et les années 1930. Objet insaisissable, voire immatériel, l'électricité s'insinue presque partout : dans les espaces publics pour l'éclairage des rues ou pour mouvoir les équipements de transport collectifs, au sein des usines où l'apparition du moteur électrique révolutionne l'organisation de la production, jusqu'à l'intérieur des foyers, enfin, où l'ampoule incandescente, puis la radio et toute une gamme d'appareils électroménagers redéfinissent la norme en matière de confort domestique.

Si l'énergie électrique connaît une diffusion aussi large et aussi rapide, c'est qu'elle occupe, avec une poignée de nouvelles technologies (chimie organique, métaux non ferreux, moteur à explosion, pétrole, etc.), une place centrale au sein du nouveau système technique qui se met en place au tournant du siècle. Comme on le sait, la machine à vapeur, depuis les débuts de l'industrialisation, livre une vive concurrence au moulin hydraulique traditionnel tandis que le charbon constitue la principale source d'énergie primaire. L'électricité, qui est une forme d'énergie secondaire, peut être obtenue à partir de diverses sources. À l'époque pionnière où Thomas Edison mettait sur pied les premières centrales électriques (autour des années 1880), les génératrices étaient actionnées par des machines à vapeur. Tout au long du siècle cependant, une série d'innovations mènent au remplacement de la roue à eau par la turbine hydraulique moderne, beaucoup plus effi-

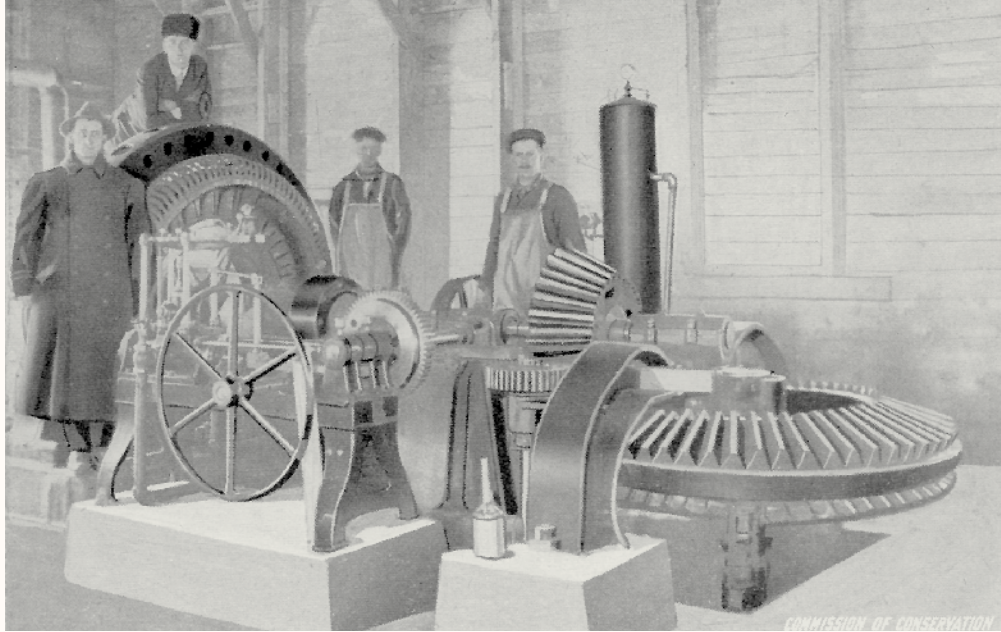
cace. L'autre élément déterminant pour l'essor de l'hydroélectricité est l'expérimentation de lignes à haute tension et la généralisation des équipements à courant alternatif. Ainsi, les progrès réalisés pendant les années 1890 dans le domaine de la production et du transport de l'énergie électrique permettent d'exploiter sur de nouvelles bases le potentiel des chutes et des rapides du Québec méridional tout en levant les sévères contraintes de localisation de l'ancienne filière technique. À compter de cette époque, l'énergie des cours d'eau, transformée en électricité, peut être acheminée vers des centres de consommation toujours plus éloignés.

La naissance des réseaux

Les premières compagnies d'électricité québécoises exploitent un marché restreint en recourant à l'énergie de petites centrales thermiques, puis hydroélectriques, disséminées sur un vaste territoire. En 1900, elles desservent une cinquantaine de localités. Quelques entreprises d'envergure régionale émergent à compter du milieu des années 1910. Montreal Light Heat and Power acquiert ses concurrentes œuvrant en milieu urbain et approvisionne bientôt la plupart des habitants de l'île. En Estrie, Southern Canada Power achète les réseaux de nombreuses municipalités et de petits distributeurs indépendants. Shawinigan Water and Power crée des filiales pour vendre son électricité en Mauricie, dans les Bois-Francs et dans la région de Québec. D'autres distributeurs régionaux s'affirment aussi comme Gatineau Power (Outaouais), la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent ou Saguenay Electric. La décennie 1920 est une période d'intense activité pour la plupart de ces compagnies qui étendent et ramifient leur réseau si bien que vers 1930

la quasi-totalité des villes et la vaste majorité des villages du Québec méridional sont électrifiés. Les fermes, cependant, ne sont guère touchées par ce mouvement. La plupart d'entre elles devront attendre la fin de la décennie suivante avant d'avoir accès à ce service pourtant jugé essentiel depuis longtemps.

L'intégration des territoires par les entreprises régionales est intimement reliée à la production d'énergie électrique à grande échelle et à l'essor des monopoles régionaux de production. Le premier véritable ouvrage d'envergure internationale est celui de Shawinigan dont la construction débute en 1899, quelques années seulement après Niagara. Trois autres projets majeurs sont conçus avant 1914 : Shawinigan 2 et Grand-Mère en Mauricie et Les Cèdres près de Montréal. Les mises en chantier se multiplient après la Première Guerre mondiale : La Gabelle près de Trois-Rivières, Paugan et Farmers en Outaouais, Isle Maligne et Chute à Caron au Saguenay, etc. L'énergie produite par ces centrales dépasse largement les besoins locaux, voire régionaux, cependant que les économies d'échelle réalisées abaissent considérablement le coût de revient. Aussi, les grandes compagnies d'électricité en profitent-elles pour vendre à bas prix d'énormes quantités d'électricité à une poignée d'entreprises industrielles, dans les secteurs de la chimie, de l'aluminium et des pâtes et papier notamment. Les autres catégories d'abonnés (ménages, commerces, petites entreprises manufacturières, etc.) profiteront aussi de la baisse des coûts de production, bien que les tarifs résidentiels au Québec demeurent relativement élevés lorsqu'on les compare à ceux qui sont en vigueur en Ontario.



INTÉRIEUR DE LA CENTRALE DE MATANE, VERS 1914.

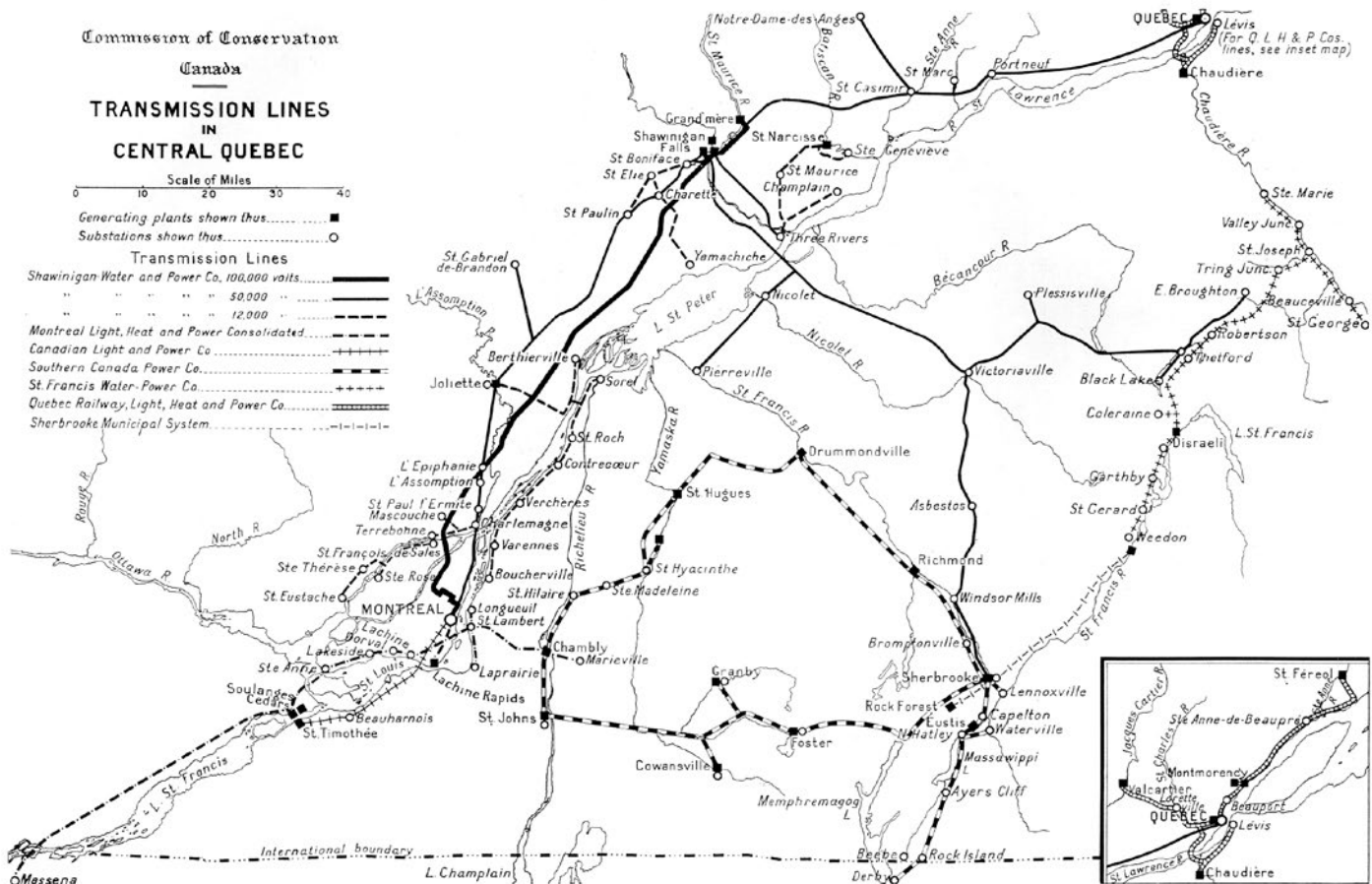
Commission des eaux courantes, rapport annuel de 1914, p. 58.

Tous ces grands travaux accroissent considérablement l'offre d'énergie sur le territoire québécois ; entre 1900 et 1930, la puissance totale des centrales électriques est multipliée par 30 pour atteindre 2,7 millions de HP. Ces projets ne sont réalisables cependant que si l'on parvient à gérer de manière optimale l'ensemble des ressources des grands bassins hydrographiques. Tel est l'autre enjeu fondamental des années 1920 marquées par un mouvement de concentration des potentiels hydroélectriques tout à fait comparable à celui qui prévaut au chapitre des marchés. L'État québécois appuie la formation de monopoles régionaux en étendant leurs pouvoirs d'expropriation et en favorisant les groupes les mieux établis lors de la vente aux enchères de nouveaux sites.

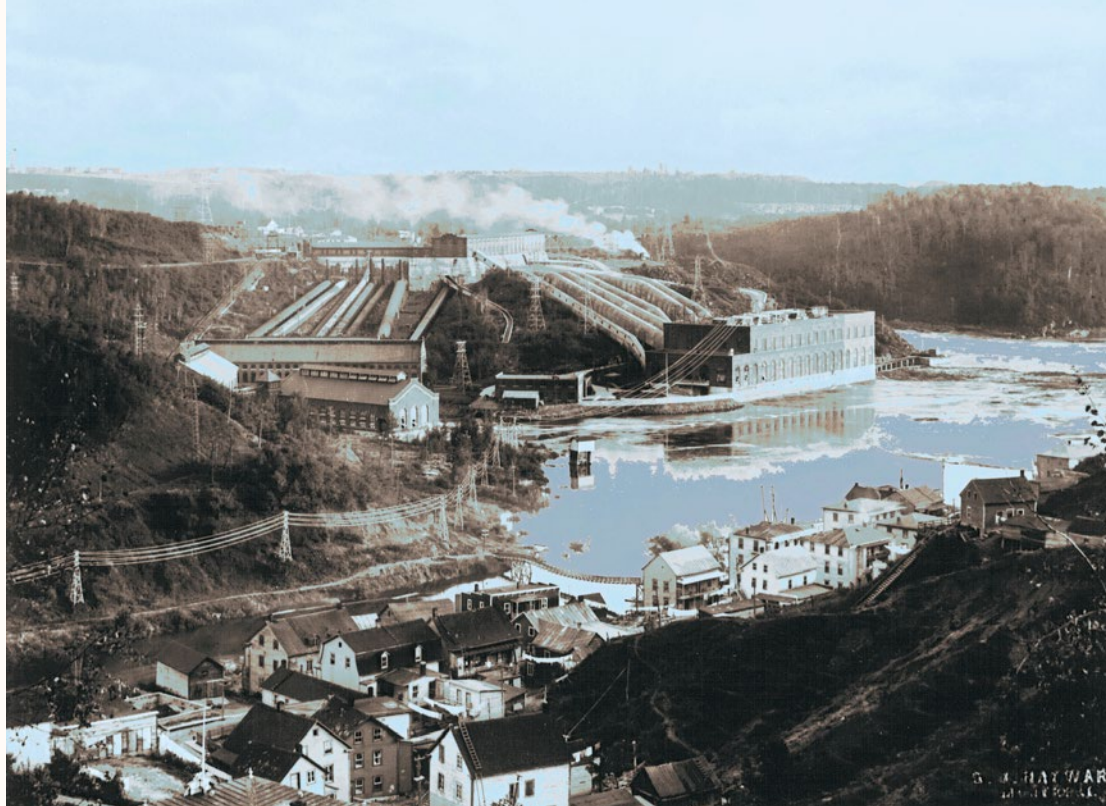
La crise des années 1930, puis la guerre, ralentissent considérablement le rythme de mise en chantier. De très gros ouvrages, conçus à la fin des années 1920, sont réalisés au cours de la décennie suivante ; c'est le cas notamment de Rapide Blanc et de La Tuque en Mauricie et de Beauharnois près de Montréal. Mais il faut attendre la toute fin des années 1940 avant que de nouveaux projets d'envergure ne prennent vie sur les planches à dessin des ingénieurs des principales firmes de génie-conseil (Shipshaw au Saguenay inaugurée en 1942 est la seule exception). Entre-temps, pour satisfaire une demande exacerbée par l'effort de guerre, on aura achevé d'équiper les centrales déjà existantes et complété quelques ouvrages de retenue à la tête de rivières comme la Saint-Maurice pour en régulariser davantage le débit.

TRANSMISSION LINES IN CENTRAL QUEBEC, 1918.

Léo-Germain Denis, *Electric Generation and Distribution in Canada*, Ottawa, Commission of Conservation Canada, 1918, p. 77.



L'AMÉNAGEMENT INDUSTRIEL DES CHUTES
DE SHAWINIGAN VERS 1915.
Centre d'archives Hydro-Québec.



L'impact industriel

Le bilan énergétique du Québec depuis le début du siècle est caractérisé par l'importance de la consommation industrielle d'électricité. Jusqu'à récemment, en effet, la proportion de la production d'électricité destinée à l'industrie surpassait largement celle de toutes les autres catégories d'utilisateurs réunis. À compter des années 1910, la diffusion rapide du moteur électrique et l'adoption de nouveaux procédés de fabrication mettant à profit d'autres propriétés de l'énergie électrique ont transformé radicalement presque tous les secteurs industriels. La formation d'entreprises distributrices d'envergure régionale a favorisé l'émergence de nouveaux centres manufacturiers, tout en consolidant les bases industrielles de villes plus anciennes. C'est néanmoins dans les régions de ressources que l'impact de l'électricité a été le plus frappant. Là se sont implantées la poignée d'entreprises énergivores responsables de la surconsommation québécoise d'énergie électrique à des fins industrielles. Deux régions ont été particulièrement touchées par le développement de l'hydroélectricité et des autres industries de ressources. La Mauricie d'abord, où débute, en 1899, l'aménagement du premier grand complexe hydroélectrique du Québec. Le Saguenay, ensuite, dont l'immense potentiel est principalement mis au service de l'industrie de l'aluminium à partir des années 1920.

Hydroélectricité et croissance industrielle en Mauricie

L'exploitation des ressources naturelles est un fait ancien en Mauricie. Le fer des marais alimente les Forges du Saint-Maurice dès les années 1730. Au début du siècle suivant, l'arrière-pays trifluvien s'ouvre progressivement à l'industrie forestière. Commandée depuis Trois-Rivières et Québec, celle-ci n'en demeure pas moins une activité essentiellement rurale. La fondation de la Shawinigan Water and Power en 1898 instaure une nouvelle dynamique de développement en Mauricie. Cette dynamique est caractérisée par l'établissement en région de la grande entreprise capitaliste de même que par une forte croissance urbaine.

Produire à grande échelle, comme la Shawinigan Water and Power s'apprête à le faire en construisant vers 1900 la plus puissante centrale au monde, représente un atout majeur, à condition, bien entendu, de trouver preneur pour autant d'énergie. Or, vers 1900, la demande québécoise d'électricité est encore passablement réduite. À Montréal, où l'énergie électrique est principalement utilisée pour le transport urbain et pour l'éclairage des rues, un certain nombre de distributeurs sont déjà bien implantés qu'il serait par trop coûteux de concurrencer. Jusqu'à ce que la conjoncture lui soit plus favorable, la Shawinigan Water and Power doit donc se tourner vers d'autres marchés. Ce seront la chimie organique, les pâtes et papier et l'aluminium, secteurs en émergence qui ont en commun de besoins énergétiques considérables. Le coût élevé du transport de l'électricité contraint les premiers usagers industriels de l'énergie des chutes shawiniganaises à s'établir à proximité de la source d'énergie. C'est le cas de la papetière Belgo et de la Northern Aluminum dont les installations jouxtent le barrage et qui achètent de l'énergie hydraulique, soit pour actionner directe-

ment ses défibreurs, soit pour la transformer en énergie électrique à courant continu nécessaire à la production d'aluminium. La troisième entreprise cliente de la Shawinigan Water and Power, Shawinigan Carbide, est en fait la seule de ce groupe initial à acheter de l'électricité.

Une ville est bientôt créée avoisinant le site des chutes ; son développement sera longtemps relié à la croissance de ses entreprises dominantes. Ainsi, la demande de guerre pour les produits manufacturés à Shawinigan insuffle une forte impulsion à l'économie locale. Propriétaire des terrains, la Shawinigan Water and Power exerce au départ un contrôle assez étroit sur l'organisation du nouvel espace urbain, rappelant en cela l'expérience de bien d'autres villes de compagnies. À la longue, Shawinigan se conformera de moins en moins au modèle des villes mono-industrielles. Et bien que la ville soit marquée par l'exploitation des ressources, la diversité des activités qu'on y trouve favorise l'affirmation de groupes sociaux capables de résister à l'emprise de l'entreprise fondatrice.

L'industrialisation massive du Saguenay

Une vingtaine d'années s'écoulent entre l'inauguration de Shawinigan et la mise en chantier des premières grandes centrales saguenayennes. Cet écart tient à la fois à la concentration du potentiel de la rivière Saguenay sur trois sites localisés à la sortie du lac Saint-Jean et à la situation excentrique de la région. Certes, depuis la fin du XIX^e siècle, la plupart des rapides et des chutes de la région ont été concédés. Des ouvrages ont même été construits par des entreprises de bois de sciage et par des papetières, sur les rivières Shipshaw, Au Sable et Chicoutimi, entre autres. Toutefois, les équipements disponibles vers 1920 sont de relativement faible puissance quand ils ne sont pas tout simplement hydrauliques.

Le premier grand projet hydroélectrique d'envergure est conçu dans les années 1910, mais il tarde à se réaliser en raison de la guerre. Au début des années 1920, il met en relation trois groupes d'intérêts : le magnat américain du tabac Duke, la papetière Price et la Shawinigan Water and Power. Comme en Mauricie, l'exploitation de la ressource passe obligatoirement par l'association avec la grande industrie. Ainsi, la centrale Isle Maligne,

inaugurée en 1925, d'une capacité ultime de plus de 500 000 HP, approvisionne des entreprises de production de papier et d'aluminium, et, à travers les réseaux de la Saguenay Electric et de la Shawinigan Water and Power, alimente les marchés urbains régionaux et la ville de Québec. La géante américaine de l'aluminium Alcoa et sa filiale canadienne Alcan prennent alors la relève. Pour satisfaire aux besoins de ses usines d'électrolyse, Alcan acquiert les actifs saguenayens de Duke. Au cours des deux décennies suivantes, elle construira deux autres ouvrages sur le Saguenay : Chute à Caron (300 000 HP), puis Shipshaw (1 200 000 HP), respectivement en 1931 et en 1942. Enfin, trois nouvelles centrales seront aménagées par Alcan sur un affluent du lac Saint-Jean au cours des années 1950.

Tout comme en Mauricie, l'industrialisation du Saguenay est un phénomène d'une saisissante rapidité qui, en l'espace de quelques années seulement, modifie de manière irrévocable le visage de cette région encore fortement rurale à l'aube du XX^e siècle. On y observe les mêmes mouvements de population vers les villes, et, dans le cas d'Arvida, le même effort de planification urbaine et de contrôle social par l'entreprise mère.

D'autres centres urbains voient le jour en Mauricie à la même époque. Un premier noyau urbain est apparu une dizaine d'années plus tôt à Grand-Mère avec l'implantation de Laurentide Paper. La Tuque naît, en 1907, avec l'érection du moulin de Brown Pulp. Les techniques de transport de l'électricité ne cessent de s'améliorer au cours des années 1900 et 1910, si bien qu'il est désormais possible d'acheminer de gros volumes d'énergie à Montréal. La Shawinigan Water and Power en profite pour aménager une seconde centrale à Shawinigan (1911) et pour étendre son territoire : Berthier et Sorel, région de l'amiante, etc. Elle renforce aussi sa présence en Mauricie. Celle-ci est à l'origine de l'établissement de grandes entreprises à Trois-Rivières et à Shawinigan, ainsi qu'à Cap-de-la-Madeleine. Durant les années 1920, elle parvient à s'imposer comme monopole régional de production. Les centrales nouvellement construites la laissent avec des surplus d'énergie considérables qu'elle offre à très bas prix aux papetières.

L'industrialisation de la Mauricie se distingue non seulement par l'ampleur des capitaux mis en œuvre, mais aussi par sa rapidité. Pareil bouleversement serait impensable sans la présence d'une main-d'œuvre abondante prête à se soumettre à la discipline de l'usine et aux nouvelles formes d'organisation du travail. Or, le monde rural québécois enregistre depuis quelques décennies d'importants surplus démographiques qui contraignent une partie de la population à émigrer. Pour plusieurs, les emplois créés dans les centres urbains deviennent une alternative à l'exil. Bientôt, paysans, journaliers et artisans afflueront vers les villes. Rurale pour plus des trois quarts en 1911, la population mauricienne est devenue majoritairement urbaine dès 1921 ; le taux d'urbanisation atteindra le seuil des 60 % dix années plus tard.



ARVIDA, 1945.

Archives nationales du Québec, Chicoutimi. Collection Société historique du Saguenay, série photo n° 1130.

L'ère des mégaprojets (depuis 1950)

La fin de la Seconde Guerre relance les programmes d'aménagement de centrales des principales entreprises d'électricité. Plus que les innovations techniques, c'est le gigantisme des nouveaux projets hydroélectriques et leur impact croissant sur l'environnement qui caractérisent cette période.



CENTRALE SOUTERRAINE DE BERSIMIS 1, INAUGURÉE EN 1956.
Centre d'archives Hydro-Québec, série H1-701-207.

Les grands chantiers du nord

De nouveaux chantiers sont entrepris à la fin des années 1940 dans la région de Montréal, en Haute-Mauricie, puis au Saguenay. Mais l'attention se tourne bientôt en direction de l'énorme potentiel des rivières de la Côte-Nord, demeuré encore à peu près intact. Depuis 1937, une société papetière exploite une petite centrale sur la rivière des Outardes. L'inauguration de la centrale McCormick (propriété de la Quebec North Shore Paper) sur la Manicouagan en 1952 marque toutefois les véritables débuts de la production à grande échelle dans cette région. Le groupe Shawinigan, qui achèvera d'ici quelques années l'aménagement des sites du Saint-Maurice, mène quant à lui des études sur la Bersimis et prévoit en acquérir les droits d'exploitation. C'est néanmoins Hydro-Québec qui est choisie. La décision du gouvernement de Maurice Duplessis de confier Bersimis à l'entreprise publique est suivie, quelques années plus tard, d'une réforme de la législation par laquelle l'État québécois marque définitivement sa volonté de faire désormais d'Hydro-Québec l'unique maître-d'œuvre pour l'exploitation des forces hydrauliques non encore concédées sur l'ensemble du territoire.

L'après-guerre voit également une augmentation spectaculaire de la consommation des ménages et des commerces. Stimulée par la baisse des prix au détail de même que par la diffusion rapide des électroménagers, la vente à la petite entreprise et au secteur résidentiel compte pour une part croissante du bilan énergétique québécois et représente, à partir de 1956, la principale source de revenu des compagnies d'électricité. La demande globale d'électricité croît, elle aussi, à un rythme accéléré : jusqu'aux années 1970, elle doublera à tous les 10 ou 12 ans. Cela commande l'ajout de nouveaux équipements de production toujours plus puissants. Le projet Manic-Outarde est lancé au début des années 1960. Il mobilise les constructeurs de centrales pendant presque toute la décennie. Après de longues négociations entre Québec et

Terre-Neuve, la centrale des chutes Churchill au Labrador est à son tour mise en chantier en 1967. Hydro-Québec est un des actionnaires de l'entreprise propriétaire de la centrale (5 400 mW) ; elle en achète presque toute la production. Enfin, l'aménagement des rivières de la baie de James est mis à l'ordre du jour au début des années 1970. Amorcés en 1972, les travaux pour la réalisation de la Phase 1 du complexe La Grande s'achèvent avec l'inauguration de LG4 en 1984. L'accomplissement par étape de ces grands ouvrages porte la puissance installée à des niveaux presque inconcevables quelques décennies plus tôt : de 6 millions de HP en 1945, on passe à 12,5 millions en 1962, puis à 16 millions en 1975 (sans compter l'énergie du Labrador) et à 28 millions de HP en 1988. Lorsque la Phase 2 est complétée en 1996, près de 7 millions de HP sont encore ajoutés. À elles seules, les centrales de la baie de James fournissent désormais plus de la moitié de la puissance disponible sur le réseau d'Hydro-Québec.

Profitant de la conjoncture exceptionnelle, le génie-conseil québécois s'affirme au cours des décennies 1960 à 1990. Certaines firmes indépendantes comme SNC et Lavallin seront bientôt considérées comme des joueurs de premier plan à l'échelle internationale.

Un nouveau contexte

Ces grands chantiers ont entraîné une transformation radicale des milieux naturels. La création du barrage Daniel Johnson, par exemple, donne naissance à un immense plan d'eau qui immerge de vastes forêts. À compter des années 1970, un sentiment d'inquiétude se fait jour dans les milieux sensibles à la question environnementale. Face au nucléaire et aux autres filières thermiques, l'hydroélectricité se présente tout de même encore comme la voie la moins domma-



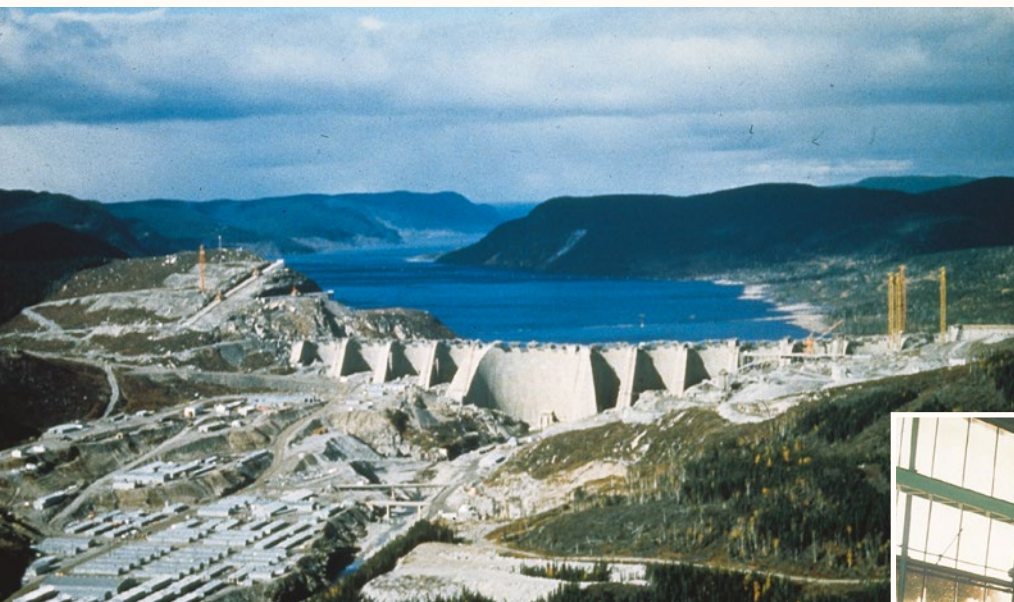
MANIC 2, 1966.
Centre d'archives Hydro-Québec, série H1-700-965.

geable aux milieux naturels. Les aménagements hydroélectriques des dernières décennies ont par ailleurs des répercussions majeures pour les populations amérindiennes qui souvent fréquentent ces espaces depuis des siècles. La Convention de la baie de James et du Nord québécois (1975), à laquelle on donne généralement valeur de traité, jette les bases d'une véritable intégration du Nord au territoire québécois : les Cris et les Inuits, puis les Naskapis (1978), seuls signataires de l'accord, renoncent à leurs revendications territoriales en échange de la reconnaissance de droits d'occupation et d'usages sur de larges portions de territoire ainsi que des compensations financières.

La fin des années 1980 marque une nouvelle rupture dans l'histoire de la ressource hydrique sur une longue période. Pour la première fois depuis la fin du siècle dernier, en effet, il semble que le mouvement à la hausse de la consommation d'énergie électrique s'essouffle. De 6,6 % qu'elle était entre 1965 et 1974, la croissance annuelle moyenne diminue à 3,9 % au cours des dix années suivantes, puis chute à 2,5 % entre 1985 et 1994. Plusieurs observateurs sont même d'avis que les entreprises d'électricité devront dorénavant faire des mesures d'économie d'énergie leur principal instrument de régulation de l'offre et de la demande. Ces remises en question d'une socioéconomie dite post-industrielle, combinées à l'opposition grandissante des populations autochtones aux mégaprojets hydroélectriques, ont contraint Hydro-Québec à reporter son programme d'aménagement des énergies du Nord. Toutefois, la tendance à la déréglementation des marchés nord-américains offre à l'entreprise publique l'occasion d'accroître ses exportations d'électricité vers les États-Unis, ce qui l'incitera sans doute à tenter de procéder à de nouvelles mises en chantier.



CREUSAGE D'UNE GALERIE SOUTERRAINE, MANIC 3, 1975.
Centre d'archives Hydro-Québec, série H1-700-965.



MANIC 5 EN VOIE D'ACHÈVEMENT.
Centre d'archives Hydro-Québec, série H1-701-207.

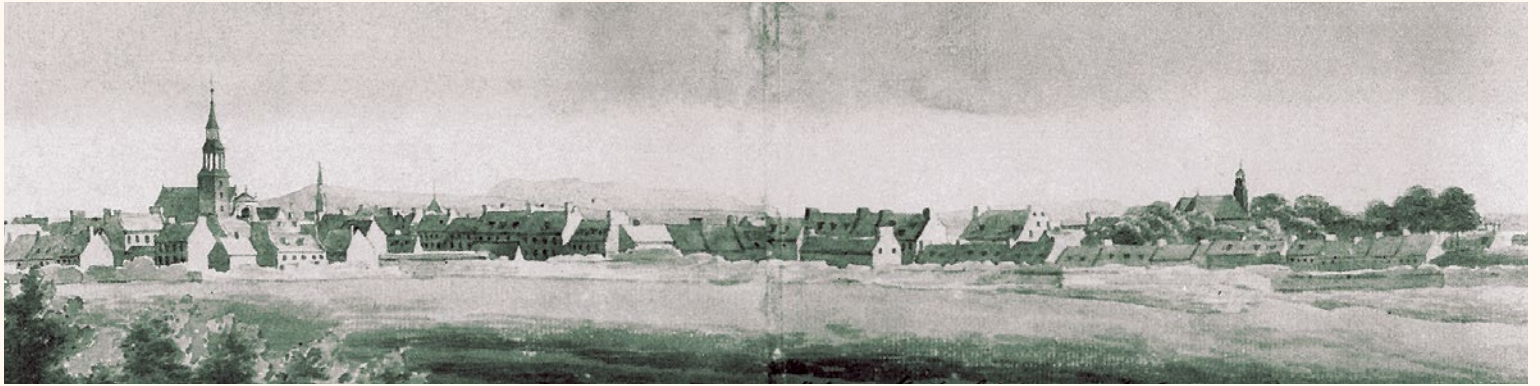


LA MANICOUAGAN, 1975.
Centre d'archives Hydro-Québec, série H1-700-965.



**INSTALLATION D'UNE TURBINE HYDRAULIQUE,
MANIC 5, INAUGURÉE EN 1968.**
Centre d'archives Hydro-Québec, série H1-701-207.

L'EMPRISE URBAINE



VUE NORD DE MONTRÉAL DEPUIS LE CHÂTEAU
DE M. FROBISHER, VERS 1805.

George Hériot. Archives nationales du Canada, Ottawa. C-12755.

Présentation

Au Québec, la ville a précédé tout le reste. Dès 1608, Champlain construit une « Abitation » à Québec, qui doit servir de tête de pont vers l'intérieur. En 1634, Trois-Rivières est fondée et en 1642, c'est au tour de Montréal. Durant tout le Régime français, elles serviront à la fois de postes défensifs, de centres administratifs et de places de commerce. On y accède par le fleuve et le chemin du Roi, dont le tracé est complété dès le premier tiers du XVIII^e siècle.

À ce réseau de villes coloniales, s'ajoutent bientôt quelques villages, nés des besoins locaux de la population, mais que l'administration coloniale hésite longtemps à reconnaître. Leur véritable croissance, cependant, ne viendra que plus tard, avec les développements du XIX^e siècle. D'une cinquantaine encore en 1815, leur nombre passe à plus de 300 au milieu du siècle. Leur multiplication résulte de la poussée démographique de la période et de la multiplication des besoins de la population en biens et en services. Elle traduit aussi le rôle accru des échanges dans les socioéconomies locales.

Comparé aux villes comptoirs implantés par la France au XVII^e siècle, ce semis villageois définit une strate distincte d'urbanité, à mi-chemin entre la ville et la campagne. Elle donnera naissance à plusieurs petites villes, dont certaines deviendront avec le temps des satellites des grandes villes. Les années 1840 introduisent à cet égard un nouveau contexte, caractérisé par une croissance importante des grands centres, qui se disputent cependant leur centralité, et par l'émergence d'un réseau urbain beaucoup plus complexe qui fait de Montréal la principale ville du Québec. Bénéficiant d'une situation géographique favorable, à la tête de grandes voies d'accès vers l'intérieur du continent, elle sera à l'origine de tous les grands aménagements fluviaux, ce qui en fera bientôt la métropole du Canada.

Un autre phénomène marquant de cette période consiste dans l'apparition de grappes de villes industrielles qui germent dans plusieurs régions du Québec, dont celles de Montréal, des Cantons de l'Est, des Bois-Francs, du Saguenay et bientôt de l'Abitibi. En gestation déjà au XIX^e siècle, elles se multiplient au XX^e siècle et donnent une teinte particulière au réseau urbain. Plusieurs de ces agglomérations sont des villes nouvelles, nées de l'exploitation minière et forestière. Plantées au cœur des anciennes régions agricoles ou dans des régions restées jusque là quasi inoccupées, elles contribueront au développement régional, du moins jusqu'à la commotion économique des dernières décennies, qui forcera plus d'une à fermer.

L'après-guerre sera du reste une période de grands changements dans le développement urbain du Québec. Aux notions de ville et de métropole se substituent celles de zones métropolitaines et de mégapole dont la région de Montréal offre un exemple saisissant. Là, le tissu urbain s'étend sur des dizaines de kilomètres, traversé et prolongé par tout un réseau autoroutier qui stimule cette extension. Même Québec et Trois-Rivières connaissent cette forme d'étalement, comme si la croissance urbaine reposait désormais sur un principe obligé de consommation d'espace, augmentant en contrepartie le coût des infrastructures de services. On tente bien de pallier par des projets de rénovation urbaine, censés favoriser le retour de la population dans les villes. Mais comme ces projets sont souvent orientés vers des fonctions administratives et commerciales, ils n'y parviennent qu'à demi sinon rarement, contribuant plutôt à la destructuration de la ville, telle qu'on la concevait autrefois.

Quant à la campagne, elle subit elle aussi les effets de cette urbanisation. Dans ce cas, le concept clé est celui de rurbanisation, que contribuent paradoxalement à accélérer les législations destinées à freiner le développement sauvage, mais qui ont fini par étendre à tout le territoire les principes urbains d'aménagement. Dans ce contexte, c'est jusqu'à la forme même de l'habitat rural qui s'est trouvée menacée, pour se confondre de plus en plus avec celle de la banlieue urbaine.

Et c'est bien là tout le paradoxe dans lequel se trouve aujourd'hui le territoire québécois. Autant sa croissance a reposé autrefois sur des forces territorialisantes, autant aujourd'hui il est soumis à des forces déterritorialisantes. Ces forces expliquent non seulement les difficultés régionales actuelles, mais aussi celles des grands centres urbains, qui perdent de plus en plus leurs anciennes activités motrices au profit d'autres espaces jugés plus favorables dans le nouveau contexte de globalisation des marchés. Le défi qui se pose désormais est de réharmoniser les effets de ces deux forces, par des stratégies intégrées de développement qui renforcent à la fois le cœur historique du Québec et les espaces qu'il a historiquement générés. Mais si l'on s'entend aujourd'hui sur les objectifs à atteindre, on est loin encore d'en avoir arrêté les moyens, car s'il faut viser le développement économique et social, il faut aussi le faire par de nouveaux rapports à l'espace plus respectueux de la culture et des équilibres écologiques.

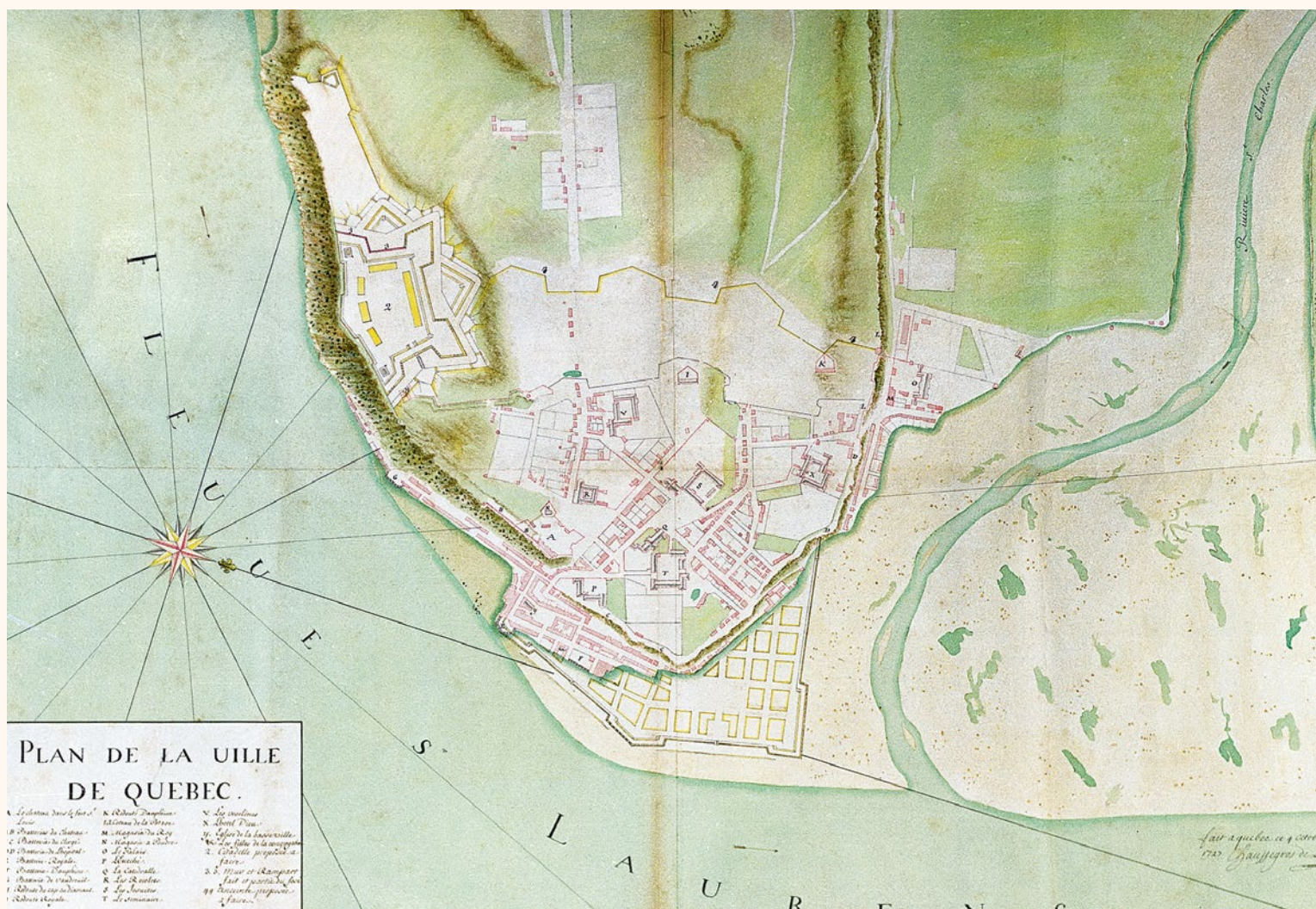


LES VILLES COLONIALES

À Québec, fondée en 1608, s'ajoutent bientôt Trois-Rivières (1634) et Montréal (1642), élevées sur des sites fréquentés jadis par les populations amérindiennes. Ce sont, pendant longtemps, les seuls centres urbains du Saint-Laurent. Implantées pour servir de point d'appui au commerce des fourrures et à l'exploration du continent, ce sont des têtes de pont vers l'intérieur, que les exigences de la colonisation dotent aussi de fonctions défensives et administratives importantes. Au début, elles ne sont que de simples comptoirs. Avec le temps, cependant, et les progrès du peuplement, elles prennent de plus en plus un aspect urbain, caractérisé par la densité et la diversité de leurs constructions.

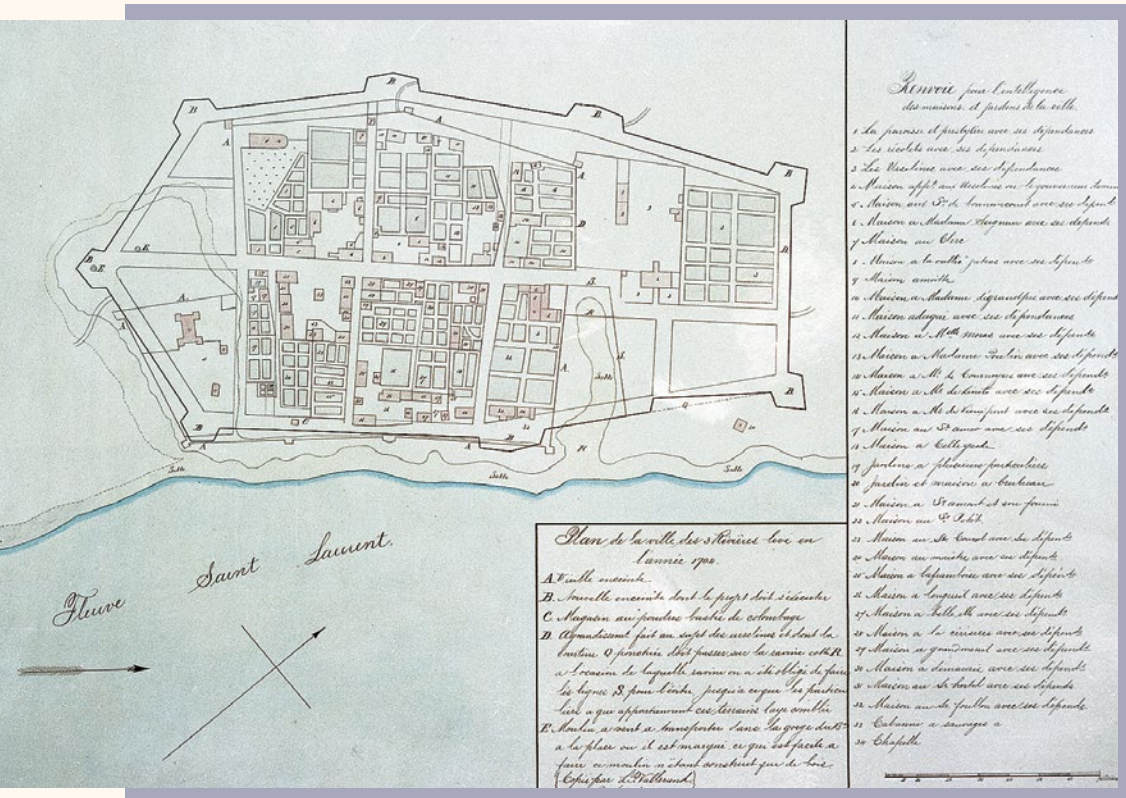
Par sa situation comme porte d'entrée et de sortie de la colonie, Québec s'impose comme capitale administrative et commerciale, tandis que Montréal, élevée sur une île à l'aval des rapides de Lachine, sert de voie d'accès vers l'intérieur du continent, favorisée par sa position à un important point de rupture de charge. Quant à Trois-Rivières, elle ne bénéficiera pas longtemps de sa position avantageuse à l'embouchure du Saint-Maurice. Fondée pour drainer le commerce des fourrures en provenance du bassin hydrographique du Saint-Maurice et du nord, elle verra cette route supplantée par celles du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En outre, comme elle est située à mi-chemin entre les deux villes principales, elle en subira vite les concurrences.

Des trois villes, seules Québec et Montréal connaissent une certaine croissance, et encore, puisqu'en 1739 elles ne comptent qu'entre 4 000 et 5 000 habitants, contre moins de 400 à Trois-Rivières. Mais il est vrai que la population de la colonie n'est que de 43 000 habitants. Toutefois, l'élan est donné. À défaut d'être très peuplées, bien qu'elles accueillent plus du cinquième de la population coloniale, elles forment déjà les pôles autour desquels se développera plus tard le réseau urbain du Québec. Un réseau, d'ailleurs, original, puisqu'il est fusiforme, à l'image du corridor laurentien.



PLAN DE LA VILLE DE QUÉBEC, 1727.

Gaspard Chaussegros de Léry. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Québec, 1727.



**PLAN DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES
LEVÉ EN L'ANNÉE 1704.**

[Levasseur de Néré], copié par L.-P. Vallerand, 1889. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Trois-Rivières, 1704.

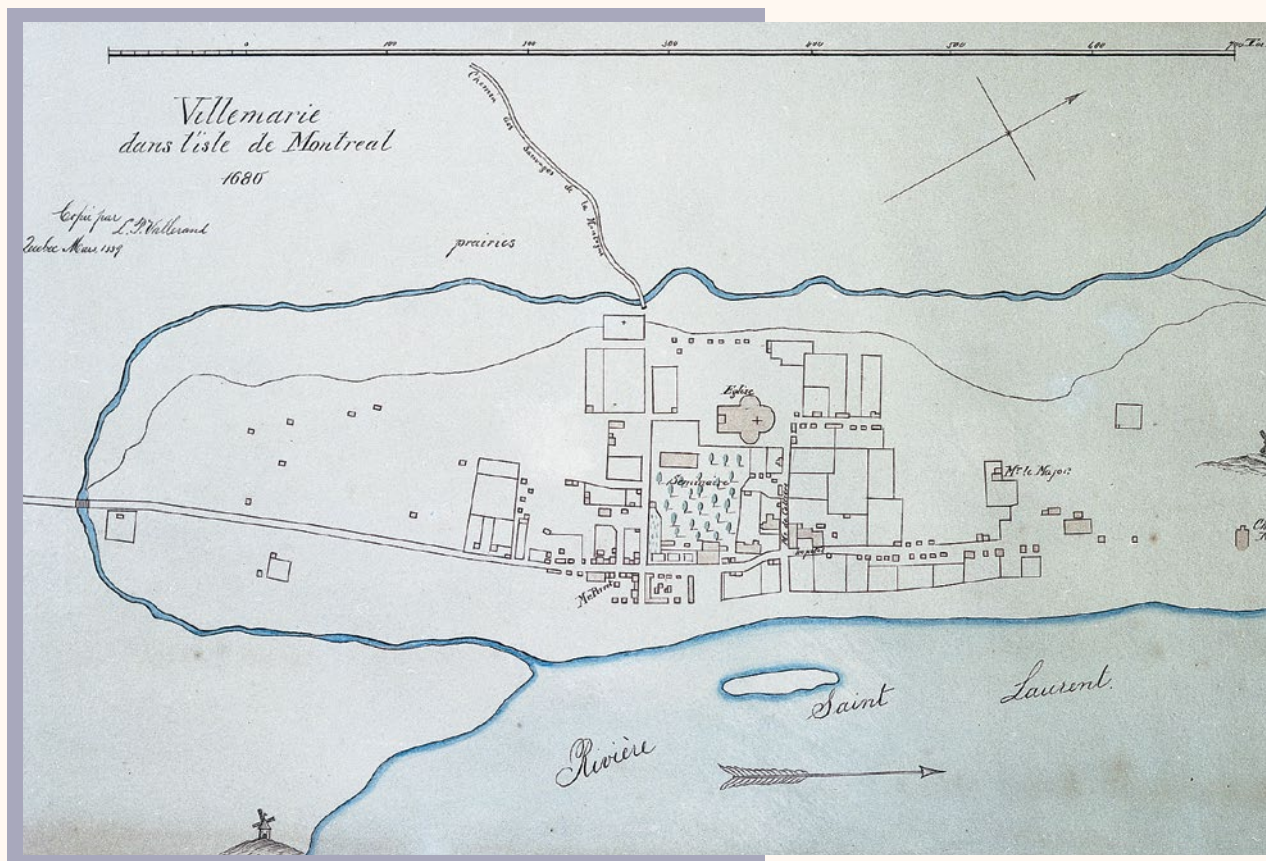
Modestes, les villes coloniales n'en exercent pas moins une influence dans l'espace. En plus de commander à tout un vaste hinterland, dont elles organisent également l'exploitation, elles servent de point d'appui à la colonisation. Et comme c'est par elles aussi que transitent les marchandises en provenance ou à destination de la métropole et des Antilles, elles jouent un rôle important de marché pour les campagnes, dont elles attendent en retour qu'elles leur assurent leur subsistance.

Ces fonctions rendent compte du développement des villes coloniales durant tout le Régime français. Bien qu'elles restent des implantations de l'extérieur destinées surtout à servir les fins du mercantilisme français, elles s'ouvrent aussi à des

échanges avec la campagne, ce qui contribue à en faire des lieux de fréquentation importants, notamment les jours de marché. Et comme cette territorialisation progressive s'accompagne aussi de changements dans l'habitat, c'est à des espaces de plus en plus vastes qu'elles s'étendent, que traduit l'extension des faubourgs. Quant à leur fonction défensive, elle est assurée par divers travaux de fortification auxquels participent les populations avoisinantes.

La Conquête ne change rien à cette évolution. Au contraire, les villes restent des entités coloniales largement tournées vers l'extérieur, mais avec aussi des fonctions plus locales. Toutefois, comme leurs paysages physique et humain se transfor-

ment, pour devenir plus anglais, elles laissent l'impression d'un corps plus étranger et aussi plus coupé des campagnes où réside la population francophone. Quant à leur poids démographique, il continue de croître. En 1784, Montréal et Québec comptent chacune autour de 6 500 habitants et Trois-Rivières 800. Toutefois, comme la population rurale a elle aussi considérablement augmentée, celle des villes ne représente plus que 12 % de l'effectif.

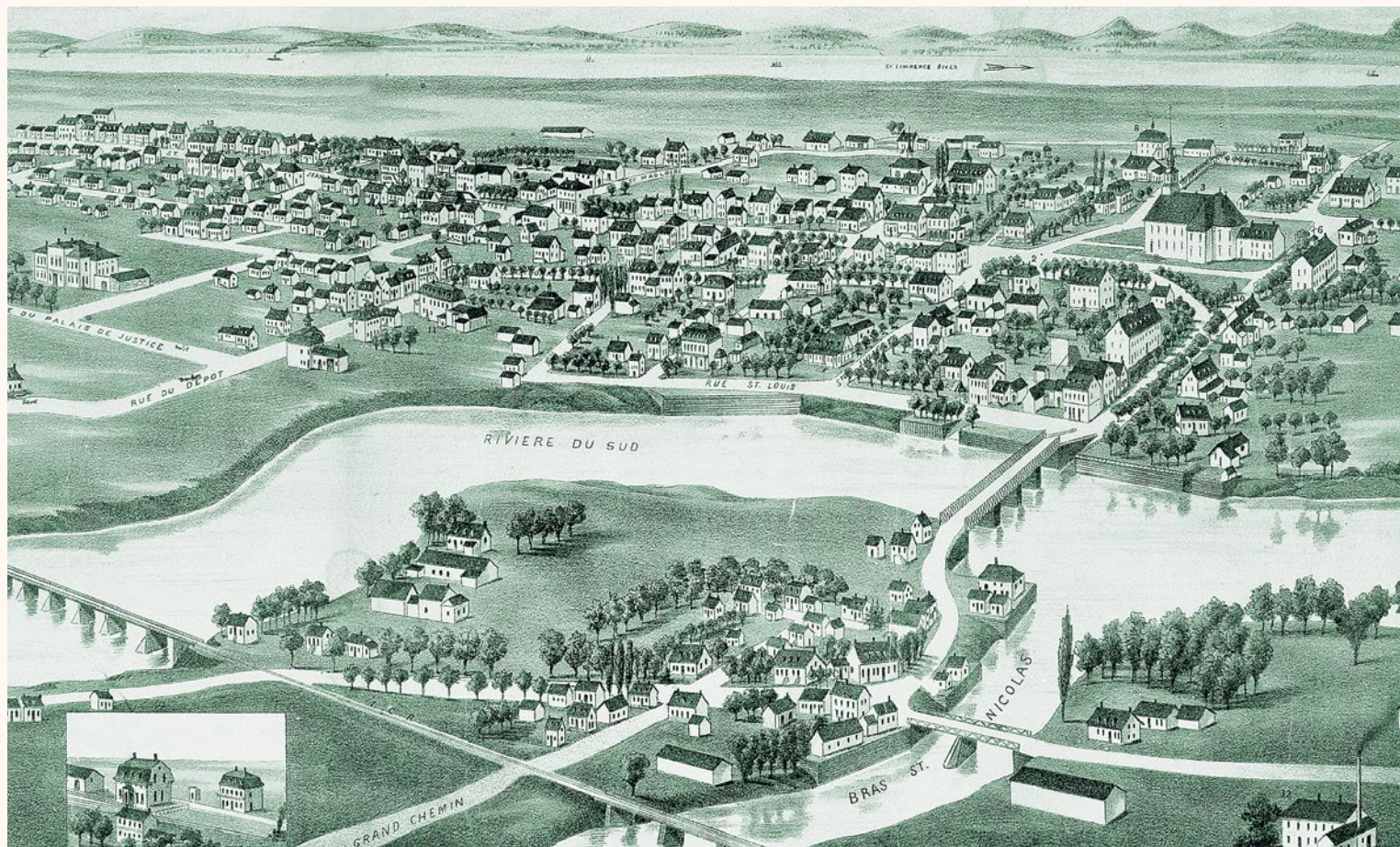


**VILLEMARIE DANS L'ISLE
DE MONTRÉAL, 1680.**

[Benigne, Basset], copié par L.-P. Vallerand, 1889. Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Montréal, 1680.



L'EXPANSION DES XIX^e ET XX^e SIÈCLES



VUE À VOL D'OISEAU DE MONTMAGNY, P. Q., 1881.

The Burland Lith Co., Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Montmagny, P. Q., 1881.

Après la guerre anglo-américaine de 1812-1814, s'amorce au Québec une nouvelle ère de croissance, caractérisée par la place accrue du village et de la ville dans le paysage économique et social de la province. À cette époque, leur semis est encore assez lâche, limité tout au plus à une cinquantaine de bourgs, de taille d'ailleurs assez modeste, que dominent les trois villes principales, dont la population reste cependant peu élevée. Pourtant, l'élan est donné. De cette date à 1831, le nombre de villages se multiplie par quatre et la population des deux grands centres par cinq. La population strictement villageoise atteint alors les 45 000 habitants. Vingt ans plus tard, le nombre de bourgs dépasse les 300 et leur population atteint 86 000 habitants. Montréal et Québec regroupent alors 107 000 habitants. Des deux villes, cependant, Montréal est la plus peuplée, avec plus de 57 000 habitants. En 1901, elle comptera plus de 267 000 habitants, sur le 1 648 000 que compte la population totale du Québec.

Cette époque marque une étape importante dans le développement urbain du Québec, qui prend alors les traits qu'on lui connaît aujourd'hui. De cette date jusqu'aux années 1950, celui-ci s'enrichit de plusieurs dizaines de nouveaux centres, qui finissent par former un ensemble hiérarchisé d'agglomérations dont la principale reste toujours celle de Montréal, qui devient même la métropole du Canada. La plupart des agglomérations

naissent d'anciens villages, dont les fonctions, commerciales et industrielles notamment, ont favorisé des rassemblements nouveaux de population qui les ont hissées au rang de petites villes ou de villes moyennes. D'autres, telles les villes minières ou forestières, sont des créations entièrement nouvelles, qui ont fleuri sur les sites d'extraction ou d'expédition des matières premières. D'autres encore sont nées du regroupement de plusieurs agglomérations dont le développement s'est trouvé relié à la présence de plusieurs entreprises agglutinées en grappe autour des lieux riches en ressources, énergétiques entre autres. Les villes textiles de la plaine de Montréal, la conurbation du Saguenay, Shawinigan, les villes minières de l'Abitibi, des Appalaches ou de la Côte-Nord, en sont des exemples saisissants. Elles rappellent avec éloquence le passé urbain du Québec.

Une nouvelle étape est franchie après 1960, caractérisée celle-là par une extension considérable de la forme urbaine. Cette fois, c'est moins la population urbaine qui augmente que le tissu urbain, qui s'étend alors dans toutes les directions. Jusque-là, cette croissance était demeurée un phénomène relativement circonscrit dans l'espace. C'est à Montréal, surtout, qu'on l'avait expérimenté, à travers la vague d'annexion du début du siècle, qui avait transformé en quartiers montréalais plusieurs municipalités voisines. Mais, après les années



LA RÉGION DE MONTMAGNY, 1957.

Gouvernement du Québec, ministère des Terres et Forêts,
Service de la photogrammétrie et de la cartographie.
Photocartotheque provinciale, Québec, 1 : 15,840.

1960, c'est d'un autre phénomène qu'il s'agit, qui traduit toute la montée du fait urbain, dans ses traits les plus englobants et sans qu'il en résulte de perte de juridiction pour les municipalités touchées. Il en montrera aussi toutes les limites, car si cette croissance correspond bien à l'idéal d'une société de consommation plus volontiers tournée vers la banlieue que vers la ville, elle s'accorde mal des structures mises en place au XIX^e siècle pour assurer le développement local. Aussi l'État intervient-il pour favoriser sinon les fusions, du moins les regroupements au sein d'ensembles politiques plus vaste et aussi plus capables de résoudre les difficultés posées par ce genre de croissance.

LA RÉGION DE MONTMAGNY, 1990.

Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles.
Photocartotheque québécoise, 1 : 15000, 4 août, 1990, Q90171-172.



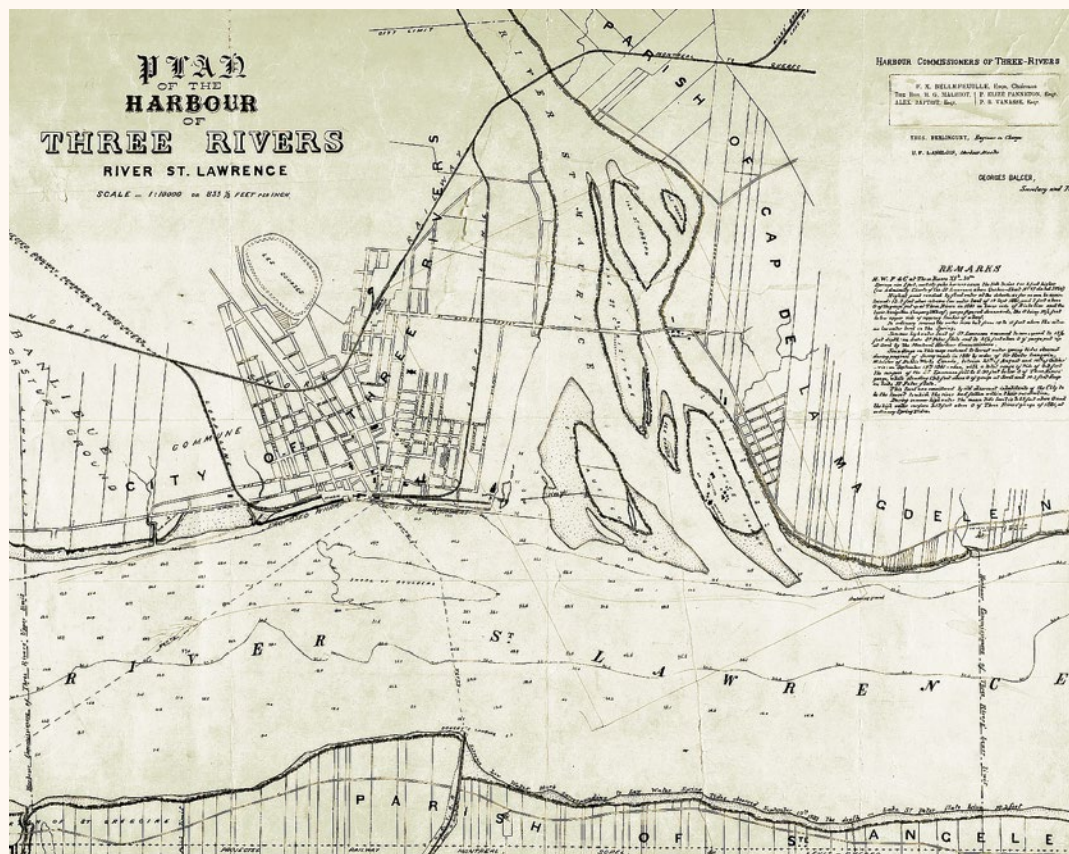


PAR LA VILLE ET POUR LA VILLE

Le chapitre III a montré le rôle des ressources dans le développement du Québec. Parce qu'elle est elle-même grande consommatrice d'énergie et de matières premières, la ville en commande et en oriente l'exploitation, en plus d'en organiser le transport et le commerce. Lieu de pouvoirs importants, elle crée le territoire, qu'elle contribue également à organiser et à aménager. Et l'on sait le rôle joué à cet égard par les marchands de Québec et de Montréal dans le commerce des fourrures. Ils ne seront pas moins actifs dans le commerce du bois et des produits agricoles, que dans la commercialisation des produits miniers et des ressources énergétiques. De cette fonction résultent divers aménagements, en voies de transport notamment, dont la carte a laissé des images saisissantes, qu'accentue l'iconographie ancienne. Elles montrent l'impact de ces épopées commerciales dans le paysage du Québec.

PLAN OF THE HARBOUR OF THREE RIVERS, RIVER ST-LAWRENCE, 1881.

Commissaire du havre de Trois-Rivières,
Desbarats, Geo. E. et Co (Photo-lino). Copie aux Archives nationales
du Canada, Ottawa. NMC 20757.



La voie d'eau



VUE À VOL D'OISEAU DE TROIS-RIVIÈRES, 1881.

Anonyme. Archives nationales du Canada, Ottawa. NMC 2000.

Présenté longtemps comme un chemin qui marche, le fleuve pose pourtant des difficultés à la navigation, qu'on ne résoudra cependant qu'assez tard dans le temps. Dès la fin du XVII^e siècle, le Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal entreprend de creuser un canal à Lachine pour alimenter en eau ses moulins. Amorcés en 1689, les travaux doivent être cependant suspendus en raison de la reprise de la guerre avec les Iroquois. Ils ne seront complétés qu'au début du XVIII^e siècle, pour faire aussitôt l'objet d'améliorations, sans que celles-ci cependant ne favorisent la navigation. Pourtant, on n'ignore pas l'intérêt d'une telle fonction. En 1735, Chaussegros de Léry prépare un plan pour l'aménagement d'un canal hydraulique ouvert à la navigation. Mais il se heurte aux intérêts du Séminaire qui lui préfère toujours la première fonction. C'est aux militaires britanniques, finalement, qu'il revient de résoudre en partie le problème, par la construction, dès la fin du XVIII^e siècle, de deux canaux latéraux, à Soulanges et à Beauharnois, permettant de contourner les rapides entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis.



TOPOGRAPHICAL MAP OF THE DISTRICT OF MONTRÉAL [...] (EXTRAIT).

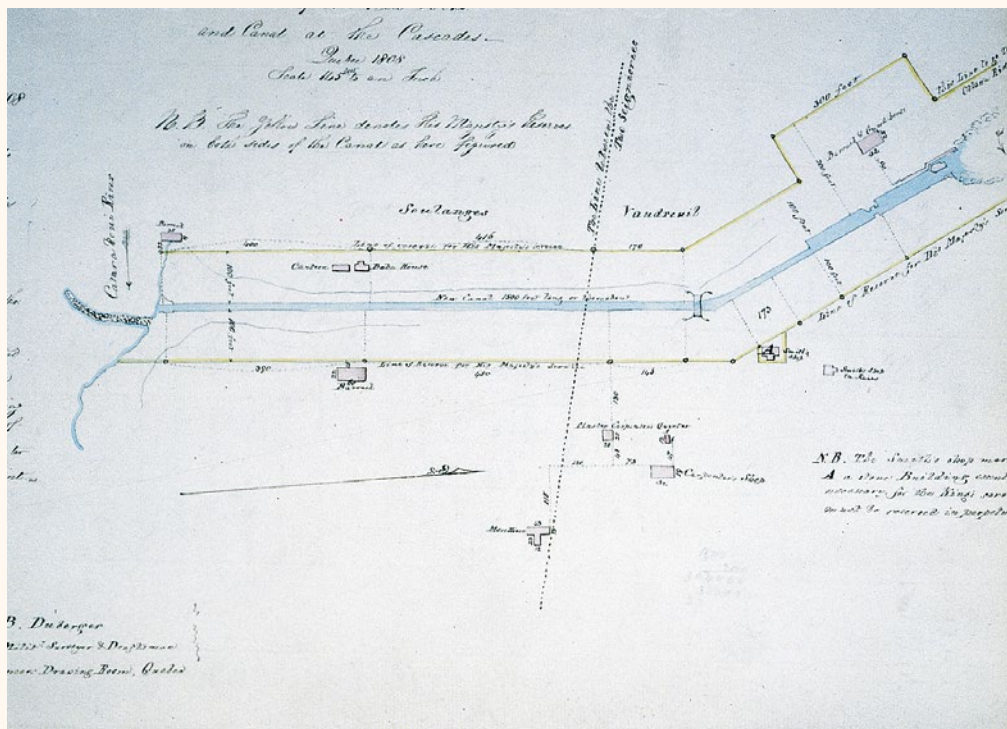
Joseph Bouchette, 1831. Archives nationales du Québec, Québec. E21, Province, n° 1.

Au début des années 1820, on relance le projet de voie navigable sur l'île de Montréal. Le contexte, cette fois, est plus favorable. Bénéficiant de l'appui de la législature qui vote une loi à cet effet (I Georges IV), il doit permettre une liaison plus directe de la ville avec l'ouest. Achevé en 1825, l'ouvrage fait l'objet de plusieurs améliorations par la suite et devient le site de diverses installations industrielles. Pour Montréal, c'est là un gain d'importance, encore accru par l'aménagement d'installations portuaires, la reconstruction des canaux militaires et la création, en 1832, d'une Maison de la Trinité, qui deviendra permanente en 1839 et

dont la juridiction s'étend du bassin de Portneuf jusqu'à la frontière avec le Haut-Canada. Mais cela ne résout pas les difficultés d'aval, qui exigent elles le creusement d'un chenal pour traverser les vasières du lac Saint-Pierre.

Réclamés depuis longtemps par les marchands de Montréal, qui multiplient les campagnes pour l'approfondissement du chenal, les travaux s'amorcent en 1844, dans une atmosphère de controverse entre les tenants d'un tracé rectiligne et ceux qui privilégient les sinuosités du chenal naturel. Suspendus trois ans plus tard, devant les difficultés posées par la première option, ils ne reprendront

qu'en 1850, en valorisant cette fois le chenal naturel. Le succès est immédiat, et quelque temps plus tard Montréal peut accueillir des navires de 4,20 mètres de tirant d'eau. En 1856, le chenal ne fait encore que 4,80 mètres de profondeur et 45 mètres de largeur. À la fin du siècle, il aura été porté à 8,25 mètres de profondeur, bientôt 9, et 135 mètres de largeur. Montréal sera alors devenue un important port de mer, dont les activités supplantent celles du port de Québec. Et la construction d'élevateurs à grains dans la capitale, de même qu'à Trois-Rivières et à Sorel, de 1925 à 1938, ne change rien à cette suprématie. Car si Montréal doit partager le transbordement des grains avec ses concurrents, elle garde son avance, et ce, jusqu'à l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959. Même le rail, pourtant très compétitif, dans le transport des voyageurs notamment, ne réussit pas à lui enlever sa part dans le transport des matières pondéreuses, en raison surtout des avantages tarifaires de la voie d'eau.



PLAN OF THE NEW LOCKS AND CANAL AT THE CASCADES [RÉGION DE MONTRÉAL].

Jean-Baptiste Duberger, 1808. Archives nationales du Québec, Québec. E21, Registre A, n° 231.

lakers, sorte de longs navires étroits dont la taille correspond aux dimensions des écluses, il est possible d'effectuer des navettes sur toute la voie d'eau. Cela avantage les ports de Québec et surtout de la Côte-Nord, car en retour de leur cargaison de fer vers les Grands Lacs, ceux-ci peuvent en rapporter des cargaisons de grains que les navires de haute mer pourront ensuite charger sur place, sans avoir à remonter plus avant le Saint-Laurent.

L'apparition du conteneur dans les dernières décennies n'a pas beaucoup modifié cette situation. Et bien qu'aujourd'hui la voie d'eau demeure toujours le moyen le plus économique de transport, elle doit de plus en plus faire face à des diffi-

cultés de croissance. Elles sont reliées aussi bien à l'apparition de nouveaux concurrents, le transport routier par exemple, qu'aux difficultés économiques actuelles, qui freinent le développement urbain et régional. Ajoutées aux préoccupations nouvelles de la population quant à la qualité des environnements aquatiques, elles rendent plus difficile encore la recherche de solutions durables. Mais peut-être est-ce par des fonctions et des modes d'aménagement et de gestion plus intégrés que celles-ci viendront, comme l'expérimentent déjà d'autres sociétés riveraines de grands fleuves, avec des succès encore mitigés cependant.

Après 1959, Montréal reste le plus grand port du Saint-Laurent, mais elle perd les avantages de son point de rupture de charge. En donnant accès aux navires de mer d'un gabarit limité aux ports des Grands Lacs, la voie maritime permet à ces derniers d'y charger des cargaisons qui n'auront pas à être transbordées dans les ports laurentiens. En outre, avec l'apparition d'une nouvelle batellerie, les

Le réseau routier

Dès le XVII^e siècle, un premier réseau routier apparaît qui relie les agglomérations urbaines aux établissements environnants. Avec les progrès du peuplement et l'achèvement du chemin du roi dans le premier tiers du XVIII^e siècle, ce réseau s'étend aux trois gouvernements, qu'il relie par des tronçons entrecoupés de ponts et de traverses. Complément du fleuve, la route s'impose pour les liaisons vers l'intérieur et à courte distance. Elle est en outre un élément clé du système de défense et d'approvisionnement des villes. Aussi prend-elle vite une grande importance dans la vie de la colonie.

Le XIX^e siècle inaugure une période plus favorable encore, reliée à l'expansion du peuplement et à la croissance urbaine et villageoise. Ce qui n'était jusque-là que deux grandes voies de circulation ramifiées surtout autour des villes, devient un maillage de plus en plus serré, dont profitent les échanges. Aux grands axes routiers riverains du fleuve s'ajoutent désormais de grandes bretelles transversales qui désenclavent les basses terres vers les cantons et les états voisins de la province. En même temps, les rangs se multiplient et avec eux les montées, qui donnent accès aux rangs voisins.

Cette progression se poursuit tout au long du XX^e siècle, avec comme pôles de croissance la ville et sa banlieue. Aux phénomènes d'extension et de densification caractéristiques encore de la première moitié du siècle s'ajoute, à partir des années 1950, une modernisation du réseau routier, qui s'enrichit en outre de nouvelles voies plus larges et plus rapides, les autoroutes. Toutes convergent vers la ville, qu'elles traversent et entourent à la manière américaine, avec des échangeurs au dessin aussi complexe que varié.



CARTE DES ENVIRONS DE QUÉBEC [...].

Robert de Villeneuve, 1688. Archives nationales, France, Section outre-mer. SH, 127, div. 7, pièce 4. Copie aux Archives nationales du Canada, Ottawa. NMC 2708.

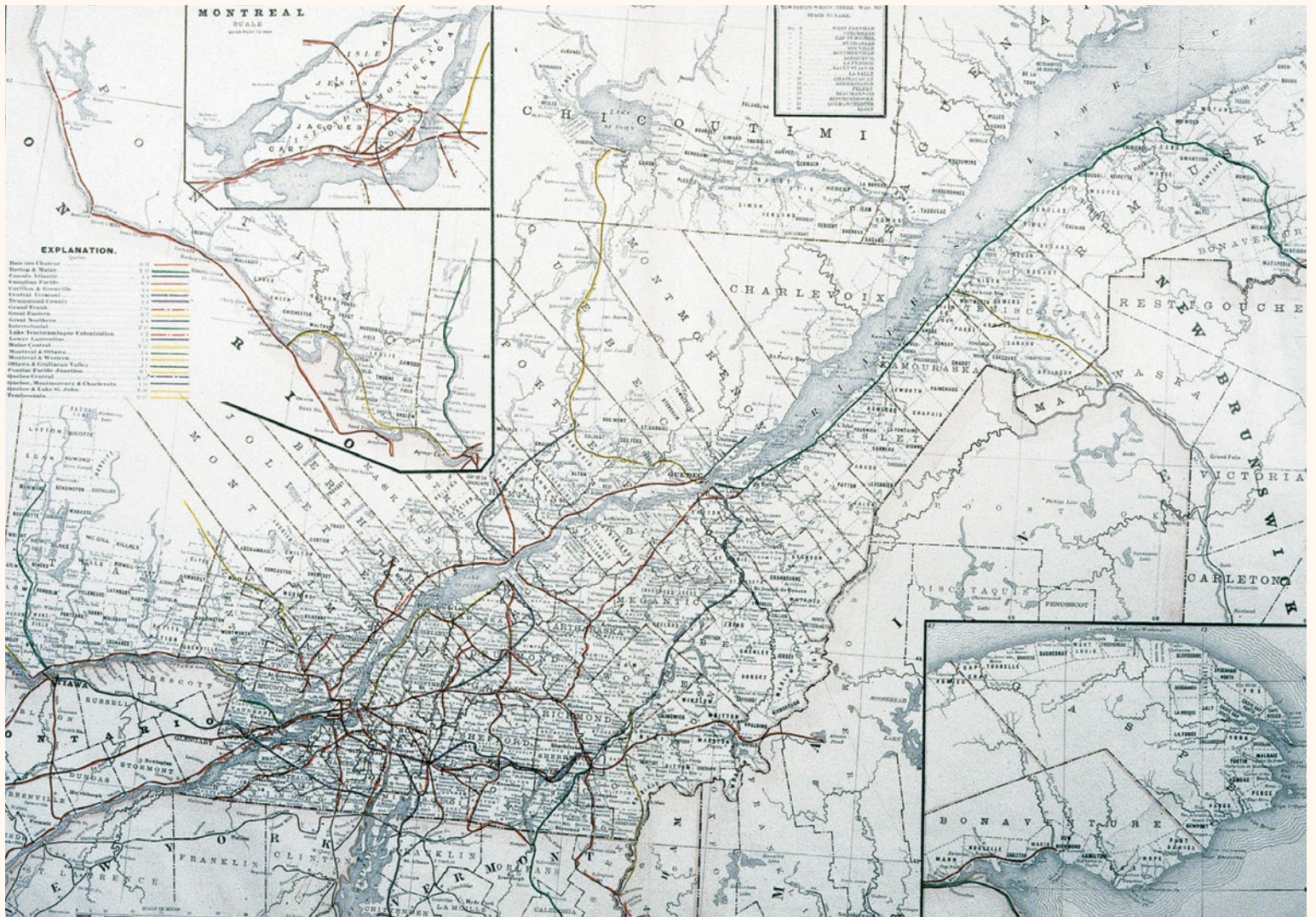
Une telle progression ne va pas sans modifier le paysage urbain et périurbain. En une génération, des quartiers complets disparaissent pour faire place à ces nouveaux axes de transport, tandis qu'à la campagne des corridors entiers de nouveaux lotissements sont créés, qui transforment en longues banlieues urbaines entrecoupées de terres en friche des espaces jadis soumis à une mise en valeur agricole. Les difficultés qui en résultent sont à la mesure de cette expansion. Loin d'être uniquement d'ordre économique, elles sont aussi d'ordre social. Car en plus d'accroître les coûts du transport et des services, elle modifie le rapport à la ville, qui devient de moins en moins capable d'assumer sa centralité.

CARTE ROUTIÈRE DU QUÉBEC (EXTRAIT), 1986.

Ministère des Transports du Québec.



Le chemin de fer



QUÉBEC [CHEMIN DE FER], 1892.

Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5, Québec, 1892.

Au XIX^e siècle, un nouveau moyen de transport apparaît, qui jouit immédiatement de la faveur populaire. Moins sensible aux aléas du climat, il peut assurer une régularité d'approvisionnement et de transport inconnue jusque-là. Ce moyen, c'est le chemin de fer, dont les origines au Québec remontent à 1836, avec la construction d'une première ligne sur rail de bois entre Laprairie et Saint-Jean.

La véritable fièvre, cependant, viendra plus tard, avec la création de la Compagnie du Grand-Tronc, formée en 1853. En 1860, ses principaux tronçons sont complétés et s'étendent de Sarnia en Ontario jusqu'à Rivière-du-Loup au Québec, avec un important embranchement vers Sherbrooke et Portland dans le Maine, et un autre qui relie Arthabasca à la rive sud de Trois-Rivières. Bientôt, plusieurs petites lignes s'y ajoutent, qui relient la métropole à la frontière américaine, où elles se raccordent aux lignes en provenance de New York et de Boston. Mais seule Montréal est vraiment avantagée dans ce système. Les autres villes en sont tenues à l'écart.

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que le réseau devient plus complet, par la construction de nouvelles lignes principales et l'aménagement de lignes régionales. Les premières en importance sont celles de l'Intercoloniale, qui relie bientôt Rivière-du-Loup à Halifax par la vallée de la Matapédia, et celle du Canadien Pacifique, qui finira par joindre le Québec à la côte ouest. En même temps, deux autres projets sont mis en chantier, pour joindre Montréal à Saint-Jérôme, c'est le fameux chemin de fer du curé Labelle, et, par la rive nord, Montréal à Ottawa, Trois-Rivières et Québec, une liaison qui sera plus tard intégrée au réseau du Canadien Pacifique. Enfin, d'autres lignes sont aménagées pour soutenir l'effort de colonisation. Les plus connues sont celles du Québec-Lac-Saint-Jean, qui va de la capitale à Roberval, avec un embranchement vers Chicoutimi, et le Québec Central, qui unit Québec à la Beauce et aux Cantons de l'Est. Mais on en crée aussi

beaucoup d'autres, plus locales, qui seront elles aussi intégrées aux réseaux principaux.

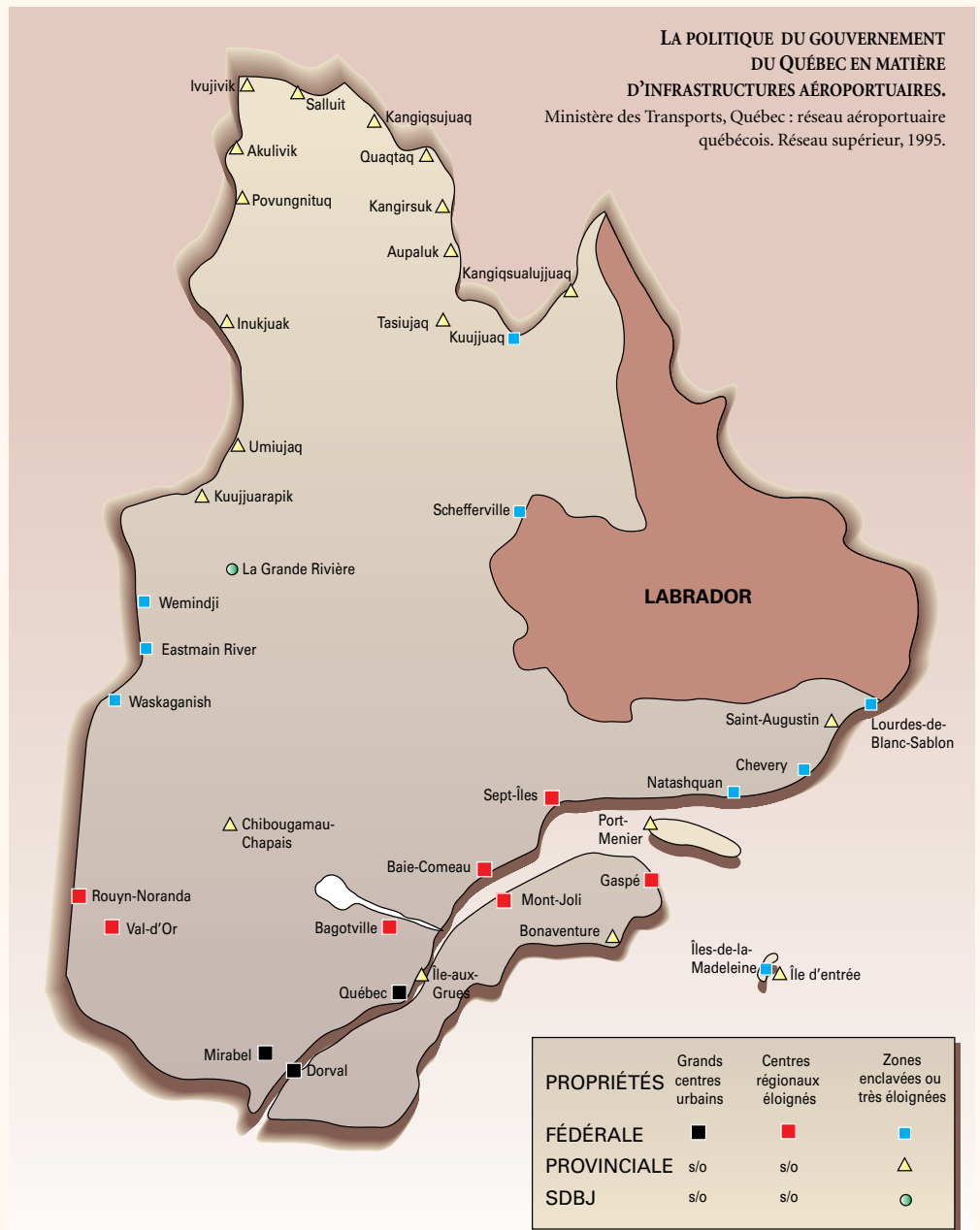
Ces efforts portent leurs fruits, puisqu'au début du XX^e siècle, le Québec compte près de 5 600 kilomètres de voies ferrées, dont le coût, atteint presque 105 millions de dollars de l'époque. Mais c'est encore Montréal qui en reste la principale bénéficiaire, puisqu'elles ont surtout pour effet de la relier au reste du pays. Québec devra attendre jusqu'aux années précédant la Première Guerre mondiale pour l'être à son tour, grâce à l'ouverture du Transcontinental, qui donnera accès à l'Abitibi, et du Canadien Nord, qui dessert diverses régions de l'ouest québécois. Mais l'étatisation des grands réseaux dans les années 1920 et la localisation à Montréal de la société chargée de les administrer, aux côtés du Canadien Pacifique, confirmeront le rôle de la ville comme capitale du chemin de fer. Elle le restera encore pendant près d'un demi-siècle, jusqu'à ce que le transport ferroviaire lui-même ne finisse par s'effondrer.

Les liaisons aériennes

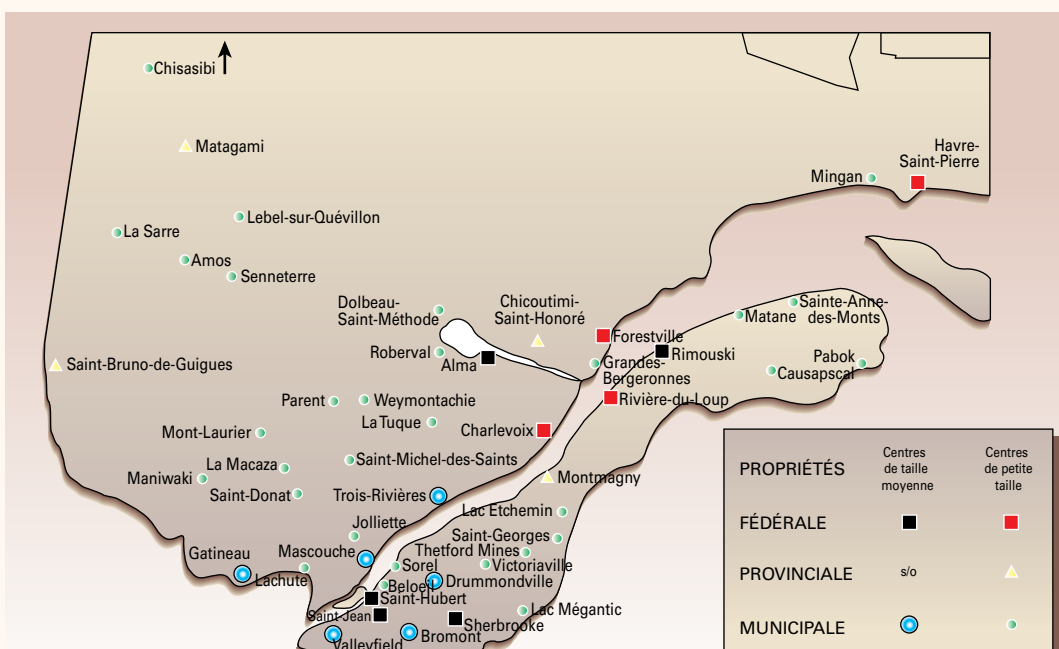
Au XX^e siècle, la ville utilisera aussi d'autres moyens de communication, dont l'impact dans le paysage sera plus localisé, mais néanmoins important. Avec le développement de l'aviation, des aéroports sont créés qui unissent les différents centres entre eux et avec l'extérieur. Au début, il ne s'agit encore que de simples équipements construits en périphérie des villes. Mais dès la fin des années 1950, ils deviennent plus importants, annonçant le rôle que prendra bientôt les liaisons aériennes dans le transport de masse.

Le plus connu et aussi le plus imposant, celui de Dorval, se compare déjà avantageusement avec ceux des grandes villes canadiennes et américaines. Bénéficiant d'une position géographique favorable à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, dont il est éloigné cependant d'une vingtaine de kilomètres, son site laisse déjà entrevoir des difficultés de croissance, reliées au développement résidentiel qui l'entoure. Le deuxième en importance, celui de Lorette à Québec, a une fonction plus régionale. Construit au nord-ouest de Sainte-Foy, dans un secteur encore agricole, il n'est pas soumis aux mêmes pressions de croissance, puisque la population ici est moins nombreuse. D'autres villes sont également pourvues de telles infrastructures. Aucune, cependant, n'a l'ampleur des précédentes. Leurs fonctions étant plus régionales, elles sont à la mesure des populations qu'elles desservent.

La croissance économique des années 1960, associée à l'accroissement du trafic aérien et surtout de la taille des transporteurs, conduiront à de nouveaux aménagements, beaucoup plus importants. Les plus vastes ont pour site la région de Montréal où, dès les années 1970, apparaît un deuxième aéroport international, celui de Mirabel. Construit au cœur du bassin laitier du nord de Montréal, il entraînera la disparition de tout un vaste espace agricole réputé pour son opulence. En même temps, on agrandit et modernise les aéroports existants et on améliore leur accès.



Illustré et adapté par C. El Ghernati



Illustré et adapté par C. El Ghernati

Enfin, on crée de nouvelles lignes aériennes, qui étendent cette fois les liaisons à l'ensemble du territoire québécois. Toutefois, avec la crise économique des années 1980 et surtout 1990, cette géographie est de nouveau modifiée, au détriment cette fois des régions, qui voient leurs services diminuer. Ajoutée à la fermeture de plusieurs villes minières, sur la Côte-Nord et en Abitibi notamment, cette situation entraîne une redéfinition des liaisons aériennes, dont souffre également les grands centres, de plus en plus concurrencés par ceux de l'ouest du pays.

**LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES.**
Ministère des Transports, Québec : réseau aéroportuaire québécois. Réseau local, 1995.

Bien d'autres influences

Enfin, parce qu'elle domine aussi les réseaux de communication et de télécommunication, et qu'elle est au cœur de toutes les grandes décisions, la ville exerce d'autres influences qui confirment son rôle dans la définition de la société. L'un des principaux lieux d'expression de ce pouvoir est dans l'habitat lui-même, qui devient partout de plus en plus semblable, quel que soit le lieu d'observation.

Cette influence, la ville l'exerce d'abord par sa présence qui devient souvent source d'inspiration pour les campagnes environnantes. Et l'on sait à cet égard le rôle joué par la ville dans les projets modernistes des édiles municipales au XIX^e siècle. Trottoirs en pierre, macadam, éclairage de rues, services d'incendie, tous dérivent d'un idéal urbain auquel on veut s'associer et qu'on relie ici fortement à l'idée de progrès.

Avec le temps, cette influence deviendra plus nette encore, grâce à des législations qui finiront par diffuser partout dans le territoire des principes urbains d'aménagement. Notable déjà au cours du XIX^e siècle, avec l'adoption de règlements destinés aux villages, mais calqués sur ceux des villes, cette influence s'accroîtra au XX^e siècle, notamment à partir des années 1960, alors que l'État devient plus présent dans le développement québécois. Il en résultera des principes nouveaux d'aménagement auxquels seront soumises désormais toutes les communautés rurales. La campagne reste bien sûr, mais avec des traits qui rappellent de plus en plus ceux des villes.

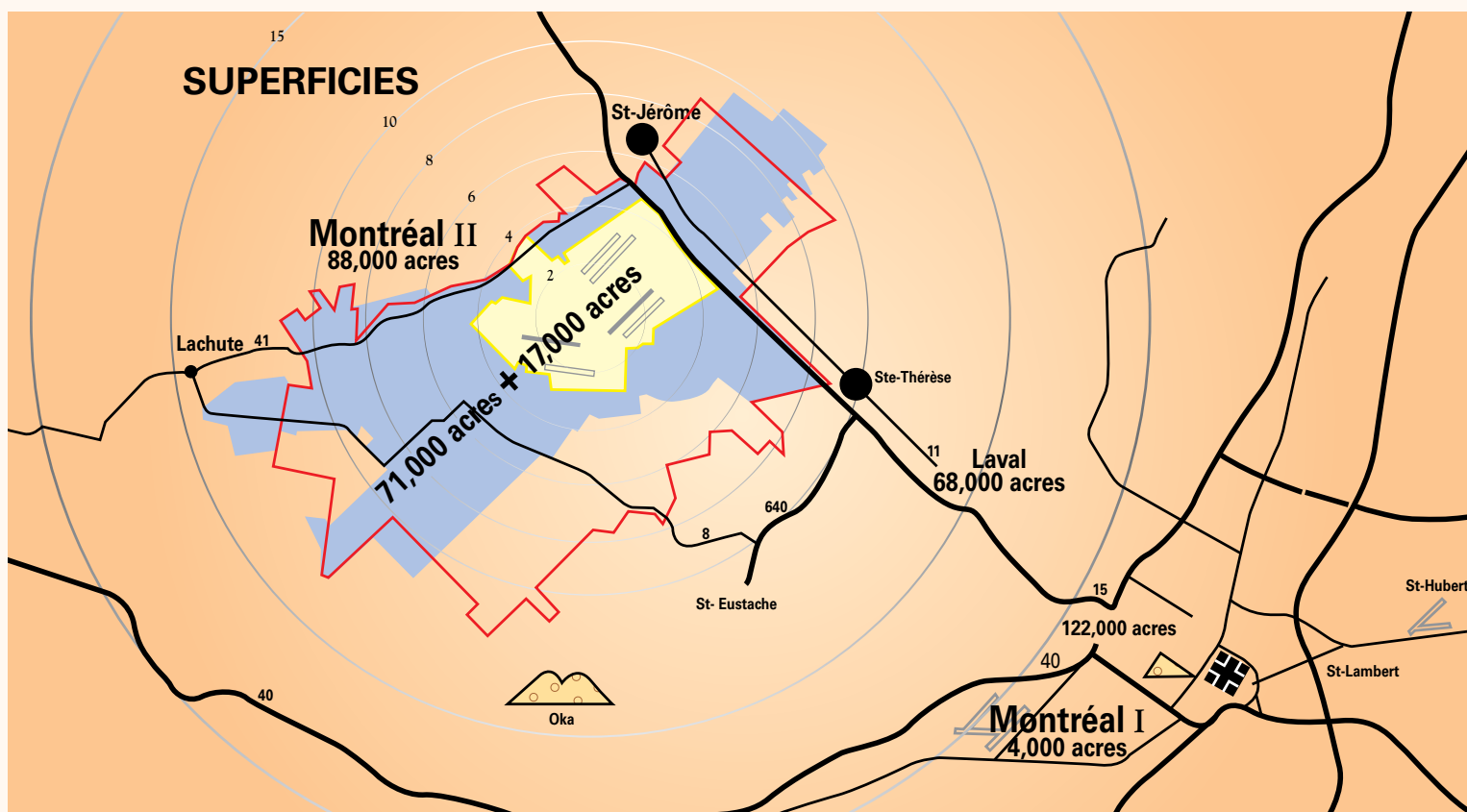


SAINTE-SCHOLASTIQUE, QUÉBEC, 1969.

Transports Canada, *Le Canada va de l'avant... Le nouvel aéroport international de Montréal à Mirabel, Québec*, 23 p.

ZONE D'EXPROPRIATION AUTOUR DE L'AÉROPORT DE MIRABEL.

Transports Canada, *Le Canada va de l'avant... Le nouvel aéroport international de Montréal à Mirabel, Québec*, 23 p.



Illustré et adapté par C. El Ghernati

Conclusion

Pour la première fois, il y a plus d'un demi-siècle, dans une vaste fresque consacrée au Canada français, le géographe français Raoul Blanchard a proposé une histoire de la formation du Québec. L'œuvre, abondante et brillamment écrite, invitait à découvrir la logique des rapports à l'espace dans le temps. Par sa démarche génétique, elle jetait les bases d'une réflexion sur le territoire qui allait avoir de profondes répercussions sur le développement de l'historiographie du Québec depuis les années 1970.

La collection de l'Atlas historique du Québec participe pleinement de l'approche génétique prônée par Blanchard et cet ouvrage sur l'histoire du territoire québécois lui doit considérablement.

Les recherches sur le Québec ont beaucoup progressé depuis les années 1930 et 1940, époque où Blanchard a conçu et réalisé l'essentiel de son œuvre québécoise. Et si on en perçoit mieux aujourd'hui le caractère fécond, on en voit mieux aussi les limites. Fidèle à la tradition classique de la géographie française invitant à l'étude de l'histoire des grandes régions naturelles, Blanchard se représentait le Québec comme un assemblage de régions historiques apparues les unes après les autres sous la vigoureuse poussée démographique du monde rural. Son attachement pour le monde rural était manifeste. Pour lui, la vitalité des Canadiens français reposait sur leur solide culture agraire et leur fidélité au catholicisme hérité de la vieille France. Et c'est précisément par la dynamique du monde rural qu'il a tenté de rendre compte de l'expérience historique du Québec. Certes, la ville restait présente dans le Québec qu'il décrivait, mais le destin de celle-ci apparaissait surtout tourné vers l'extérieur où l'appelaient les grands marchés, et les Québécois francophones y étaient encore semi-étrangers.

Quel rôle historique précisément la ville a-t-elle joué dans l'organisation du territoire québécois ? Quels liens ont uni entre elles ces diverses régions décrites par Blanchard ? Et encore plus fondamental, quelles fonctions a rempli l'axe fluvial dans l'articulation générale de l'ensemble québécois ? Ces questions, que n'aborde pas directement ou omet l'œuvre québécoise de Blanchard, se trouvent aujourd'hui au cœur des grandes interrogations qui ont pour objet le territoire québécois. Pour une bonne part, d'ailleurs, elles orientent la réflexion dont procède la collection de l'Atlas historique du Québec.

Dans le présent ouvrage, plutôt qu'une approche régionale qui découpe l'espace et morcelle l'observation, nous avons choisi un mode d'exposition thématique qui épouse les grandes dimensions de la production du territoire. Ce procédé a l'avantage d'éclairer les processus historiques dans leur portée générale sur le territoire aux différentes étapes de son histoire. En somme, c'est par les grands mouvements historiques que sont abordés ici les diversités spatiales et les phénomènes régionaux plus complexes.

Appuyé sur la cartographie ancienne et récente et une iconographie expressive, le présent ouvrage esquisse seulement les grands traits de ce que pourrait être une histoire du territoire québécois et ne fait que suggérer la réalité vécue à laquelle renvoient les rapports à l'espace.

Dégageons quelques lignes de force qui ressortent de cette mise en perspective encore bien provisoire de la formation du territoire québécois.

C'est par son centre, l'axe du fleuve, que le Québec a d'abord pris forme sous le Régime français et qu'il a progressivement évolué jusqu'aux structures que nous lui connaissons aujourd'hui. Dominé par ses deux centres urbains principaux et déjà bien délimité par le partage des seigneuries durant la période de la Nouvelle-France, l'axe laurentien en est l'espace matriciel, le cœur historique : là où s'élaborera une nouvelle culture dans son environnement, là où s'articuleront les rapports avec les nouveaux fronts du peuplement aménagés à l'intérieur.

Jusqu'à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles, les structures du territoire implantées par la France ont été maintenues sans modification significative. Mais à l'aube du XIX^e siècle s'amorcent des changements qui vont modifier l'économie générale de l'ancienne colonie devenue britannique et transformer la société elle-même.

Avant même l'avènement de l'industrialisation massive, soutenue par la grande entreprise et l'application de technologies modernes, *grosso modo* entre les années 1880 et 1920, le Québec aura connu une longue transition séculaire caractérisée par la montée de l'économie de marché, une vigoureuse affirmation du monde urbain et la diffusion de nombreuses productions non agricoles, à la campagne et à la ville.

La croissance des villes principales atteste éloquemment l'affirmation de l'urbain, Montréal surtout après 1850. Mais, il n'y a pas que Montréal et Québec par lesquels s'affirme le phénomène urbain. Car depuis l'aube du siècle, toute une armature villageoise se constitue et se ramifie dans le monde rural qui paraît de plus en plus diversifié et complexe. De cet élan urbain en dehors des grands centres émergeront d'ailleurs vers le milieu du siècle les premiers éléments du réseau urbain québécois : Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sorel et Saint-Jean, par exemple dans la partie centrale, mais aussi Sherbrooke et Hull.

Entre-temps, l'agriculture elle-même est de plus en plus traversée par les rapports de marché, elle se commercialise, s'adapte à la demande et révisé ses pratiques. Et, tout au long du siècle, la population rurale dont le ressort démographique demeure puissant continue d'alimenter un courant continu de colonisation qui, appuyé sur l'exploitation des ressources, ouvre de nouveaux pans de l'écoumène.

L'amorce de l'industrialisation massive, qui est en fait une seconde phase dans le processus général de l'industrialisation au Québec, est le fait majeur du tournant du *xx*^e siècle. Son impact sur la structuration du territoire est spectaculaire. Au cœur de l'axe laurentien, elle active le mouvement de l'urbanisation et accentue encore la centralité de Montréal. En même temps, la nouvelle économie de ressources étend dans l'espace le maillage industriel et fait surgir un semis de nouveaux centres urbains. Ce mouvement depuis le cœur vers les marges consolide les entités régionales apparues au *xix*^e siècle et aide à en définir de nouvelles.

Ainsi, pendant un siècle et demi, soit depuis le début du *xix*^e siècle jusqu'aux années 1950, la société québécoise a poursuivi sa transformation à la fois en étoffant sa partie centrale, l'axe laurentien, et en continuant sa vigoureuse poussée vers l'intérieur du territoire. Mais ce long mouvement historique depuis le centre vers les marges s'est essoufflé au cours des années 1960 puis inversé. C'est que la transformation de l'économie industrielle et la modernisation accélérée de l'agriculture tendent maintenant à modifier l'équilibre démographique du territoire du côté du pôle central que forme la grande région montréalaise.

En somme, au cours des deux siècles écoulés, par le jeu combiné de plusieurs facteurs (la dynamique démographique, la montée de l'économie de marché, l'affirmation puis la généralisation du fait urbain, la commercialisation de l'agriculture, les différentes phases de l'industrialisation et la restructuration récente de l'économie), les conditions matérielles de l'existence ont bien changé. Ces changements ont modifié la vie de relations elle-même et chambardé les rapports à l'espace. C'est ce que nous avons surtout cherché à faire ressortir dans cette brève reconnaissance historique du territoire, qui dit à la fois la spécificité de la société québécoise par sa spatialité et sa fondamentale américanité. Car le Québec est d'abord terre d'Amérique.

Bibliographie

- ANONYME, *Personnel de l'École d'agriculture de 1859-1912*, Sainte-Anne-de-La-Pocatière, Archives de la Côte-du-Sud.
- ANONYME (1914), *The Fish and Game Clubs of the Province of Quebec*, Québec, Ministry of Colonization, Mines and Fisheries.
- ARMSTRONG, Christopher, et H. V. Nelles (1988), *Monopoly's Moment, the Organization and Regulation of Canadian Utilities, 1830-1930*. Toronto, University of Toronto Press.
- ARMSTRONG, Robert (1984), *Structure and Change : an Economic History of Quebec*, Toronto, Gage Publishing Limited.
- BAGROW, Leo (1964), *History of Cartography*, revu et augmenté par R.A. Skelton, Cambridge, Harvard University Press.
- BÉLANGER, Jules, Marc Desjardins, Yves Frenette, avec la collaboration de Pierre Dansereau (1981), *Histoire de la Gaspésie*, Montréal et Québec, Boréal Express et Institut québécois de recherche sur la culture.
- BÉLANGER, Marcel (1991), « Que sont devenues les campagnes ? », dans Bernard Vachon (dir.), *Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Boréal, p. 55-63.
- BELLAVANCE, Claude (1995), « Réseaux, territoires et électricité : la dynamique spatiale du processus d'électrification du Québec méridional », dans Serge Courville et Normand Séguin (dir.), *Espace et culture/Space and Culture*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (coll. « Géographie historique »), p. 393-404.
- BELLAVANCE, Claude (1994), *Shawinigan Water and Power, 1898-1963. Formation et déclin d'un groupe industriel au Québec*, Montréal, Boréal.
- BÉRUBÉ, Pierre (1993), *L'organisation territoriale du Québec*, Québec, Les Publications du Québec.
- BLANCHARD, Raoul (1960), *Le Canada français. Province de Québec*, Montréal, Librairie Arthème Fayard (Canada).
- BLANCHARD, Raoul (1953), *L'ouest du Canada français*, « Province de Québec », Montréal, Beauchemin.
- BLANCHARD, Raoul (1950), *La Mauricie*, Trois-Rivières, Bien public.
- BLANCHARD, Raoul (1947), *Le Centre du Canada français*, « Province de Québec », Montréal, Beauchemin.
- BLANCHARD, Raoul (1935), *L'est du Canada français*, « Province de Québec », Montréal, Beauchemin, 2 vol.
- BOUCHARD, Gérard (1996), *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*, Montréal, Boréal.
- BOUCHETTE, Joseph (1832), *A topographical dictionary of the province of the Lower Canada*, Londres, Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman.
- BOUCHETTE, Joseph (1832), *The British Dominions in North America ; or a topographical and statistical description of the provinces of Lower Canada and Upper Canada, Nova Scotia, The Islands of Newfoundland, Prince Edward and Cape Breton, including considerations on land-granting and emigration, to which are annexed statistical tables and tables of distances etc.*, Londres, Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman, 2 vol.
- BOUCHETTE, Joseph (1831), *Statistical tables of the Province of Lower Canada, accompanying the topographical map thereof [...]*, Londres, Thomas Davison, Whitefriars.
- BOUCHETTE, Joseph (1815), *Description topographique de la province du Bas-Canada, avec des remarques sur le Haut-Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*, Londres, William Faden.
- BOUDREAU, Claude (1994), *La cartographie au Québec, 1760-1840*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- BOUDREAU, Claude (1986), *L'analyse de la carte ancienne, essai méthodologique : la carte du Bas-Canada de 1831, de Joseph Bouchette*, Québec, Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (coll. « Rapports et mémoires de recherche du CÉLAT », n° 7).
- BRIÈRE, Jean-François (1990), *La pêche française en Amérique du Nord au XVIII^e siècle*, Montréal, Fides.
- BROC, Numa (1986), *La géographie de la Renaissance*, Paris, Éditions du CYHS.
- BROSSARD, Jacques, et al. (1970), *Le territoire québécois*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- BROWN, Lloyd A. (1977), *The Story of Maps*, New-York, Dover Publication.
- BRUN, Henri (1992), « Le territoire du Québec : à la jonction de l'histoire et du droit constitutionnel », *Les Cahiers de droit*, vol. 33, n° 3, p. 927-943.
- BRUN, Henri (1974), *Le territoire du Québec, six études juridiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- BUISSERET, David (1991), *Mapping the French Empire in North America*, Chicago, Newberry Library.
- BURDEN, Philip D. (1996), *The Mapping of North America: a List of Printed Maps 1511-1670*, Rickmansworth, Raleigh Publications.
- CAMU, Pierre (1996), *Le Saint-Laurent et les Grands Lacs au temps de la voile, 1608-1850*, Montréal, Hurtubise HMH.
- CANADA, DEPARTMENT OF THE INTERIOR, DOMINION WATER POWER AND RECLAMATION SERVICE (1917), *Central Electric Stations/Electric Power Statistics*, Ottawa, Imprimeur de la Reine.
- Cartes et figures de la terre* (1980), [Exposition réalisée par le Centre de création industrielle en collaboration avec la Bibliothèque publique d'information et al.], Paris, Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle.
- Cartographies* (1985), Montréal, Les Presses de l'université de Montréal (coll. « Études françaises », n° 21, 2).
- CHARBONNEAU, André, Yvon Desloges, et Marc LaFrance (1982), *Québec ville fortifiée, du XVI^e au XIX^e siècle*, Québec, Éditions du Pélican et Parcs Canada.
- CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier de (1744), *Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le journal historique d'un voyage fait dans l'Amérique septentrionale*, Paris, Nyon fils, 3 vol.
- CHARROIS, Geneviève (1990), *Gaspard Chaussegros De Lery ; 1682-1756, l'homme, l'ingénieur militaire, son travail pour la ville de Québec*, Mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, Dijon.
- COURVILLE, Serge (dir.) (1996), *Population et territoire*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (coll. « Atlas historique du Québec »).
- COURVILLE, Serge (1985), « Le développement québécois : de l'ère pionnière aux conquêtes post-industrielles », *Le Québec Statistique, Édition 1985-1986*, Québec, Les Publications du Québec, p. 37-55.
- COURVILLE, Serge (dir.) (1984), *Itinéraire toponymique du Saint-Laurent, ses rives et ses îles*, Québec, Commission de toponymie.
- COURVILLE, Serge (dir.) (1984), « Rangs et villages du Québec : perspectives géohistoriques », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 73-74.
- COURVILLE, Serge (1983), « Espace, territoire et culture en Nouvelle-France : une vision géographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, n° 3, p. 417-429.

- COURVILLE, Serge (1981) « Contribution à l'étude de l'origine du rang au Québec : la politique spatiale des Cent-Associés », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 25, n° 65, p. 197-236.
- COURVILLE, Serge (dir.), Jacques Crochetière, Philippe Desaulniers et Joanne Noël (1988), *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1861)*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- COURVILLE, Serge, et Serge Labrecque (avec la collaboration de Jacques Fortin) (1988), *Seigneuries et fiefs du Québec. Nomenclature et cartographie*, Québec, Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (coll. « Outils de recherche », n° 3).
- COURVILLE, Serge, Jean-Claude Robert et Normand Séguin (1995), *Le pays laurentien au XIX^e siècle : les morphologies de base*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (coll. « Atlas historique du Québec »).
- COURVILLE, Serge, et Normand Séguin (1989), *Le monde rural québécois au XIX^e siècle*, Ottawa, La Société historique du Canada (coll. « Brochure historique », n° 47).
- DAINVILLE, François de (1986), *La cartographie reflet de l'histoire*, Genève, Slatkine.
- DAINVILLE, François de (1964), *Le langage des géographes*, Paris, Picard.
- DALES, John Harkness (1957), *Hydroelectricity and Industrial Development in Quebec, 1898-1940*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- DEBEIR, Jean-Claude, Jean-Paul Deléage et Daniel Hémerly (1986), *Les servitudes de la puissance : une histoire de l'énergie*, Paris, Flammarion.
- DECHÊNE, Louise (1974), *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris, Plon (coll. « Civilisations et mentalités »).
- DEFFONTAINES, Pierre (1953), « Le rang, type de peuplement du Canada français », *Cahiers de géographie*, n° 5.
- DELÂGE, Denys (1991), *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*, Montréal, Boréal.
- DENIS, Léo-Germain, et A. V. White/Commission de la Conservation du Canada (1911), *Les forces hydrauliques du Canada*. Ottawa, Mortimer.
- DENYS, Nicolas (1672), *Description géographique et historique des costes de l'Amérique Septentrionale. Avec l'histoire naturelle du Pais*, Paris, Claude Barbin, 2 tomes (Vol. 2 : *Description exacte de la Pesche des Molües...*).
- DÉPATIE, Sylvie, Mario Lalancette et Christian Dessureault (1987), *Contributions à l'étude du régime seigneurial canadien*, Montréal, Hurtubise HMH (coll. « Cahiers du Québec/Histoire », n° 88).
- DERRUAU, Max (1956), « À l'origine du "rang canadien" », *Cahiers de géographie du Québec*, nouvelle série, n° 1, p. 39-47.
- DICKINSON, John A., et Brian Young (1995), *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion.
- DUGAS, Clermont (1981), *Un pays de distance et de dispersion*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- DUHAMEL DU MONCEAU, Henri-Louis (1769-1779), *Traité général des pesches et histoire des poissons qu'elles fournissent [...]*, Paris, Saillant & Nyon et Dessaint, 3 tomes.
- FARRELL, Barbara, et Aileen Desbarats (dir.) (1988), *Explorations in the History of Canadian Mapping : a Collection of Essays*, Ottawa, Association of Canadian Map Libraries and Archives.
- FAUCHER, Albert (1973), *Québec en Amérique. Essai sur les caractères économiques de la Laurentie*, Montréal, Fides.
- FORTIN, François (1714), *Traité de toute sorte de chasse et de pêche*, Amsterdam, s.é., 2 tomes.
- FORTIN, Gérard (1971), *La fin d'un règne*, Montréal, Hurtubise HMH.
- FORTIN, Jean-Charles, et Antonio Lechasseur (1993), *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- FRENETTE, Pierre, et al. (1996), *Histoire de la Côte-Nord*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture.
- GAFFIELD, Chad, et al. (1994), *Histoire de l'Outaouais*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GANONG, William F. (1889), « The Cartography of the Gulf St-Lawrence, from Cartier to Champlain », *Transactions of the Royal Society of Canada*, sec. II.
- GARAND, Jean-Marc (1973), *Jacques-Nicolas Bellin (1703-1772) cartographe, hydrographe, ingénieur du ministère de la Marine : sa vie, son œuvre, sa valeur historique*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- GENTILCORE, R. Louis (dir.) (1993), *Atlas historique du Canada*, volume II : *La transformation du territoire, 1800-1891*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- GERMAIN, Georges-Hébert (1996), *Le génie québécois, histoire d'une conquête*, Montréal, Libre Expression.
- GINGRAS, Sylvain, et al. (1989), *Le club Triton*, Saint-Raymond de Portneuf, Les Éditions Rapides Blancs inc.
- GIRARD, Camil, et Normand Perron (1989), *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GOSS, John (1990), *The mapping of North America: three centuries of map-making 1500-1860*, Secaucus, N. J., Wellfleet Press.
- GOURDE, Gaétan (1980), *Étude cadre technique et économique ; les aboteaux, comté de Kamouraska*, Rimouski, Ministère de l'Agriculture.
- GREER, Allan (1985), *Peasant, Lord and Merchant, Rural Society in Three Quebec Parishes, 1740-1840*, Toronto, University of Toronto Press.
- HAMEL, Aubert (1963), « La récupération et la mise en valeur des alluvions maritimes du St-Laurent », *Agriculture*, 20, 3, p. 77-83.
- HAMELIN, Jean (dir.) (1976 et 1977), *Histoire du Québec*, Saint-Hyacinthe et Toulouse, Edisem et Privat.
- HAMELIN, Jean, et Yves Roby (1971), *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1996), *Écho des pays froids*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1993), *Le rang d'habitat : le réel et l'imaginaire*, Montréal, Hurtubise HMH.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1989), « Rang, côte et concession au sens de "peuplement aligné" au Québec depuis le XVII^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 4, p. 519-543.
- HARDY, René (1996), *La sidérurgie dans le monde rural. Les hauts fourneaux du Québec au XIX^e siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (coll. « Géographie historique »).
- HARDY, René, et Normand Séguin (1984), *Forêt et société en Mauricie : la formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930*, Montréal, Boréal Express.
- HARISSE, Henry (1872), *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents, 1545-1700*, Paris, Tross.
- HARLEY, J. Brian (1977), « America in Maps dating from 1500 to 1856 », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 67, p. 458-460.
- HARVEY, Paul D. A. (1980), *The History of Topographical Maps, Symbols, Pictures and Surveys*, Londres, Thames and Hudson.
- HATVANY, Matthew G. (1995), « Wedded to the Marshes : The Island's Early Settlers », *Guardian-Patriot*, 7 janvier, p. C5.
- HAYNE, J. E. G. (1806), *Éléments de topographie militaire ou instructions détaillées sur la manière de lever à vue et de dessiner avec promptitude les cartes militaires*, traduit de l'allemand, Paris, Maginel.
- HARRIS, Richard Colebrook (1968), *The Seigneurial System in Early Canada. A Geographical Study*, Québec et Madison, Les Presses de l'Université Laval et University of Wisconsin Press, 2^e édition.
- HARRIS, Richard Colebrook, et Louise Dechêne (dir.) (1987), *Atlas historique du Canada*, volume I : *Des origines à 1800*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- HARRIS, Richard Colebrook, et John Warkentin (1974), *Canada Before Confederation, a Study in Historical Geography*, New York, Londres, Toronto, Oxford University Press.
- HEIDENREICH, Conrad E. (1988), « An Analysis of the 17th Century Map "Nouvelle France" », *Cartographica*, vol. 25, n° 3, p. 67-111.
- HEIDENREICH, Conrad E. (1982), « The French Mapping of North America », *The Map Collector*, n° 19, p. 2-11.
- HEIDENREICH, Conrad E. (1981), « Mapping the Great Lakes/ the Period of Imperial Rivalries, 1700-1760 », *Cartographica*, vol. 18, n° 3, p. 74-109.
- HEIDENREICH, Conrad E. (1976), « Explorations and Mapping of Samuel de Champlain (1603-1632) », *Cartographica*, vol. 13, suppl. 2 (coll. « Monographie », 17).
- HEIDENREICH, Conrad E., et Edward H. Dahl (1980), « A Critical Analysis of the North Part of America, a Facsimile Atlas of Early Canadian Maps », *Cartographica*, vol. 17, p. 2-11.
- HOGUE, Clarence, André Bolduc et Daniel Larouche (1979), *Québec, un siècle d'électricité*, Montréal, Libre expression.
- HUGHES, Thomas Parke (1983), *Networks of Power : Electrification in Western Society, 1880-1930*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.

- IGARTUA, José Eduardo (1996), *Arvida au Saguenay : naissance d'une ville industrielle*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- JEAN, Bruno (1985), *Agriculture et développement dans l'est du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- JOLY, Fernand (1985), *La cartographie*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que-sais-je ? », n° 937).
- KEATES, J. S. (1982), *Understanding Maps*, New York, Halsted Press Book.
- KERR, Donald, et Deryck W. Holdsworth (dir.) (1990), *Atlas historique du Canada*, volume III : *Jusqu'au cœur du xx^e siècle, 1891-1961*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- KERR, K. G. (1979), *Atlas historique du Canada*, Toronto, Neilson.
- KERSHAW, Kenneth A. (1993), *Early printed maps of Canada*, volume I : *1540-1703*, Ancaster, Ontario, Kershaw Publishing.
- KESTEMAN, Jean-Pierre (1988), *La ville électrique, un siècle d'électricité à Sherbrooke, 1880-1988*, Sherbrooke, Les éditions Olivier.
- KESTEMAN, Jean-Pierre (1985), *Une bourgeoisie et son espace : industrialisation et développement du capitalisme dans le district de Saint-François (Québec), 1823-1879*, Thèse de doctorat (histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal.
- KESTEMAN, Jean-Pierre (avec la collaboration de Guy Boisclair et Jean-Marc Kirouac) (1984), *Histoire du syndicalisme agricole au Québec, UCC-UPA, 1924-1984*, Montréal, Boréal Express.
- KISH, Georges (1980), *La carte, image des civilisations*, Paris, Seuil.
- KISH, Georges (1978), *The Discovery and Settlement of North America, 1500-1865 : a Cartographic Perspective*, New-York, Harper and Row, 140 diapositives couleurs, 35 mm.
- KISH, Georges (s.d.), *History of Cartography*, Ann Arbor, University of Michigan, 200 diapositives couleurs, 35 mm.
- KLEMP, Egon (comp.) (1976), *America in maps dating from 1500 to 1856*, New York, Holmes and Meier.
- KONVITZ, Joseph W. (1987), *Cartography in France, 1660-1848, Science, Engineering and Statecraft*, Chicago, University of Chicago Press.
- KUPCIK, Yvan (1981), *Cartes géographiques anciennes : évolution de la représentation cartographique du monde, de l'Antiquité à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Grund.
- LABERGE, Alain (dir.) (1993), *Histoire de la Côte-du-Sud*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- La Gazette des Campagnes*, Archives de la Côte-du-sud.
- LASERRE, Jean-Claude (1980), *Le Saint-Laurent, grande porte de l'Amérique*, Montréal, Hurtubise HMH.
- LAURIN, Serge (1989), *Histoire des Laurentides*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- LAVOIE, Yolande (1972), *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930. Mesure du phénomène*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- LEBON, Wilfrid (1949), *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière : le second demi-siècle 1877-1927*, Québec, Charrier & Dugal.
- LEMIEUX, Germain (1982), *La vie paysanne, 1860-1900*, Ottawa, Les Éditions Prise de parole, Les Éditions FM.
- LÉPINE, Pierre (1994), *Cartes anciennes, cartes originales ou reproduites [conservées à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal]*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec.
- LÉPINE, Pierre, et Josée Berthelette (1985), *Documents cartographiques depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à 1820: inventaire sommaire*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec.
- LÉPINE, Pierre, et Michel Godin (1990), *Inventaire des cartes et plans sur microfiches NMC [Archives nationales du Canada] disponibles à la section des cartes [de la BNQ]*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 8 vol.
- LÉTOURNEAU, Firmin (1950), *Histoire de l'agriculture (Canada français)*, Montréal, L'Imprimerie populaire.
- LÉTOURNEAU, Marcel (1959), « Les battures de la rive sud et les aboiteaux », *Monographie agricole*, Québec, Université Laval.
- LEWIS, Malcolm (1980), « Changing national perspectives and the mapping of the Great Lakes between 1755-1795 », *Cartographica*, vol. 17, n° 3, p. 1-31.
- LIBAULT, André (1968), *Histoire de la cartographie*, Paris, Chaix.
- LINDSEY, J. B., et B. K. Jones (1898), « The Feeding Value of Salt Marsh Hay », *Hatch Experiment Station of the Massachusetts Agricultural College*, 52, p. 3-48.
- LINTEAU, Paul-André (1992), *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal.
- LINTEAU, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert (1989), *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal Express, 2 vol.
- LITTLE, John Irvine (1991), *Crofters and Habitants. Settler, Society, Economy, and Culture in a Quebec Township, 1848-1881*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- LUMMY, Robert M. (1961), *Early maps of North America*, Newark, N. J., New Jersey Historical Society.
- MacKAY, D., et A. V. Wilson, (1978), « Mapping Canada History », *Canadian Cartographer*, n° 15, p. 13-22.
- MARTIN, Paul-Louis (1990), *La chasse au Québec*, Montréal, Boréal.
- MARTIN, Paul-Louis, et Gilles Rousseau (1978), *La Gaspésie de Miguasha à Percé*, Québec, Librairie Beauchemin et Éditeur officiel du Québec.
- MATHIEU, Jacques (1991), *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris et Sainte-Foy, Éditions Belin et Les Presses de l'Université Laval (coll. « Histoire Belin Sup »).
- McCALLUM, John (1980), *Unequal Beginnings : Agriculture and Economic Development in Quebec and Ontario until 1870*, Toronto, University of Toronto Press.
- McNEIL, Kent (1982), *Native Rights and the Boundaries of Rupert's Land and the North-Western Territory*, Saskatoon, University of Saskatchewan Native Law Center, Studies in Aboriginal rights, n° 4.
- McNICOLL, Claire (1993), *Montréal. Une société multiculturelle*, Paris, Belin.
- MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES (Québec) (1983), Service du cadastre, *Seigneuries*, 12 feuilles, échelle de 1 :200 000.
- MOLLAT DU JOURDAIN, Michel, et Monique De La Roncière (1984), *Les portulans, cartes marines du XIII^e au XVII^e siècle*, Fribourg, Office du livre.
- MORISSET, Michel (1987), *L'agriculture familiale au Québec*, Paris, L'Harmattan.
- MORISSONNEAU, Christian (1978), *Le langage géographique de Cartier et de Champlain : choronymie, vocabulaire et perception*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- MORISSONNEAU, Christian (1978), *La terre promise : le mythe du Nord québécois*, Montréal, Hurtubise HMH.
- OLSON, Sherry, et Patricia Thornton (1991), « Familles montréalaises du XIX^e siècle : trois cultures, trois trajectoires », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, n° 2, p. 51-75.
- OUELLET, Fernand (1966), *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1860*, Montréal, Fides.
- NORMAND, France (1997), *Naviguer le Saint-Laurent à la fin du XIX^e siècle. Une étude de la batellerie du port de Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- PARADIS, Alexandre (1984), *Kamouraska (1674-1948)*, Kamouraska, s.é.
- PORTINARO, Pierluigi, et Franco Knirsch (1987), *The cartography of North America 1500-1800*, New York, Facts on File.
- PRITCHARD, James S. (1979), « Early French Hydrographic Surveys in the Saint Lawrence River », *International Hydrographic Review*, LVI (1), p. 126-133.
- REED, Austin, et Gaston Moisan (1971), « The Spartina Tidal Marshes of the St. Lawrence Estuary and their Importance to Aquatic Birds », *Le Naturaliste canadien*, 98, p. 905-921.
- ROBERT, Jean-Claude (1994), *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global et Libre Expression.
- ROBINSON, Arthur H. (1982), *Early Thematic Mapping in the History of Cartography*, Chicago, The University of Chicago Press.
- ROBY, Yves (1976), *Les Québécois et les investissements américains, 1918-1929*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- ROY, Jean, et Daniel Robert (1993), *Le diocèse de Nicolet. Populations et territoires, 1851-1991*, Université du Québec à Trois-Rivières, Centre d'études québécoises.
- ROY, J. Edmond (1895), « La cartographie et l'arpentage sous le Régime français », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 1, p. 17-20, 30-40, 49-56.
- RUGGLES, Richard (1977), « Research on the History of Cartography and Historical Cartography of Canada : Retrospect and Prospect », *Canadian Surveyor*, vol. 31, p. 25-33.
- SAINT-HILAIRE, Marc (1996), *Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay, 1840-1960*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- SAINT-PIERRE, Diane (1994), *L'évolution municipale du Québec des régions. Un bilan historique*, Sainte-Foy, Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec.
- SAINT-YVES, Maurice (1982), *Atlas de géographie historique du Canada*, Boucherville, Les Éditions françaises.

- SAMSON, Roch (1996), *Histoire de Lévis-Lotbinière*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- SAMSON, Roch (1984), *Pêcheurs et marchands de la baie de Gaspé au XIX^e siècle*, Ottawa, Parcs Canada.
- SCHMOUTH, J.-D. (1942), « Mise en culture des terrains envahis par les eaux salées », dans « Endiguements ou aboiteaux », *La Gazette des Campagnes*, 15 septembre, p. 152-154.
- SCHMOUTH, J.-D., lettre à Ludger Dumais, prêtre, 11 mars 1916, Archives de la Côte-du-sud, 141-xxiii.
- SCHWARTZ, Seymour I., et Ralph E. Ehrenberg (1980), *The mapping of America*, New York, Harry N. Abrahams.
- SÉGUIN, Normand (1982), « L'agriculture de la Mauricie et du Québec, 1850-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n° 4, p. 537-562.
- SÉGUIN, Normand (1977), *La conquête du sol au 19^e siècle*, Montréal, Boréal Express.
- SÉGUIN, Normand, et al. (1980), *Agriculture et colonisation au Québec. Aspects historiques*, Montréal, Boréal Express (coll. « Études d'histoire du Québec », n° 9).
- SHIELD, James Gordon (1980), *The Murray Map Cartographically Considered*, Mémoire de maîtrise, Université Queen's, Kingston.
- SHIPTON, Nathaniel (1967), « General Murray's Map of the St-Lawrence », *The Cartographer*, vol. 4, n° 2, p. 93-101.
- SMITH, David C., Victor Konrad, Helen Koulouris et Edward Hawes (1989), « Salt Marshes as a Factor in the Agriculture of Northeastern North America », *Agricultural History*, 63, 2, p. 270-294.
- THÉBERGE, Guy (1984), *Qui se souvient de « La Gazette Des Campagnes » ?*, Sainte-Anne-de-La-Pocatière, Société historique de la Côte-du-Sud.
- THOMSON, Don W. (1966), *L'homme et les méridiens, histoire de l'arpentage et de la cartographie au Canada*, Ottawa, Ministère des Mines et Relevés techniques, vol. 1.
- TOOLEY, R. V. (1979), *Tooley's Dictionary of Mapmakers*, New-York et Amsterdam, A. R. Liss et Meridian Pub. Co.
- TOOLEY, R. V. (1980), *The mapping of America*, Londres, Holland Press.
- TRIGGER, Bruce G. (1990), *Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal, Boréal et Seuil.
- TRUDEL, Marcel (1974), *Les débuts du régime seigneurial au Canada*, Montréal, Fides (coll. « Fleur de Lys »).
- TRUDEL, Marcel (1973), *Le terrier du Saint-Laurent en 1963*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa (coll. « Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française », n° 6).
- TRUDEL, Marcel (1971), *Initiation à la Nouvelle-France*, Montréal et Toronto, Holt, Rinehart et Winston.
- TRUDEL, Marcel (1968), *Atlas de la Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- TRUDEL, Marcel (1967), *Le régime seigneurial*, Ottawa, La Société historique du Canada (coll. « Brochure historique », n° 6).
- UNIVERSITÉ LAVAL, BIBLIOTHÈQUE, CARTOTHÈQUE, [Base de données CARTO: catalogue informatisé des cartes anciennes], s.d.
- VALLIÈRES, Marc (1989), *Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minière québécoise des origines au début des années 1980*, Québec, Les publications du Québec.
- VERNER, Coolie, et Basil Stuart-Stubbs (1979), *The Northpart of America*, Toronto, Academic Press Canada Limited.
- VINCENT, Odette (dir.) (1995), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- VOISINE, Nive, et al. (1971), *Histoire de l'Église catholique au Québec, 1608-1970*, Montréal, Fides.
- WIEN, Thomas (1990), « "Les travaux pressants". Calendrier agricole, assolement et productivité au Canada au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 43, n° 4, p. 535-558.

Composé en minion
et achevé d'imprimer en octobre 1997
sur les presses de l'imprimerie La Renaissance
à Sainte-Foy

